

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

*DEPUIS sa fondation en 1774 jusqu'à l'époque de sa
restauration, le 29 juin 1803;*

PRÉCÉDÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

*DEPUIS sa fondation en 1744 jusqu'à l'époque de sa
restauration, le 29 juin 1805;*

PRÉCÉDÉ

DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE;

PAR M. GOSSEAUME, D.-M.,

MEMBRE ET ARCHIVISTE DE L'ACADÉMIE.

~~~~~  
TOME QUATRIÈME.

1771 à 1780.  
~~~~~

A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

~~~~~  
1819.

CH<sup>IE</sup> MALLETT.



Per. 8°

12391



---

S U I T E

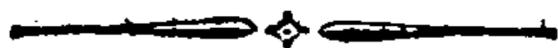
DE L'HISTOIRE

D E

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LÉTTRES ET DES ARTS

DE ROUEN.



D I S C O U R S

*Prononcé à la Séance de l'Académie du 12 décembre 1817, par M. GOSSEAUME, en présentant à cette Compagnie le quatrième Volume manuscrit du Précis analytique de ses Travaux, depuis janvier 1771 jusques et compris décembre 1780.*

M E S S I E U R S ,

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie le quatrième volume manuscrit du Précis analytique de ses anciens Mémoires, comprenant, ainsi que les précédents, une série de dix années, à dater de 1771 jusqu'en 1780 inclusivement. Vous aviez daigné  
*Tome IV, 1771 à 1780.*

A

approuver, Messieurs, l'ordre que j'avais suivi dans la rédaction des premiers volumes, la raison et les motifs d'une juste déférence à vos intentions m'imposaient la loi de ne pas m'en écarter dans la disposition des articles qui composent celui-ci.

En continuant l'espèce de revue des objets principaux dont l'Académie s'est occupée pendant ce *decennium*, nous la voyons diriger spécialement ses travaux vers les arts commerciaux : nous voyons M. d'Ambournay, soumettant à l'analyse tinctoriale une immense quantité de végétaux indigènes, imprimer à la laine des couleurs également solides et brillantes, nous révéler le secret de nos propres richesses, et nous montrer que dans une infinité de circonstances nous pourrions nous affranchir du tribut que nous payons à l'étranger. Avant les travaux de cet infatigable Collègue, la teinture sur le fil de lin était généralement réputée petit teint. Le premier, il fit voir à l'Académie ( séance du 18 août 1773 ) des mouchoirs de fil de lin teints en rouge. Les registres portent « que ces mouchoirs, » conformément au vœu des réglemens sur cette » matière, avaient supporté le débouilli, et n'en » avaient pas moins conservé leur éclat ; nous avons » été nous-mêmes dans le cas de reconnaître, d'après » différentes comparaisons, que, du nombre de » ceux-ci qui ont été déjà travaillés et usés, tous » ont conservé une intensité de couleur et de tein- » ture bien autrement forte que ceux des Indes » qui ont subi les mêmes épreuves et le même » usé. »

Étaient présents à cette séance MM. David, de Couronne, d'Ambournay, Hébert, Lechandelier, Scanegatti, l'abbé Bacheley, de la Folie. C'est ainsi que se préparaient les succès de nos chimistes

modernes ; et deux ans après , les registres de l'Académie sont dépositaires de succès obtenus dans le même genre de travaux et dans toutes les couleurs par l'un de nos Collègues auquel l'art de la teinture a dans cette ville des obligations que je me plais à publier.

M. de la Folie , inscrit au nombre de nos Collègues en 1772 , vint adjoindre ses talents à ceux de M. d'Amournay , son ami. On lui doit ,

1° Des procédés ingénieux pour perfectionner la fabrication du papier blanc.

2° Des vues économiques sur l'art de colorer la pâte des papiers teints , et de rendre la couleur solide.

3° Des améliorations à la méthode de brûler le soufre dans la fabrication de l'acide sulfurique , en faisant connaître l'utilité d'y ajouter une quantité déterminée de sel de nitre.

4° Un procédé nouveau pour blanchir le basin. L'échantillon qu'il fit voir à la séance du 31 juillet effaçait , disent nos registres , les plus beaux blancs d'Hollande. Quel était ce procédé ? Je ne vois rien qui l'annonce ; mais il était fort expéditif , et il serait bien singulier que notre Collègue eût deviné la méthode bertholienne long-temps avant son invention.

5° Le vernis qu'il proposa en 1779 pour conserver le cuivre servant de doublage aux vaisseaux mérita l'attention du Gouvernement , qui ordonna qu'on en ferait l'essai pour le doublage d'une frégate neuve destinée à un voyage de long cours.

Hélas ! une mort inopinée nous a ravi ce Confrère également aimable et estimable , qui ne se montra parmi nous avec le germe de tous les talents que pour nous faire sentir plus vivement sa perte.

La chimie, à cette époque, semblait s'agiter dans les limites qui la resserraient, et chercher à agrandir son domaine. Rouelle, Macquer, Bucquet, de Morveau préparaient la révolution que Lavoisier a opérée. L'eau de la mer et plusieurs sources minérales furent analysées avec soin ; mais on ne s'en tint pas à des objets de pure curiosité : on chercha à se procurer de l'eau douce aux dépens de l'Océan ; on crut même un instant avoir résolu ce problème sans le secours de la distillation, et par une simple filtration ; on combattit avec chaleur pour la défense d'une illusion aussi douce, et l'évidence eut bien de la peine à déssiller des yeux trop agréablement fascinés (1).

En tournant nos regards du côté des mécaniques, nous voyons cette belle partie de la physique cultivée spécialement par MM. Scanegatti, David, de Cessart, etc., etc. Ce dernier a communiqué à l'Académie plusieurs modèles de machines ingénieuses, parmi lesquelles la scie horizontale destinée à receper les pieux dans les constructions hydrauliques ne tient pas la moindre place. M. David en simplifia l'appareil, en y substituant la scie circulaire ; mais la machine de M. de Cessart était en possession du succès le plus constant, et ne méritait pas de déchoir de la place que sa perfection lui assure ; et la même qui a servi à receper les pilotis du pont de Saumur et du pont de Tours, qui a été employée aux travaux importants du port et des bassins du Havre, est encore celle que l'on emploie sous nos yeux pour receper les pieux qui servent de base aux culées et aux piles du nouveau pont de pierre que l'on construit à Rouen.

---

(1) Voir le 3<sup>e</sup> vol., p. 152 et suiv.

Cet article nous conduit naturellement, Messieurs, au rédacteur estimable auquel nous devons le Précis des Mémoires intéressants consacrés à la physique en général et aux mécaniques en particulier. M. Meaume a bien voulu me seconder dans cette partie ; c'est à sa bienveillance et à son zèle que je dois l'avantage de vous en offrir une rédaction aussi correcte que lumineuse. Il n'est personne (parmi nous, Messieurs, qui ne sente combien il est difficile de décrire une machine, et de la faire comprendre sans le secours des figures. Mais le talent triomphe de tous les obstacles, et je prévient votre jugement, Messieurs, en observant que cette partie du recueil que j'ai l'honneur de vous présenter, et qui comprend un bon nombre de pages, est celle qui en forme le principal ornement. L'Académie appréciera sans doute l'obligance de notre aimable Confrère ; je le prie, de mon côté, d'agréer l'hommage solennel de ma reconnaissance.

Les belles-lettres ne nous offrent pas un aspect moins intéressant. Indépendamment d'un grand nombre de nos Collègues, dont quelques-uns existent encore, mais dont je ne pourrais louer les travaux sans craindre de blesser leur modestie, je citerai des hommes connus par des ouvrages imposants, qui se sont distingués dans la classe qui nous occupe, et qui, après avoir mérité notre admiration lorsqu'ils existaient, peuvent encore après leur mort nous servir de modèles. Non, les noms des Terrisse, des Ballière, des David ne seront jamais prononcés dans cette enceinte sans exciter d'honorables souvenirs. A cette classe appartiennent encore M. l'abbé Auger, qui tant de fois embellit nos séances par la lecture de morceaux choisis de ses savantes traductions de

Cicéron , Démosthènes , Isocrate , etc. M. Charles , qui souvent vous intéressa , Messieurs , par des discours et purement écrits et respirant la plus douce morale. Cet homme de bien , également savant et modeste , fut , par son esprit conciliateur , un ange de paix à la campagne , qu'il se plaisait à habiter ; magistrat intègre , il fut à la ville une des lumières et un des ornements du barreau.

La poésie , de son côté , se présente ici avec des titres bien imposants. Le P. Girault composait presque sous vos yeux sa version latine des fables de La Fontaine ; il vous en communiqua un grand nombre avant que d'en faire jouir le public , et vous eutes souvent , Messieurs , l'occasion d'admirer la fécondité du fabuliste latin , la docilité avec laquelle il écoutait les observations que l'on pouvait lui faire , et sa promptitude à reforgez , pour parler le langage d'Horace , des vers qui semblaient moins régulièrement tournés. Mais aussi vous avez remarqué que la comparaison de ses variantes ramenait presque toujours aux premières idées de l'auteur , et ajoutait à ses autres qualités le mérite très-rare d'une déférence sans bornes. Une mémoire fidèle , qui tenait en dépôt tous les poètes fameux du siècle d'Auguste , lui donnait dans ces circonstances un avantage précieux , et secondait sa fécondité naturelle.

*De Arte  
poet. , 441.*

L'Éloge du P. Girault , composé par M. de Couronne , et dont l'extrait fait partie de ce volume , ne laisse rien à désirer sur l'originalité et le mérite de cet auteur , bien digne par sa bonhomie d'être le traducteur de La Fontaine. Me permettra-t-on d'y ajouter l'anecdote suivante ? « J'avais toujours » aimé , me disait-il un jour , les Muses latines , et » je ne sais pourquoi les supérieurs de la maison

» de l'Oratoire , où je demeurais alors , me nom-  
 » mèrent professeur de philosophie. Par suite de  
 » la même bizarrerie , ils avaient nommé professeur  
 » de rhétorique dans le même collège un de mes  
 » confrères , auquel la philosophie eût beaucoup  
 » mieux convenu. Prié par lui de lui faire quelques  
 » vers qui pussent lui servir de matériaux pour les  
 » compositions de ses élèves , j'essayai de mettre  
 » en vers quelques fables de La Fontaine ; elles  
 » furent goûtées , et je me suis insensiblement engagé  
 » dans une version générale. . . . » A quoi tient le  
 développement des talents !

M. Lemesle , ancien négociant , mêlait aux finesse  
 de l'apologue les doux accents de sa Muse facile ,  
 et l'employait à célébrer une profession qu'il avait  
 honorée par sa probité , les douceurs de la vie cham-  
 pêtre et les charmes de l'amitié. Trop peu de ses  
 productions agréables sont demeurées au secrétariat  
 des belles-lettres. J'ai eu l'honneur d'écrire à MM. les  
 héritiers de M. Lemesle pour en réclamer au moins  
 une copie , en leur indiquant et le titre et l'année  
 dans laquelle ces divers morceaux furent lus à l'Aca-  
 démie , et j'espère obtenir une réponse favorable ,  
 dans l'hypothèse que ces poésies se soient trouvées  
 dans les papiers de sa succession.

La négligence avec laquelle on remettait aux secré-  
 tariats de l'Académie la minute des Mémoires qui  
 avaient été entendus à ses séances , négligence dont  
 je me suis plaint bien des fois , est une des causes  
 qui rendent si peu étendu le chapitre des poésies  
 contenues dans ce volume. Ajoutons à ces motifs  
 une considération générale qui n'échappe à per-  
 sonne , c'est que , lorsque les hommes dirigent leurs  
 travaux vers les sciences exactes , il leur reste bien

peu de loisirs à consacrer aux productions brillantes de l'imagination.

Après cet exposé, qui vous donne un faible aperçu des travaux de l'Académie pendant les dix années que ce quatrième volume embrasse en même temps qu'il sert à compléter son histoire, il ne me reste plus, Messieurs, qu'à déposer entre vos mains vos titres de gloire. Ils eussent gagné sans doute beaucoup à être rédigés par une main plus habile, mais j'ai osé défricher un champ qui m'était échu par déshérence, et je ne vois pas sans plaisir arriver le terme de mes travaux.

Puissent les productions de nos illustres devanciers exciter en nous, Messieurs, une noble émulation ! Puisse ce nouveau témoignage de mon zèle me donner quelques droits à votre estime !



---

**TABLEAU des Membres composant l'Académie  
en 1780.**

**M. le maréchal duc d'Harcourt, protecteur.**

**Officiers en exercice, MM.**

**De Cessart, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur.**

**Gosseau, docteur en médecine, etc., vice-directeur.**

**D'Ambournay, des Sociétés académiques de Lyon, Berne, Londres, secrétaire de la Société d'Agriculture, secrétaire perpétuel pour les sciences.**

**Haillet de Couronne, de l'Académie de Caen, lieutenant général criminel du bailliage de Rouen, secrétaire perpétuel pour les belles-lettres.**

**Rondeaux de Sétry, de la Société d'Agriculture, maître des comptes, intendant du Jardin royal des Plantes.**

**L'abbé Vrégeon, ex-curé de Salmonville-la-Sauvage, de l'Académie de Clermont, trésorier.**

**Académiciens titulaires, MM.**

**Delaroche, D.-M. et doyen de MM. les médecins de Rouen.**

**Ledanois, chimiste.**

**Pinard, D.-M., professeur royal en botanique, de l'Académie de Dijon, de la Société d'Agriculture.**

**Descamps, peintre du Roi, professeur de l'école gratuite de dessin, de la Société d'Agriculture, de l'Académie impériale franciscaine, de l'Académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture de Paris.**

**L'abbé Terrisse, doyen du chapitre, de la Société d'Agriculture.**

**L'Ange de la Maltière**, chevalier de Saint-Louis.

**L'abbé Yart**, censeur royal, des Académies de Caen, Lyon, etc.

**Lecanu**, opticien.

**Hoden**, directeur des pompes de la ville.

**Ballière**, chimiste.

**De Brienne**, archevêque de Toulouse.

**Ligot**, professeur de mathématiques.

**Dulague**, professeur d'hydrographie.

**Poullain**, trésorier de France.

**De Miroménil**, de l'Académie de Caen, de la Société d'Agriculture, ancien premier président, garde des sceaux.

**Gilbert**, architecte, de la Société d'Agriculture.

**De Cucé**, archevêque d'Aix, vétérân.

**De Normanville**, de la Société d'Agriculture.

**Le cardinal de la Rochefoucauld**, de l'ordre du Saint-Esprit, archevêque de Rouen, de la Société d'Agriculture.

**D'Ornay**, procureur du Roi au bureau des finances, de l'Académie de Caen.

**L'abbé Neveu**, chanoine de la Ronde.

**Bacheley**, graveur.

**Charles**, substitut de M. le procureur général et avocat du Roi aux requêtes.

**L'abbé Deshoussayes**, chanoine de la cathédrale, prieur de Letton, des Académies de Caen et Lyon.

**Léchevin**, chirurgien principal de l'hôpital général.

**De Saint-Victor**, conseiller honoraire au parlement, président en la cour des comptes.

**Jadouille**, sculpteur.

**David, D.-M.**, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie de Chirurgie, de l'Institut de Boulogne.

**Thiroux de Crosne**, intendant de la généralité de Rouen.

**Chef-d'Hôtel.**

**Scanegatti**, physicien.

**Godde**, commissaire des guerres.

**L'abbé Bacheley**, chanoine du Saint-Sépulcre, correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris.

**Lepecq de la Clôture**, D.-M., docteur régent de la Faculté de Médecine de Caen.

*Associés titulaires, MM.*

**De Bréquigny**, de l'Académie des Inscriptions, à Paris.

**Descroizilles**, apothicaire à Dieppe.

**Budhor**, professeur de mathématiques à Strasbourg.

**Le cardinal de Luynes**, des Académies de Paris.

**Lebas**, graveur, des Académies de Peinture, etc., à Paris.

**Eizen**, professeur de l'Académie de Saint-Luc, à Paris.

**Dumolard**, à Paris.

**Pingré**, chanoine régulier de la congrégation de France, de l'Académie royale des Sciences, à Paris.

**Trochereau**, à Paris.

**Delafaye**, chirurgien, de l'Académie de Chirurgie, à Paris.

**Bouin**, chanoine régulier de la congrégation de France, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, à Saint-Lo.

**Wille**, graveur, de l'Académie de Peinture, etc., à Paris.

**L'abbé Froment**, chanoine et ancien principal du collège de Vernon.

**Le comte de Tressan**, lieutenant général des armées du Roi, de l'Académie des Sciences de Paris.

**L'abbé de la Chapelle**, de la Société royale de Londres, censeur royal à Paris.

**Morand**, chirurgien, de l'Académie royale des Sciences, à Paris.

**Raullin**, D.-M., de l'Académie de Bordeaux, à Paris.

**Louis**, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, à Paris.

**Lemesle**, négociant au Havre.

**Couture**, de l'Académie royale d'Architecture, à Paris.

**De Vigny**, architecte du Roi, à Paris.

- Pigal**, de l'Académie royale de Peinture, etc., à Paris.  
**L'abbé Delacroix**, de l'Académie de Lyon.  
**Le P. Daire**, célestin, à Paris.  
**Pouteau**, chirurgien à Paris.  
**D'André Bardou**, professeur de l'École royale de Peinture, directeur perpétuel de celle de Marseille, etc., à Paris.  
**Bomare**, démonstrateur d'histoire naturelle à Paris.  
**De la Lande**, astronome, de l'Académie des Sciences de Paris.  
**Le duc d'Harcourt**, gouverneur de la province de Normandie, à Paris.  
**L'abbé Bouillé**, secrétaire des commandements de M. le maréchal d'Harcourt.  
**Perronnet**, premier ingénieur des ponts et chaussées, à Paris.  
**Toussain de Richebourg**, lieutenant de MM. les maréchaux de France.  
**L'abbé Auger**, grand-vicaire du diocèse de l'Escaut, à Paris.  
**Voiriot**, peintre du Roi, à Paris.  
**Forfait**, ingénieur de la marine, à Brest.

*Associés libres, MM.*

- Mme Dubocage**, des Académies de Padoue, etc.  
**Marmontel**, de l'Académie française, historiographe de France, à Paris.  
**Thomas**, de l'Académie française, à Paris.  
**Macquer**, des Académies des Sciences de Paris, Stockholm, etc., à Paris.  
**Gaillard**, de l'Académie des Inscriptions, à Paris.  
**Cochin**, écuyer, chevalier de l'ordre du Roi, garde des dessins du cabinet du Roi, secrétaire perpétuel de l'Académie de Peinture, etc., à Paris.  
**Houard**, avocat, correspondant de l'Académie des Inscriptions, etc., à Dieppe.  
**Necker**, directeur général des finances, en Cour.

*Adjoints , MM.*

**L'abbé Levasseur**, curé de Fontaine.

**Pillore**, chirurgien.

**L'abbé l'Allemand**, vicaire général du diocèse d'Avranches.

**Marescot de Lisors**, conseiller au parlement, avocat général à la cour des comptes.

**Rondcaux de Monbray**, maître des comptes.

**Mustel**, chevalier de Saint-Louis, des Sociétés d'Agriculture de Paris, Rouen, etc.

**Duval**, horloger.

**Déscamps fils**, peintre.

**De Montholon**, premier président du parlement.

**De Fontanes**.

**Le marquis de Beuvron**, lieutenant général de la province de Normandie.

**Lebrument**, architecte.

**Mesaize**, apothicaire.

*Associés à Adjoints , MM.*

**Berryer**, maître des eaux et forêts à Paris.

**Michault**, avocat.

**L'abbé Jacquin**, à Paris.

**Jamard**, curé, prieur de Rocquefort.

**Patulo**, de la Société royale d'Agriculture de Paris.

**Darnauld**, à Paris.

**Fourray**, hydrographe du Roi à Dieppe.

**L'abbé Guibert**, à Dieppe.

**Ferrand**, professeur à l'école de chirurgie de Paris, censeur royal de l'Académie de Florence, à Paris.

**Groult**, procureur du Roi de l'amirauté à Cherbourg.

**L'abbé Clouet**, à Madrid.

- Elie de Beaumont**, de l'Académie de Bordeaux, intendant des finances de M. le comte d'Artois.
- De Marcenay**, peintre à Paris.
- Lemoine**, avocat, archiviste du comtat de Lyon, de l'Académie de Metz.
- Buchoz**, médecin du feu roi de Pologne, médecin de Monsieur.
- De Bordenave**, professeur royal de chirurgie, de l'Académie des Sciences de Paris.
- Dreux Duradier**, avocat.
- Rouxelin**, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen.
- Monet**, inspecteur général des mines, de la Société royale de Turin, à Paris.
- L'abbé Godescar**, chanoine de Saint-Honoré.
- De Mentelle**, inspecteur de l'école royale militaire, à Paris.
- De Sauvigny**, officier de cavalerie, à Paris.
- De la Harpe**, de l'Académie française, à Paris.
- Leclerc, D.-M.** à Paris.
- Beauzée**, professeur de grammaire à l'école royale militaire, à Paris.
- Restout**, de l'Académie royale de Peinture, etc., à Paris.
- Oursel**, procureur du Roi de la maîtrise, à Dieppe.
- Lemire**, graveur à Paris.
- Bonté, D.-M.** à Coutances.
- Levallois**, à Brest.
- Demachy**, chimiste, de l'Académie de Berlin, censeur royal à Paris.
- L'abbé Dicquemare**, de l'Académie royale de marine, professeur de physique expérimentale au Havre.
- De Champeaux**, chirurgien à Lyon.
- Le chevalier d'Angos**, officier au régiment de Navarre, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.
- Philippe**, de l'Académie d'Angers, censeur royal, professeur d'histoire à Paris.
- Nonotte**, de l'Académie royale de Peinture, à Paris.
- Maclot**, professeur de mathématiques à Paris.

**Duchemin de la Chénaye**, lieutenant général civil et criminel, à Mortagne.

**D. Gourdin**, bénédictin, ancien professeur d'éloquence.

**Marigues**, associé à l'Académie royale de Chirurgie, major de l'infirmerie royale, professeur à Versailles.

**D. l'Abbé**, bénédictin, à Paris.

**L'abbé Bessin**, curé de Plainville.

**L'abbé Delisle**, de l'Académie française, à Paris.

**Bellengé**, de l'Académie royale de Peinture, etc., à Paris.

**Le comte de Laurencin**, des Académies de Lyon, Villefranche, etc.

**Parmentier**, apothicaire, major des Invalides, à Paris.

**Pamard**, chirurgien à Avignon.

**Leveau**, graveur à Paris.

**Süe le jeune**, prévôt du collège de chirurgie, à Paris.

**Oberlin**, correspondant de l'Académie des Inscriptions, des Antiques de Londres, bibliothécaire de l'Université, à Strasbourg.

**De Bernières**, écuyer, l'un des quatre contrôleurs généraux des ponts et chaussées, des Académies de Metz, etc., à Paris.

**De Lassus**, premier chirurgien de *Mesdames*, à Versailles.

**De Gaule**, ingénieur hydrographe de la marine au Havre.

**De Querlon**, de l'Académie de Marseille, à Paris.

**Romans de Coppier**, de l'Oratoire, à Rouen.

**Court de Gebelin**, des Académies de Berne, de la Rochelle, Dijon, à Paris.

**De Vezou**, écuyer, ingénieur géographe, historiographe et généalogiste de S. M., à Paris.

**De Mongez**, chanoine régulier, de l'Académie de Dijon, à Paris.

**Cousin Despréaux**, à Dieppe.

**Le vicomte de Toustain de Richebourg**, major de cavalerie, de l'Académie de Caen.

**Des Essarts**, avocat à Paris.

**Moutonnet de Clairfons**, des Académies de Lyon, des Arcades, etc., à Paris.

**Rolland de la Platière**, inspecteur des manufactures, des Académies de Paris, etc., à Amiens.

**Dagues de Clairfontaines**, des Académies d'Angers, etc., à Paris.

**Gueroult**, professeur aux Grassins, à Paris.

**Aufray**, des Académies de Metz, Marseille, à Paris.

**Bertholon de Saint-Lazare**, des Académies de Dijon, Marseille, Bordeaux.

*Associés étrangers, MM.*

**Durocher**, à Madrid.

**Délius**, de l'Académie des Curieux de la Nature, à Erlang.

**Lyonnet**, de l'Académie de Harlem, à la Haye.

**Mustel**, à Amsterdam.

**Gentil**, professeur d'anatomie et chirurgie à Londres.

**Duperron**, ingénieur des mines.

**De Maighen**, chevalier de l'ordre du Christ, à Dieppe.

**Hill**, intendant du Jardin des Plantes, à Londres.

**Neker**, botaniste, de l'Académie de Manheim.

**L'abbé Grandidier**, secrétaire et archiviste de l'église de Strasbourg, des Académies de Bade, etc., etc., à Strasbourg.

**LISTE des Mémoires présentés à l'Académie,  
et lus dans ses Séances particulières et  
publiques , depuis 1770 jusqu'en 1780  
inclusivement.**

*Nota.* Les \* indiquent les Mémoires que l'Académie possède dans ses archives.

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES.**

|                                                                     | <i>Auteurs , MM.</i> |       |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------|-------|
| <i>Problème de Mécanique</i> * .....                                | Chef-d'Hôtel.        | 1771. |
| <i>Essai sur la quadrature du Cercle</i> * .....                    | Oursel.              |       |
| <i>Sur le Rameau ophtalmique nasal , et sur<br/>l'Odorat.</i> ..... | Aurau.               |       |
| <i>Sur les Gaines musculaires</i> * .....                           | Aurau.               |       |
| <i>Cavités synoviales</i> .....                                     | Aurau.               |       |
| <i>Pendule nouveau</i> * .....                                      | Guesnon.             |       |
| <i>Muscades envoyées à l'Académie.</i> .....                        | Dicquemare.          |       |
| <i>Compas à spirale</i> * .....                                     | Dicquemare.          |       |
| <i>Nature et propriétés des Emplâtres.</i> .....                    | Aurau.               |       |
| <i>Arbres et Arbustes de pleine terre ; leur<br/>culture.</i> ..... | Rondeaux.            |       |
| <i>Horloge à nouvelle équation</i> .....                            | Guesnon.             |       |
| <i>Sur la Courbe de M. Fourneau.</i> .....                          | Poullain.            |       |
| <i>Pétrifications vertébrales</i> .....                             | De la Maltière.      |       |
| <i>Additions à l'Horloge et au Pendule ci-<br/>dessus</i> .....     | Guesnon.             |       |
| <i>Falsification du Savon blanc de Mar-<br/>seille</i> * .....      | Godde.               |       |
| <i>Sur l'Odorat , l'Éternuement , le Hoquet.</i>                    | Aurau.               |       |
| <b>Tome IV , 1771 à 1780.</b>                                       | <b>B</b>             |       |

1771.

- Utilité du Moxa contre les affections  
rhumatismales* \* . . . . . Valentin.
- Éclipse du 29 avril* \* . . . . . Dalague.
- Sur l'Éther nitreux* \* . . . . . Guesnon.
- Sur deux Boussoles qui affaiblissent réci-  
proquement leur action* . . . . . Acad. de la Mar.
- Duplication du Cube* . . . . . Fourneaux.
- Essai de Leçons familières de Pharma-  
cie, etc.* \* . . . . Lechandelier.
- Cause de l'ascension des Liqueurs dans les  
tuyaux capillaires* \* . . . . . Poullain.
- Sur le Bleu de Prusse* \* . . . . . Lechandelier.
- Réduction du Bois en marques, etc.* . . . . Gilbert.
- Barque insubmersible* . . . . . De Bernières.
- Éclipse de Lune, 24 octobre* . . . . . D'Angos.
- Sur la Pourpre des Anciens* . . . . . Neveu.
- 1772.
- Moulin à vent, à godets* . . . . . Scanegatti.
- Sur les dangers de la Céruse dans le  
Cidre* \* . . . . . Consultation.
- Affaissement de terres, à Honfleur* . . . .
- Prolongation indéfinie du mouvement d'une  
Horloge à poids* . . . . . Chef-d'Hôtel.
- Lignes proportionnelles entre deux lignes  
données* . . . . . Fourneaux.
- Papier de Taïti, rapporté par M. de Bou-  
gainville* . . . . . De la Maltière.
- Sur l'évaporation de la Glace* . . . . . De Marigues, ch.
- Vices des Organes de la Circulation* . . . . De Marigues, ch.
- Sur un Vers marin, pourvu d'un suceoir à  
chaque extrémité* . . . . . Bacheley.
- Essai sur les Lois rurales* . . . . . D'Ornay.
- Machine pour tirer uniformément de l'eau  
d'un puits très-profond* . . . . . Scanegatti.
- Pompe mue par le vent, perfectionnée* . . . Scanegatti.

|                                                                      |                  |       |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|-------|
| <i>Arbres cultivés dans le jardin de M.</i>                          |                  |       |
| <i>Mustel</i> .....                                                  | Ch. Mustel.      |       |
| <i>Danger du Cuivre en ustensiles de cuisine</i> .....               | Ch. Mustel.      |       |
| <i>Plomb laminé ; ses avantages</i> .....                            | Sorel.           |       |
| <i>Machine à polir les Aiguilles</i> .....                           | Scanegatti.      |       |
| <i>Nouvel Instrument pour l'extraction des Polypes utérins</i> ..... | David.           |       |
| <i>Sur les Pierres de foudre</i> .....                               | Bacheley.        |       |
| <i>Sur le Bleu d'Argent du Commerce</i> .....                        | De la Folie.     |       |
| <i>Pèse-Liqueur</i> .....                                            | Scanegatti.      |       |
| <i>Sur les Eaux de Bourbonne. Mémoire latin *</i> .....              | Juvet, D.-M.     |       |
| <i>Télescope de Dolloa</i> .....                                     | De la Maltière.  |       |
| <i>Éclipse de Lune du 11 octobre</i> .....                           | Dulague.         |       |
| <i>Danger de la Céruse dans les Cidres</i> ....                      | Martin, D.-M.    |       |
| <i>Sur l'Art de parler</i> .....                                     | Forment, ch.     |       |
| <i>Velours de Coton, incarnat bon teint, en garence *</i> .....      | D'Ambournay.     |       |
| <i>Divisangle *</i> .....                                            | Delisle, mathém. | 1773. |
| <i>Feuilles et Graines de Thé du Paraguai</i> ..                     | Ch. Mustel.      |       |
| <i>Combien de temps la Rage peut-elle demeurer latente ?</i> .....   | De Saint-Martin. |       |
| <i>Duplicature du Cube</i> .....                                     | Oursel.          |       |
| <i>Effets dangereux du Cuivre et du Plomb</i> .                      | De Saint-Martin. |       |
| <i>Canal souterrain joignant l'Escaut à la Somme *</i> .....         | Godde, Cessart.  |       |
| <i>Montre pleine de détails intéressants</i> ....                    | Duval.           |       |
| <i>Eau saturée d'air fixe</i> .....                                  | Scanegatti.      |       |
| <i>Histoire naturelle du Thé, traduite de l'anglais</i> .....        | Trochereau.      |       |
| <i>Expériences et Observations sur le Magnétisme</i> .....           | De la Folie.     |       |
| <i>Sur les Anémones de mer</i> .....                                 | Dicquemare.      |       |

|                                                                                      | <i>Auteurs</i> , MM. |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 1773, <i>Mouchoirs de Fil teints en rouge solide</i> *.                              | D'Ambournay.         |
| <i>Sur le Mortier Lorient</i> .....                                                  | D'Ambournay.         |
| <i>Étamage des Tuyaux de cuivre pour le service des Pompes</i> .....                 | Quentin.             |
| <i>Sur la Tourbe</i> .....                                                           | Sellier.             |
| <i>Sur les Oursins</i> .....                                                         | Dufay.               |
| <i>Améliorations du Papier bleu et blanc</i> ...                                     | De la Folie.         |
| <i>Machine électrique, portative</i> .....                                           | Scanegatti.          |
| <i>Examen des Champignons</i> .....                                                  | Parmentier.          |
| 1774, <i>Méthode de tracer dans un Cylindre les cinq corps réguliers, etc.</i> ..... | Fourneaux.           |
| <i>Sur l'Ergot</i> .....                                                             | Parmentier.          |
| <i>S. Pierre, S. Paul, figures de ronde-bosse.</i>                                   |                      |
| — <i>La Religion, bas-relief</i> .....                                               | Jadouille.           |
| <i>Sur les Anémones de mer</i> .....                                                 | Dicquemare.          |
| <i>Recherches sur la Mémoire</i> .....                                               | Gourdin.             |
| <i>Lévier particulier, appliqué à une Pompe.</i>                                     | Scanegatti.          |
| <i>Sucre purgatif</i> * .....                                                        | Lechandelier.        |
| <i>Extraction en grand de l'Acide sulfurique, à l'aide du Nitre</i> *.....           | De la Folie.         |
| <i>Sur la Mémoire des Enfants</i> .....                                              | D. l'Abbé.           |
| <i>Nouveau Crible pour le Froment</i> .....                                          | Harlay.              |
| <i>Pédicules de l'Angelica-Sativa, proposés pour remplacer le Thé</i> .....          | Descroizilles.       |
| <i>Blé frappé de la Foudre; il est d'une pesanteur extraordinaire</i> .....          | David.               |
| <i>Diverses Pétrifications</i> .....                                                 | Scanegatti.          |
| <i>Traitement des Hernies par les caustiques.</i>                                    | Gautier, D.-M.       |
| <i>Médaille d'Antonin, trouvée à dix pieds de terre, près du Havre</i> .....         | Dicquemare.          |
| <i>Utilité du Fumier de Vache pour la cicatrisation des Arbres</i> .....             | Sorel.               |
| <i>Serres à Vitrages perpendiculaires</i> .....                                      | Rondeaux.            |
| <i>Aménités chimiques</i> .....                                                      | De la Folie.         |

|                                                                                     | <i>Auteurs, MM.</i> |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|
| <i>Machine à repêcher les Noyés.....</i>                                            | Scanegatti.         | 1774. |
| <i>Sur un anévrisme de l'Artère crurale*... </i>                                    | Sue le jeune.       |       |
| <i>Machine à récèper les Pilotis.....</i>                                           | David.              |       |
| <i>Sur diverses préparations chimiques*....</i>                                     | Bonté, D.-M.        |       |
| <i>Nouvelles expériences sur la pesanteur... </i>                                   | David.              |       |
| <i>Thermo-Baromètre.....</i>                                                        | Scanegatti.         |       |
| <i>Sur le Vernis de la veuve Gosse et com-<br/>pagnie*.....</i>                     | Anou.               |       |
| <i>Vernis qui doit préserver le Fer de la<br/>rouille*.....</i>                     |                     | 1775. |
| <i>Quadrature définie du Cercle*.....</i>                                           | Robbergherr.        |       |
| <i>De la courbure des Vaisseaux en vieillis-<br/>sant*.....</i>                     | Forfait.            |       |
| <i>Nouveaux Canons de mer*.....</i>                                                 | De Bernières.       |       |
| <i>Loupe à l'esprit-de-vin*.....</i>                                                | De Bernières.       |       |
| <i>Madrépore agatisé.....</i>                                                       | De Couronne.        |       |
| <i>Observations d'un Homme mort de la Folie*</i>                                    | De Marigues.        |       |
| <i>Cause de la blancheur des Plantes privées<br/>du contact de la lumière*.....</i> | De Marigues.        |       |
| <i>Observations sur les Cidres.....</i>                                             | De la Folie.        |       |
| <i>Acide vitriolique proposé comme engrais*</i>                                     | Jamard.             |       |
| <i>Préparation des Étoupes de Lin.....</i>                                          | Jamard.             |       |
| <i>Mines d'Alençon, contenant du Plomb..</i>                                        | C. de la Verrerie.  |       |
| <i>Sur l'Étain soumis à l'action d'un feu<br/>violent.....</i>                      | De la Folie.        |       |
| <i>Démonstration géométrique*.....</i>                                              | Oursel.             |       |
| <i>Roue d'échappement, perfectionnée*....</i>                                       | Duval.              |       |
| <i>Sur la Botanique*.....</i>                                                       | Gosseaume.          |       |
| <i>Moyen d'améliorer le son de Georges-<br/>d'Amboise.....</i>                      | Anou.               |       |
| <i>Sur la construction des Navires*.....</i>                                        | Forfait.            |       |
| <i>Charriot des Pompes à Incendie, amélioré.</i>                                    | Quentin.            |       |
| <i>Sur le Beurre de la Préalais.....</i>                                            | Maloet.             |       |

|       |                                                                                   |                 |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 1775. | <i>Sur une Trombe terrestre observée à la ville d'Eu *</i> . . . . .              | Vincent.        |
|       | <i>Pompes à Puits, amovibles à volonté</i> . . . . .                              | Quentin.        |
|       | <i>Machine pour faire des Rainures</i> . . . . .                                  | Chef-d'Hôtel.   |
|       | <i>Crystallisation arborisée</i> . . . . .                                        | De la Folie.    |
| 1776. | <i>Rouet à filer du Lin à deux mains</i> . . . . .                                |                 |
|       | <i>Trisection mécanique *</i> . . . . .                                           | Chef-d'Hôtel.   |
|       | <i>Problème résolu *</i> . . . . .                                                | Boudors fils.   |
|       | <i>Canal de Picardie *</i> . . . . .                                              | De Cessart.     |
|       | <i>Aréomètre nouveau *</i> . . . . .                                              | Scanegatti.     |
|       | <i>Appareil pour halier haut une Frégate du poids de 300 tonneaux *</i> . . . . . | Forfait.        |
|       | <i>Valeur et rapport des Nombres primitifs *</i>                                  |                 |
|       | <i>Tremblement de Terre</i> . . . . .                                             | Blondeau.       |
|       | <i>Vernis pour le Fer</i> . . . . .                                               | De la Folie.    |
|       | <i>Sur le Fond de la Mer *</i> . . . . .                                          | De Gaule.       |
|       | <i>Machine à battre les Indiennes *</i> . . . . .                                 | Scanegatti.     |
|       | <i>Principes de la Peste et des Épizooties *</i> . . . . .                        | Dantic.         |
|       | <i>Sur les Anémones de mer</i> . . . . .                                          | Dicquemare.     |
|       | <i>Lettre pathologique</i> . . . . .                                              | Dhermont, D.-M. |
|       | <i>Sur les suites des Nombres figurés *</i> . . . . .                             |                 |
|       | <i>Moyen de conduire à Paris les eaux de l'Yvette et de Bièvre</i> . . . . .      | Perronnet.      |
|       | <i>Modèle d'Écluse * ( Voir le Mémoire portant 1777. )</i> . . . . .              | De Cessart.     |
|       | <i>Pompes améliorées</i> . . . . .                                                | Thillaye.       |
|       | <i>Sur la Pesanteur</i> . . . . .                                                 | David.          |
|       | <i>Prospectus de l'Histoire de la Touraine</i> . . . . .                          | D. l'Abbé.      |
|       | <i>Traduction de l'Itinéraire de J. Ray</i> . . . . .                             | Ballière.       |
|       | <i>Corrections aux abords du Pont de Rouen</i> . . . . .                          | Scanegatti.     |
|       | <i>Sur le nombre de Trois</i> . . . . .                                           | De Mongés.      |
|       | <i>De l'Aubépine sur certains Poissons</i> . . . . .                              | Parmentier.     |
|       | <i>Autruche femelle *</i> . . . . .                                               | D'Ambournay.    |

|                                                                                                                          | <i>Auteurs</i> , MM. |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------|
| <i>Barrière de sureté</i> *.....                                                                                         | Groult.              | 1776. |
| <i>Sur le Mortier des Romains</i> .....                                                                                  | Duc d'Harcourt.      |       |
| <i>Basin blanchi par un procédé nouveau</i> *... .                                                                       | De la Folie.         |       |
| <i>Cause de l'élévation des Vapeurs</i> *.....                                                                           | Dufriche.            |       |
| <i>Machine pour battre le Blé</i> * ( Voir le Mé-<br>moire portant 1777. ).....                                          | De Cessart.          |       |
| <i>Autre Machine pour le même usage</i> .....                                                                            | Scanegatti.          |       |
| <i>Pomme de Terre monstrueuse</i> .....                                                                                  | De Montholon.        |       |
| <i>Projet d'un Cours de Chimie</i> .....                                                                                 |                      |       |
| <i>Examen analytique des Eaux minérales<br/>de Laigle</i> .....                                                          | Thérède, D.-M.       |       |
| <i>Trisection de tout Angle</i> .....                                                                                    | Oursel.              |       |
| <i>Rapport sur les Nombres figurés et ob-<br/>servés</i> .....                                                           | Ballière.            | 1777. |
| <i>Nouvelle Cheminée économique</i> .....                                                                                | De Mongès.           |       |
| <i>Montre à Quantième</i> *.....                                                                                         | Duval.               |       |
| <i>Application de la Chimie à la Botanique,<br/>pour reconnaître les principes constitu-<br/>tifs des Plantes</i> *..... | Gosseau.             |       |
| <i>Histoire naturelle du Paon</i> .....                                                                                  | De Limési.           |       |
| <i>Remède caraïbe contre la Goutte</i> .....                                                                             | De Tressan.          |       |
| <i>Élévation des Liqueurs dans les Tubes<br/>capillaires</i> .....                                                       |                      |       |
| <i>Machine pour la fabrication des Etoffes</i> ..                                                                        | Paulet.              |       |
| <i>Sur les Marbres du Jubé de Notre-Dame</i> ..                                                                          | Thérèse.             |       |
| <i>Ceintrement et déceintrement des Ponts</i> ..                                                                         | Perronnet.           |       |
| <i>Sur les Eaux et le desséchement des Vallées</i> ..                                                                    | Sellier.             |       |
| <i>Sur la scintillation des Étoiles fixes</i> ....                                                                       | Gourdin.             |       |
| <i>Sur l'électricité et l'élasticité de l'Eau</i> ..                                                                     | De Mongès.           |       |
| <i>Sur la fabrication de l'Huile de Vitriol</i> ..                                                                       | De la Folie.         |       |
| <i>Sur le Mortier des Romains</i> .....                                                                                  | Lafaye.              |       |
| <i>Changements à faire au Pont de Rouen</i> *<br>( Au Mémoire ci-dessus 1777. ).....                                     | De Cessart.          |       |
| <i>Sur l'Opium</i> *.....                                                                                                | Poullain, chir.      |       |

|                                                                       | <i>Auteurs, MM.</i> |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------------|
| 1777. <i>Compas de Variation</i> *.....                               | De Gaule.           |
| <i>Nouveau Four à Chaux</i> .....                                     | D'Ambournay.        |
| <i>Coloration des Pierres</i> .....                                   | De la Folie.        |
| <i>Analyse des Pompes à Incendie</i> *.....                           | Thillaye.           |
| <i>De la Matière médicale</i> *.....                                  | Gosseau.            |
| <i>Machine à filer la Laine</i> .....                                 | Scanegatti.         |
| <i>Sur les Anémones de mer</i> .....                                  | Dicquemare.         |
| <i>Exploitation et emploi des Bois de service</i> *.....              | Forfait.            |
| <i>Aurore boréale</i> .....                                           | Vesou.              |
| <i>Observations sur les Cidres</i> .....                              | Mesaize.            |
| <i>Circonstances qui exigent l'usage du Forceps</i> .....             | Poullain, chir.     |
| 1778. <i>Épreuve facile de la solidité de la couleur bleue</i> *..... | De la Folie.        |
| <i>Usage du Forceps courbe</i> *.....                                 | Poullain, chir.     |
| <i>Sur les Observations météorologiques</i> ....                      | De Mongés.          |
| <i>Sur l'Eglise du Lieu-de-Santé</i> .....                            | Lebrument.          |
| <i>Météore observé</i> *.....                                         | Chef-d'Hôtel.       |
| <i>Catalogue des Plantes du Jardin de Nanci</i> .....                 | Willemet.           |
| <i>Problème de Géométrie</i> .....                                    | Oursel.             |
| <i>Teinture solide sur Soie par le Sumac et le Fer</i> .....          | De la Folie.        |
| <i>Instruments astronomiques</i> *.....                               | Cavé, mathém.       |
| <i>Contrevent de sureté</i> .....                                     | Lebrument.          |
| <i>Mémoire sur l'Indigo</i> .....                                     | De la Folie.        |
| <i>Théorie de la Teinture</i> .....                                   | De la Folie.        |
| <i>Observation météorologique</i> .....                               | De Mongés.          |
| <i>Sur l'entretien des Chemins de traverse</i> ..                     | D'Ornay.            |
| <i>Air fixe absorbé par l'essence de Térébenthine</i> .....           | De la Folie.        |
| <i>Coquillages incrustés dans un Pavé de grès</i> .....               | Scanegatti.         |

*Rapport*

|                                                             |                         |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|
| <i>Rapport de la Circonférence au Rayon du Cercle</i> ..... | Lecointe.               |
| <i>Savon de Térébenthine alcoolique</i> * .....             | Mesaize.                |
| <i>Savon de Résine de Jalap</i> .....                       | Dejean, D.-M.           |
| <i>Machine à laminer le Plomb</i> .....                     | Scanegatti.             |
| <i>Chat monstrueux</i> .....                                | Decoppier.              |
| <i>Tuyaux de Toile pour les Pompes</i> .....                | Thillaye.               |
| <i>Sur le Fluide animal</i> .....                           | Gourdin.                |
| <i>Monument funèbre</i> .....                               | Jadouille.              |
| <i>Sur la Vision</i> * .....                                | D'Aubermenil.           |
| <i>Sur les Travaux de mer</i> .....                         | De Cessart.             |
| <i>Fièvres malignes guéries par l'usage de l'Eau</i> .....  | Térède, D.-M.           |
| <i>Dangers de Cantharides prises intérieurement</i> .....   | Térède, D.-M.           |
| <i>Tableaux mathématiques</i> .....                         | Delisle, hydrogr.       |
| <i>Compas de Variation, à réflexion</i> * .....             | De Gaule.               |
| <i>Boussole perfectionnée</i> * .....                       | De Gaule.               |
| <i>Sur le récèpement du Rocher de Quillebeuf</i> .....      | anonyme.                |
| <i>Divisangle perfectionné</i> .....                        | Delisle.                |
| <i>Nouveau Balancier de Pendule à Secondes</i> .            | Grenier, horlog.        |
| <i>Sur les Fosses d'aisance</i> .....                       | Parmentier.             |
| <i>Phénomènes de l'Aiguille aimantée</i> * .....            | Gourdin.                |
| <i>Rouet à filer, dévider, retordre</i> .....               | Scanegatti.             |
| <i>Eclipse de Lune du</i> .....                             | Dulague.                |
| <i>Microscope de Delbare</i> .....                          | Delaroche.              |
| <i>Serrure de combinaison</i> .....                         | Chef-d'Hôtel.           |
| <i>Pain de Pommes de Terre</i> .....                        | Godde.                  |
| <i>Abus de la Pommade de saturne</i> * .....                | Poullain, chir.         |
| <i>Hydropisie compliquée</i> * .....                        | Térède, D.-M.           |
| <i>Art du Fabricant d'Etoffes de Laine, etc.</i>            | Roiland de la Platière. |
| <i>Esprit ardent tiré du Lait de Vache</i> * .....          | Godde.                  |

|       |                                                                                                  |                  |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| 1779. | <i>Para-Tremblement</i> * .....                                                                  | Bertholon.       |
|       | <i>Pain de Pommes de Terre</i> .....                                                             | Parmentier.      |
|       | <i>Nouveau Compas</i> * .....                                                                    | Gautier.         |
|       | <i>Causes de la Pluie</i> * .....                                                                | Bertholon.       |
|       | <i>Moyen de faire entrer les Vaisseaux de guerre dans les principaux ports de France</i> * ..... | Lebvre, ingén.   |
|       | <i>Moyens de subsistance en faveur du Sexe</i> .                                                 | Decoppier.       |
|       | <i>Machine pour arroser les Prés</i> .....                                                       | Pouchet.         |
|       | <i>Minéralogie normande</i> * .....                                                              | Fouquet, chim.   |
|       | <i>Éclipse de Soleil du 14 juin</i> * .....                                                      | Dulagne.         |
|       | <i>Astroïte silicifiée</i> * .....                                                               | De la Maltière.  |
|       | <i>Combinaison savonneuse de Gayac et de Scammonée</i> * .....                                   | Mesaize.         |
|       | <i>Sur un Empoisonnement</i> .....                                                               | De Marigues.     |
|       | <i>Divisangle</i> .....                                                                          | Delisle.         |
|       | <i>Ramollissement des Os des îles, etc.</i> * ..                                                 | Gosseau.         |
|       | <i>Doublage des Vaisseaux, en cuivre</i> * ..                                                    | De la Folie.     |
|       | <i>Teintures obtenues de nos Végétaux indigènes</i> .....                                        | D'Ambournay.     |
|       | <i>Dose excessive de Sublimé corrosif, avalée sans danger</i> * .....                            | Mortreuil.       |
| 1780. | <i>Cause de la Mort des Animaux foudroyés</i> .                                                  |                  |
|       | <i>Expériences sycographiques</i> .....                                                          | D'Ambournay.     |
|       | <i>Crystallisations métalliques</i> .....                                                        | De Mongès.       |
|       | <i>Bismuth minéralisé par le Soufre</i> .....                                                    | Mesaize.         |
|       | <i>Description et usage d'un Trisecteur</i> * ..                                                 | Chef-d'Hôtel.    |
|       | <i>Brise-Silex pour les Routes</i> .....                                                         | De Cessart.      |
|       | <i>Cent quatre-vingt-quatre nuances de couleurs obtenues de nos Végétaux indigènes</i> .....     | D'Ambournay.     |
|       | <i>Hauteur moyenne de la Seine à Rouen</i> * ..                                                  | Lemonnier, astr. |
|       | <i>Moyen de nettoyer Paris</i> * .....                                                           | Amfray.          |
|       | <i>Sur les Sutures</i> * .....                                                                   | Mortreuil.       |

|                                                            | <i>Auteurs, MM.</i>     |       |
|------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|
| <i>Willemetia hieracioïdes</i> .....                       | Willemet, bot.          | 1780. |
| <i>Très-beau Jaune obtenu de la Fumeterre.</i>             | D'Ambournay.            |       |
| <i>Forme et usages de la Flûte chez les Anciens</i> .....  | Gourdin.                |       |
| <i>Nouvel Hydromètre</i> .....                             | Scanegatti.             |       |
| <i>Mine de Bismuth artificiel *</i> .....                  | Mesaize.                |       |
| <i>Nouvelles Expériences tinctoriales</i> .....            | D'Ambournay.            |       |
| <i>Amélioration des Prisons</i> .....                      | Gossecaume.             |       |
| <i>Sur l'Opération de la Cataracte</i> .....               | Jaymer, chir.           |       |
| <i>Accouchement d'un Enfant putréfié</i> .....             | Jaymer, chir.           |       |
| <i>Noyaux de Péches avalés</i> .....                       | Jaymer, chir.           |       |
| <i>Travaux au port de Dieppe</i> .....                     | De Cessart.             |       |
| <i>Juger en Mer la distance d'un Vaisseau</i> ..           | Grôult.                 |       |
| <i>Écluse de chasse du port de Dieppe</i> .....            | De Cessart.             |       |
| <i>Tour pour corroyer le Mortier *</i> .....               | Vauquelin.              |       |
| <i>Annonce d'un Traité des Matières tinctoriales</i> ..... | Rolland de la Platière. |       |
| <i>Machine fumigatoire *</i> .....                         | Housset, D.-M.          |       |
| <i>Baromètre perfectionné *</i> .....                      | Lemonnier.              |       |
| <i>Inclinaison de la Seine de Paris à Rouen</i> ..         | Bouin et Lemonnier.     |       |
| <i>Fucographie, réclamation</i> .....                      | D'Ambournay.            |       |
| <i>Formation du Silex *</i> .....                          | Bacheley, chan.         |       |
| <i>Épidémie du Havre</i> .....                             | Lepecq.                 |       |

#### DÉPARTEMENT DES BELLES-LETTRES.

*Nota.* Les Éloges ont un article séparé après les Poésies.

|                                    |           |       |
|------------------------------------|-----------|-------|
| <i>Question grammaticale</i> ..... | Ballière. | 1771. |
| <i>Épithaphe</i> .....             | D'Oruay.  |       |
| <i>Vie de M. Lemoine</i> .....     | Nonotte.  |       |

1771.  
*Sur les Voyelles aspirées et nasales*.... Forment.  
*Sur l'Action de l'Orateur*..... Gourdin.  
*Sur l'Art de traire*..... Auger.  
*Sur la Colonnade du Louvre, etc*..... De Rochebin.  
*Application de la Chimie aux Arts*.... De Machy.  
*Discours de Rentrée*..... Lechandelier.  
*Essai historique sur Fénelon*..... De Clairfontaine.  
*Observations sur Londres*..... Mustel.  
*Origine de la Noblesse*..... Rouxelin.
1772.  
*Les Délices du Genre humain*.....  
*L'Art d'être heureux*..... Gourdin.  
*Le Panégyrique d'Isocrate, traduction*... Auger.  
*Sur la Mort de Mgr. le Duc de Bourgogne*. Bessin.  
*Sur l'Amour de nos Semblables*..... D. l'Abbé.  
*Prospectus d'un Cours d'Éloquence an-*  
*cienne*..... Auger.  
*Exercice sur l'Art poétique d'Horace*.... Gourdin.  
*Notions grammaticales*..... Maclot.
1773.  
*Traduction de la première Catilinaire*... Auger.  
*Révolution des Mœurs*..... D. l'Abbé.  
*Utilité des Académies*..... C. de Laurencin.  
*Panégyrique d'Évagoras, traduction*.... Auger.  
*Thali et Albin*..... anonyme.
1774.  
*Première Philippique de D., traduction*.. Auger.  
*Sur l'Invention oratoire*..... Gourdin.  
*Tombeau trouvé, et Inscription*.....  
*Inscription pour la Salle des Spectacles*.. D'Ornay.  
*Discours sur les Eloges*..... Yart.  
*Sur l'Esprit national*..... D'Ornay.  
*Vue prise sur le Tibre*..... Bacheley.  
*Moyens de ranimer l'Émulation* \*..... Deshoussayes.  
*Temps où la Langue romaine était en usage*. D. l'Abbé.
1775.  
*Nomenclature des Termes de Marine*....  
*Prospectus d'un Cours d'Éloquence grecque*. Auger.

|                                                              |                        |       |
|--------------------------------------------------------------|------------------------|-------|
| <i>Tombeau trouvé à Hénouville</i> .....                     | Le Curé dudit lieu     | 1775. |
| <i>Sacres des Rois de France</i> .....                       | Decoppier.             |       |
| <i>Mariages des Peuples anciens et modernes</i> ..           | Decoppier.             |       |
| <i>Éléments de Grammaire</i> .....                           | Froment.               |       |
| <i>Déclinabilité des Participes</i> .....                    | Froment.               |       |
| <i>Sacre de Louis XVI</i> .....                              | Gourdin.               |       |
| <i>La Charité</i> , bas-relief.....                          | Jadouille.             |       |
| <i>Modèle d'un Enfant</i> .....                              | Jadouille.             |       |
| <i>Anti-Minerve des Gaules</i> .....                         | D. l'Abbé.             |       |
| <i>Le Chimiste et l'Agronome</i> *.....                      | De la Folie.           |       |
| <i>Précision du Style</i> .....                              | Yart.                  |       |
| <i>Corneille</i> , bas-relief.....                           | Jadouille.             |       |
| <i>Paysage</i> .....                                         | Bacheley.              |       |
| <i>Traduction de Démosthènes</i> , prospectus...             | Auger.                 |       |
| <i>Sur les Coutumes Anglo-Normandes</i> ...                  | Houard.                |       |
| <i>Melpomène et Thalie</i> , bas-reliefs.....                | Jadouille.             |       |
| <i>L'Homme malheureux rendu à la Société</i> ..              |                        | 1776. |
| <i>Réjouissances du Roi boit</i> *.....                      | Decoppier.             |       |
| <i>Précis du Droit des Gens</i> .....                        | De la Maillardière.    |       |
| <i>Sur la Sainte-Ampoule</i> *.....                          | Decoppier.             |       |
| <i>Sur les Mascarades</i> .....                              | Decoppier.             |       |
| <i>Sur Pierre Dumoulin</i> .....                             | Toustain de Richbourg. |       |
| <i>Dissertation critique sur Aristée</i> .....               |                        |       |
| <i>Catfalque de M. le Duc de Saint-Aignan</i> ..             | Dicquemare.            |       |
| <i>Discours préliminaire de l'Histoire de la Grèce</i> ..... | Cousin-Despréaux       | 1777. |
| <i>Vie de Claude Frassen</i> .....                           | Gourdin.               |       |
| <i>Abrégé de la Vie du P. Lecourayer</i> ...                 | Froment.               |       |
| <i>Projet d'enrichir les Pauvres, etc</i> .....              | Decoppier.             |       |
| <i>Adoration de la Croix</i> , modèle.....                   | Jadouille.             |       |
| <i>Vie du P. Laramée</i> .....                               | Gourdin.               |       |
| <i>Sur quelques Auteurs de Picardie</i> .....                | Gourdin.               |       |

|       | <i>Auteurs, MM.</i>                                                                                 |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1777. | <i>Histoire de la Grèce</i> ..... Cousin-Despréaux                                                  |
|       | <i>Sur les Monts-de-Piété</i> ..... Decoppier.                                                      |
|       | <i>Lois sur la Marine, conférence</i> ..... Groult.                                                 |
|       | <i>Thèse sur le Droit maritime</i> ..... Groult.                                                    |
|       | <i>Utilité des Arts relatifs au Dessin</i> *.... Cochin.                                            |
|       | <i>Histoire générale physico-médicale de la</i><br><i>Normandie, introduction</i> ..... Lepecq.     |
|       | <i>Sur un Livre rare, dissertation</i> *..... Houard.                                               |
| 1778. | <i>Prolegomènes de Philosophie</i> ..... Langlois.                                                  |
|       | <i>Sur l'Histoire littéraire de Picardie</i> ..... Gourdin.                                         |
|       | <i>Prospectus d'un Journal de Lorraine et d'un</i><br><i>Dictionnaire géographique de Bretagne.</i> |
|       | <i>Sur la Profession d'Avocat</i> ..... Langlois.                                                   |
|       | <i>Sur un Passage de la Chronique de Voisy</i> . Houard.                                            |
|       | <i>Sur les Édifices gothiques</i> ..... D. l'Abbé.                                                  |
|       | <i>Sur le Maniéré en Peinture</i> *..... Cochin.                                                    |
|       | <i>Histoire d'Omer Talon</i> ..... Gourdin.                                                         |
|       | <i>Divers Usages de la France</i> ..... Laus de Boissy.                                             |
|       | <i>Essai de Grammaire</i> ..... P. Xavier, capuc.                                                   |
|       | <i>Sur l'Éducation des Femmes</i> *..... Amfray.                                                    |
| 1779. | <i>Discours à la louange de Louis XV et</i><br><i>Louis XVI</i> ..... De Rapestin.                  |
|       | <i>Sur l'Histoire de France de Vely</i> ..... Toustain de Ri-<br>chebourg.                          |
|       | <i>Choix et Usage des Passions dans les</i><br><i>Arts</i> ..... Gourdin.                           |
|       | <i>Extrait d'une Histoire abrégée d'Angle-</i><br><i>terre</i> ..... Groult, profess.               |
|       | <i>Vie de Hugues de Fouilloué</i> ..... Gourdin.                                                    |
|       | <i>Ville découverte près Lisieux, en 1770</i> .. Hubert, ingén.                                     |
|       | <i>Caractère des Productions dans les Arts</i> . Gourdin.                                           |
|       | <i>Éléments d'Histoire universelle littéraire</i> . anonyme.                                        |
| 1780. | <i>Traduction d'un Morceau de Tite-Live</i> .. De Saint-Victor.                                     |
|       | <i>Vie de M. Hecquet</i> ..... Gourdin.                                                             |

|                                                                     | <i>Auteurs, MM.</i> |       |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-------|
| <i>Éducation physique et morale.....</i>                            | Gourdin.            | 1780. |
| <i>Anecdotes relatives au Parlement de Rouen.</i>                   | Danneville.         |       |
| <i>Éducation paternelle.....</i>                                    | Decoppier.          |       |
| <i>Parallèle de la France et de l'Angleterre*.</i>                  | Amfray.             |       |
| <i>Histoire d'Antoine Galland.....</i>                              | Gourdin.            |       |
| <i>Sur l'Empire de l'Imagination et celui de<br/>la Raison.....</i> | Decoppier.          |       |
| <i>Catalogue du Cabinet de M. Lecat.....</i>                        |                     |       |
| <i>Observations critiques sur une Médaille..</i>                    | De Saint-Victor.    |       |
| <i>Vie du P. Lucien, capucin.....</i>                               | Gourdin.            |       |

## P O É S I E S.

|                                                                                             |                  |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------|
| <i>Fragments du Poëme de la Navigation... </i>                                              | Lemesle.         | 1771. |
| <i>Pièces fugitives.....</i>                                                                |                  |       |
| <i>Hortatio ad Juvenes ut Fontanum legant... </i>                                           | Girault.         |       |
| <i>Fables traduites de l'Allemand.....</i>                                                  | Gourdin.         |       |
| <i>Le Triomphe de la Vertu.....</i>                                                         | Lange fils.      | 1772. |
| <i>Épître.....</i>                                                                          | Lange fils.      |       |
| <i>Idée du Sacerdoce, Poëme.....</i>                                                        |                  |       |
| <i>Quelques Morceaux imités de Perse et de<br/>Juvénal.....</i>                             | Yart.            |       |
| <i>L'Anc et le petit Chien, Fable.....</i>                                                  |                  |       |
| <i>Traduction de deux Fables de La Fon-<br/>taine : Simius et Felis, et Pastor et Oves.</i> | Girault.         |       |
| <i>Tombeau du Roi de Sardaigne.....</i>                                                     | Gourdin.         | 1773. |
| <i>La Vigne et le Lierre; le Paon, l'Enfant<br/>et la Foire.....</i>                        | De Machy.        |       |
| <i>Raton aux Enfers.....</i>                                                                | De Mentelle.     | 1774. |
| <i>L'Origine du Prieuré des Deux-Amants..</i>                                               | Duval-Sanadon.   | 1775. |
| <i>Distique latin pour le Portrait de M. de<br/>Miroménil.....</i>                          | De Vezeulx, art. |       |
| <i>Vers français à la louange de ce Magis-<br/>trat.....</i>                                | De Vezeulx, art. |       |

|       |                                                                                                | <i>Auteurs</i> , MM. |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 1775. | <i>Épître à Corneille</i> .....                                                                | Duval-Sanadon.       |
|       | <i>L'Ecolier et le Fromage ; le Ressort ,<br/>Fables</i> .....                                 | De Machy.            |
|       | <i>L'Optique</i> , Poëme .....                                                                 |                      |
|       | <i>Traduction en vers latins du Sonnet de<br/>Desbarreaux</i> .....                            | Saas et Querlon.     |
| 1776. | <i>Mon Songe</i> .....                                                                         | De Fontanes.         |
|       | <i>Odes sur la Mer , sur les Arts</i> .....                                                    | De Fontanes.         |
|       | <i>Épître à un jeune Homme</i> .....                                                           | De Fontanes.         |
|       | <i>Les Montagnes</i> .....                                                                     | De Fontanes.         |
|       | <i>Le Cri de mon Cœur</i> .....                                                                | De Fontanes.         |
|       | <i>La Linotte , le Buisson et la Rose ; l'Écu-<br/>reuil et le Chat , Fables</i> .....         | De Machy.            |
|       | <i>Le Voyageur et le Philosophe</i> , Fable ...                                                | De Couronne.         |
|       | <i>Le Voyageur et son Ami</i> , Fable .....                                                    | De Machy.            |
| 1777. | <i>Sur la Nature</i> , Poëme .....                                                             | De Fontanes.         |
|       | <i>Sur le Voyage de l'Empereur d'Alle-<br/>magne</i> .....                                     |                      |
|       | <i>La Vertu à l'épreuve</i> .....                                                              | De Machy.            |
| 1778. | <i>Épître à Franklin</i> .....                                                                 | Yart.                |
|       | <i>Poëme à la louange de</i> .....                                                             |                      |
|       | <i>A M. l'Archevêque de Rouen , nommé<br/>Cardinal</i> .....                                   |                      |
|       | <i>L'Arbre nain , les Pigeons , les Corbeaux ;<br/>la Tortue et le Scorpion</i> , Fables ..... | De Machy.            |
|       | <i>Conte allégorique</i> .....                                                                 | M. de C.             |
| 1779. | <i>Traduction d'un Morceau de l'Illiade</i> ...                                                | Groult , profess.    |
|       | <i>Traduction de Caton d'Utique , d'Adisson</i> .                                              | Guillemard.          |
|       | <i>Quatre Fables</i> .....                                                                     | De Machy.            |
|       | <i>Le Vœu de Louis XIII</i> .....                                                              | Groult , profess.    |
| 1780. | <i>Énée et Didon</i> , Romance .....                                                           | Danneville.          |
|       | <i>Le jeune Enfant et son Ombre</i> , Fable ...                                                | De Machy.            |
|       | <i>Le Hasard et ses Guides</i> , Fable .....                                                   | De Machy.            |
|       | <i>Le Peintre et les Rats</i> , Fable .....                                                    | De Machy.            |

## ÉLOGES HISTORIQUES.

Auteurs, MM.

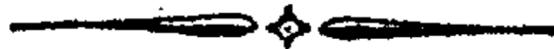
|                                                                                   |              |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|
| <i>Eloge de M. Dufay , maître en chirurgie</i> .....                              | D'Ambournay. | 1771. |
| <i>Eloge de M. Bréant</i> .....                                                   | Mutel.       | 1772. |
| <i>Eloges de MM. Boisduval , D.-M. ;<br/>Thibault , chirurgien ; Oran *</i> ..... | D'Ambournay. |       |
| <i>Eloge de M. Lecarpentier , architecte</i> ..                                   | De Couronne. | 1773. |
| <i>Eloge de M. Morand , chirurgien</i> .....                                      | D'Ambournay. |       |
| <i>Eloge de M. Saas , chanoine</i> .....                                          | De Couronne. | 1774. |
| <i>Eloge de M. Aurèle</i> .....                                                   | Yart.        |       |
| <i>Eloge du Parlement de Rouen</i> .....                                          | Alexandre.   | 1775. |
| <i>Eloge de M. Millet *</i> .....                                                 | De Couronne. |       |
| <i>Eloge de M. Dallet *</i> .....                                                 | De Couronne. |       |
| <i>Eloge de M. du Belloy *</i> .....                                              | De Couronne. |       |
| <i>Eloge de M. Lechandelier</i> .....                                             | D'Ambournay. |       |
| <i>Eloge de M. Model , etc</i> .....                                              | De Machy.    |       |
| <i>Eloge de M. Pinant , official</i> .....                                        | De Couronne. | 1776. |
| <i>Eloge de M. Dufay *</i> .....                                                  | D'Ambournay. |       |
| <i>Eloge de M. Fontaine</i> .....                                                 | De Couronne. |       |
| <i>Eloge de M. de Cideville *</i> .....                                           | De Couronne. |       |
| <i>Eloge de M. de Rouville , président</i> ..                                     | De Couronne. | 1777. |
| <i>Eloge de M. de Saint-Foix</i> .....                                            | De Couronne. |       |
| <i>Eloge du P. Girault</i> .....                                                  | De Couronne. |       |
| <i>Notice sur J. Rohault et Hugues Damiens</i> .....                              | Gourdin.     |       |
| <i>Eloge du Chancelier de Lhôpital</i> .....                                      | Danneville.  | 1778. |
| <i>Eloge de M. de Vignéral du Sevray</i> ..                                       | D'Ambournay. |       |
| <i>Eloge de M. Lemoine , peintre</i> .....                                        | De Couronne. |       |
| <i>Eloge de M. Hébert , peintre</i> .....                                         | De Couronne. |       |
| <i>Eloge de D. Lequieu</i> .....                                                  | Gourdin.     | 1779. |
| <i>Eloge de M. de Jussieu</i> .....                                               | Gosseau.     |       |
| <i>Eloge de D. l'Abbé</i> .....                                                   | De Couronne. |       |

Tome IV, 1771 à 1780.

C

1780.

|                                                                       |              |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------|
| <i>Notice sur les Ouvrages de M. Buchoz.</i>                          |              |
| <i>Notice sur Antoine Masson et Hyacinthe</i><br><i>Lefebvre.....</i> | Gourdin.     |
| <i>Notice sur M. d'Angerville.....</i>                                | Gosseume.    |
| <i>Eloge de M. de la Bourdonnaye.....</i>                             | De Couronne. |
| <i>Eloge de M. Dreux-Duradier. ....</i>                               | De Couronne. |
| <i>Eloge de M. Chardin , peintre.....</i>                             | De Couronne. |
| <i>Eloge de M. de la Folie.....</i>                                   | D'Ambournay. |
| <i>Eloge de M. Lacroix.....</i>                                       | D'Ambournay. |



*SÉANCES PUBLIQUES DE L'ACADÉMIE.*

Ordre des lectures ; prix décernés ; programmes des prix proposés.

Prix décernés aux élèves des écoles

D'anatomie ,

De chirurgie ,

De l'art des accouchements.

De botanique ,

De dessin et de peinture ,

De mathématiques ,

D'hydrographie.

---

*Séance publique de 1771 ( 7 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

*Ordre des lectures.*

*Discours d'ouverture* , par M. de Maquerville , directeur.

*Rapports des Travaux académiques* , par MM. de Couronne et d'Ambournay.

*Eloge de M. Dufay* , par M. d'Ambournay.

*Réflexions sur la Traduction* , par M. Auger.

*Sur l'Odorat* , par M. Aurau.

*Traduction de deux fables de La Fontaine* , par le P. Girault.

*Sur la Végétation* , par M. Mustel.

*Morceaux du poëme de la Navigation*, par M. Lemesle.

*Mémoire couronné*, dont l'auteur est M. Gourdin.

*Prix académiques.*

Le prix proposé par l'Académie, et dont le sujet était de « déterminer dans les principes du goût ce » qui appartient à la nature et ce qui appartient à » l'opinion, pour en conclure jusqu'à quel point » un homme de génie doit s'accommoder au goût » de son siècle et de sa nation », est adjugé à D. Gourdin, bénédictin et professeur d'éloquence à Beaumont, en Auge.

Programme du prix à décerner en 1772 :

« Une pièce de vers de cent cinquante à deux » cents vers; le sujet laissé au choix des auteurs. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. J.-B. Raguian, J.-B. Courant, Fr. Millet,  
Fr. Leriche.

*Ecole de Chirurgie.*

Les prix remis à l'année prochaine.

*Ecole des Accouchements.*

MM. Gamard, Dieu. *Access.*, M. Bailhatre.

*Ecole de Botanique.*

MM. Gamard, Ferrier, Bailhatre.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

|                          |                                                                   |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <i>Dessin.</i>           | MM. J. Tubeuf, breveté par le Roi pour demeurer trois ans à Rome. |
| <i>D'après nature.</i>   | Alix, Lesueur, de Bouillencourt.                                  |
| <i>D'après la Bosse.</i> | Noté de Nanteuil, Lérique.                                        |
| <i>Classe de Dessin.</i> | Scelles.<br>Access., M. Piquenot.                                 |

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Forfait, Leblanc, Jean. Access., MM. Jacques, Isembert.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Mabire, Allais, Forfait. Acces. M. Lépine.

---

*Séance publique de 1772 ( 5 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

*Ordre des Lectures.*

*Discours d'ouverture*, par M. de Couronne.

*Comptes rendus des Travaux académiques*, par MM. les Secrétaires.

*Eloges historiques de MM. Beyer et Duclos*, par M. de Couronne.

*Eloge historique de M. Bois-Duval, médecin*, par M. d'Ambournay.

*Fables*, par M. de Machy.

*Dissertation sur la Pourpre*, par M. l'abbé Neveu.

*Remarques sur les Satires de Perse et de Juvénal*,  
par M. Yart.

*Satire sur le Luxe*, poëme couronné, par un  
anonyme.

*Analyse du poëme sur la Peinture*, par M. de  
Couronne.

*Eloges historiques de MM. Breant et Aurau*, par  
M. de Couronne.

*Prix académique.*

Programme du prix à décerner en 1773 :

« Le mécanisme de la sécrétion des urines. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Dumuis, Douet, Bacon, Frécourt.

*Ecole de Chirurgie.*

M. Dumuis.

*Ecole des Accouchements.*

MM. Pequet et Bailhatre *ex æquo*.

*Ecole de Botanique.*

MM. Perrier, Thillaye, Caillouet, Bailhatre.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

*Dessin d'après nature.* MM. Lerique, Noté.

*D'après la Bosse.* Lequeu, Seille.

*Classe de Dessin.* MM. Descours.  
*Access.*, M. Caussin.  
*Architecture.* Foison, Vauquelin *ex æquo.*

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Leblanc, Bournisien, Laureau, caporal au régiment de Navarre. *Access.*, MM. Jean, Cousin, Levavasseur.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Forfait, Laureau, caporal; Bourgachart. *Access.*, M. Lequesne.

---

*Séance publique de 1773 (4 août).*

Cette séance a eu lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus* par MM. les Secrétaires.

*Eloge historique de M. Carpentier, architecte*, par M. de Couronne.

*Traduction de la fable le Savetier et le Financier*, par le P. Girault.

*Héroïde*, par M. le comte de Laurencin.

*Traduction de la première Catilinaire*, par M. Aüger.

*Le quatrième chant du poëme de la Peinture*, par M. Breant.

*Prix académiques.*

Le prix académique n'est point décerné.

Programmes nouveaux :

1<sup>o</sup> « Quelles ont été les découvertes anatomiques

» depuis le commencement de ce siècle, et les avan-  
» tages que l'art de guérir en a retiré. »

2<sup>o</sup> « Une Notice raisonnée des historiens anciens  
» et modernes de la Neustrie, pour servir d'intro-  
» duction à l'histoire générale de notre province. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Thillaye, Despierres, Baron, Francourt.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Dumuis, Guerin.

*Ecole des Accouchements.*

MM. Dumuis, Guerin.

*Ecole de Botanique.*

MM. Coulon, Colombe, Buisson.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

*Dessin d'après nature.* MM. Sel'es, Noté.

*Access.*, M. Lequeu.

*D'après la Bosse.*

Caussin, Siot.

*Access.*, M. Hubert.

*Classe de Dessin.*

Beljambe, Desrosiers.

*Access.*, M. Chevillard.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Dumanoir, Bournisien, Loreau, Levayasseur,  
Chatel.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Loreau, Bouchard, Bournisien.

*Séance publique de 1774 ( 4 août )!*

Cette séance a eu lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus des Travaux académiques*, par MM. les Secrétaires.

*Discours sur les Eloges*, par M. Yart.

*Examen d'une Terre verte trouvée au Pont-Audemer*, par M. de la Folie.

*Eloge de Marc-Aurèle*, par M. Yart.

— *de M. l'abbé Saas*, par M. de Couronne.

*Prix académiques.*

Le prix de littérature est prorogé,

Programme nouveau :

« L'éloge du parlement. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Despierres, Colombel, Gresset.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Baron, Hurel, Gresset. *Access.*, M. Testu.

*Ecole des Accouchements.*

MM. Montreuil, Lefebvre, Hurel.

*Ecole de Botanique.*

MM. Gaillonel, Coulon *ex æquo*; Lautour, soldat  
au régiment Dauphin.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

*Dessin d'après nature.* MM. Courtin, Sicot.  
*Access.*, M. Theveni.  
*D'après la Bosse.* Hubert.  
*Access.*, M. Durosier.  
*D'après le Dessin.* Benard, Aumont.  
*Access.*, M. Dumontier.  
*Architecture.* Granger.  
*Access.*, M. Houssaye.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Poincheval, Lejeune, Maillard. *Access.*, MM.  
Lebel, Peinetier.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Bourgachart et Lebouvier *ex æquo*; Caillonel,  
Lemetais. *Access.*, M. Hue.

---

*Séance publique de 1775 ( 2 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des Carmes.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus des Travaux académiques*, par  
MM. les Secrétaires.

*Discours sur la Précision du style*, par M. Yart.

*Eloges de MM. Millet, d'Alet, du Belloy, par M. de Couronne.*

*Prospectus d'un Cours d'Eloquence grecque, par M. Anger.*

*Eloge de M. Lechandelier, par M. d'Ambournay.*

*Le Ressort, fable; par M. de Machy.*

*Sur l'Air fixe, par M. de la Folie.*

*Récépuge des Pilotis, par M. David.*

*Prix académiques.*

Le prix sur les découvertes anatomiques, remporté par M. Lassus, premier chirurgien de *Mesdames*.

Les autres sont prorogés à l'année 1776.

Nouveau sujet :

« Les progrès des arts industriels à Rouen et ses » environs, sous le règne de Louis XV. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Colombe, Bugle, Thillaye.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Broche, Lepère, Testu. *Access.*, MM. Lefebvre, Colombe.

*Ecole des Accouchements.*

MM. Lepère, Lefebvre *ex æquo*; Denicourt, Lestestu *ex æquo*.

*Ecole de Botanique.*

MM. Lefebvre, Bugle *ex æquo*; Delaitre.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

|                               |                                                          |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <i>Dessin d'après nature.</i> | MM. Desrosiers , Picot.<br><i>Access.</i> , M. Lenouvel. |
| <i>D'après la Bosse.</i>      | Pichou.<br><i>Access.</i> , M. Benard.                   |
| <i>D'après le Dessin.</i>     | Benard.<br><i>Access.</i> , M. Allais.                   |
| <i>Peinture.</i>              | Alphonse Cousin.                                         |
| <i>Architecture.</i>          | Buffet.<br><i>Access.</i> , MM. Lorcières,<br>Houssaye.  |

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Maillard , Lucas , Yger.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Lemetais , Poincheval ; Levieux , Delahaye  
*ex æquo.*

---

*Séance publique de 1776 ( 16 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des Carmes.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus* par MM. les Secrétaires.  
*Eloge de M. l'abbé Pinand* , par M. de Couronne.  
— *de M. Dufay* , par M. d'Ambournay.  
— *de M. l'abbé Fontaine* , par M. de Couronne.  
*Les Montagnes* , poëme , par M. de Fontanes.  
*Sur une Autruche* , par M. d'Ambournay.  
*La Linotte* , fable , par M. de Machy.

*Sur l'Air*, par M. de la Folie.

*Eloge de M. de Cideville*, par M. de Couronne.

*Prix académiques.*

M. Danneville, conseiller au parlement, obtient le prix, dont le sujet était « l'éloge du parlement. »

Programme pour 1777 :

« Une pièce de vers de cent à deux cents vers ;  
» le sujet au choix des concurrents. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Guiet, Lebugle *ex æquo* ; Bayeux.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Lepère, Testu, d'Oranges. *Access.*, M. Lebugle.

*Ecole de Botanique.*

MM. Delaitre, Henry.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

*Dessin d'après nature.* MM. Bellejambe, Dumontier.  
*Access.*, M. Bordin.

*D'après la Bosse.* Allais.

*Access.*, M. Benard.

*D'après le Dessin.* Lafosse, Lethier.

*Access.*, M. Bailleul.

*Architecture.* Lequieu.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Bros, Foucher, Moisan. *Access.*, M. Thieffray.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Auzout, Leboursier, Levieux, Leconte.

---

*Séance publique de 1777 ( 4 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des Carmes.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus des Travaux académiques*, par MM. les Secrétaires.

*Application de la Chimie à la Botanique, pour reconnaître les principes des Végétaux*, par M. Gosseume.

*Sur les Marbres du Jubé de Notre-Dame*, par M. Thérisset.

*Utilité des Arts relatifs au Dessin*, par M. Cochin.

*Eloges de MM. de Rouville, de Saint-Foix, du P. Girault*, par M. de Couronne.

*Sur le prétendu Enlèvement des Archives de la Couronne par Richard I<sup>er</sup>*, par M. Houard.

*Deux fables*, par M. de Machy.

*Modèle et démonstration de Machines*, par M. de Cessart.

*Prix académiques.*

Les précédents sujets sont prorogés.

Programme pour 1778 :

« Quel moyen le moins dispendieux d'élever à  
» la superficie de la terre l'eau d'un puits de trois  
» cents pieds de profondeur ? »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Levreux, Double, Pilon, Berger, Compaing.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Levreux, Berger, Bonnard.

*Ecole de Botanique.*

MM. Giros, Levreux *ex æquo* ; Pilon, Henry,  
Danger, Guiet, Berger, Sellier, Alexandre.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

*Dessin d'après nature.* MM. Jacques, Pichon.  
Access., M. Bordin.  
*D'après la Bosse.* Lethier.  
Access., M. Bailleul.  
*D'après le Dessin.* Ferrand, Douin.  
Access., M. Boël.  
*Architecture.* Dufay.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Lemoiran, Thieffray, Lebel.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Rathéville, Pigeon.

*Séance publique de 1778 ( 5 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des Carmes.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus des Travaux de l'année académique,*  
par MM. les Secrétaires.

*Eloge du Chancelier de L'hôpital,* par M. Danneville.

*Théorie de la Teinture,* par M. de la Folie.

*Eloges de MM. Lemoine et Hébert,* par M. de  
Couronne.

*Laminoir pour le Plomb ; sa description,* par M.  
Scancgatti.

*Eloge de M. de Viguéral,* par M. d'Ambournay.

*Deux fables,* par M. de Machy.

*Phénomènes de la Lumière,* par M. de Mongès.

*Prix académiques.*

Celui relatif à l'histoire de Normandie est prorogé  
à 1779.

Nouveau programme :

« Indiquer le moyen de récupérer sous l'eau le  
» rocher de Quillebeuf. »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Girault, Pégou, Berger, Compaing, Henry,  
Danger, Sellier. *Access.*, MM. Decaen,  
Leger et Boumare.

*Ecole*

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Girault, Mortreuil, Berger, Sellier, Compaign. *Access.*, MM. Danger, Henry.

*Ecole de Botanique.*

MM. Plé, Sellier, Bonamy, Delaunay.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

*Dessin d'après nature.* MM. Benard, Bordin, Allais.  
*Access.*, M. Finars.

*D'après la Bosse.* Douin.

*Access.*, M. Lâcrique.

*D'après le Dessin.* Duchemin, Ducoudray.

*Access.*, M. Aubert.

*Peinture.*

Picot.

*Architecture.*

Lequeu.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Lebel, Bros.

*École d'Hydrographie.*

MM. Borget, Platner, Quibel.

---

*Séance publique de 1779 ( 4 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des Carmes.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus des Travaux de l'année académique,*  
par MM. les Secrétaires.

*Tome IV, 1771 à 1780.*

*Extrait du Mémoire couronné.*

*Conte allégorique*, par M. de Cessart.

*Réponse*, par M. d'Ornay.

*Eloge de D. l'Abbé*, par M. de Couronne.

*Découverte d'une ancienne Cité près Lisieux*, par M. Hubert.

*Notice sur M. Bernard de Jussieu*, par M. Gosseume.

*Sur la Peinture*, par M. Cochin.

*Deux fables*, par M. de Machy.

*Prix académiques.*

Celui relatif au récépement du rocher de Quillebeuf obtenu par M. David, inspecteur des travaux publics de Languedoc. *Access.*, M. Motet.

Celui relatif à l'histoire de la Neustrie prorogé jusqu'en 1781.

Programmes nouveaux :

1° « Quels avantages procurerait à notre province » l'établissement des administrations provinciales? »

2° « Quelles sont les différences qui distinguent » la craie, la pierre à chaux, la marne, la terre » des os? »

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole d'Anatomie.*

MM. Peley, Mortreuil, Dehors, Lenoir.

*Ecole de Chirurgie.*

MM. Mortreuil, Peley. *Access.*, M. Dehors.

*Ecole de Botanique.*

MM. Lemarchand, Dehors, Lepère.

*Ecole de Dessin et de Peinture.*

*Dessin d'après nature*, MM. Allais.  
*D'après la Bosse.* Ducoudray, Planter.  
*Access.*, M. Leman.  
*D'après le Dessin.* Delabrière.  
*Access.*, M. Lecoupeur.

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Bernage, Plainpel, Delabarre.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Mulot, Hébert, Echagné.

---

*Séance publique de 1780 ( 2 août ).*

Cette séance a eu lieu dans la salle des Carmes.

*Ordre des lectures.*

*Comptes rendus des Travaux de l'année académique*,  
par MM. les Secrétaires.

*Eloge de M. de la Bourdonnaye.*

*Sur l'Imagination*, par M. Decoppier.

*Couleurs obtenues de Végétaux indigènes*, par M.  
d'Ambournay.

*Notice sur M. d'Angerville*, par M. Gosseaume.

*Sur l'Education*, par M. Gourdin.

*Travaux du port de Dieppe*, par M. de Cessart.

*Eloges de MM. Chardin et Dreux Duradier*, par  
M. de Couronne.

*Enée et Didon*, romance, par M. Danneville.

( 52 )

*Eloges de MM. de la Folie et l'abbé Delacroix,*  
par M. d'Ambournay.

*Sur la Machine de M. Scanegatti. Rapport.*  
*Deux fables, par M. de Machy.*

*Prix académique.*

Remis à l'année prochaine.

ÉLÈVES COURONNÉS.

*Ecole des Accouchements.*

MM. Decaen, Peley. *Access.*, M. Rain.

*Ecole de Botanique.*

MM. Lepère, Houssaye, Bouteiller,

*Ecole de Mathématiques.*

MM. Oursel, Dubosc, Bordin.

*Ecole d'Hydrographie.*

MM. Dubosc, Hoden, Legrand.



---

S U I T E

DU PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

D E

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

D E R O U E N ,

DEPUIS SA FONDATION EN 1744.

---

DÉPARTEMENT DES SCIENCES.

---

SCIENCES MÉDICALES.

---

*Histoire de la Gaine des Muscles ; par M. AUBAN.  
(Deuxième Mémoire.)*

Nous ne possédons dans nos archives ni le premier de ces Mémoires offert à l'Académie en 1770, ni le second présenté le 15 mars de la présente année ; et ce que je vais en dire est extrait d'un rapport de M. . . . sur les deux Mémoires.

1771.

D 3

1771.

« Cet ouvrage, dit M. le Rapporteur, a été précédé d'un premier que M. Auran communiqua à l'Académie l'année dernière, et dans lequel l'auteur fit l'exposition des connaissances générales qui doivent servir d'introduction à l'histoire anatomique de toutes les gaines musculaires du corps humain, histoire que M. Auran se propose de compléter.

» Mais, pour bien entendre ce que nous avons à dire du second Mémoire, il faut donner une idée du premier.

» L'auteur, après avoir exposé les connaissances des anciens anatomistes et des modernes pour montrer le point d'où il est parti pour perfectionner cette partie, fait considérer les imperfections des ouvrages que l'on a publiés sur cette matière, et les additions nombreuses dont il l'enrichit. Il fait une courte énumération des usages généraux qu'il attribue à ces enveloppes dont il porte le nombre à quinze, et qu'il distingue en membraneuses, en aponévrotiques et en mixtes; donne leur caractère, indique leurs propriétés, et passe à la description de la gaine des muscles de la cuisse depuis le bassin jusqu'à la jambe. Il rencontre en chemin des parties qu'il faut détruire avant que de parvenir à la gaine; il la décrit, et en expose les usages. Il termine son premier Mémoire par une remarque intéressante pour la perfection de l'opération de la hernie crurale étranglée, que la description d'un nouveau ligament qu'il nomme vaginal des vaisseaux cruraux lui a donné occasion de faire.

» Dans le second Mémoire, et conformément au plan qu'il avait adopté pour le premier, M. Auran donne un extrait des ouvrages des auteurs qui l'ont précédé, les apprécie, et montre les perfections qu'il y ajoute. Il tâche par-tout de bien désigner

les rapports qui se rencontrent entre cette portion intéressante de l'anatomie et l'art de guérir, et se flatte d'en déduire des éclaircissements sur plusieurs points obscurs de la pathologie, et d'y trouver de nouvelles idées salutaires pour le traitement de plusieurs maladies. »

---

*Avantages de la Cautérisation par le Moxa, principalement dans les douleurs rhumatismales et gouteuses ; par M. VALENTIN.*

L'auteur de ce Mémoire commence par dénoncer les abus coupables que l'on a fait, dès la naissance de l'art de guérir, du cautère actuel comme remède. Il fait connaître les lois sages qu'Hippocrate avait tracées relativement à cet agent très-puissant, et qui, par cette même énergie, pouvait, suivant l'emploi légitime ou inconsidéré qu'on en faisait, produire les effets les plus utiles ou les plus dangereux. Tombé presque entièrement dans l'oubli, on voit, bien des siècles après, des hommes célèbres dans la médecine opératoire, Fallope, André de la Croix, Ambroise Paré, etc., le préconiser de nouveau ; enfin, en 1755, l'Académie royale de Chirurgie de Paris proposer pour sujet de prix cette importante question : « Déterminer si le cautère » actuel n'a pas été trop employé par les anciens, » et trop négligé par les modernes. »

« Les excellents ouvrages qu'elle a couronnés démontrent assez ( c'est M. Valentin qui parle ) que nous devons également éviter les excès des anciens, et bannir la timidité de ceux qui ont existé immédiatement avant nous.

» Les auteurs de ces Mémoires, chargés de traiter

1771.

une question générale, ne pouvaient pas s'occuper de chaque point en particulier, ce que les progrès de l'art semblent exiger. En effet, entrer dans le détail des maladies qui peuvent être guéries par le feu, de celles au contraire où il serait inutile et même dangereux; déterminer les espèces de celui-ci suivant les cas, ce serait éviter des échecs aux maîtres de l'art, donner un frein au charlatanisme, et assurer de très-grands avantages à la société.

„ Je sens combien un pareil ouvrage demanderait de soins, d'application et d'expérience; en conséquence, je me borne à offrir sous un même point de vue les avantages qu'on peut retirer de la cautérisation par le moxa dans les douleurs de goutte, et principalement dans celles de rhumatisme. „

Nous ne suivrons pas M. Valentin dans les détails historiques relatifs au moxa, au grand usage qu'en ont fait les Egyptiens et les Chinois, et que ces derniers en font encore, aux temps où la pratique s'en est introduite dans l'Europe, de toutes les substances végétales qui peuvent remplacer le duvet de l'armoïse; nous ne répéterons pas non plus les réflexions judicieuses par lesquelles l'auteur établit que ce n'est pas par des qualités occultes, inhérentes à tel ou tel caustique, que ces divers agents opèrent d'une manière si différente, mais par l'intensité plus ou moins grande du feu, la durée et la gradation de la douleur.

Cette manière de cautériser, considérée comme un nouveau moyen de guérir, devait dès-lors devenir la proie des charlatans. L'esprit d'enthousiasme qui accompagne toujours les nouveautés donne un air de ressemblance à tous les cas; on abusa ainsi d'un remède héroïque, et on le décrédita en l'employant sans discernement et sans mesure.

Il s'est rencontré, enfin, des génies heureux qui, ne consultant que les faits et sachant apprécier chaque chose à sa juste valeur, ont rendu à l'humanité ces moyens de se soulager dans des douleurs que nul autre remède ne peut calmer.

1771.

Après avoir rendu hommage à ses laborieux devanciers, M. Valentin entre dans le détail de ses propres observations et de ses nombreuses expériences, desquelles il conclut

Que le moxa a souvent réussi contre les douleurs athritiques, mais que son efficacité contre les douleurs rhumatismales est infiniment mieux constatée;

Que plus le siège du mal est profond, plus le succès est équivoque;

Que, lorsque le principe de la douleur est vénérien, scrophuleux, scorbutique, il élude le pouvoir du moxa;

Que, lorsqu'une ou deux mèches d'une étendue raisonnable ont été employées sans succès, il est inutile de tourmenter ultérieurement le malade;

Que le centre douloureux, souvent indiqué par la couleur terne ou jaunâtre de la peau, est le lieu d'élection pour l'application du cône ou de la mèche;

Que l'on doit distinguer dans l'emploi de ce remède deux effets, l'un présent, l'autre consécutif :

Le premier, dépendant de la douleur et de la puissance attractive du feu ;

Le second, de la suppuration et de l'issue ouverte à la matière irritante, double point de vue également favorable au moxa,

*Extrait du Mémoire sur la formation des Abscès du Foie , à la suite des plaies de tête ; par M. FERRAND (1).*

1771. Ce Mémoire fut lu à la séance publique de l'Académie royale de Chirurgie, et on pourrait demander pourquoi l'extrait s'en trouve-t-il consigné dans nos actes. M. Ferrand avait été associé à l'Académie royale des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen dès 1760, et il est probable qu'il fut tenté de faire connaître à cette Compagnie un ouvrage qui lui faisait honneur.

M. Ferrand, après avoir posé en fait l'existence de ces abcès, et avoir appuyé son assertion par les autorités les plus respectables, examine les différentes opinions de Baillon, Willis, Barbette, Pouteau, David et Bertrandi; les réfute tour-à-tour, à la réserve du dernier dont il admet la théorie.

« Il résulte, dit l'auteur de ce Mémoire, que le sentiment de M. Bertrandi mérite la préférence..... L'Académie ne peut donc encore que s'applaudir de l'avoir adopté. Cependant, il ne faut pas se dissimuler que l'exclusion de la sympathie des nerfs est le côté faible de la dissertation de M. Bertrandi. Les vomissements bilieux, qui annoncent que l'estomac est coaffecté, prouvent que le foie l'est pareillement par l'action sympathique des nerfs qui influent nécessairement sur l'inflammation qui précède les abcès du foie.

» La sympathie des nerfs, connue d'Hippocrate, de Galien, d'Érasistrate, de Macrobe, admise par

---

(1) Voir les Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie.

Barbette , Pigray et plusieurs autres , a été soutenue par M. Ristch dans une dissertation sur les abcès du foie , à la suite des plaies de tête.

» Il semble que la concomitance de ce moyen , loin d'affaiblir l'explication de M. Bertrandi , complète ses preuves , en donnant la solution des vraies difficultés que l'on pourrait raisonnablement proposer contre le sentiment de ce célèbre chirurgien , enlevé trop tôt à l'anatomie et à la chirurgie. »

---

De thermis Borboniensibus apud Campanos , Adumbratum specimen practicum , c'est-à-dire , *Essai-pratique sur les Eaux thermales de Bourbonne , en Champagne* ; par M. JUVET , D.-M. de l'hôpital militaire de Bourbonne. *Manusc. f° corthâ max.*

Cette dissertation se trouve indiquée dans le premier volume de la *France littéraire* , édition de 1769 , ce qui me fait présumer qu'elle a été livrée à l'impression , et ce sera pour moi un motif de n'en donner ici qu'un précis fort abrégé. Après une exposition assez détaillée des qualités physiques des eaux de Bourbonne , limpidité , légèreté , saveur , chaleur , l'auteur ajoute qu'elle exhale une odeur sulfureuse , quoique réellement elle ne recèle aucun atome de ce minéral.

M. Juvet passe ensuite aux propriétés médicales de ces eaux qu'il nomme miraculeuses , *Portentosas* ; et après avoir protesté de son antipathie pour les panacées , il énumère les maladies contre lesquelles les eaux de Bourbonne ont eu des succès. Son catalogue est fort considérable ; et de l'aveu des meilleurs praticiens , elles méritent des éloges.

L'auteur de l'article EAUX MINÉRALES du *Diction-*

1771.

*natre des Sciences médicales* range les eaux de Bourbonne dans la classe des eaux thermales salines.

« Cette eau , ajoute-t-il , a une saveur manifestement salée et légèrement amère. On y trouve des muriates de soude et de chaux , du sulfate de chaux , du carbonate de chaux , et une faible portion de substance extractive ; mais les proportions ne sont pas exprimées.

» Leur température varie de 46 à 60+0 , du thermomètre centigrade.

» On dit que la vase adhérente aux parois des bassins qui la contiennent a une odeur faiblement sulfureuse. »

De tout ce que dessus , on peut conclure que nous n'avons encore des eaux de Bourbonne que des analyses incomplètes.

---

*Sur l'Anévrisme de l'Artère crurale ;* par M. SUE le jeune , alors Prévôt du Collège de Chirurgie de Paris.

1774.

Ce fut M. David qui présenta ce Mémoire à l'Académie de la part de l'auteur , qui en même temps était son ami.

« On appelle anévrisme ( c'est M. Sue qui parle ) toute tumeur des artères occasionnée par la dilatation de leurs tuniques. On le divise en vrai et en faux. Dans la première espèce , il se forme une poche qui se remplit de sang et s'amplifie peu à peu. Dans la seconde espèce , il y a solution de continuité dans les tuniques de l'artère , épanchement de sang dans le tissu cellulaire ou ailleurs.....

» Quoique l'anévrisme de l'artère crurale ne soit pas absolument rare , la plupart des auteurs n'en

ont traité qu'en passant , en décidant qu'il était incurable. »

M. Sue , en rapportant le jugement de plusieurs hommes de l'art , confirmatif de ce pronostic funeste , y joint l'observation de M. Lacombe d'une anastomose bien singulière dont on peut lire les détails au *Journal de Médecine* , t. 17 , p. 262 ; l'artère crurale allait se perdre à deux pouces au-dessous du kyste , dans la veine du même nom , pour reprendre un pouce au-dessous son cours ordinaire.

« Il est hors de doute que le seul moyen que l'on puisse tenter dans ces circonstances est la ligature de l'artère faite au moment de la rupture de la tumeur , et il est étonnant que des chirurgiens trop timides soient demeurés tranquilles spectateurs de la mort de leurs malades sans oser la tenter. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'exposition des causes variées de cet accident malheureux , pour arriver plus promptement à l'exposition de son sentiment sur la manière de le combattre.

« La compression graduée dans l'anévrisme vrai peut être suivie d'un plein succès , sur-tout lorsque l'anévrisme a son siège à la partie moyenne de la cuisse , et qu'il ne fait que commencer ; elle peut même réussir dans l'anévrisme faux , naissant et peu considérable.

» Mais la ligature est le moyen le plus assuré ; il est cependant nécessaire , pour que l'opération réussisse , qu'il se rencontre des artères collatérales capables , en se dilatant , de remplir les fonctions de l'artère oblitérée. »

Ici , M. Sue se livre à des détails anatomiques sur les ressources que présente la nature , et dans lesquels nous ne le suivrons pas.

Nous n'insisterons pas davantage sur la manière

•774. d'opérer, parce que des procédés opératoires, qui pouvaient être moins connus lorsque M. Sue écrivait, ont reçu depuis cette époque une publicité et la plupart des améliorations sensibles.

M. Sue ne néglige pas d'indiquer les attentions propres à seconder les efforts de l'art et de la nature, la diète, les saignées répétées à propos, etc., etc.; détails nouveaux que nous ne décrirons pas davantage, parce qu'ils se trouvent consignés dans tous les traités modernes d'opérations avec les améliorations que la raison et l'expérience ont suggérées.

Ces observations, au surplus, n'enlèvent rien au mérite du Mémoire de M. Sue; il est écrit avec méthode et avec sagesse, et annonce dans son auteur un praticien exercé et un écrivain judicieux.

---

*Réflexions théoriques et pratiques sur plusieurs Médicaments chimiques; par M. BONTÉ, D.-M. à Coutances.*

On doit distinguer dans ce Mémoire tout ce qui tient à l'observation et ce qui n'est que de pure spéculation. Ce qui tient à l'observation est précieux, quand il émane d'un médecin également instruit et bon observateur. Quant à la partie théorique, comme elle repose en entier sur des bases que la chimie pneumatique a complètement renversées, ce serait un travail stérile que de les reproduire au grand jour.

M. Bonté semble admettre encore dans l'antimoine un principe arsénical. Sans doute ce minéral peut s'allier avec l'arsenic; mais redouter ce dernier dans l'antimoine, diaphorétique lui-même, c'est étendre trop loin ses soupçons.

M. Bonté revendique à diverses préparations martiales des propriétés qu'on ne peut leur refuser sans injustice. La vertu stimulante que le fer possède, le coloris qu'il rétablit dans les pâles couleurs, les heureux effets qu'il produit dans les langueurs de l'estomac et les affections causées par l'atonie le montrent sous ces rapports comme l'un des médicaments les plus précieux. C'est une conséquence de ces principes qu'il doit être évité dans les affections où la chaleur domine et la tonicité est déjà fort exaltée.

---

*Réflexions sur le Sucre purgatif*; par M. LECHANDELIER,  
Apothicaire.

« Le sucre purgatif, qui a été décoré du titre de royal pour lui donner du crédit, est un de ces remèdes clandestins dont aucun auteur à moi connu n'a donné une description publique ; j'en possède plusieurs formules, qui toutes se composent de substances résineuses unies au sucre, et la moins purgative contient une once de résine pour chaque livre de sucre.

» On indique cependant la dose de ce sucre d'une demi-once à une once et demie, c'est-à-dire que l'on fait prendre à des enfants tendres et délicats jusqu'à seize grains de substance résineuse, dose visiblement exorbitante et d'un danger évident. »

M. Lechandelier propose ensuite une formule infiniment moins active, mais dont la scammonée est encore l'agent purgatif. La difficulté de mêler exactement la résine et le sucre quand on opère en grand fera toujours préférer des formules particulières dans lesquelles la dose des substances purgatives soit déterminée pour chaque individu.

1774.

C'est vraisemblablement l'inconvénient attaché à cette pratique qui a fait abandonner les poudres, les tablettes et autres compositions purgatives.

---

*Observations anatomiques faites à l'Ouverture d'un Cadavre d'un Homme mort de la folie ; par M. de MARIQUES, Chirurgien à Versailles, et notre Associé.*

1775.

« Le cocher de M. le C. de . . . , âgé d'environ trente-cinq ans, fut conduit à l'infirmerie royale de Versailles, en novembre 1774, pour y être traité d'un accès de folie dont il était attaqué depuis plusieurs jours. . . . . Tous les secours lui furent vainement prodigués, et ce malheureux succomba après sept semaines de maladie. L'ouverture en fut faite en présence de médecins et chirurgiens instruits, et la tête fut le premier objet de cet examen.

» Les téguments, loin d'être infiltrés, parurent d'une sécheresse extraordinaire ; le péricrâne plus sec, plus adhérent que dans l'état naturel.

» Intérieurement, la duremère présenta les mêmes accidents ; ses artères étaient gorgées de sang ; ses veines étaient pareillement gonflées, et on observait à travers leurs tuniques que les colonnes de sang étaient souvent interrompues par de petites colonnes d'air, dont quelques-unes avaient jusqu'à trois lignes de longueur.

» Le cerveau, coupé par tranches, présenta la même sécheresse. Pressé avec le doigt, il se restituait aussitôt par sa force élastique. Chaque ventricule contenait environ une cuillerée d'eau. La cloison qui les sépare présentait à sa partie antérieure une ouverture qui permettait au fluide de  
passer

passer d'un ventricule à l'autre. Le plexus choroïde, fort volumineux, gorgé de sang, communiquait, de l'un et l'autre côté, par l'ouverture ci-dessus.

» Les éminences nates et testes, et la glande pinéale étaient tellement confondues, que l'on avait de la peine à les reconnaître.....

» Pour faire la démonstration du troisième ventricule, le manche du scalpel suffit ordinairement pour détruire la voûte; il fallut employer le tranchant, à cause de sa ténacité.

» Le cervelet, la moëlle allongée, la moëlle de l'épine portaient le même caractère de sécheresse et de ténacité, ce qui s'accorde parfaitement avec la remarque du célèbre Meckel, que les cerveaux des personnes mortes de la folie étaient plus secs et plus consistants que les autres. »

Nous ne suivrons pas M. de Mariguès dans l'explication qu'il essaie de donner de cet état, le rôle qu'il fait jouer au fluide animal, etc., parce que dans une pareille exposition il se mêle toujours beaucoup de raisonnements hypothétiques; et nous passons à l'ouverture des autres cavités.

*Ouverture de la poitrine.* — « Les poumons étaient fort volumineux, très-bleuâtres et extrêmement gorgés de sang, sans aucune adhérence. Le cœur et les gros vaisseaux avaient un diamètre plus considérable que dans un état ordinaire, et étaient pareillement gorgés de sang coagulé; les cavités droites et les vaisseaux qui y correspondent étaient d'une capacité beaucoup plus grande que les mêmes parties correspondantes. Du côté gauche, très-peu de sérosité dans le péricarde.

*Ouverture du bas-ventre.* — « Cette ouverture nous offrit un épiploon très-maigre et très-petit; l'estomac

1775.

et le pancréas étaient dans un état naturel, mais le foie et la rate étaient volumineux et gorgés de sang noirâtre.

» Les intestins grêles étaient logés en grande partie dans un sac membraneux, elliptique et flottant en sa partie antérieure, lequel, s'étendant de l'hypochondre gauche à l'hypogastre, avait ses attaches latérales aux vertèbres lombaires et au sacrum; recouvrait la vessie et une grande partie des intestins: il paraissait formé au dépens du mésocolon, et composé d'une double membrane formant une cavité qui eût pu contenir deux pintes d'eau, et renfermait au plus un verre d'une liqueur un peu laiteuse. »

Cette singularité, au surplus, et ce sont les conclusions de l'auteur, ne paraît pas avoir influé sur l'état du sujet de cette observation; et les désordres du cerveau sont une cause infiniment plus probable de la maladie à laquelle il a succombé.

---

*De la Cause matérielle de la Peste et des Épizooties;*  
par M. DANTIC.

1776

« Il serait sans doute très-important de connaître la cause matérielle de la peste, quoique des savants d'un grand mérite pensent que l'Europe soit délivrée pour toujours de ce fléau terrible, qui de 1006 à 1680, a été cinquante-deux fois épidémique dans toute l'Europe. Mais l'impossibilité de voir reparaître cet ennemi formidable du genre humain est encore loin d'être démontrée; et ne doit-on pas regarder comme un diminutif de la peste les fièvres putrides, malignes, épidémiques? Les épizooties, d'un autre côté deviennent de jour en jour plus communes.

» N'y a-t-il qu'un mode unique d'infection ? ou le principe délétère a-t-il diverses manières de se communiquer ? On a beaucoup écrit sur cette matière, qui n'est pas à beaucoup près éclaircie, et l'observation seule a le droit de nous instruire et de diriger nos pas.

» Dans les hommes morts d'épidémies, comme dans les animaux morts d'épizooties, on trouve constamment dans le canal intestinal des traces d'inflammation, de putridité, de gangrène, et l'on voit rarement que cette dernière s'étende à d'autres parties, à moins que ce ne soit par dépôt critique. On trouve presque toujours dans le premier estomac des bêtes à cornes des aliments arides et desséchés ; dans le troisième, une masse alimentaire durcie par l'ardeur du mal, et connue sous le nom de *gâteau* ; dans le quatrième, une matière jaune infecte, semblable aux excréments.

» On voit la vésicule du fiel distendue par une bile noirâtre souvent caustique, dénaturée au point de faire effervescence avec les acides ; on y rencontre des calculs biliaires, des vers, etc.

» Ces faits et plusieurs autres me paraissent prouver que le principal foyer de cette terrible maladie est dans le canal intestinal, et que les sucs digestifs sont les premiers infectés. »

Nous ne suivrons pas M. Dantic dans l'analyse chimique de la salive, du suc pancréatique et autres, et les conclusions physiologiques et nosologiques qu'il en déduit ; on sait combien peu il faut compter sur de pareilles inductions.

La pratique du docteur Lettrom, qui dans ces circonstances prescrit le vin, les acides, le kina, les plantes acescentes, les fruits aigrelets, est celle que M. Dantic adopte.

p. 776.

« Le plus grand nombre des végétaux contient beaucoup d'acide, qui s'y trouve dans le double état de concentration et de volatilité. La partie volatile a d'abord été connue sous le titre d'*air fixe*, et le célèbre Priestley est le premier qui l'ait reconnu pour un acide. »

Le succès de ces moyens administrés contre les maladies putrides conduit l'auteur du Mémoire que nous analysons à ces conséquences :

Qu'il n'y a qu'une seule cause des maladies putrides, malignes, épidémiques et des épizooties, l'alkalescence des sucs digestifs.

Non-seulement un levain contagieux peut produire cet effet, mais aussi tout ce qui tend à dépouiller les sucs digestifs de leur acide, une nourriture alkalescente, des végétaux épuisés de leur acide par une trop parfaite maturité et par d'excessives chaleurs. La maturité épuise les végétaux de leurs principes salins. La fougère, en parfaite maturité, ne donne pas le quinzième de son poids d'alkali fixe, et avant cette maturité elle en fournit jusqu'au tiers de son poids; de là l'utilité du régime végétal durant les grandes chaleurs, et l'importance de favoriser la culture des choux, des navets, des carottes, des pommes de terre dans les temps de disette.

La boisson ne favorise pas moins cette cause pernicieuse, et on n'a que trop d'exemples des effets désastreux des eaux stagnantes, corrompues, du danger d'entasser les animaux dans des écuries basses, mal aérées, remplies de fumiers à demi-putréfiés.

Un autre moyen de communication de la contagion est l'inoculation de ses miasmes par des blessures et par voie d'absorption. L'auteur en rapporte un exemple notoire.

Il expose le traitement auquel il soumit ses chevaux, vaches et bœufs pendant une épizootie meurtrière.

« Je pris le parti, 1° de ne pas faire entrer ces animaux dans les écuries ; 2° de séparer les bêtes saines des malades ; 3° de faire prendre chaque jour à chaque bête malade une pinte de bon vinaigre, dans lequel on avait fait dissoudre une once de sel de nitre ; 4° de leur donner pour boisson de l'eau fortement blanchie avec la farine de seigle et le petit lait aigre ; 5° de donner aux malades qui témoignaient quelque envie de manger, de l'herbe très-fraîche ; 6° de passer un séton mobile au fanon de chacun, et par ce procédé (ajoute M. Dantic) je sauvai un grand nombre de ces animaux malades.

» Quant aux bêtes saines, 1° on les tenait jour et nuit au grand air ; 2° on leur passa un séton ; 3° on leur donnait le vinaigre et l'eau blanche ci-dessus ; 4° on les conduisait dans des pâturages où l'herbe était tendre ; 5° on les abreuvait dans l'eau courante ; 6° on les baignait tous les jours, ou au moins on les lavait ; 7° on les préservait du soleil ardent, sans toutefois les enfermer ; 8° enfin, on les faisait travailler légèrement, et ces précautions eurent le plus grand succès. »

Le quinquina, à la dose d'une livre chaque jour, en décoction, pour chaque bête malade, est un secours puissant ; mais, continue M. Dantic, « comme cette écorce est fort chère, on peut la remplacer par l'écorce du chêne, du frêne, de l'érable, qui contiennent à-peu-près les mêmes principes. On peut également substituer à la farine de seigle celle d'orge, d'avoine, de sarrasin, de maïs, de millet, de pois, de haricots, de fèves de cheval, de pommes de terre ; comme, à défaut de petit-lait aigri, on peut employer le vinaigre, le suc d'oseille, etc.

1776.

» Pendant que les bêtes furent dehors , je fis nettoyer les écuries , laver les crèches , les murailles et les harnois. De deux jours en deux jours , on arrosait les écuries , on les parfumait de temps en temps avec le genièvre.

» Au mois d'octobre , le froid se fit sentir , les bêtes rentrèrent et la maladie ne se fit pas sentir de nouveau. »

J'aurais pu retrancher de cet extrait toute la partie théorique dans laquelle une imagination un peu féconde peut se donner carrière , parce qu'il est « des termes où la raison doit s'arrêter. *Ultimæ quoque metaphysicæ , et primæ physicæ causæ medico investigatu necessariæ , utiles , vel possibiles non sunt.* » Boerh. Inst. méd. (28). » J'ai cru , cependant , devoir exposer très-brièvement les idées de l'auteur sur la cause d'une maladie formidable qu'il paraît avoir observée attentivement , et contre laquelle il proposa des secours utiles et couronnés par le succès.

---

*Sur l'utilité d'une Analyse méthodique des Végétaux ;*  
par M. GOSSEAUME.

1777.

L'étude des plantes n'offre de véritable intérêt qu'autant que l'on peut y joindre la connaissance de leurs propriétés dans la médecine et dans les arts. Dépourvue de cet avantage , elle ne peut que satisfaire la vanité du fleuriste , alimenter la curiosité du naturaliste qui étudie les phénomènes de la végétation , ou devenir un objet de spéculation pour un cultivateur.

Malheureusement , cette partie si intéressante de l'histoire des végétaux est encore la plus négligée.

Des régions les plus éloignées on nous apporte d'abondantes moissons de plantes nouvelles; les collections et les jardins de botanique se multiplient, et nous ne sommes pas beaucoup plus avancés qu'aux siècles de Galien et de Dioscoride, relativement aux vertus qu'elles possèdent. . . . .

J'ai indiqué dans un autre Mémoire les avantages que, sous ce rapport, la chimie peut rendre à la médecine, et combien il serait digne des chimistes de nos jours de diriger leurs travaux vers ce but utile.

Ce travail, au premier coup-d'œil, paraît effrayant; mais, en considérant que les plantes d'une même famille vraiment naturelle possèdent des propriétés analogues, on voit la carrière se raccourcir, et on peut en mesurer l'étendue avec plus de sécurité. On consultera utilement à cette occasion la belle préface que M. Adanson a mise à la tête de ses *Familles des Plantes*, quoique à vrai dire il ne faille pas toujours adopter ses assertions sans en discuter la valeur. « C'est plutôt à l'analogie botanique qu'il faut s'en rapporter, nous dit-il, pour constater ces vertus. » Cela peut être vrai, s'il n'est question que de l'analyse par le feu, qui dénature, qui détruit tous les principes des végétaux; mais le feu serait, dans cette circonstance, le dernier des moyens analytiques que je me proposerais d'employer, et je demanderai un moment d'attention sur les développements que j'ose ici me permettre.

1<sup>o</sup> En recherchant les vertus d'un végétal, les sens d'abord doivent être prudemment interrogés, et surtout les sens de la vue, de l'odorat et du goût. La nature a communément donné aux plantes mal-faisantes un aspect sinistre, une odeur repoussante, une saveur nauséabonde.

[ 777 ]

2° Les réactifs ne seraient pas inutilement employés dans la recherche des principes constitutifs des végétaux.

3° L'analyse par extraction donnerait approximativement la quantité des parties résineuses, gommeuses, etc., qu'ils recèlent.

4° La cristallisation ferait connaître les sels cristallisables qu'ils contiennent. Cet examen, sous des mains habiles, s'étendrait facilement aux sels déliquescents.

5° La distillation ferait découvrir les principes volatils qui auraient éludé les analyses précédentes.

6° Enfin, l'incinération indiquerait la quantité de salin que l'on peut obtenir de la plante soumise à cette épreuve.

Présentement, en me rapprochant du sentiment de l'auteur cité, et persuadé avec lui que les plantes d'une même famille ont des propriétés analogues, je choisirais d'abord une ou deux espèces de chaque famille, en donnant la préférence à celles qui sont d'un usage habituel; leur analyse rigoureuse donnerait une idée suffisante des qualités de la famille entière.

Le nombre des familles de plantes de M. Adanson est de cinquante-huit. Et combien de familles ne fournissent à la matière médicale que très-peu d'individus? La longue famille des graminées, celle des orchis, celles des gingembres et tant d'autres sont dans ce cas.

Ne nous dissimulons pas cependant que toutes les parties d'une même plante ne possèdent pas les mêmes propriétés. Je donnerai le sureau pour exemple; mais cette observation ne roule que sur des exceptions, et le travail général n'en recevra qu'une surcharge peu considérable.

Le sujet que je traite me conduit à une réflexion : si l'utilité d'une plante est en raison de l'abondance, de la profusion même avec laquelle la nature nous la présente, quelles doivent être les vertus de la famille des euphorbes, de celle des champignons que nous ne connaissons guères que par leurs qualités délétères ? Quel sujet plus digne des recherches des savants ? Quant aux moyens d'exécution de la belle entreprise que je propose, c'est un appel à faire aux grands collèges de pharmaciens de nos villes capitales ; mais il faudrait travailler sur un plan uniforme, pour parvenir à des conclusions analogues.

Il existerait encore un moyen subsidiaire, qui ébaucherait au moins le travail : ce serait d'exiger de chaque candidat pharmacien qui aspirerait à la maîtrise l'analyse d'une plante quelconque, qui lui serait proposée et ferait partie de son chef-d'œuvre ; et, certes, cette opération, piquante au moins par sa nouveauté, aurait un but d'utilité bien incontestable, et remplacerait éminemment ces formules fastidieuses de tablettes d'électuaires, de sirops, d'onguents, etc., dont les programmes pharmaceutiques sont farcis.

Les limites que je dois me tracer ne me permettent pas de donner à cet extrait plus d'étendue ; mais ce que j'ai dit suffit pour donner une idée de l'importance du travail, et de la possibilité de le bien exécuter.

La Société qui aura le courage de l'entreprendre et de l'exécuter pourra dire avec autant de vérité que le lyrique romain :

*Eregi monumentum ære perennius.*

**Quels sont les signes qui , lors de l'Accouchement et la tête de l'enfant se trouvant enclavée , indiquent la nécessité de recourir au Forceps courbe ; par M. POUILLAIN , Maître en Chirurgie à Rouen.**

4777.

Nous ne donnerons que le titre de ce Mémoire , parce que , suivant le rapport qui en fut fait à l'Académie , on y chercherait en vain des vues neuves. La théorie et les inductions sont celles des meilleurs auteurs. Ce sont les réflexions de M. Louis qui font naître celles de M. Poullain ; c'est l'autorité de Ridley et de Levret qui les appuient. Mais c'est un mérite que de savoir faire une heureuse application des principes d'ailleurs connus , et de les justifier par sa propre expérience.

---

**Dissertation sur l'Opium ; par M. POUILLAIN , Maître en Chirurgie à Rouen.**

**Ce Mémoire est partagé en deux parties :**

La première roule sur l'action générale de l'opium et celle qu'il exerce spécialement sur le sang ;

La seconde , sur l'usage légitime de l'opium et l'avantage que l'on peut en tirer dans le traitement des maladies chirurgicales.

*Première partie.* — « L'opium raréfie-t-il le sang ou le condense-t-il ? » M. Poullain se prononce pour l'affirmative , et s'autorise d'un accident dont il a été témoin , d'expériences tentées sur des animaux , et du témoignage d'auteurs célèbres.

Un jeune homme , dans un accès de mélancolie , avala un gros et demi d'opium en pilules , moitié

de trois gros qu'il avait achetés, la grande amertume de cet extrait l'ayant empêché d'avaler la dose entière. Accablement, stupeur, convulsions, tout annonça les effets de l'expansion des liqueurs. M. Poullain, qui durant vingt quatre heures ne quitta pas le malade, eut le temps de l'observer. L'emétique au début et à forte dose, les acides furent les moyens principaux dont il fit usage. La rougeur de la face, la précipitation de la respiration; la plénitude du pouls, excepté le temps des leipothymies et des faiblesses; la sueur profuse, qui termina par une crise heureuse cette scène épouvantable, tout annonça les effets de l'expansion.

M. Poullain cite à l'appui de son sentiment Frédéric Hoffman, Lieutaud, Richard Mead, les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris. Il eût pu en citer un bien plus grand nombre.

Il se fortifie de nouveau par des expériences qui lui sont personnelles, expériences faites sur des animaux qui, sacrifiés après avoir pris une dose considérable d'opium, ont offert dans la fluidité de leur sang la preuve de la qualité expansive de l'opium; et c'est ainsi qu'il combat l'opinion de Malston, qui le juge répressif et coagulant.

La seconde partie du Mémoire de M. Poullain roule sur les propriétés de l'opium, administré avec discernement dans les maladies chirurgicales, fractures, affections impétigineuses, plaies et ulcères, douleurs cancéreuses, opérations sur des parties extrêmement nerveuses, etc., etc., etc.

Par tout il fonde sa théorie sur l'observation, et beaucoup lui sont personnelles et présentées avec méthode et clarté; mais il montre également que l'érudition ne lui est pas étrangère, et les autorités

2777. qu'il emprunte des auteurs sont bien choisies et placées à propos.

M. Ballière qui avait été nommé commissaire pour rendre compte de ce mémoire à l'Académie y rapporte l'histoire d'un chartreux qui prenait chaque jour un demi gros d'opium pour se tenir éveillé.

J'ai connu une dame assez délicate qui en prenait soixante grains tous les soirs pour se procurer trois ou quatre heures de sommeil. Mais je reviens au mémoire. Quoiqu'il ne contienne véritablement rien de neuf, il est riche en observations et se fait lire avec intérêt.

---

*Mémoire sur le remède anti-gouteux des Caraïbes.*

M. le comte de Tressan avait communiqué au public le résultat de ses observations, d'après sa propre expérience, sur le remède des Caraïbes. M. d'Ambournay vient dans un nouveau mémoire présenter à l'Académie des observations confirmatives des précédentes, également fondées sur l'épreuve qu'il en avait faite. Tout le monde sait aujourd'hui que ce remède fameux est la dissolution de la résine de gayac dans le tafia ou alcool de sucre. M. le comte de Tressan, d'après l'approbation de MM. de Lassonne, Poissonnier, Macquer et Malouin, avait essayé ce remède sur lui-même et avait éprouvé dans les accès de goutte à laquelle il était sujet un adoucissement prononcé.

Excité par cet exemple séduisant, M. d'Ambournay avait également fait usage de ce prétendu spécifique, et avait éprouvé du soulagement. C'est au détail de ces tentatives que ce mémoire est consacré, et notre respectable confrère s'en montre le judicieux

apologiste en restreignant à des circonstances particulières les succès obtenus, et se gardant de préconiser son remède comme l'antidote universel de toutes les affections gouteuses.

177

Et en effet, il est une infinité de circonstances dans lesquelles cet ennemi du genre humain a éludé les vertus anti-gouteuses du remède des Caraïbes, et ce spécifique est tombé dans l'oubli. Il en sera de même de tous les remèdes, sans exception, tant que leur application ne sera pas dirigée par un discernement équitable. Mais on peut dire ici,

*Hoc opus, hic labor est*

ÆNEID. 6. 129.

Hippocrate en fait l'observation dans son premier aphorisme *Judicium difficile*; et, de l'aveu des médecins les plus célèbres, c'est la partie la plus difficile de l'art de guérir.

*Sur une affection nerveuse extraordinaire guérie par les bains froids; par M. POUILLAIN, chirurgien, à Rouen.*

M<sup>lle</sup> N\*\*\* est le sujet de cette observation. Agée de 26 ans, d'un tempérament sanguin et d'une sensibilité fort grande, jouissant d'ailleurs d'une santé passable, fut renversée dans la rue par un carosse dont la roue lui passa sur le corps. La voiture était vide, et elle n'éprouva aucun accident visible ou palpable; mais la frayeur fut extrême, et peu de temps après elle fut prise d'accidents convulsifs qui, prenant chaque jour une nouvelle activité, firent pendant deux ans le tourment de sa vie.

1778.

1778.

**Douleurs vagues affectant alternativement les membres , la tête , la poitrine , l'abdomen : météorisme du ventre , borborigmes , suffocations , insomnie , convulsions portées à un degré de violence si considérable que quatre hommes pouvaient à peine la contenir.**

**A une iliade de maux on oppose une multitude de remèdes : saignées , purgations , bains domestiques , anti-spasmodiques furent employés tour à tour et toujours sans succès ; plusieurs médecins furent consultés et leurs tentatives furent également infructueuses. Enfin , au bout de deux ans , M. Poullain proposa les bains de rivière , on était alors au milieu de l'été , et la malade y resta une heure. Ses urines alors supprimées commencèrent à couler plus librement et elle put rester assez tranquille dans son fauteuil ou elle passa la nuit. Le lendemain et jours suivants elle demeura deux heures dans la rivière avec un tel succès que le cours abondant des urines se trouva peu-à-peu rétabli , les convulsions se modérèrent , le météorisme du ventre , les désordres de la poitrine , les douleurs irrégulières se calmèrent dans la même proportion. La malade put reposer dans son lit , prendre de la nourriture , et reprendre enfin le cours de ses occupations ordinaires.**

**Ainsi se termina une maladie longue et rebelle ; et M. Poullain ajoute qu'au moment où il communiquait son observation à l'Académie sept ans s'étaient écoulés sans que cette malade ait éprouvé le moindre échec dans sa santé.**

---

*Sur la nature du fluide animal ; par M\*\*\*.*

On s'attendrait naturellement à trouver dans ce mémoire des observations propres à révéler l'essence et la nature de ce fluide dont tout le monde parle et que personne encore n'a mis sous nos yeux. 1778.

M. \*\*\*, non content de dire avec l'auteur célèbre du *Traité des Sens* qu'il y a une grande analogie entre le fluide électrique et le fluide nerveux, prononce affirmativement qu'il y a entre l'un et l'autre une identité parfaite ; et pour le prouver rapporte l'histoire d'une dame qui éprouvait des affections nerveuses très-fortes dans des temps orageux, etc., etc.

Mais personne d'initié dans les expériences physiques ne doutera de la propriété existante de la matière électrique, et de la manière très-variable dont elle agira sur les divers individus relativement à leurs divers tempéraments flegmatique, sanguin, nerveux, etc.

Le vin, l'opium présentent les mêmes phénomènes. Ils produisent l'hilarité chez les uns, la stupeur et l'ivresse chez les autres ; chez d'autres, enfin, l'agitation et l'inquiétude, suivant le caractère particulier des individus, et pris d'ailleurs sans excès, et tout cela ne nous révèle pas la nature de ce principe d'activité si puissant et si inconnu.

Je ne suivrai pas plus loin l'auteur de ce mémoire parce que ses prétendues démonstrations ne sont que des hypothèses, et que ce champ est une vaste solitude dans laquelle il est aussi facile de s'égarer que de s'y engager.

*Sur une paralysie nerveuse ; par M. \*\*\**

1778.

Cette dissertation est précédée de quelques observations sur les secours que l'on pourrait procurer aux peuples de la classe indigente relativement à la direction de leur santé, au traitement de leurs maladies, au maintien de la salubrité de leurs habitations, etc., à des médecins stipendiés, et qui leur fourniraient des secours gratuits.

Quant à la paralysie, c'est l'auteur lui-même qui va parler.

« N. \*\*\*, âgée de 30 ans, d'un tempérament sanguin, dentellière de profession, fut prise tout-à-coup d'une faiblesse du côté droit, perte de la parole, abolition de la vue et de l'ouïe du même côté.

» Appelé auprès d'elle, je reconnus dans la jambe paralysée une espèce de roideur; dans son pouls de la fréquence et de la contraction. Elle était d'ailleurs très-nerveuse et vaporeuse quoique bien réglée.

» Je conseillai une simple infusion de melilot, le petit lait et l'eau de veau. Les bains eussent été indiqués, mais la pénurie de tous moyens nous empêcha d'y recourir.

» Le lendemain, la malade sentit dans la jambe un fourmillement, mais elle ne pouvait la remuer.

» Les jours suivants, la diminution des accidents fut plus sensible, elle put se tenir debout, faire quelques pas à l'aide de deux bras, et successivement elle put marcher et venir chez moi.

» Le 21<sup>e</sup> jour de sa maladie, elle entre dans mon cabinet la joie peinte dans les yeux et m'an-

nonce

bonne qu'elle avait recouvré la parole ; mais l'oreille et l'œil malade étaient encore dans le même état.

» Elle avait senti comme un coup de lance dans la langue au moment où elle avait repris l'usage de la parole. Le trentième, elle sentit dans l'œil malade le même coup et recouvra la vue. Quelques jours après, même sensation à l'oreille, et l'audition y fut rétablie.

» Les symptômes pathognomoniques de cette maladie sont la roideur dans les parties paralysées ; un pouls fréquent et serré.

» J'aurais pu fatiguer la malade par les saignées, l'émetique, les vésicatoires ; le plus simple traitement a suffi, et m'a pareillement réussi dans plusieurs circonstances analogues.

---

*Sur une fièvre maligne compliquée d'affection convulsive guérie par l'usage de l'eau ; par M. TERREDE, Docteur-Médecin à Laigle.*

« Le 24 novembre 1775, je fus appelé, (écrit M. Terrede) à Villers en Ouche, près de M. Hebert, chirurgien, âgé de 25 ans, sanguin de tempérament et singulièrement irritable. Il était atteint depuis huit jours d'une fièvre continue avec de violens redoublemens. On appercevait entre cuir et chair un grand nombre d'aspérités miliaires. Le malade avait le pouls petit, très-fréquent, et se plaignait d'un violent mal de tête, de serrement de poitrine, d'oppression ; la bouche était mauvaise, la langue chargée, le ventre météorisé et très-paresseux. Il éprouvait de fréquentes éructations ; les urines rouges, d'une odeur insupportable, coulaient difficilement.

1778.

» Il était souvent agité de mouvemens convulsifs violens , tournant les yeux , grinçant des dents.

» Ce malheureux avait été saigné six fois du bras , deux fois du pied ; on se proposait de le saigner de nouveau : la faiblesse et la concentration du pouls m'engagèrent à m'y opposer. Je conseillai le petit lait , la limonade , un lavement émollient toutes les trois heures , des fomentations pareilles et un minoratif pour le lendemain. Le minoratif ne fut point pris , les lavemens furent continués et excitèrent d'abondantes évacuations.

» J'ordonnai le bol de camphre et de nitre , et ce fut aussi vainement. Avant de le quitter je le fis mettre au bain qu'il supporta avec profit. Je fis appliquer deux vésicatoires , et le surlendemain je le trouvai couvert d'une éruption miliaire cristalline très-abondante.

» Le malade réduit par son excessive répugnance à l'usage de l'eau , et les convulsions continuant , ce fut bientôt notre unique ressource. Je joignis les irrorations sur la tête et la poitrine avec l'eau froide , et ce fut avec un succès marqué. Il en avalait cinq à six pintes de suite , et ce fut pendant un mois son seul remède.

» Malgré le froid excessif qui dominait et les affusions d'eau froide , il se plaignait d'être consumé par la chaleur. Les convulsions cependant diminuaient d'intensité , mais l'éruption se renouvela une seconde fois. Enfin un abcès qui fit couler par l'oreille une assez grande quantité de pus , mit fin à la fièvre , aux douleurs excessives de la tête , et termina la maladie.

» Quoique les convulsions aient encore continué deux mois après cette espèce de crise , et qu'il fût alors d'une effrayante maigreur , il n'a pas tardé à re-

couvrir ses forces et son embonpoint , et à reprendre l'exercice de sa profession.

Nous placerons à la suite de cette première observation les observations suivantes communiquées par le même M. Terrède.

*Sur les effets de la poudre de Cantharides prise intérieurement.*

2<sup>e</sup> Observation. — « Une jeune fille , âgée de 12 ans , et voisine de la Trappe , étant tombée dans un état de cachexie fut amenée par ses parens à la pharmacie de cette maison. Elle était d'ailleurs atteinte depuis deux ans d'une ophthalmie considérable. On lui conseilla à la suite des remèdes propres à calmer l'inflammation , l'établissement d'un vésicaire à la nuque , et pour l'entretenir on remit à la mère quarante grains de poudre de cantharides.

» Deux jours après , cette femme étant venue donner des nouvelles de sa fille reçut une poudre purgative pour la lui faire prendre le lendemain. Ce paquet fut mis dans la même boîte où les cantharides avaient été déposées ; et lorsque plusieurs jours après la mère voulut purger sa fille , elle lui donna un paquet pour l'autre , et les quarante grains de cantharides furent avalés. Qu'on imagine l'effet d'une pareille méprise. J'étais dans le voisinage , et sur la rumeur publique , je me transportai au domicile de la malheureuse victime. Vomissemens de sang , déjections , urines sanglantes , douleurs atroces , syncopes , palpitations , sueurs froides , éruption pourprée , pouls supprimé ; tels étaient les principaux symptômes de cette affreuse maladie.

» J'eus recours aux adoucissans : le lait , l'huile

1778. furent administrés largement en boissons et en lavemens ; une potion cordiale camphrée fut employée pour ranimer les forces ; enfin , j'eus la satisfaction de la voir au bout de trois semaines parfaitement rétablie.

3<sup>e</sup> *Observation.* — Les maux de gorge gangréneux dont M. Marteau , médecin à Aumale , nous a donné une description très-exacte , avaient régné épidémiquement dans six ou sept paroisses voisines de la Trappe , pays couvert et humide , et avaient été remplacés dans ces mêmes communes par des aphthes gangréneuses qui de préférence attaquaient les adolescens de l'un et de l'autre sexe. Elles étaient suivies d'un gonflement douloureux des parotides qui le plus souvent chez les garçons étaient suivies d'un gonflement considérable au scrotum et aux testicules , et souvent accompagnées d'un priapisme très-importun.

» De même chez les filles la métastase s'est opérée sur les organes sexuels de manière que l'invasion de la seconde affection faisait constamment disparaître la première. Quelques saignées légères au début , des délayans , des cataplasmes émolliens sur les tumeurs , quelques légers diaphorétiques étaient les secours ordinaires ; les sueurs étaient la crise la plus commune.

---

*Ramolissement des os des isles ; observation par*  
M. GOSSEAUME.

1779. Je commence par annoncer que je n'ai eu aucune part au traitement du malade qui donne lieu à l'observation qui va suivre , mais ayant été invité

d'assister à l'ouverture de son cadavre, c'est là que j'appris les détails de la maladie qui l'a conduit au tombeau.

M. ...., âgé de 60 ans, exerçant une charge assez importante avec l'avantage que donnent le savoir, l'intégrité et les ornemens de l'esprit, fit une chute considérable sur la hanche gauche, étant alors monté sur un marche-pied mal assuré et posé sur un parquet frotté.

Assez long-tems après, son chirurgien, consulté sur une prétendue douleur rhumatismale qu'il ressentait à la cuisse du même côté; proposa des remèdes dont il n'obtint aucun soulagement. Un autre chirurgien fut appelé, et reconnut une tumeur assez indolente, sans aucun signe de fluctuation, sans changement de couleur à la peau, mais laissant appercevoir un mouvement ondulatoire et profond à chaque pulsation artérielle. Il soupçonna contre le sentiment de son confrère un anévrisme de l'artère iliaque. Cette idée fut encore renforcée par la déclaration que fit le malade qu'il éprouvait de fréquentes palpitations de cœur.

Plus incertain qu'il ne l'était précédemment, par le conflit de deux sentimens opposés, le malade appelé d'ailleurs à Paris par ses affaires personnelles, prit occasion de ce voyage pour y consulter les hommes de l'art les plus renommés. Ils partagèrent l'opinion de l'anévrisme, conseillèrent des secours palliatifs, et le malade revint dans ses foyers.

Le mal cependant faisait des progrès journaliers, la fièvre était exacerbée tous les soirs, les forces diminuaient chaque jour ainsi que le mouvement de la cuisse affectée, enfin le malade succomba, et on s'empessa de s'éclaircir, par l'inspection anatomique, de la nature des désordres jugés d'une manière contradictoire.

1779.

On crut pouvoir s'en tenir à l'examen des parties réputées malades, et on procéda à la dissection des téguments qui recouvraient la tumeur et à l'enlèvement des masses musculaires, avec la précaution commandée par les circonstances.

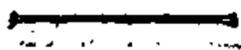
Alors on put voir une fongosité résultant de la fonte d'une partie du *sacrum* et d'une partie de l'os des isles qui y adhère, présentant un aspect gélatineux un peu solide, et de la couleur des ris de veau mal cuits. Cette concrétion gélatineuse renfermait des corps âpres et piquants : c'était des fragments d'os qui avaient éludé l'action dissolvante du principe morbifique.

Les parties voisines et du *sacrum* et de l'os des isles qui avaient conservé leur forme, étaient tellement ramollies qu'elles se laissaient entamer par le scalpel aussi facilement que de simples cartilages.

En retournant le cadavre, un craquement très-distinct se fit entendre : c'était la fracture du fémur gauche qui, dégagé de ses enveloppes musculaires, parut entièrement carié.

Le même désordre se fit remarquer dans les autres os longs quoiqu'à un degré moins considérable, mais un effort très-mesuré suffisait pour les fracturer.

Quoique les accidents analogues à ceux qui nous occupent ne soient pas fort rares, il n'est cependant pas ordinaire de les voir aussi prononcés et aussi généralement étendus ; et ce motif seul m'a fait presumer que l'Académie ne verrait pas mon observation sans quelque intérêt.



*Mémoire dans lequel on recherche si à l'inspection du cadavre d'une personne empoisonnée on peut déterminer lequel du sublimé corrosif ou de l'arsenic a été la cause de la mort ; par M. MARIGUES, Chirurgien, à Versailles, lieutenant, etc., etc.*

Cet intéressant mémoire sur une question fort importante de la médecine légale fut composé à l'occasion de l'empoisonnement du jeune Lamotte par Desrues. Après l'exposition du procès-verbal d'ouverture du cadavre de ce jeune infortuné, M. Marigues rapporte ce qu'il avait eu occasion d'observer à l'ouverture d'un individu qui s'était empoisonné lui-même et dans l'estomac duquel on avait trouvé une poudre blanche, jusqu'ici principe probable de la mort du sujet, et dont M. Marigues va rechercher la nature.

1779.

« Cette poudre était blanche, et, par l'effet rapide qu'elle avait produit sur l'économie animale, il y avait lieu de présumer que c'était ou de l'arsenic ou du sublimé corrosif.

» La chimie nous apprend que l'arsenic jetté sur des charbons ardents exhale une forte odeur d'ail. J'en jettai donc une partie sur des charbons allumés et il ne s'en exhala point d'odeur pareille.

» Je présimai que cette poudre n'étant point de l'arsenic pouvait être du sublimé corrosif, et je dirigeai d'après cette idée mes opérations.

» On sait que le mercure blanchit le cuivre rouge. Je nettoyai en conséquence une pièce de monnaie de cuivre, je la chauffai et la frottai avec une portion de la poudre, et elle fut incontinent blanchie. Cette expérience m'indiqua donc que cette poudre était un sel mercuriel.

1779.

» Mais il est une autre expérience qui met plus sûrement le fait hors de doute, et je dus y soumettre la substance saline que je désirais de connaître. Je fis dissoudre le restant de la poudre dans de l'eau très-chaude. Ayant versé de l'eau de chaux dans cette dissolution, le mélange prit aussitôt une couleur jaune, et quelques moments après il se fit un précipité briqueté, et je conclus que mon sel mercuriel était le sublimé corrosif.

» La dissolution arsenicale traitée de même avec l'eau de chaux ne produit rien de pareil ; mais si on y ajoutait de l'hépar sulphurique, on en formerait de l'orpiment, et le mélange jaunirait sur-le-champ, phénomène qui n'a pas lieu avec la dissolution du sublimé corrosif. De cette double expérience, M. Marigues infère l'utilité de l'eau de chaux contre l'empoisonnement par le sublimé corrosif ; et celle du foie de soufre contre l'empoisonnement par l'arsenic ; assertions sur lesquelles il ne faut pourtant pas fonder de trop grandes espérances. Mais on n'est pas toujours à portée de recueillir des portions sensibles de la substance saline qui a causé le mal ; et ici M. Marigues se demande si ces deux espèces de délétères n'agiraient pas sur l'estomac et les intestins d'une manière assez distincte pour permettre d'en inférer à quelle espèce de poison on a affaire.

Ici l'auteur se livre à de nombreuses recherches, cite un grand nombre de faits puisés chez les auteurs de collections d'observations analogues, qui prouvent pour la plupart que nous avons sur ce fait bien peu de procès-verbaux également précis et lumineux. Nous ne le suivrons pas dans cette excursion dans laquelle il fait preuve d'une vaste érudition et d'une critique judicieuse, et nous nous contenterons d'exposer les conséquences qu'il en déduit.

De tous ces faits on doit conclure ,

1° Que le sublimé corrosif agit plus promptement que l'arsenic sur les organes de la digestion.

2° Que le sublimé corrosif porte plus directement son action sur l'estomac que sur les intestins ; et qu'encore que l'arsenic agisse sur ce premier viscère , il exerce généralement son action avec plus de force sur les intestins que sur l'estomac.

3° Que les personnes empoisonnées par le sublimé corrosif périssent en général plus promptement que celles dont la mort est l'effet de l'arsenic.

4° Que dans l'empoisonnement par l'arsenic les parois de l'estomac paraissent émincées ; leur tunique intérieure se détache quelquefois avec facilité , au lieu que dans l'empoisonnement par le sublimé corrosif les mêmes tuniques conservent leur épaisseur naturelle ; et souvent , dans ce dernier cas , l'intérieur de l'estomac paraît très-enflammé et comme ecchymosé.

5° Que par l'effet de l'un et de l'autre poison les poumons se gorgent de sang , à raison du spasme des parties précordiales.

6° Enfin qu'on peut , à l'aide des expériences faites sur les matières qui se trouvent dans l'estomac des personnes empoisonnées , et que nous avons indiquées , constater la nature du poison si les autres signes que nous venons d'exposer ne sont pas assez concluants.

*Observation sur des ovaires très-viciés ; par M. MARIGUES , chirurgien à Versailles.*

1<sup>ere</sup> *Observation.* — « Une femme âgée de 72 ans était depuis long-temps affectée d'un cancer occulte

1779.

à la mamelle droite ; elle portait de plus une grosse tumeur qui occupait toute la région hypogastrique et une partie de la région ombilicale..... Cette maladie ne comportant aucun traitement , je me contentai de lui prescrire un régime convenable. Elle mourut peu de temps après.

» L'examen de son cadavre m'offrit les phénomènes suivants :

» La tumeur du sein était d'une texture cartilagineuse , son intérieur rempli de varices de grosseurs inégales.

» La matrice , plus grosse que le poing , avait comme la mamelle une consistance presque cartilagineuse , ce qui justifie l'opinion des auteurs qui écrivent que le cancer des mamelles entraîne presque toujours celui de la matrice.

» Dans mon observation c'était le côté droit de la matrice qui était affecté.

» Les ovaires étaient prodigieusement gros , leurs surfaces étaient fort inégales , et les éminences qu'on y remarquait étaient autant de kistes plus ou moins remplis de sérosité.

» L'ovaire gauche pesait 8 lb et demie , le droit 7 lb 12 onces. Tous les kistes ouverts rendirent une sérosité jaunâtre abondante. Les cloisons de ces kistes étaient cartilagineuses. Les ovaires évacués pesaient le droit lb j ʒ xij ʒ iv, le gauche lb j ʒ vij ʒ iv.

2<sup>e</sup> Observation. — Il est question ici d'une femme de 32 ans accouchée en mars 1776. Une tumeur considérable qu'elle portait à la région hypogastrique la fit recourir aux remèdes. Elle se mit entre les mains d'un charlatan qui ne les lui épargna pas.

» Le ventre augmentant de jour en jour , je fus consulté. Je le trouvai d'un volume énorme , con-

tenant un fluide que décelait une fluctuation très-sensible.

» Je proposai la ponction, la malade s'y refusa et je cessai de la voir. Elle se remit de nouveau dans les mains de son empirique qui continua de lui administrer des remèdes.

» Il s'était formé une tumeur ombilicale qui, trois mois après ma retraite, s'ouvrit en trois endroits qui donnaient issue à une grande quantité de fluide.

» Dans les premiers jours d'octobre suivant elle se fit porter à notre hôpital, résignée à se faire opérer, la ponction fut faite et la malade parut soulagée; mais à la fin du même mois elle fut prise d'un flux colliquatif qui la conduisit au tombeau.

» A l'ouverture que j'en fis, je trouvai toute la portion du péritoine qui tapisse l'hypogastre gangrénée.

» La tumeur inégalement arrondie et adhérente supérieurement à l'épiploon dégénéré et comme carnifié, égalait le volume d'une grosse boule à jouer aux quilles.

» Lorsqu'elle fut débarrassée de l'épiploon, nous y reconnûmes des prolongements qui ajoutaient tellement à son volume que mesurée de la base d'un prolongement à l'autre elle avait 29 pouces de circonférence.

» Cette tumeur était l'ovaire gauche isolée, elle pesait dix livres, elle se composait d'une infinité de cellules dont les cloisons avaient beaucoup d'épaisseur et de densité; quelques-unes contenaient une matière puriforme, d'autres un fluide glaireux, d'autres avaient leurs cloisons gangrénées.

» Les autres viscères présentaient peu d'objets importants à remarquer; mais les désordres de l'ovaire étaient plus que suffisants pour constituer une maladie mortelle.

*Sur la cause qui fait surnager à l'eau les pierres biliaires; par M. MARIGUES, Chirurgien à Versailles.*

1779.

« Les anatomistes les plus distingués, Riolan, Diemerbroeck, Saint-Hilaire, Vieussens, Senac, assurent que les calculs biliaires plus légers que l'eau surnagent à ce fluide. Ce dernier dérive de cette propriété un caractère qui distingue ces calculs des calculs de la vessie qui tous se précipitent au fond de l'eau. Fleurant, Sabatier assurent positivement que les pierres biliaires sont plus légères que l'eau. Ce dernier cependant ajoute qu'on en rencontre quelquefois de plus pesantes, et semble croire qu'elles sont d'une nature différente.

» M. Lieutaud, sans dire rien de positif sur la propriété des calculs biliaires de surnager l'eau, semble adopter le même sentiment. Ces concrétions de diverses couleurs sont, dit-il, légères, inflammables; mais on ne peut dire qu'un corps est léger qu'en le comparant à un autre, et que c'est toujours à l'eau que l'on compare les calculs biliaires. Il faut en inférer que ce médecin célèbre partage le sentiment des auteurs cités.

» Il faut croire, pour qu'une erreur pareille se soit perpétuée depuis un siècle, qu'aucun des anatomistes ci-dessus n'a examiné de pierres biliaires récemment extraites.

» M. Hubert, chirurgien à Paris, est peut-être le premier qui ait reconnu et publié que les pierres biliaires récemment tirées des cadavres se précipitent au fond de l'eau.

» Depuis la lecture de l'observation de M. Hubert je n'ai jamais manqué, dit M. Marigues, d'éprouver ainsi les pierres biliaires que j'ai rencontrées dans les cadavres, et je les ai toujours vues se précipiter au fond de l'eau.

» Mais lorsque par la dessiccation le fluide aqueux a été remplacé par un fluide plus léger, alors elles surnagent; et de ces observations, et de diverses expériences tentées sur les mêmes calculs, M. Marigues conclut que les pierres biliaires récentes sont plus pesantes que l'eau, et que desséchées elles surnagent à ce fluide.

---

*Observation d'une dose considérable de mercure sublimé corrosif prise sans résultats désastreux; par M. MORTREUIL, chirurgien.*

« Un homme de 30 ans, fort et robuste, fut attaqué, dans le courant de janvier dernier, d'accidents syphilitiques. Un élève en chirurgie auquel il eut recours lui conseilla la dissolution d'un gros de sublimé corrosif dans une pinte d'eau distillée. Le malade devait prendre chaque jour une cuillerée de cette solution étendue dans une pinte d'eau d'orge. Le malade, sans doute avec l'intention d'accélérer sa guérison, prit la dose entière en trois jours sans en ressentir aucun effet allarmant.

» Cette observation, dit M. Mortreuil, m'en rappelle une autre presque semblable qui m'a été communiquée par M. B., chirurgien aide-major du régiment Dauphin, d'un malade qui avait pris une dose pareille de sublimé corrosif pareillement dissous dans de l'eau distillée édulcorée avec six onces

1779.

de syrop de capillaire et une once de syrop de diacode. Le malade qui, comme le précédent, devait prendre une cuillerée de cette solution chaque jour, avait pris la dose entière en cinq jours et n'en avait ressenti aucune douleur. »

Le même M. Mortreuil cite à cette occasion l'histoire d'une ourse que l'on voulait empoisonner, et qui prit impunément une once d'arsenic, de la noix vomique et une grande dose de sublimé corrosif. ( *Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris, 1747, page 56.* )

M. Mortreuil se livre ensuite à un grand nombre de réflexions dont on ne grossira pas cet extrait.

Fourcroy,  
syst. In-4°  
Tome III.  
page 287.

On sait que toutes les matières terreuses et alcalines ont la propriété de décomposer le muriate sur-oxygéné de mercure; et sans soupçonner aucune défec-  
fectuosité dans la préparation du sublimé, article d'abord sujet à caution, qu'au lieu d'eau distillée on ait employé une eau naturelle, mais tenant en dissolution des sels calcaires, sélénite et autres, que l'eau d'orge ait été préparée avec une eau semblable, en faudrait-il davantage pour absorber l'acide surabondant, et réduire le muriate suroxygéné à l'état de muriate doux, alors indissoluble. ( *Note de l'Editeur.* )

---

*Sur une hydropisie accompagnée d'accidents extraordinaires; par M. TERRÉDE, Médecin à Laigle.*

N...., âgée de 47 ans, d'une complexion molle, à la suite de pertes utérines abondantes éprouva des douleurs violentes dans le ventre, une tuméfaction sensible du sein avec un léger écoulement d'une

humour séreuse : elle crut alors qu'elle était enceinte. L'augmentation du ventre et la persévérance des douleurs l'engagèrent à m'appeler. Je partageai d'abord son opinion. Mais huit ou dix jours après, ayant été appelé de nouveau, je trouvai tout l'abdomen distendu prodigieusement, et la fluctuation d'un fluide épanché très-sensible.

Je proposai la paracenthèse qui fut pratiquée de suite ; mais le trois-quarts retiré de la canule, quel fut notre étonnement de ne voir aucun fluide s'écouler. Une sonde à bouton introduite par la canule fut aussitôt arrêtée par un corps dur. Nous engageâmes la malade à se porter du côté opposé, et il s'écoula par un plein jet sept à huit pintes de fluide.

Le ventre ne tarda pas à se tuméfier de nouveau : sept nouvelles ponctions furent pratiquées ; enfin, la malade épuisée succomba.

A l'ouverture qui fut faite de son cadavre, nous aperçûmes aussitôt un corps sphérique et allongé du volume d'un moyen potiron, portant l'empreinte de six à sept coups de trois-quarts, et posé sur les dernières vertèbres dorsales et les premières lombaires. Ce corps, qui pesait sept à huit livres, se composait de diverses cellules remplies de sérosité. Il portait à sa partie supérieure et antérieure une espèce de ligament long et large d'un pouce et demi à-peu-près sans aucun vestige d'adhérence.

L'épiploon avait perdu la moitié de sa grandeur : ce qui en restait était tuberculeux. Le foie très-volumineux était couvert de taches violettes ; la matrice plus grosse que le poing était compacte, ses parois épaisses d'un pouce et demi.

N'est-il pas vraisemblable, se demande en finissant M. Terréde, que ce corps tire son origine de

1779.

l'épiploon dont il s'est détaché, et n'eût-il pas été possible de l'extraire par l'opération ?

S'il était permis d'avoir une opinion sur un fait que l'on ne connaît que par un rapport qui laisse malgré ses détails bien des choses à désirer, ne serait-on pas tenté de considérer le corps volumineux dont il est question comme l'ovaire dégénéré ; et en réfléchissant sur les désordres de l'utérus, de l'épiploon, du foie, de quel succès eût pu être suivie l'opération proposée ? (*Note de l'Editeur.*)

---

*Sur l'usage abusif de la Pommade de Saturne ; par*  
M. POUILLAIN, Chirurgien.

« Le 30 juillet, je fus appelé (c'est l'auteur du mémoire qui parle) chez un marchand de la rue Grand-Pont, pour y visiter son garçon de boutique détenu au lit depuis un mois à la suite d'une brûlure presque universelle occasionnée par la chute, la fracture d'une bouteille remplie d'esprit de vin, et l'inflammation de la liqueur ; cet accident étant arrivé auprès du feu, et la flamme ayant agi avec d'autant plus de vivacité que le malade alors était en chemise et plus exposé à son activité.

» Il y eut des parties légèrement atteintes, mais il y en eut aussi de profondément brûlées.

» Un chirurgien, que M. Poullain se dispense de nommer, les traita toutes indistinctement de la même manière avec la pommade de Saturne, et l'employa avec une telle libéralité qu'il en consumma le poids de trente-six livres dans l'espace d'un mois.

» Les ulcères superficiels guérissent facilement ; mais il n'en fut pas ainsi des ulcères profonds : il  
s'y

s'y établit une suppuration si abondante qu'elle dégénéra en une fonte saniense et colliquative.

1779.

» C'est dans cette circonstance que M. Poullain fut appelé. Il trouva le malade d'une maigreur excessive, le pouls habituellement febrile et doublement épuisé par une diète rigoureuse et par la suppuration.

» Se rappelant alors les conseils de Quesnay, Fabre, Louis et autres chirurgiens célèbres qui condamnent les suppuratifs et les emplâtres dans les brûlures profondes, fit ses pansements avec la charpie sèche, soutint les forces par un régime graduellement plus restaurant.

» L'état de notre moribond ne tarda pas à s'améliorer, et sa guérison fut complète au bout d'un mois. »

M. Poullain joint à cet exposé des réflexions critiques dans le détail desquelles nous ne le suivrons pas : elles tendent à prouver cette vérité incontestable que le traitement le plus simple réussit lorsqu'il est judicieusement appliqué et secondé par la nature.

---

*Sur l'abus des sutures ;* par M. MORTREUIL, Chirurgien.

« Une femme, âgée de cinquante ans à-peu-près, fut heurtée par le moulinet d'une charrette et renversée. La roue de la même voiture lui froissa la jambe et lui fit une plaie qui s'étendait depuis la tubérosité du tibia jusqu'au métatarse. La peau seule et les tissus cellulaires me paraissant intéressés (c'est l'auteur qui parle), je me déterminai à rapprocher les lèvres et à les fixer par huit points de suture entrecoupée.

1780.

*Tome IV, 1771 à 1780.*

G

1780.

» La rétraction de la peau était si grande que la plaie représentait une ouverture de six grands travers de doigts, et j'eus beaucoup de peine à en rapprocher les lèvres. Deux compresses longues placées aux côtés de la plaie et contenues par un bandage unissant, me parurent propres à prévenir le tiraillement occasionné par les points de suture.

» L'appareil d'ailleurs fut trempé dans l'eau-de-vie, la jambe et le pied placés dans la position qui me parut la plus favorable.

» Je laissai cet appareil jusqu'au surlendemain en continuant d'y faire des irrorations avec l'eau-de-vie toutes les six heures.

» A la levée de l'appareil, il y avait du gonflement, mais il était peu considérable, la malade était sans fièvre, et je me contentai de changer les compresses qui me parurent durcies.

» Le troisième jour, l'engorgement et l'inflammation avaient fait de grands progrès, les points de suture étranglaient la peau, et l'intervalle qui les séparait présentait un bourlet considérable.

» Je coupai aussitôt les fils; la plaie fut pansée avec le gestif simple et les plumaceaux recouverts par un cataplasme anodin, je saignai la malade pour la seconde fois et me retirai.

» Le soir, la plaie et ses environs présentèrent des signes de gangrène. J'ajoutai au digestif les teintures de myrrhe et d'aloës et le camphre à l'eau-de-vie.

» Le quatrième jour au matin, la gangrène ayant fait de grands progrès, je fis de nombreuses scarifications, je couvris l'appareil d'un cataplasme antiseptique, la malade fut mise à l'usage du quinquina. L'usage continué de ces moyens sembla fixer la gangrène.

» Le sixième jour , la suppuration commença à s'établir et se soutint de manière à faire concevoir de flatteuses espérances : le pus était de bonne qualité , et les escarres gangréneuses étaient entièrement tombées lorsque la malade fut prise d'une fièvre lente , continue , de convulsion des muscles de la mâchoire inférieure ; elle maigrit rapidement , la respiration devint laborieuse , le pouls petit , fréquent ; enfin , elle succomba le treizième jour , la plaie s'étant maintenue dans le meilleur état , et les chairs présentant un aspect vermeil et grenu.

Ici l'auteur se livre à des réflexions très-sérieuses et étayées de l'autorité des meilleurs auteurs et termine ainsi son mémoire :

« Il suit de ce que j'ai dit que les sutures doivent être bannies du traitement des plaies occasionnées par des corps contondants.

» Je ne puis donc m'empêcher de regretter d'en avoir fait usage dans la maladie dont j'ai donné l'histoire.

» Un praticien éclairé à qui j'ai fait part de cette observation pense que la nature des moyens employés pour combattre la gangrène a peut-être contribué pour sa part à en hâter les progrès , parce que ce sont des remèdes incendiaires qui ne tendent qu'à augmenter les causes de la suffocation du principe vital. Les émoullients alors et les anodins sont les meilleurs antiseptiques. »

Les conclusions du commissaire chargé dans le temps de l'examen de ce mémoire et d'en faire son rapport à l'Académie sont ainsi conçues :

« La franchise et la bonne foi avec lesquelles M. Mortreuil convient de ses torts font honneur à sa délicatesse , et montrent qu'il est capable de profiter de ses erreurs et de les faire servir à l'amélioration de sa pratique.

*Constitution épidémique du Havre, en 1780 ; par*  
M. LEPECQ, Docteur-Médecin, à Rouen.

1780. La dissertation dans laquelle sont consignés les détails de cette maladie n'a point été déposée dans nos archives : l'extrait que j'en vais présenter est tiré d'une notice abrégée faite par M. Lepecq lui-même, et destinée à la confection du compte rendu à la séance publique.

« La ville du Havre, une de nos villes maritimes les plus riches, reçut dans l'été de 1780 les atteintes d'une fièvre bilieuse irrégulièrement intermittente qui ne tarda pas à devenir épidémique parmi les troupes de la garnison.

» Ce fut à cette occasion que j'y fus envoyé, le 2 octobre, par ordre de l'administration. Le moment était pressant : les malades se multipliaient dans la ville, les médecins étaient épuisés de fatigue, les pauvres habitants ne trouvaient plus d'asile dans leur hospice naturel, entièrement encombré par les malades de la garnison.

» M'étant porté rapidement à l'hôpital, j'eus la douleur de voir les malades doublés dans des lits dont la nécessité avait multiplié les rangs. Cet engorgement méritait l'attention la plus sérieuse parce qu'il pouvait se présenter une nécessité urgente de rendre aux citoyens malades leur asile ordinaire.

» Après en avoir conféré avec M. l'intendant je proposai au gouvernement deux moyens : ou d'établir un hôpital séquestre dans le couvent des pénitents, ou d'envoyer les régiments en plaine. Le

ministre de la guerre les adopta tous les deux à la fois. Le régiment de Paris fut envoyé en Picardie ; le départ de Navarre fut arrêté, et les ordres furent donnés pour l'établissement de l'hôpital séquestre. Ce dernier secours cependant ne fut pas nécessaire.

» Mais il fallait connaître et obvier, à l'avenir, aux causes efficientes de l'épidémie, et à cet égard, je dois à M. le duc d'Harcourt, gouverneur de la province, des données précieuses. Ce général instruit et vigilant avait observé que la maladie avait d'abord attaqué les seuls militaires casernés dans la citadelle, et s'était ensuite propagée à des distances plus ou moins étendues; enfin on se réunit dans l'opinion que les travaux de la briqueterie et l'émanation des vapeurs résultant des vases des fossés de la citadelle étaient la cause de l'épidémie, comme la dessication de près de six cents acres de terre d'alluvion avait la même année produit à Watteville une maladie contagieuse de même nature ; et tels furent les éléments des trois questions proposées au gouvernement :

1<sup>o</sup> Doit-on considérer le dessèchement des fossés du Havre et l'enlèvement tardif de ses vases comme le principe de la maladie ?

2<sup>o</sup> Serait-il utile de faire cesser les travaux des briqueteries, ou d'en diriger les opérations d'après des réglemens salutaires ?

3<sup>o</sup> Ne serait-il pas essentiel d'amplifier les casernes de la citadelle, et de leur procurer des commodités dont elles ont manqué jusqu'ici ?

*De ligamentis uteri humani posterioribus*, c'est-à-dire, *des ligaments postérieurs de l'utérus*; par M. FERRAND, Chirurgien.

1780.

Tel est le titre d'une dissertation latine de M. Ferrand, chirurgien stipendié alors à l'hôtel royal des Invalides, dissertation dédiée dans les termes les plus honorables à M. Lecat.

L'auteur, après une description très-succincte de l'utérus, de sa situation, de ses annexes, s'exprime ainsi :

« Je passe à une troisième paire de ligaments qui a pour la première fois été décrite par le célèbre Petit, docteur en médecine à Paris, et anatomiste très-distingué, sous le titre de ligaments ronds et postérieurs de l'utérus.

» Ce sont deux cordons ronds que l'on observe à la face postérieure de l'utérus, recouverts d'une production du péritoine assez visible, et semblable à celle qui forme ou recouvre les autres ligaments, un peu plus épais que les ligaments ronds antérieurs, et d'un rouge moins saturé.

» On doit les rechercher à la partie postérieure et latérale de l'utérus. Leur structure diffère peu de celle des ronds antérieurs.

» Quoiqu'on ne rencontre aucun sujet du sexe féminin dans lequel ces ligaments ne soient apparents, ils sont cependant communément plus élevés dans les femmes qui n'ont point eu d'enfants, ou qui n'en ont eu qu'un petit nombre, ou qui n'ont eu que des accouchements très-faciles.

» Si après l'ouverture de l'abdomen on reporte en avant le fond de l'utérus, on distingue ces deux ligaments de forme semi-lunaire dont les cavités se regardent et forment cet espace que l'on observe entre le vagin et l'intestin rectum.

» Les deux extrémités antérieures s'attachent aux côtés postérieurs du col de l'utérus, et les autres au haut du sacrum.

» Les usages se déduisent des attaches, et M. Ferrand leur attribue les douleurs lombaires que les femmes éprouvent dans les derniers temps de la gestation et dans le travail de l'accouchement, comme il attribue aux ligaments antérieurs distendus, les douleurs inguinales que dans les mêmes circonstances il leur est ordinaire de ressentir. »

---

#### ARTS CHIMIQUES.

---

*Sur le besoin que la plupart des Arts ont d'être éclairés par la chimie ; par M. GODDE, de la part de M. DE MACHY.*

L'extrait de ce discours formera une introduction naturelle au chapitre relatif à la chimie ; et si au moment où M. de Machy écrivait il avait pu exister quelques doutes sur la vérité énoncée dans son titre, les progrès que sous nos yeux la chimie fait faire à la plupart des arts changeraient cette incertitude en démonstration.

« Tous les arts, dit M. de Machy, doivent leur origine au besoin, et souvent le hasard en a hâté

1771. les progrès. Si l'industrie les a multipliés, si l'émulation les a perfectionnés, l'avarice et la cupidité, l'ignorance surtout, leur ont porté les coups les plus funestes. A un très petit nombre d'exceptions près, examinez tous les individus qui les cultivent, depuis le propriétaire et le directeur jusqu'au dernier des ouvriers, tous se traînent servilement dans les sentiers d'une routine aveugle. Ils font ce que leurs pères ont fait avant eux; aucune théorie, aucunes expériences, aucunes tentatives nouvelles. Proposez à tel manufacturier de faïence de substituer à l'argile dont il se sert, une argile nouvelle plus déliée et propre à donner des potteries plus légères, plus élégantes, plus résistantes au feu, sa réponse est toute prête : ce n'est pas mon usage; nos ancêtres en savaient autant que nous, et je n'ai pas envie de brûler du bois et de perdre mon temps en tentatives infructueuses. Un teinturier routinier ou tel autre chef de manufacture vous fera en pareil cas des réponses analogues.

» Cependant un étranger ou plus instruit ou avec de meilleurs procédés vient s'établir à sa porte et obtient une préférence que la beauté des couleurs, l'élégance des formes, le bas prix de ses produits ne peuvent manquer de lui mériter. Les plaintes éclatent, les réclamations se multiplient; c'est véritablement la conspiration de l'ignorance contre le talent.

» Eclairez-vous, instruisez-vous à connaître la nature des objets sur lesquels vous opérez, des matériaux que vous employez; étudiez la théorie de vos opérations: il n'y a point de secrets pour un artiste habile, et avec du talent vous égalerez bientôt vos rivaux et parviendrez peut-être à les surpasser.....

» Eh ! quelle science peut mieux éclairer les artistes que la chymie ? Elle eut à son berceau le même sort que nos fabriques : ce fut d'abord un cahos de recettes mystérieusement énoncées , servilement exécutées , et à l'aide desquelles en cherchant l'opulence on trouva souvent la pauvreté. Mais la chymie enfin quitta son écorce grossière , et prenant chaque jour un nouvel essor , parvint à marcher de pair avec les sciences physiques les plus honorées et à leur prêter un puissant appui.

» Quelle foule d'arts en effet sont tributaires de la chymie !..... »

Ici l'auteur en indique un grand nombre , et , parcourant sommairement les améliorations dont ils sont susceptibles , montre dans la chymie le fanal qui doit les guider.

Si l'auteur de cet intéressant mémoire eût vécu jusqu'à nos jours , quelle eût été sa jouissance en voyant cette science généralement honorée , publiquement professée dans la majeure partie de nos grandes cités , s'il eût vu toutes les conquêtes qu'elle nous a values sur l'industrie étrangère , et à quel degré de perfection elle a élevé la plupart de nos manufactures.

---

*Sur une falsification du Savon de Marseille ; par*  
M. GODDE.

« Un particulier proposa il y a quelque temps à un négociant de cette ville de l'associer au bénéfice qu'ils tireraient du secret qu'il possédait de doubler le poids et le volume du savon blanc de Marseille. L'épreuve en fut faite avec succès sur une douzaine de caisses qui furent confiées à ce particulier. Le

1771

savon fut débité et enlevé de préférence par les courtiers ; un seul fabricant se plaignit du dommage que ses étoffes en éprouvèrent. On s'en tint à cette seule épreuve , et le particulier disparut.

» Le négociant de qui je tiens ce fait n'a pas vu la manipulation du procédé, les substances qui y furent employées ; et il n'existe plus de ce savon sophistiqué qu'on puisse soumettre à une analyse directe.

» Ma curiosité n'en fut que plus vivement excitée. Mes premières idées se fixèrent sur l'amidon. En conséquence une demi-livre de savon blanc de Marseille occupant à-peu-près quatre pouces et demi cubes a été mêlée avec suffisante quantité d'amidon pour en doubler le volume , et il en a fallu cinq onces trois gros. Le savon était ferme , mais il s'écorchait en le coupant , et n'avait pas le luisant du savon ordinaire. Dissous dans l'eau froide , il la rendait laiteuse et facile à mousser. L'eau chaude , en le dissolvant , a joué l'opale , mais en refroidissant elle a pris une consistance épaisse. Ayant pesé hydrométriquement un pouce cube de savon par pesant 98 grains , il a perdu dans l'eau 32 grains ; un pareil cube de savon amidonné ne pesait que 84 grains , et a perdu 39 grains. Si donc on double le volume , on diminue le poids spécifique. Ce savon sophistiqué se dissout presque en entier dans l'esprit de vin , mais il ne se filtre qu'avec la plus grande lenteur , encore reste-t-il sur le filtre une grande quantité de matière visqueuse.

» J'avais lu dans un recueil de procédés que les parfumeurs employaient la céruse dans la confection de leurs savonnets ; j'en fis l'essai : ce mélange a plus approché du but pour le poids , mais la céruse n'est pas soluble dans l'esprit de vin et se précipite promptement.

» Tandis que j'étais occupé de ces expériences, je rencontrai un fabricant de savon qui me dit que dans ses voyages il avait vu en Espagne employer une terre blanche très-légère. J'essayai en conséquence, et tour à-tour, la chaux éteinte, la marne, le blanc d'Espagne, la terre à foulon.

» Le blanc d'Espagne est la terre qui m'a réussi le mieux, et j'observe qu'elle contribue d'une manière prompte à concilier au savon une consistance solide ; mon savon ainsi préparé avait généralement l'apparence du bon savon ; mais, soumis à un examen plus scrupuleux, il s'en distingue par les résultats ci-après énoncés.

A une dissolution aqueuse de bon savon de Marseille, si l'on ajoute quelques gouttes d'acide vitriolique, la séparation de l'huile se fait paisiblement. Avec une pareille dissolution de savon sophistiqué, l'acide opère la séparation de l'huile, mais cette opération est accompagnée d'une vive effervescence. La dissolution du bon savon dans l'esprit de vin est complète et transparente ; celle du savon sophistiqué demeure louche. Ce dernier, enfin, à l'œil mat, sa coupe n'est pas luisante comme celle du savon de Marseille ; enfin, en le roulant sous les doigts, il se réduit en petits morceaux au lieu de se lier.

---

*Observations sur l'Ether nitreux ;* par M. GUESNON,  
Pharmacien à Rouen.

« Tous les acides peuvent décomposer l'esprit de vin et en extraire une huile essentielle, mais ils doivent être très-concentrés. L'éther alors porte le nom de l'acide qui a servi à sa formation.

1771.

» Le plus connu est l'éther vitriolique. M. Beaumé a donné un traité particulier sur cet éther.

» M. Navier s'est occupé spécialement de l'éther nitreux. J'offre ici des observations qui me sont particulières et dont les premières datent de 1764.

» L'auteur que je viens de citer présente cette opération comme l'une des plus dangereuses ; et en effet , ma première tentative faite rigoureusement d'après la formule de M. Navier me réussit fort mal , et mes vaisseaux sautèrent en éclats avec explosion.

» La seconde fut faite dans des vases beaucoup plus grands ; mais le désir d'observer ce qui se passait dans l'intérieur du vase me le fit déboucher à plusieurs reprises , le dégagement d'un fluide très-expansif fit pareillement éclater mes vaisseaux.

» Ayant remarqué lors de mes essais , 1° que la raréfaction du liquide commençait à la surface et non à l'intérieur ; 2° qu'elle se mettait en action aussitôt que le liquide prenait un degré de chaleur supérieur à celui de la glace ; 3° qu'il en arrivait autant lorsqu'en débouchant le flacon la liqueur semblait s'élancer au contact de l'air ; 4° et qu'aussitôt que la liqueur était divisée par petites bulles, ces mêmes globules s'enflaient au point de briser le vase qui contenait la liqueur.

» D'après cet examen bien réfléchi je crus voir deux moyens de conjurer cette violente effervescence : l'un , d'employer un vaisseau cinquante fois plus ample que la capacité du fluide ; le deuxième , de remplir le vase en entier. Je commençai par cette seconde méthode. Mais, en suivant les proportions indiquées, j'employai une assez grande quantité de fluide pour en pouvoir remplir ma bouteille à quelques travers de doigts près ; je la bouchai très-

exactement et la plongeai dans un sceau plein d'eau de puits dont la température était de 7 degrés au-dessus de la glace. La bouteille resta deux heures dans cet état, sauf quelques émerisions pour considérer ce qui se passait à l'intérieur. Je n'observai rien de digne de remarque, si ce n'est une ligne qui traversait horizontalement la bouteille et qui faisait distinguer deux liqueurs, la supérieure d'une couleur citrine plus foncée que l'inférieure. La tranche qui les séparait descendait peu à peu vers le milieu de la bouteille, et lorsque j'eus observé qu'elle ne descendait plus, je débouchai pour procéder à la séparation de la liqueur surnageante. Elle pesait dix onces et demie, et, après la rectification par la distillation au feu le plus doux, le produit était de sept onces trois gros d'éther nitreux très-pur et d'une odeur très-suave.

» *Nota.* 1° Avant que de remplir la bouteille j'ai toujours eu soin de faire le mélange dans un vaste ballon, après quoi j'ai versé ce mélange dans la bouteille qui doit aussitôt être parfaitement bouchée.

» 2° Quand on la débouche, il faut le faire très-promptement, prendre garde de percer le bouchon, mettre le col de la bouteille et la main dans l'intérieur d'une cloche de verre afin de ne rien perdre de la liqueur que rien ne peut dompter au moment du contact de l'air : on la verse ensuite dans un entonnoir de verre pour procéder à la séparation de l'huile surnageante et à sa rectification.

---

*Projet de Leçons de Pharmacie ; par M. LECHANDELIER.*

« Consulter les meilleurs auteurs, comparer leurs principes et les apprécier en se dépouillant de tout

1771.

préjugé , et pour en étayer ses démonstrations , est le chemin que doit suivre quiconque veut enseigner d'une manière fructueuse. C'est aussi celui que j'ai suivi dans l'éducation de mes propres enfants tant qu'ils sont demeurés dans la maison paternelle , et lorsque des circonstances heureuses leur permirent de puiser à des sources plus fécondes , je suivis constamment la même marche à l'égard des élèves dont l'éducation m'était confiée.

» Le nombre des étudiants en pharmacie s'accroissant de jour en jour , j'ai conçu le projet de leur donner un cours complet de pharmacie théorique et pratique , mais limité toutefois et dégagé de toutes opérations de pure curiosité et conséquemment superflues ; et , pour m'assurer des progrès des élèves , j'aurai l'attention de leur faire des questions familières qui , en donnant la mesure de leur intelligence et de leur application à l'étude , les accoutumera à raisonner leurs opérations , et à n'exécuter que d'après des principes solides.

» Mon travail ainsi doit s'étendre à l'universalité des objets qui constituent la science du pharmacien ; connaissance et choix des substances naturelles minérales , végétales et animales tant indigènes qu'exotiques , préparations essentielles à leur conservation ; passer conséquemment en revue toute la partie de l'histoire naturelle usitée en pharmacie , et me renfermant strictement dans le cercle des substances usuelles.

» Je donnerai ensuite des principes théoriques et pratiques sur la manière d'opérer les diverses compositions , et la manière de les conserver sans altération contre les agents qui sans cesse tendent à les détériorer.

» Et pour compléter ces instructions autant qu'il

me sera possible , et sans prétendre faire un cours régulier de chymie , je traiterai chymiquement de la décomposition et de la recomposition de différents corps autant que mes lumières bornées pourront me le permettre.

M. Lechandelier présente à la suite de cette espèce de programme deux exemples de la manière dont il se propose de traiter chaque objet en choisissant les extraits pour la partie galénique , et les opérations qui se font sur le nitre pour la partie chymique.

Nous ne le suivrons pas dans les détails de ces deux objets que recommandent la clarté , la précision , la sagesse , et nous terminerons cet extrait par les conclusions de notre estimable collègue.

» Je n'ai pas la vanité de croire que l'esquisse que je viens de présenter soit un modèle accompli , j'y vois moi-même des imperfections que j'espère réparer dans la suite ; mais ces améliorations ne peuvent s'obtenir qu'avec le temps , et à mesure que je me préparerai à la répétition des mêmes leçons. Il faut jeter les fondements d'un édifice avant que de penser à l'élever et à lui donner la dernière main..... J'espère que mes élèves recueilleront quelque fruit de ces matériaux et me sauront gré de ma bonne volonté ; je croirai du moins avoir fait quelque chose pour ma patrie , si je parviens à leur inspirer le goût d'une étude suivie et d'un travail raisonné.

---

*Observations théoriques sur le Bleu de Prusse ; par*  
M. LECHANDELIER , Apothicaire.

Nous ne donnerons que le titre de ce Mémoire , parce qu'il ne contient guères que l'histoire de la

1771. découverte de cette substance singulière rangée de nos jours parmi les acides , et qu'il n'ajoute rien aux détails consignés dans les ouvrages du célèbre Macquet. Depuis le mémoire qu'il publia en 1752, Schéele , Bertholet , Fourcroy , etc. , etc. , ont traité cet objet d'une manière absolument neuve , et la lumière qu'ils y ont répandue laisserait peu d'intérêt au mémoire dont nous nous occupons.

---

*Solution de la question proposée à l'Académie sur les dangers de la Céruse dans les liqueurs potables , et les moyens d'en reconnaître la présence ; par le même M. LECHANDELIER.*

1776. Le danger de l'usage intérieur des préparations saturnines n'est plus une question de nos jours : tant d'ouvrages excellents ont éclairé sur les périls qui y sont attachés , et tant d'exemples malheureux ont imprimé à ces préceptes sages le caractère de la démonstration que ce serait perdre le temps que de s'appesantir sur cet objet.

M. Lechandelier n'avait pris d'ailleurs d'autre tâche que celle de proposer des moyens propres à déceler la présence des moindres parties de plomb tenues en dissolution dans les liqueurs ; et à cet égard , voici ses propres expressions :

« La céruse serait d'un usage pernicieux dans le cidre , et cette pratique mériterait l'animadversion des magistrats.

» Mais il faut éviter scrupuleusement de confondre la colique végétale avec la colique métallique causée par le plomb.

» Or , pour porter un jugement sain , voici une pierre

Pierre de touche : le foie de soufre , dont l'emploi est aussi simple que facile ; et pour le démontrer,

1771.

» Dans une livre de cidre de bonne qualité , j'ai mêlé deux grains de céruse. Quoique la dissolution n'en fût pas complète , j'ai mis dans un verre une partie de cette liqueur , j'ai versé dessus deux gouttes seulement de foie de soufre arsénical , et sur-le-champ la liqueur , qui était d'une couleur jaune ambrée , en a pris une d'un rouge brun.

» Voici donc un moyen aussi prompt que facile pour reconnaître si une liqueur tient en dissolution quelque préparation de plomb si modique qu'elle soit..... La chymie a d'ailleurs des moyens de revivifier le plomb et le faire reparaitre sous sa forme métallique. »

M. Lechandelier termine cette dissertation en indiquant la composition du foie de soufre arsénical et la manière de le préparer.

---

*Supplément aux expériences sur la fabrication de l'huile de vitriol ; par M. DE LA FOLLIE.*

« Depuis les détails que je donnai dans le *Journal de Physique* de M. l'abbé Rosier , j'ai reçu des lettres de diverses personnes qui ont travaillé sur cet objet ; les unes ont réussi , d'autres ont été arrêtées par divers obstacles , et particulièrement ceux qui , ayant adopté l'usage du poêle , ont eu une quantité de soufre sublimé , parce que la chaleur était trop violente , et que l'air ne se renouvelait pas suffisamment par l'orifice d'un tuyau trop étroit eu égard à la grandeur du vase.

1774.

» On a donc eu recours à la trappe à charnières , parce que l'air se renouvelle dans le vase avec plus de facilité , ce qui est essentiel.

1774.

» Un fabricant d'indiennes, à une lieue de Rouen, vient de faire construire un vase dans lequel on a déjà brûlé deux milliers de matières sans qu'il y ait eu une once de soufre sublimé.

» Ce vase de plomb laminé a de base 144 pieds quarrés sur 22 pieds de hauteur ; la partie supérieure se termine en voûte ; la base est légèrement inclinée pour faciliter l'écoulement de l'huile de vitriol qui se réunit en l'un des angles où il y a un tuyau de plomb pour conduire la liqueur dans un récipient.

» L'ouverture du vase où l'on ajuste la trappe est environ à quatre pieds du fond du vase, et cette trappe est de trois pieds de largeur sur vingt pouces de hauteur. Le charriot que l'on fait entrer dans le vase par la trappe a 4 pieds de longueur environ, sur trente-deux pouces de largeur. On pose sur ce charriot cinq ou six grandes feuilles de tôle dont les bords sont relevés d'un pouce, et c'est sur ces tôles que l'on brûle le mélange de soufre et de nitre. La proportion est de six, huit, dix parties de nitre sur cent livres de soufre.

» Avant que de commencer la première combustion on a soin de jeter dans le vase vingt-quatre ou vingt-cinq pots d'eau.

» On frotte aussi ses parois avec une vadrouille mouillée afin de faciliter la condensation des vapeurs acides.

» On a de l'argille amollie avec l'eau toute prête pour boucher exactement les ouvertures qui pourraient exister entre la trappe et son chassis.

» Après l'espace de deux heures, on ouvre la trappe, et elle doit demeurer assez long-temps ouverte pour que l'air ait le temps de se renouveler dans le vase.

» En retirant avec le charriot les tôles qu'il supporte , on les trouve recouvertes d'une croûte qui contient encore du soufre , on les laisse sécher , on les brise , et on les emploie à de nouvelles combustions en y ajoutant de petites quantités de nitre. »

- 1774.

M. de la Follie accompagne cette description de réflexions théoriques que nous supprimons parce qu'elles ne quadrent plus avec les principes de la combustion établie par la chymie pneumatique ; mais quoique les dimensions des chambres de combustion que notre confrère nomme *vases* aient été considérablement augmentées depuis la date de son mémoire, et d'après le conseil qu'il en donne, comme un moyen d'économie, que la combustion ait été perfectionnée par la régularité des appareils, les registres qui distribuent à propos l'air et l'humidité, les proportions des événements, il faut convenir cependant que les procédés qui sont ici proposés laissent déjà bien loin en arrière ceux que suivait M. Holker, qui le premier introduisit à Rouen la fabrication de l'huile de vitriol, et la part que M. de la Follie eut à cette amélioration mérite d'être signalée à la reconnaissance publique.

M. de la Follie continuant de travailler au perfectionnement des procédés ci-dessus y avait ajouté l'action de l'eau réduite en vapeur. C'est ce que l'on infère d'un rapport de MM. Ballière et Mongez, nommés par l'Académie pour assister à des expériences relatives à cet objet.

Le rapport est du 23 juillet 1777 ; mais le travail de M. de la Follie est antérieur.

On avait préparé un grand ballon de verre tubulé à la tubulure duquel était adapté un éolipile. La grande ouverture était disposée de manière à recevoir un vase de fer dans lequel on brûlait le mélange du soufre et de nitre convenable à la capacité du récipient,

2774. toutes précautions prises d'ailleurs pour empêcher la dissipation de l'acide que dégageait la combustion.

L'opération commencée, le ballon a été tellement obscurci par les vapeurs qu'il avait entièrement perdu sa transparence.

La flamme alors a été appliquée à l'éolipile, et aussitôt que l'eau qui y était contenue a été réduite en vapeurs et pénétré dans le ballon, on a vu les vapeurs du ballon se condenser, l'acide se précipiter, et le verre du ballon reprendre sa transparence.

---

*Papier violet teint en pâte ; par M. DE LA FOLLIE.*

Cette notice n'existe pas dans nos archives ; mais un rapport des travaux académiques pendant la durée de la présente année, fait par M. d'Am-bournay à la séance publique, la suppléera jusqu'à un certain point ; voici ce qu'elle porte en substance :

« M. de la Follie a présenté divers échantillons de papiers fabriqués aux environs de Rouen d'après ses instructions : on a reconnu leur supériorité sur ceux d'Hollande blancs et colorés. M. de la Follie a trouvé un moyen simple et peu dispendieux pour blanchir la pâte avec la plus grande célérité dans les piles des moulins.

» Les papiers colorés teints en pâte ont particulièrement fixé l'attention, et il nous a engagé à l'expérience suivante :

» Nous avons pris un morceau de son papier violet, et autant de celui de Hollande ; ils nous ont paru également beaux. Nous les avons trempés l'un et l'autre dans l'esprit de nitre affaibli. Le papier violet de Hollande a perdu sa couleur, et lavé dans l'eau

est devenu d'un jaune sale ; celui de notre confrère a conservé sa belle couleur violette.

1774.

» *N. B.* On consomme beaucoup de ces papiers colorés pour envelopper les toiles fines, les baptistes, les dentelles, et la modicité du prix du papier de nos fabriques a déjà provoqué des demandes considérables de la part de fabricants qui s'approvisionnaient en Hollande.

---

*Vernis des sieurs LOLLIOT et CREVEL ; rapport par  
MM. BALLIÈRE, DE LA FOLLIE et GODDE.*

Les sieurs Lolliot et Crevel avaient présenté à l'Académie diverses pièces de fer enduites d'un vernis propre à les préserver de la rouille, et l'Académie avait nommé des commissaires pour vérifier les propriétés de ce vernis. Il résulte de leurs recherches et de leurs expériences :

Que ce vernis supporte sans altération un degré de chaleur bien supérieur à celui de l'eau bouillante ;

Qu'il est inaltérable par l'esprit de vin et l'essence de térébenthine portés même à l'ébullition ;

Que l'eau saturée de sel marin n'y cause aucun dommage ;

Que les vapeurs sulfureuses et l'alcali volatil n'y font aucune impression ;

Qu'il ne s'écaille point sous les coups de marteau et s'étend seulement à raison de sa ductilité ;

Que la chaux ne l'attaque point ;

Qu'on le frotte impunément avec la craie et autres corps terreux doux au toucher, mais que le sable, sans l'écailler, le détruit par l'usure ;

1774.

Que ce vernis est attaquable par l'huile de vitriol et l'eau forte, mais que le vinaigre n'a aucune action sur lui.

MM. les commissaires concluent d'après ces expériences que ce vernis est ce qu'il y a de plus parfait en ce genre, et que ceux que l'on fabrique à l'étranger n'ont sur lui aucune supériorité.

Je trouve sous la date du 21 décembre de la même année un mémoire des intéressés à la manufacture royale des vernis sous la raison de veuve Gosse et compagnie, mémoire dont voici le précis :

« Cette composition, indépendamment de ce qu'elle orne agréablement toutes sortes d'ouvrages de fer, a encore la propriété de les garantir de la rouille; et jusqu'à présent on n'a pu par aucun procédé parvenir à le détruire.

» Tel est le jugement qu'en a porté l'Académie des Sciences de Paris sur le rapport de MM. de Montigny, Nollet, Cadet et de Fouchy ses commissaires. »

Suit la teneur dudit rapport qui énonce à-peu-près les mêmes expériences que celles de MM. Ballière, de la Follie et Godde, épreuves auxquelles le vernis Gosse a résisté; mais qu'il est attaquable par l'esprit de nitre concentré. Il n'y est point fait de mention de l'acide sulfurique et autres acides minéraux; et MM. les commissaires concluent que le vernis Gosse ne leur paraît inférieur en rien au vernis de la Chine.

Et pour réunir ici tout ce qui a rapport à cette matière, j'ajouterai que M. de la Follie, peu de temps avant sa mort arrivée en 1780, avait présenté à l'Académie un vernis qu'il estimait propre à garantir le doublage des vaisseaux de l'impression de l'eau salée et de l'implantation des algues et

( FIG )

1774.

autres plantes marines. La composition de ce vernis fut par son estimable auteur communiquée à M. Forfait, ingénieur de la marine à Brest, lequel assistant à Rouen, où il était alors, à la séance de l'Académie du 14 mai 1783, entretint la compagnie des résultats qu'il en avait obtenus suivant cette note consignée sur le registre des séances :

« M. Forfait a fait le rapport de l'intérêt qu'ont inspiré aux chefs de construction de la marine espagnole, les travaux de feu notre confrère M. de la Folie, pour appliquer sur le cuivre de doublage des vaisseaux un vernis qui les préservât des atteintes corrosives de l'acide marin, et lui conservât le poli capable de prévenir l'implantation des algues marines ; de sorte qu'après un long cours le sillage du vaisseau fut le même qu'au départ. Or, il a paru à M. Forfait qu'en Espagne on avait multiplié les couches de ce vernis, et il en est résulté que cette surépaisseur a donné accès à cette implantation, et qu'après peu de temps le navire s'est trouvé aussi sale que s'il n'eût eu qu'un simple carénage.

» Les essais qu'avait fait M. Forfait dans le port de Brest sur la frégate la *Néréïde*, par l'application d'une seule couche de ce vernis ont parfaitement réussi, puisqu'après treize mois de navigation le vernis avait conservé son poli. Ce qui semble prouver que souvent le mieux est l'ennemi du bien. »

Signé D'AMBOURNAY, etc.

---

*Sur le blanchiment des Toiles ;* par M. DE LA FOLLIE.

Le laborieux auteur de ce mémoire observe que plusieurs articles de fabriques étrangères sont ven-

1776.

1776.

pus préférablement aux mêmes articles fabriqués en France par le seul avantage d'un plus beau blanc, et qu'il serait essentiel d'égaliser, de surpasser même sous ce rapport l'industrie étrangère; et pour démontrer la possibilité d'atteindre à ce but, il présente trois échantillons de bazins blanchis par un nouveau procédé; savoir: le blanc naturel, le blanc bleu et le blanc de lait. Cette dernière nuance n'a paru inférieure en rien au blanc de Hollande. Quant au blanc bleu et au blanc naturel, ils sont tellement supérieurs qu'on ne peut les comparer qu'au blanc de la neige.

M. de la Folie promet de communiquer son procédé qu'il annonce comme également simple et économique.

---

1777.

Le même M. de la Folie ayant été prié, par M. de la Venerie, d'examiner des pierres trouvées à Alençon en creusant un puits et à 14 pieds de profondeur, déclare, d'après l'examen qu'il en a fait, que ces pierres, de nature vitrifiables, contiennent de la galène, et il en a extrait du plomb; et ce plomb, soumis à la coupelle, ne lui a pas donné le moindre indice d'argent. Des fouilles plus profondes présenteraient peut-être plus de richesses; mais une telle entreprise demanderait des frais dont l'incertitude du succès ne permet pas aux particuliers de faire les avances.

---

### *Le Chymiste et l'Agronome.*

C'est une bluette du même auteur en forme de dialogue, dans laquelle l'utilité de la chymie, et

l'influence qu'elle peut avoir sur l'agriculture elle-même sont présentés avec légèreté et solidité.

1777.

Nous ne jugeons de tout que par notre intérêt;

et l'agronome, convaincu que les principes de la chymie peuvent contribuer à fertiliser ses guérets, se réconcilie avec cette science et permet à son ami de brûler du charbon et de chauffer ses creusets.

---

*De l'application de la Chymie à la Botanique pour reconnaître les principes des végétaux ; par M. GOSSEAUME.*

« Les arts les plus agréables ne seront jamais cultivés avec une ferveur durable s'ils ne contribuent aux avantages généraux ou particuliers de la société. La botanique, et la chymie, faites d'ailleurs pour piquer la curiosité, l'une par l'éclat et la variété des objets dont elle se compose, l'autre par les mystères qu'elle nous révèle, ou les prestiges dont elle nous étonne, languiraient bientôt, et tomberaient dans l'oubli si l'une et l'autre ne concouraient qu'à amuser nos loisirs, et si elles ne contribueraient puissamment à la prospérité des arts et du commerce et à l'entretien de la santé.....

» Le besoin de combattre les maladies et les accidents qui nous assiègent fit chercher d'abord dans les végétaux, comme plus appropriés à nos usages, et graduellement dans les autres règnes de la nature des secours proportionnés à la violence des atteintes qui nous étaient portées; mais quelle fut notre première matière médicale?... Je dirais presque qu'est-

1777.

elle encore de nos jours ? Bornée depuis un grand nombre de siècles aux notions consignées dans les ouvrages de Dioscorides et de Galien , on sentit enfin que la chymie pouvait servir à découvrir les principes actifs des médicaments et à donner sur leur manière d'opérer des connaissances assez précises pour en rendre l'application plus raisonnée et les résultats plus salutaires.

» Tel fut le principe des travaux entrepris par MM. de l'Académie royale des Sciences de Paris , travaux presque aussitôt abandonnés , parce que l'on reconnut facilement qu'ils étaient fondés sur des bases ruineuses.

» Neuman , considérant que la torture du feu dénaturait les végétaux , dirigea ses travaux vers l'analyse extractive , et il faut convenir que cette méthode avait déjà sur la précédente un avantage marqué ; mais les principes extractifs et la résine ne sont pas les seuls matériaux qui constituent les végétaux. Ils recèlent encore une grande quantité de sels cristallisables et déliquescents dont Neuman ne fait aucune mention ; et dans la masse extractive , combien de principes confondus dont il est équitable de tenir compte , et dont la connaissance contribuerait à déterminer la manière d'opérer des médicaments que nous devons au règne végétal.

» C'est vers ces considérations que M. Gosseume appelle l'attention des chymistes et les engage à diriger leurs travaux. »

Depuis la présentation à l'Académie du mémoire dont nous offrons ici un précis fort abrégé , combien cette matière intéressante ne s'est-elle pas étendue par les soins et les découvertes des chymistes modernes. Les épreuves par les réactifs vien-

ment déjà seconder les travaux analytiques, et la fixation des espèces et des proportions des matériaux immédiats de chaque végétal ferait prononcer avec certitude sur leurs propriétés individuelles.

Nous avons déjà plusieurs analyses particulières calquées sur ces principes; mais que ce travail est éloigné d'être complet! Il n'est cependant pas aussi étendu qu'on l'imaginerait d'abord, car une infinité de végétaux ont des propriétés analogues, et les familles vraiment naturelles se rapprochent par leurs propriétés médicales, comme elles se réunissent par leurs caractères botaniques.

En limitant ainsi ce travail, on aurait déjà des notions générales bien précieuses; et, si un chymiste seulement dans chaque département se chargeait de l'analyse des plantes usuelles d'une seule famille, nous aurions bientôt sur les plantes le plus utile comme le plus magnifique travail; et c'est alors que nous pourrions nous flatter d'avoir une matière médicale-végétale vraiment philosophique. Serait-il même nécessaire de faire un appel à l'universalité des chymistes français et de solliciter une réunion moralement impossible, et dans un vaste département comme celui de la Seine-Inférieure, qui renferme tant de chymistes instruits, ne serait-il pas possible en peu d'années, et sans de grandes dépenses, de terminer cette entreprise? C'est une carrière presque neuve ouverte à l'activité de nos pharmaciens chymistes et dans laquelle la gloire la plus pure les attend. Quelle gloire en effet est comparable à celle de créer une science utile, et d'être ainsi les bienfaiteurs de l'humanité!

( *Note votive de l'éditeur.* )

*Expériences sur diverses combinaisons savonneuses,*  
par M. MÉSAIZE, Apothicaire.

1778.

« Les combinaisons savonneuses des alkalis caustiques avec les matières huileuses sont très-connues ; celles de l'alkali végétal avec les baumes et les résines ne l'étant pas de même , je viens offrir à l'Académie diverses expériences sur les combinaisons de l'alkali végétal avec les résines , les huiles essentielles, les baumes.

» *Première expérience.* J'ai mis une livre d'esprit de vin dans un bain-marie d'étain avec une once de térébenthine de Venise ; le mélange bien agité jusqu'à la presque parfaite dissolution , j'y ai ajouté une once de sel alkali fixe végétal. Ayant mis la cucurbite dans un bain-marie rempli d'eau bouillante , ajusté le chapiteau et le récipient , luté les ouvertures , j'ai procédé à la distillation. Il est passé dans le récipient de l'esprit de vin chargé d'une portion d'huile essentielle. Il est resté dans le bain-marie une matière savonneuse de couleur brunâtre pesant une once un gros , et une once un gros d'huile de tartre par défaillance. Le vase où était le savon mis à la cave et y ayant séjourné six semaines , il s'est encore séparé un gros d'huile de tartre.

» Ce savon , parfaitement dissoluble dans l'eau pure , est décomposé par l'eau séléniteuse. Il n'est point d'une saveur désagréable , et semble tenir un peu de l'odeur de la térébenthine.

» Ce procédé a été répété avec la même quantité d'esprit de vin , mais en variaut les doses de la térébenthine et de l'alkali fixe.

» *Deuxième expérience.* Avec deux onces de térébenthine et deux onces d'alkali végétal.

*Résultat :* Deux onces deux gros de savon, deux onces six gros d'huile de tartre.

» *Troisième expérience.* Avec quatre onces de térébenthine et quatre onces d'alkali végétal.

*Résultat :* Sept onces de savon, trois onces d'huile de tartre.

» *Quatrième expérience.* Avec quatre onces de térébenthine et huit onces de sel de tartre.

*Résultat :* Dix onces et demie de savon, une once d'huile de tartre.

» *Cinquième expérience.* Avec huile essentielle de térébenthine trois onces, alkali fixe deux onces.

*Résultat :* Savon, trois gros, peu de consistance.

» *Sixième expérience.* Avec huile essentielle de térébenthine et alkali fixe, de chaque trois onces.

*Résultat :* Pareil au précédent.

» De ces six expériences et de l'analyse de ces divers savons, je crois pouvoir conclure que la meilleure proportion de la térébenthine et de l'alkali est parties égales.

» Après avoir examiné l'action de l'alkali végétal sur les résines et les huiles essentielles, je l'ai essayée sur les baumes qui, comme l'on sait, diffèrent des résines en ce que les premiers contiennent un sel volatil que les secondes ne contiennent pas.

» *Septième expérience.* J'ai donc opéré sur trois onces de benjoin et une once de sel de tartre.

*Résultat :* Savon d'un brun aromatique, trois onces, lequel mis à la cave six semaines il s'y est

1778.

formé une croûte solide de deux lignes d'épaisseur ; la croûte ainsi que le savon sont entièrement solubles dans l'eau , le vinaigre les décompose.

» *Huitième expérience.* Avec deux onces de baume du Péron sec et quatre onces de sel de tartre.

*Résultat :* Savon rougeâtre , sans indication du poids.

» Il résulte de ces expériences que les matières résineuses et balsamiques désignées unies à l'alkali végétal forment des substances savonneuses dont la matière médicale et les arts pourront tirer un parti utile.

1779.

Un nouveau Mémoire de M. Mesaize annonce des expériences analogues aux précédentes sur la résine de gayac traitée avec l'alkali du tartre. Trois onces de chacune de ces substances ont fourni trois onces quatre gros de savon. Sa couleur extérieure est verdâtre , intérieurement il est brun. Au toucher , il est onctueux , et sa saveur n'a rien de désagréable.

*Savon de Scammonée.*

La scammonée traitée de la même manière a eu le même succès. Le savon de couleur brune est parfaitement soluble dans l'eau distillée , et même dans une eau de puits très-séléniteuse et qui décompose le savon blanc.

M. Mesaize observe , en terminant son mémoire , qu'il faut employer l'alkali fixe du tartre en raison de la résine de la scammonée , et à parties égales , et non en raison de la scammonée qui est un suc extracto-résineux , la seule partie résineuse étant susceptible de se combiner avec le sel alkali.

*Esprit ardent du lait de vache.* Extrait d'une thèse soutenue à Strasbourg par M. OSCRETZ-KERSSKI; par M. BALLIÈRE.

Cet extrait fort détaillé annonçait un fait peu connu à l'époque à laquelle M. Ballière en occupait l'Académie. Depuis ce temps, l'opération a été répétée par les chymistes. Fourcroy en fait l'objet d'un article fort court, et qui semble être le résumé du mémoire de M. Ballière. Il remplacera bien avantageusement l'extrait que j'en pourrais faire.

1779.

» Le lait entier dont quelques voyageurs ont annoncé la propriété enivrante, surtout dans le lait de jument en Sibérie, et dans celui de brebis dans les Hébrides, est susceptible de passer à la fermentation vineuse.....

» On a vu, en faisant cette opération avec soin, que la fermentation vineuse n'avait lieu que lorsqu'il était en assez grande masse et de bonne qualité; l'intégrité de tous les éléments du lait est nécessaire; la température doit s'élever au-dessus de dix degrés; une agitation légère de la liqueur dans des vaisseaux fermés l'accélère, mais il faut de temps en temps donner issue à un fluide élastique ( le gaz acide carbonique ) qui s'en dégage. Il se forme une sorte de chapeau à la surface, et le lait, en éprouvant ce mouvement intestin et vineux, s'acidifie et se coagule en partie. Soumis à la distillation, il donne un produit d'alcool peu abondant qu'on peut rectifier par deux distillations successives, et qui présente toutes les pro-

1779.

priétés de ce liquide, identique dans tous les cas.

» La matière légèrement sucrée contenue dans le lait est la véritable origine de cet alcool.

---

*Analyse chymique de cinq différentes eaux de fontaines de Rouen, des eaux de puits de la même ville, de celle de la Seine, et de celle de la source des fontaines de Dieppe; par M. DESCROISILLES fils, Apothicaire.*

Ce mémoire se trouvant presque littéralement imprimé dans l'ouvrage de M. Lepec de la Clôture sur les maladies et constitutions épidémiques, article *Description de Rouen*, nous nous contenterons d'en donner le résultat très-sommaire.

« On compte à Rouen près de 40 fontaines publiques, le nombre des fontaines particulières est beaucoup plus considérable.

Elles partent de cinq sources différentes :

La source d'Yonville ou de Saint-Filleul.

La source de Darnétal.

La source de Gaalor.

La source de Notre-Dame.

La source du Plat.

M. Descroizilles joint à l'analyse de ces eaux celle de l'eau de la Seine et celle d'un puits situé au centre de la ville.

**TABLEAU**

*TABLEAU de ce que chaque pinte des Eaux de la Seine, des Sources des Fontaines et des Puits de Rouen, et de la Fontaine de Dieppe contient en terre calcaire, sélénite, nitre, etc.*

Tome IV, 1771 à 1780.

I

| RÉSIDUS.                                 | EAUX<br>DE LA<br>SEINE. | EAUX DES SOURCES DE |                   |                   |                   |                   | EAUX<br>DE<br>PUITS. | FONTAINE<br>de<br>DIEPPE. |
|------------------------------------------|-------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------|---------------------------|
|                                          |                         | Yonville.           | Darnétal.         | Gaalor.           | N.-Dame.          | Du Plat.          |                      |                           |
|                                          | grains.                 | grains.             | grains.           | grains.           | grains.           | grains.           | grains.              | grains.                   |
| Terre calcaire....                       | 3 $\frac{4}{5}$         | 3 $\frac{22}{25}$   | 5 $\frac{23}{25}$ | 4 $\frac{16}{25}$ | 6 $\frac{6}{25}$  | 3 $\frac{1}{2}$   | 4 $\frac{3}{5}$      | 4 $\frac{12}{25}$         |
| Sélénite.....                            | » $\frac{23}{25}$       | 1 $\frac{17}{25}$   | 1 $\frac{9}{25}$  | 1 $\frac{1}{25}$  | 10 »              | 13 $\frac{7}{25}$ | 16 $\frac{3}{15}$    | » $\frac{8}{25}$          |
| Sel de nitre et sel<br>marin.....        | » $\frac{16}{25}$       | » $\frac{21}{25}$   | » $\frac{8}{25}$  | 1 $\frac{11}{25}$ | 1 $\frac{19}{25}$ | 2 $\frac{19}{25}$ | 1 $\frac{10}{25}$    | » »                       |
| Nitre et sel marin<br>à bases terreuses. | » $\frac{14}{25}$       | 8 $\frac{1}{5}$     | 9 $\frac{9}{25}$  | 2 $\frac{13}{25}$ | 3 $\frac{3}{25}$  | 6 $\frac{22}{25}$ | 9 $\frac{1}{5}$      | » »                       |
| Nitre à base ter-<br>reuse.....          | » »                     | » »                 | » »               | » »               | » »               | » »               | » »                  | » $\frac{15}{25}$         |
| TOTAL.....                               | 5 $\frac{23}{25}$       | 7 $\frac{3}{5}$     | 7 $\frac{24}{25}$ | 9 $\frac{16}{25}$ | 20 $\frac{1}{5}$  | 24 $\frac{4}{5}$  | 9 $\frac{9}{25}$     | 5 $\frac{9}{25}$          |

( 129 )

*TABLEAU des Fontaines fournies par les diverses Sources.*

| SOURCES.    | FONTAINES.                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| YONVILLE.   | Du Lieu de Santé, des Jacobins, du Vieux-Palais, Vieux-Marché, Marché-aux-Veaux, Saint-Vincent, Vieille Poissonnerie, de Lisieux.                                                                                                                   |
| DARNÉTAL.   | Célestins, Hôpital-Général, Sainte-Claire, Pénitents, Croix de-Pierre, Saint-Vivien, rue de l'Épée, Sainte-Croix-Saint-Ouen, Saint-Maclou, du Palais Archiépiscopeal, des Augustins.                                                                |
| GAALOR.     | Bailliage, Saint-Pierre-l'Honoré, Saint Lo, rue de l'Aumône, Neuf-Marché, le Palais, l'Hôtel-de-Ville, Grosse-Horloge, la Crosse, les Carmes, Sainte-Croix-des-Pelletiers, les Cordeliers, la rue aux Ours, la rue du Fardeau, la rue de la Seille. |
| NOTRE-DAME. | L'Abbaye Saint-Amand, le Parvis Notre-Dame, la rue des Bonnetiers.                                                                                                                                                                                  |
| DU PLAT.    | Du Plat, l'Abbaye de Saint-Ouen.                                                                                                                                                                                                                    |

*Blanchiment du Coton ; par M. A. PETIT.*

On était parvenu à une époque où les arts manufacturiers semblaient s'agiter pour secouer le joug d'une routine aveugle , et invoquer les secours de la mécanique et de la chymie pour agrandir leur domaine en régularisant leurs opérations.

1779.

L'Académie fut instruite alors que par des procédés nouveaux le sieur Petit était parvenu à donner à ses cotons un degré de blancheur supérieur à tous les blancs ordinaires ; elle crut pouvoir lui adresser à ce sujet plusieurs questions , mais l'auteur y répondit en tenant son procédé secret. Il était réservé au célèbre chymiste Bertholet de répandre sur cette partie le jour le plus pur , et de communiquer à l'Europe entière son utile et belle découverte.

*Réponse du sieur Petit.*

« Mon procédé particulier consiste à faire une *tisane* ; tous les autres procédés sont connus.

» On plonge le coton dans la tisane à froid et sans précaution , et à l'instant il est imbibé et *décrué* tout ensemble. On le *lève* , on lui donne le *teurce* , et on l'étend sur le pré.

» Six jours après , on le tourne ; six autres jours après on le tourne encore pour l'égaliser.

» Cinq jours après on le lave et on le passe en perches.

» Quand il est sec , on le cueille et on le rapporte.

» Quant à la dépense , elle est à peu-près d'un

1779. son par livre de fil de coton. Chacun peut apprécier les autres dépenses communes à tous les autres procédés.

Il paraît que le coton servant d'échantillon avait éprouvé quelques avaries..... » Quoiqu'il en soit, poursuit M. Petit, ces petits accidents n'empêchent pas de comparer le succès de mon blanchiment avec ceux des autres concurrents, pour la brièveté de l'opération, l'économie, la solidité du fil qui n'éprouve d'ailleurs aucun déchet dans son poids par l'éclat de son blanc dont la fleur est toute céleste. »

*N. B.* J'ai souligné tous les termes techniques, et me suis fait un devoir de n'altérer en rien le texte de l'auteur. (*Note de l'Editeur.*)

---

*Mine de Bismuth artificiel ; par M. MÉSAIZE, Apothicaire.*

1780. » Le bismuth est un demi-métal à facettes brillantes, un peu chatoyantes, se réduisant en poudre.

» J'ai pris huit onces de ce demi-métal pulvérisé et autant de fleur de soufre que j'ai mêlés exactement. Je les ai mis dans un creuset couvert que j'ai placé dans un fourneau de fusion entre les charbons ardents.

» La plus grande partie du soufre se volatilise en s'enflammant, en répandant une odeur d'acide sulfureux dangereux à respirer.

» Lorsque la matière est en beau bain, il faut retirer le creuset du feu, le laisser se refroidir, le casser sur un petit tas d'acier.

» La mine cristallise comme l'antimoine en aiguilles

plus ou moins allongées, la surface présente quelque fois plusieurs étoiles.

1780.

» Cette mine artificielle peut être convertie, par des procédés très connus, en une espèce de gède dont la voûte offre de très-belles aiguilles cristallisées et isolées.

» Le plus grand nombre de celles du fond redeviennent fluides et forment des mammelons.

» Cette mine pulvérisée et calcinée pendant trois heures répand de l'acide sulfureux et se convertit en chaux, laquelle mêlée avec le flux noir et recouverte de sel marin décrépité, puis poussée au feu de fonte, se régénère en bismuth à facettes brillantes et en tout pareil au bismuth dont elle avait été formée.

---

*Moyens d'accroître nos richesses territoriales ;*  
par M. \*\*\*.

L'auteur déplore les malheurs qui ont accompagné la découverte du Nouveau-Monde et les horreurs que la soif de l'or a fait commettre. Passant ensuite à l'exposition des moyens de prospérité qu'il propose, c'est dans l'amélioration de notre agriculture, le perfectionnement de nos arts et métiers qu'il les fait consister. Il ne veut pas même que l'on s'en tienne à la superficie du sol, il désire que l'on creuse et que l'on profite des richesses que la terre recèle dans son sein. Pierres, terres, minéraux, tout peut être l'objet d'une spéculation utile. L'étude de l'histoire naturelle est un préliminaire indispensable, et conduirait à l'exécution d'un projet qu'il a formé depuis long-temps : c'est

1779.

1779: une carte minéralogique de la Normandie où le nom de chaque village serait accompagné d'une marque de convention , indicative des substances fossiles utiles que l'on en peut tirer.

---

*Projet d'établissement d'une Pharmacie universelle  
dans tout le Royaume, etc. etc.*

Cette petite portion d'un titre beaucoup plus étendu , et qui promet des avantages inappréciables , suffit pour donner une idée du long mémoire destiné à le développer.

---

*Mémoire sur le Mortier du sieur LORIoT , Mécanicien ;  
par M. D'AMBOURNAY.*

Ce mortier avait été annoncé comme inaltérable à la pluie , à la gelée , aux intempéries des saisons , propre par conséquent à former des terrasses , des aqueducs , des bassins. Malheureusement le succès n'a pas répondu à l'attente : M. d'Ambournay lui-même en a fait des essais infructueux.

Nous nous croyons ainsi dispensés d'entrer dans les longs détails que sa préparation exige.

---

---

 HISTOIRE NATURELLE.
 

---

*Extrait d'un Discours sur la Botanique ; par*  
 M. GOSSEAUME , Docteur-Médecin.

Cet opuscule , dont je ne donnerai ici qu'un  
 aperçu très-succinct , est une espèce de discours  
 apologétique consacré à l'une des sciences les plus  
 agréables et les plus utiles à la fois. Il se partage  
 ainsi naturellement en deux parties : l'agrément et  
 l'utilité de la botanique.

1775.

» Parmi les sciences physiques dont l'étude oc-  
 cupe nos loisirs , il en est qui , en étalant de grandes  
 beautés , les accompagnent d'accessoires propres à  
 porter la tristesse dans l'ame ; l'anatomie est dans  
 ce cas. Ce n'est qu'à travers les débris de notre  
 frêle machine qu'elle nous révèle les merveilles de  
 notre organisation ; c'est dans le sein de la mort  
 qu'elle nous oblige à chercher les ressorts de  
 la vie.

» La minéralogie exige des excursions également  
 pénibles et dangereuses. C'est dans la profondeur  
 des carrières qu'elle se plaît à cacher ses trésors ,  
 et quels hasards n'oblige-t-elle pas alors à affronter ,  
 hasards de la part d'un air vicié par des moffètes  
 délétères , hasards résultants des embrâsements sou-  
 terrains , des courants d'eau qu'un coup de marteau  
 malencontreux peut faire jaillir , des éboulements  
 des terres , tous accidents malheureusement trop

1775. communs et qui entourent le minéralogiste de toutes les horreurs de la suffocation , de l'incendie , du naufrage et du tombeau ....

» C'est au milieu de prairies émaillées de fleurs , sur le penchant de riants côteaux , au milieu de forêts verdoyantes , dont le silence n'est interrompu que par le ramage des oiseaux , que Flore se plaît à se parer de ses plus beaux atours. Tous les objets qu'elle présente charment tous les sens à-la fois. La stellaire et le muguet disputent de blancheur avec la neige , le pommier et l'églantier sont nuances d'un tendre incarnat ; l'ulmaire , l'aube-épine , la violette qui se dérobe aux regards et se trahit par les parfums qu'elle exhale , embaument l'air des plus douces odeurs ; et si la fatigue nous invite au repos , si la chaleur éveille la soif , qu'il est agréable de se reposer à l'ombre des coudriers , de cueillir à l'entour l'airelle , la framboise et la fraise : la fraise , fruit délicieux que la nature créa dans un jour de faveur , et qui , par sa beauté , son odeur , sa saveur exquise , ne nous laisse envier aucune des productions de l'Amérique et de l'Asie... ..

La seconde partie offre à M. Gosseume un champ non moins vaste que la première. C'est la botanique qui nous nourrit , qui nous fournit nos plus nombreux , j'ai presque dit nos plus précieux médicaments , c'est elle qui nous abrite contre l'inclemence des saisons , et qui nous procure le moyen de dissoudre le froid , pour me servir de l'expression d'Horace , le froid presque aussi insupportable que la faim dans nos régions boréales. Au surplus , je n'extraurai de cette seconde partie que l'épisode suivant , parce qu'il offre des faits généralement moins connus et piquants , toutefois par leur singularité.

« Lorsque des motifs d'utilité déterminent à attaquer, la coignée à la main, ces forêts antiques qui rendirent jadis des oracles, et qui, couvrant alors les riches plaines de la Beauce, furent témoins de tant de sacrifices barbares, ne croyez pas, Messieurs, que des moissons de jeunes chênes s'élèvent pour les remplacer : c'est le saule, le tremble, le bouleau, dont aucune souche ne se mêlait à ces géants redoutables à toutes les frêles productions végétales, qui se présentent pour les remplacer, et ce n'est qu'après un certain nombre d'années que le chêne semble se réveiller d'un long sommeil et finit par étouffer des pigmées téméraires qui osaient usurper ses droits.

---

*Utilité de démontrer en France la Botanique en langue française; par M. GOSSEAUME.*

Lorsque ce mémoire fut présenté à l'Académie, les démonstrations au jardin du Roi, à Paris, et dans les autres jardins de botanique, en France, se faisaient en latin, et la plupart des auditeurs ne connaissaient pas même le nom des plantes dont on leur expliquait les caractères et les propriétés.

« Hippocrate, grec, dit M. Gosseaume, écrivait en grec, et le naturaliste de Véronne écrivait en latin. Graces aux soins et aux talents de M. de Fontenelle, les mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris, originairement écrits en latin et perdus pour une infinité de lecteurs, ont passé, à l'aide de la traduction très-élégante qu'il en fit, dans toutes les bibliothèques de la France et de l'étranger; et nous devons sans doute à la facilité d'écrire dans un idiome connu une infinité de mé-

1775

moires intéressants composés par des artistes habiles et non lettrés , et dont les expressions altérées par des versions latines nécessairement très-fautives n'eussent présenté qu'un squelette , au lieu d'un corps vivant et bien nourri.

» Que de loisirs agréablement et utilement occupés ne regretterait-on pas si le Pline français eût employé la langue latine dans la composition de l'ouvrage dont il ne cesse d'enrichir notre littérature et notre histoire naturelle ? Il est probable que s'il eût écrit en latin il y a cent cinquante ans, son ouvrage n'eût été ni moins précieux par ses recherches, ni moins brillant dans ses tableaux , mais , perdu pour la nation presque entière , quelques savants exalteraient ses talents , et le nom de Buffon serait ignoré de presque toute la France.

C'est par de semblables motifs que M. Gosseume réclame en faveur de la botanique l'avantage d'être présentée en français par une plume savante : » Eh ! quelle autre science mérite plus d'éveiller les talents que cette belle partie de l'histoire naturelle qui présente un enchaînement successif de merveilles. Les belles descriptions de Buffon et de Montbeillard ont prouvé que l'éloquence savait peindre comme le pinceau , et était capable de reproduire et d'éterniser tous les chefs-d'œuvre de la nature.

» Une science d'une application aussi continuelle, d'un usage aussi journalier mériterait bien sans doute d'être mise à la portée du plus grand nombre. Un exemple familier va rendre la chose sensible.

» Je reviens de la promenade , dit M. Gosseume, où j'ai recueilli quelques fleurs. Je trouve à la maison plusieurs personnes réunies , et des dames en plus grand nombre. La curiosité se porte naturellement sur la cueillette que j'ai faite ; on m'interroge sur la

première qui se présente ; je réponds doctement , Madame, c'est le *leontodon taraxacum* , celle-ci le *centaurea cyanus* ; cette autre, le *dianthus arenarius* ; cette autre encore, le *briza minor* , je ne suis pas plus entendu que si je parlais irlandais ou bas-breton ; mais qu'en parlant français je nomme la première le *pissenlit* , tout le monde reconnaît une plante dont on mange les feuilles en salade. Il en est de même si je nomme la seconde le *bluet* ; la troisième, l'*œillet sablier* ou qui croît sur les sables ; la quatrième, l'*amourette*. Ce nom , déjà, éveille l'imagination ; si à raison de la mobilité de ses épis triangulaires j'ajoute le surnom de *langue des dames* , la conversation alors ne tarit plus , et ma plante est gravée dans la mémoire d'une manière indélébile ; mais si j'ajoute au premier nom que les folioles du calice sont réfléchies , que les feuilles lisses sont dentées en crémaillère , la plante parle aux yeux , la phrase peint à l'oreille , et ce n'est plus ma faute si je ne suis point entendu. »

M. Gosseume désirerait encore qu'indépendamment d'un ouvrage français et complet sur la botanique, on publiât une flore française très-portative, où le caractère des plantes et leurs principales propriétés seraient sommairement indiquées. Ce *veni mecum*, à la portée de tout le monde, serait universellement recherché, et dédommagerait bien l'auteur des soins qu'il aurait exigés.

---

*Sur la cause qui fait blanchir les plantes ; par*  
M. MARIGUES, Chirurgien, à Versailles.

M. Baumé, pharmacien célèbre, à Paris, écrit, *Éléments de Pharmacie*, page 55 : « Que les plantes

1775.

» que les jardiniers recouvrent de terre pour les  
 » faire blanchir ne perdent leur couleur verte et  
 » ne deviennent blanches que par le développe-  
 » ment de l'acide sulfurique qu'elles contiennent,  
 » et qui devient sulfureux. »

» Diverses expériences que j'ai faites m'empêchent  
 d'adopter le sentiment de cet estimable écrivain ,  
 mais avant que de les exposer , établissons quelques  
 principes.

» La nature a mis dans les plantes une matière  
 colorante dont le fer est la base , et qui se trouve  
 renfermée dans des cellules dont les tiges , les  
 feuilles , et les parties de la fructification sont four-  
 nies. Cette matière indissoluble dans l'eau s'y dé-  
 laye cependant ; et plus l'eau de végétation sera  
 abondante dans les plantes , moins la couleur verte  
 sera foncée.

» Ainsi , les plantes bien exposées à l'air ne s'of-  
 frent à nos yeux sous une couleur très-verte que  
 parce qu'elles transpirent sans obstacle , et parce  
 que les molécules colorantes plus rapprochées pro-  
 duisent plus complètement l'agréable effet qui en  
 est la suite.

» Mais l'effet contraire doit avoir lieu lorsqu'on  
 les force de croître dans des lieux couverts et hu-  
 mides où l'air ne se renouvelle qu'avec difficulté ,  
 les plantes alors ne transpirent qu'avec peine , l'eau  
 de végétation surabonde , la matière colorante se  
 délaye au point de perdre ses propriétés.

» Ce que nous voyons arriver dans les plantes a  
 lieu pareillement dans les corps animés. Lorsque le  
 principe aqueux surabonde , la peau se décolore ,  
 les cachectiques , les leucophlegmatiques , les hy-  
 dropiques n'ont la peau très-blanche que par la rete-  
 nue du principe aqueux dans le tissu de leurs parties.

» L'étiollement des plantes dépend de la même cause, leur texture plus tendre qui permet plus facilement l'allongement de leurs parties. »

1775.

Nous nous abstenons de toutes réflexions sur ce système ; notre ministère se réduit à présenter fidèlement les idées des auteurs que nous laissons ainsi seuls responsables de leurs opinions. (*Note de l'Editeur.*)

---

*Sur les Anémones de mer ; par M. l'abbé DICQUEMARE.*

« A la fin de juillet dernier, j'adressai à l'Académie quelques observations sur les anémones de mer qui parurent mériter son attention. Ces mêmes anémones, dont j'avais retranché la moitié du corps où se trouvent les membres et la bouche, et auxquelles toutes ces parties s'étaient reproduites au point que l'animal avait mangé, ces mêmes parties ont été coupées de nouveau et repoussent pour la seconde fois, de manière que l'animal recommence à manger.

1772.

» Autre singularité : la bouche séparée du corps reçoit encore quelquefois des membres qui lui restent unis les aliments qu'ils peuvent attraper et les avale.

» Je me suis assuré, par des expériences répétées, que lors même qu'il ne reste à ces animaux que la base de leur corps et un tronc assez court, ils paraissent autant et plus affectés de la lumière qu'avant que d'être mutilés.

» Je crois toucher au moment de voir réussir une expérience qui n'est pas moins singulière que la précédente.

» Le 12 juillet je coupai par la moitié du corps une anémone de celles qui s'attachent aux rochers.

1772.

Cette base marcha contre les parois du vase jusqu'au 28, se détacha ensuite, devint d'une mollesse extrême, et porta même une mauvaise odeur. Je soupçonnai qu'elle était morte; mais comme elle ne se déformait pas, j'ai eu la constance de la soigner. Enfin, depuis ce temps, elle reprend vigueur de jour en jour, et je crois appercevoir des commencements de membres nouveaux.

» Ces effets dont je ne puis maintenant exposer tous les détails, semblent indiquer combien peu nous sommes avancés dans la connaissance des reproductions, des forces et des ressources de la nature, etc. »

---

*Sur un Touyou; par M. D'AMBOURNAY.*

1776.

» Nous avons vu dans les ménageries de Versailles et de Chantilly des autruches d'Afrique mâles et femelles; les œufs de celles-ci quoique vraisemblablement fécondés n'ont pu éclore ni par l'incubation, ni par le secours de l'art. Il n'en faut pas conclure que l'influence du climat ait oblitéré dans l'un et l'autre sexe l'énergie prolifique, puisque malgré le long temps depuis lequel les perroquets pondaient stérilement en France, on vient enfin de parvenir à les y faire éclore.

» Le Touyou, improprement nommé autruche d'Amérique, est originaire des terres magellaniques. Cette espèce est moins grande que l'autruche d'Afrique, ses plumes moins belles, elle a trois doigts en devant du pied, le talon charnu et calleux, sa tête est à-peu-près configurée comme celle de l'oie.

» On avait embarqué à Buénos-Ayres, pour Cadix,

cinq de ces oiseaux ; mais quatre moururent dans la traversée , le cinquième arriva très-fatigué , et l'on en fit présent à M. B<sup>my</sup> Lecoulteux , député de la nation française à Cadix. Après les soins nécessaires à la réparation de ses forces , il le confia à un capitaine de ce port chargé de le remettre à M. de la Noraye qui le fit porter à son jardin de Canteleu.

» Ce fut en 1775 que le touyou prit possession de ce nouveau domaine. Il s'y accoutuma bientôt , et devint si privé qu'il prenait à la main sans blesser les doigts tous les aliments qu'on lui présentait.

» Il préférerait le pain et les légumes doux tels que les laitues , les épinards ; d'ailleurs il paissait l'herbe de la cour. On fut obligé de lui interdire l'entrée du parterre dont il dévorait toutes les fleurs. Il n'a jamais fait de mal à aucune des volailles , recherche la compagnie des hommes et des enfants ; mais , lorsque cette société lui manque , sa ressource est celle du chien de chaîne , gros mâin de Brie très-doux et très-brave. Il vient se coucher à côté de sa loge lorsque le besoin de paître ne l'occupe point. Cet ami lui permet de prendre une part de la nourriture qu'on lui apporte , et le défend lorsqu'il est libre comme il défendrait son maître. L'oiseau est très-vîte à la course , pour laquelle il s'aide quelquefois de ses ailes , et se débarasse alors du poids de son col en le levant sur son dos.

» Son œsophage paraît latéralement placé à droite du col et faire plusieurs sinuosités , ce qu'il est facile d'observer lorsqu'il avale un morceau de pain un peu gros.

Le touyou a très-bien résisté au froid rigoureux de l'hiver dernier. Il s'accroupissait sur la neige et y dormait paisiblement.

1776.

» On ignorait son sexe jusqu'au commencement de ce mois que les enfants voisins qui viennent ordinairement le visiter et lui faire part de leur déjeûner trouvèrent un très-gros œuf qu'ils cassèrent en se le disputant. Cet événement éveilla l'attention du jardinier qui, dans l'intervale de vingt quatre jours, en ramassa sept, dont le plus considérable pesait vingt-deux onces. Sa circonférence était de dix pouces quatre lignes, et sa longueur cinq pouces trois lignes. Leur forme est plus ovale et leur couleur plus citrine que celle des œufs de l'autruche d'Afrique.

» La hauteur de notre oiseau est de trois pieds de la terre au dos.

» Sa tête, lorsqu'il se promène, s'élève à quatre pieds. Il atteint sans sauter ce qu'on lui présente à la hauteur de cinq pieds.

» On lit, dans le douzième volume du *Voyageur Français*, que leur chair est assez bonne, mais sèche.

Hist. naturelle des Oiseaux.  
Tome II.

» On pourrait perfectionner cette viande, dit M. de Montbeillard, en élevant des troupeaux de jeunes touyous, les engraisant et employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons. »

---

*Observation d'un Madrépore conique, de l'espèce des astroïtes, pétrifié en silex ; par M. DE LA MALTIÈRE.*

1779.

» Il n'est pas rare de trouver aux environs de Rouen des madrépores pétrifiés; mais la plupart ne sont plus que des masses informes très-difficiles à reconnaître, si ce n'est par des naturalistes habiles et très-versés dans cette espèce de travail.

Celui

Celui que j'ai l'honneur de présenter à l'Académie, je l'ai trouvé sur le chemin du Boisguillaume, près d'un monument isolé, d'un mauvais goût, nommé vulgairement *le Dieu-Battu*.

1779.

Cette pétrification était renfermée dans un silex conique. En brisant ce silex avec un autre silex, le cône du madrépore ayant été entamé, il a été facile de reconnaître qu'il était entièrement converti en silex. Le travail des polypes sur les surfaces se trouve si bien conservé qu'on y distingue facilement, même sans loupe, les creux et les petits centres qui caractérisent les astroïtes.

---

*Pierres vertes trouvées à la porte Cauchoise.*

M. de la Follie a fait voir à l'Académie un échantillon de pierres vertes dont on a retiré plusieurs tombereaux en travaillant aux fondations d'un bâtiment voisin de cette porte.

Ces pierres sont couvertes de stalactiques vert d'émeraude et transparentes. Il regarde le cuivre comme le principe qui les colore ; mais il ne peut fournir que des hypothèses sur les circonstances qui ont réuni dans cet endroit le minéral dont il s'agit.

---

*Moyen de connaître en peu de temps toutes les richesses minéralogiques, etc., de la France ; par M. DALLET.*

L'auteur de ce mémoire voudrait que toutes les fois que l'on exploiterait une carrière, une mine quelconque, ou que l'on découvrirait quelques objets

1780.

1780.

d'histoire naturelle intéressants, on fût tenu d'en envoyer des échantillons à MM. les Intendants par l'intermédiaire de MM. leurs subdélégués. Il étendrait même cette obligation à toutes les substances maritimes capables de piquer la curiosité, madrépores, coquilles, etc. MM. les Intendants les adresseraient ou à l'Académie des Sciences, ou au cabinet du Jardin du Roi.

---

*Nouvelles observations lithologiques sur la formation du silex ; par M. l'abbé BACHELEY.*

Le titre seul de ce mémoire annonce qu'il avait été précédé par un autre mémoire aux développements et aux preuves duquel celui-ci est consacré.

Ce mémoire primitif ne s'est pas trouvé dans nos archives ; mais celui-ci le suppléera jusqu'à un certain point et suffira pour donner une idée des opinions de son auteur sur un des points les plus importants de l'histoire naturelle.

« Soutenir que la mer a occupé autre fois toute la terre ferme que nous habitons, et que toutes les pierres des carrières ont été formées par les coquillages et autres corps marins qui peuplent l'océan, sont deux vérités qui me paraissent évidentes et qui doivent le paraître à tous ceux qui voudront bien peser les preuves qu'un savant académicien en a données ; mais il s'en faut beaucoup que j'aperçoive le même degré d'évidence dans les différents systèmes que l'on a proposés sur la formation des cailloux. Pour moi il me paraît également certain que les cailloux en grandes et en petites masses, c'est-à-dire le roc vif et les cailloux ordinaires, ne sont autre chose que des bancs ou des blocs de pierres calci-

nables qui se sont transformés en rocs et en cailloux , dans lesquels on voit encore des coquilles , des coraux et autres productions marines , en aussi grand nombre et aussi communément que dans les pierres calcaires.....

» Je suis en état de démontrer que tous les corps marins peuvent se convertir en silex : les coquilles , les coraux , les champignons marins , les différents madrépores que j'ai fait entrer dans la collection que j'ai soumise à l'examen de MM. les commissaires de l'Académie , en sont une preuve incontestable , d'où il est aisé de conclure que la plupart des bisets qui se trouvent si communément dans les pierres de taille y ont été formés par les madrépores. Mais comment cette transformation s'est-elle opérée ? Je ne me charge pas d'expliquer un mystère dont la nature , jusqu'ici , s'est réservé le secret , n'ayant pas assez de matériaux pour le faire avec un pareil avantage ; et je laisse cette question à résoudre à des savants plus habiles que moi.

» Les morceaux qui forment ma collection et dont plusieurs sont moitié silex et moitié pierre calcaire , semblent encore démontrer deux vérités , l'une que le roc vif ainsi que les pierres calcinables est disposé par couches horizontales ; l'autre que la conversion de ces pierres calcaires , etc. , en silex , commence toujours par le milieu.

» Je vais plus loin , et crois pouvoir conclure de l'examen de ces mêmes pièces que les pierres figurées et les taches si communes dans les cailloux sont dues aux madrépores et aux coraux dont ils sont formés.

» En examinant plusieurs de mes cailloux , on y remarque une infinité de points , les uns opaques , les autres transparents ; les uns et les autres sont for-

1780. més par les tuyaux des madrépores, obstrués dans ceux qui sont opaques par de petites portions de terre calcaire. »

A la suite de ce mémoire se trouve le post-scriptum dont l'extrait suit :

« J'ai présenté autrefois à l'Académie de Rouen (\*) un mémoire sur la même matière avec un grand nombre de morceaux dont je lui fis présent..... M. Lecat m'écrivit au nom de l'Académie pour me remercier; puis il ajoutait que l'Académie n'avait voulu rien décider ni pour ni contre M. de Buffon. Le respect dont je suis pénétré pour cet homme célèbre ne m'empêcha pas de présenter la même question à l'Académie des Sciences de Paris qui nomma originairement pour commissaires MM. de Jussieu, Duhamel, de Fougereux et Brisson. M. de Buffon fut nommé subsidiairement après..... Il résulte de leur rapport, signé de MM. les commissaires et de M. de Buffon lui-même, que j'avais très bien démontré par des faits que la différente forme des cailloux, ainsi que les taches brunes et autres figures qu'on y remarque, appartiennent à des corps marins..... et que si on suivait tous les madrépores ainsi que je l'ai fait..... il resterait dans les cailloux peu de formes à expliquer.

M. l'abbé Bacheley ajoute : « Ce fut en cette occasion que l'Académie m'honora d'un lettre de correspondant qui me donne le droit d'assister à ses assemblées. »

---

(\*) Ce mémoire n'annonçant point la date, j'en ai fait la recherche sur les anciens registres, et trouvé, sous celle du 20 novembre 1755, ce qui suit, écrit de la main de M. Lecat : « M. Lecat a lu un mémoire de M. Bacheley, prêtre au prieuré de Saint-Hymes, intitulé *Observations lithologiques sur la formation des cailloux*.

*Observation d'une aurore boréale ;* par M. DE VEZOU,  
Ingénieur-Géographe. (\*)

« Le lundi 3 novembre 1777, vers les six heures du soir, la partie septentrionale de l'horizon se trouva éclairée par une aurore boréale qui avait une forme demi-circulaire et occupait un grand espace. 1777.

» La lumière qu'elle répandait était aussi forte que celle que procure le soleil lorsqu'il est à seize degrés environ au-dessous de l'horizon, ou que celle de la lune pleine quand elle borde l'horizon. A l'aide de cette lumière, on distinguait facilement les objets extérieurs, et jusqu'à plusieurs gros villages plus ou moins éloignés.

» A huit heures, cette aurore fut encore plus lumineuse. Sa lumière était tantôt d'un vert d'émeraude, tantôt d'un bleu clair et magnifique, tantôt d'un blanc aussi éclatant que le diamant le plus pur.

» Cette aurore, une des plus magnifiques que l'on ait vues, était très-éclatante à onze heures; elle était encore fort belle à une heure du matin, et ne cessa d'être visible qu'à la naissance du jour.

» La lumière de cette aurore était si brillante, que les étoiles de la grande ourse, qui, comme vous le savez, sont fort belles, étaient absorbées: à peine les voyait-on.

Depuis neuf heures jusqu'à minuit, il a filé des exhalaisons enflammées que le vulgaire nomme étoiles.

---

(\*) La lettre de laquelle ce qui suit est extrait est datée de Paris; mais l'observation a été faite à Soisi, à 7 lieues S.-E. de la capitale.

ECONOMIE.

---

*Mémoire sur les eaux et le dessèchement des vallées ;*  
par M. DE BERNIÈRES.

1775.

Cette dissertation assez étendue peut être réduite à un petit nombre de propositions , par le seul retranchement des répétitions qui s'y rencontrent , et les explications que la clarté de ces mêmes propositions rend superflues.

« Trop ou trop peu d'humidité sont également contraires à la santé des animaux et des végétaux. L'air , pour convenir à nos usages , doit contenir une certaine quantité d'humidité ; trop sec ou trop humide , il dérange l'économie animale et végétale.

» L'eau fait le principal aliment de ce qui respire et de ce qui végète ; elle est le principal lien qui réunit les molécules constituantes des corps ; sans elle , tout se réduirait en poussière ; elle est le modérateur du feu ; tout corps qui n'en serait pas imprégné s'enflammerait et se détruirait.

» La trop grande humidité produit l'effet contraire : elle amollit , elle relâche tous les ressorts de la vie ; elle occasionne la langueur dans l'exercice des fonctions ; elle éteint le feu et engourdit la nature.

» Jettons les yeux un moment sur les contrées brûlantes de l'Afrique qui sont privées d'eau et dévorées par un soleil ardent. Il n'y reste qu'un petit nombre d'hommes errants ; les végétaux y languissent ; et les vents , chargés d'exhalaisons mortelles , tuent quelquefois en un instant.

» D'un autre côté, les grandes contrées de l'Amérique, telles que la Guyane, couvertes d'épaisses forêts et où les eaux stagnantes forment d'immenses marais, répandent dans l'air une humidité empoisonnée, funeste aux habitants.

» La France, la plus riche contrée de l'Europe et la plus habitée, est un pays de plaines entrecoupées de vallées dans lesquelles serpentent une infinité de ruisseaux et de rivières qui rafraîchissent l'air, tempèrent les ardeurs de l'été et portent partout la fécondité. Son sol se compose de terre et de bancs de pierres la plupart calcaires; l'eau qui forme la nappe d'eau continue du pays se trouve presque partout à cent pieds et deux cents pieds de sa surface; et les vallées sont partout relevées de vingt, trente, cinquante pieds de couches de galet, de sable, de tourbes, de terres limoneuses qui ont successivement relevé le lit des rivières, la nappe d'eau des vallées et celle de tout le pays.

» Ce serait une erreur de prétendre dessécher certaines vallées pour en tirer un plus grand parti. Maintenez les rivières dans leurs lits par de bonnes digues; si la pente des rivières est trop rapide, multipliez les moulins; traversez de larges fossés les parties trop humides que vous voudrez cultiver, relevez le reste du terrain aux dépens des terres qui en proviennent. Rien de plus beau qu'une lieue de vallée cultivée et qui fut autrefois un marais au-dessus de la ville d'Amiens; plus d'un quart est en fossés, mais on est bien dédommé par les abondantes récoltes de ce qui reste.....

» C'est une nécessité de conserver à l'air et à la terre un degré d'humidité convenable. Le défaut de plantations dans nos plaines de haut pays en augmente l'aridité; tout pays trop planté est toujours hu-

: 775. mide ; tout pays sans plantations est toujours trop sec. Il est donc possible de corriger , d'après ces données , les inconvénients de chaque localité , et d'en corriger l'insalubrité par des travaux bien réfléchis et dirigés par la sagesse. »

---

*De l'acide vi'riolique employé comme engrais des terres à blé ; par M. JAMARD.*

L'auteur de ce Mémoire prévient que c'est sur des terres nouvellement marnées qu'il a dirigé ses tentatives ; et voici sa manière d'opérer :

« Le 13 octobre 1773 , j'ai fait délayer dans un baquet , au milieu de ma cour , environ cinq cent cinquante livres de terre de jardin : la terre bien délayée , on y a versé vingt livres d'huile de vitriol , il en est résulté une vive effervescence ; la chaleur étant cessée , j'ai fait porter ce mélange dans un grenier avec quinze boisseaux et demi de froment , chaque boisseau du poids de soixante livres. La terre et le froment ont été réunis , bien mêlés avec des pelles , et c'est ce blé ainsi préparé que j'ai semé ; savoir : douze boisseaux dans quatre acres de terre , et les trois boisseaux et demi de blé restant dans cinq autres vergées. »

Le compte rendu des produits ne montre pas de bénéfices bien sensibles. D'autres essais ont semblé plus fructueux ; mais M. Jamard convient lui-même de bonne foi que ces essais n'ont pas été assez multipliés pour conduire à des résultats décisifs.

Si le succès , en le supposant réel , dépendait de la combinaison de l'acide sulfurique avec la terre calcaire , autant vaudrait employer le plâtre qui , tout préparé , épargnerait bien de l'embaras.

*Aréomètre nouveau ; par M. SCANEGATTI.*

1776.

« On payait autrefois un même droit sur toutes les espèces d'eaux-de-vie , ce qui déterminait les commerçants à en faire fabriquer de très-fortes qu'ils additionnaient ensuite d'eau pure , gagnant ainsi la moitié du droit imposé. Ce fut pour remédier à cet abus que les fermiers généraux firent admettre un aréomètre d'un sieur Cartier , pour déterminer la force des eaux-de-vie et percevoir des droits proportionnels.

» Mais ces degrés de force ne furent partagés qu'en trois classes, les eaux-de-vie simples , réputées telles jusqu'au degré 21 ; les eaux-de-vie doubles , jusqu'au degré 33 ; et au-dessus , c'est de l'esprit de vin. Or, combien d'inconvénients résultent de ce règlement, puisqu'à 25 degrés je paie comme à 33 , deux cents quarante-six livres par muid au lieu de cent-cinquante-un. C'est pour remédier à ces inconvénients que j'ai fabriqué et que je propose un nouvel aréomètre d'après lequel on paierait des droits gradués et proportionnels à la qualité des eaux-de vie.

Son alidade contient une division de vingt parties. Le terme zéro indique la pesanteur de l'eau distillée.

Le degré un annonce que le fluide contient une partie d'esprit de vin et dix-neuf parties d'eau ; et ainsi de suite.

Au degré 20 , c'est de l'esprit de vin.

» Il résulte que par le seul et unique droit imposé sur l'esprit de vin on peut percevoir un droit proportionnel sur toutes les espèces d'eaux-de-vie , et que quand de la dilatation plus ou moins grande de l'instrument occasionnerait l'erreur d'un

1776. dégré, elle ne serait jamais sensiblement préjudiciable ni au négociant ni au fermier. »

---

*Causes de l'affaiblissement des fabriques de soie en France; moyens de les soutenir.*

1777.

Je trouve ce Mémoire anonyme accompagné de plusieurs lettres souscrites du nom de M. Paulet, ce qui ferait soupçonner qu'il en serait l'auteur; mais ces lettres ne faisant pas de ce mémoire une mention expresse, je n'ose rien affirmer relativement à son véritable auteur, et me contente d'en offrir le précis.

« Tous les peuples de l'Europe ont envié la prospérité des fabriques de soieries françaises, et ont cherché, sinon à nous enlever, au moins à partager les avantages de ces magnifiques établissements..... Les manufactures étrangères, qui ont depuis quarante ans augmenté de vingt mille métiers au moins, sont la preuve de cette vérité.

» La ville de Lyon, qui était en possession de donner le ton à toutes les autres villes manufacturières, s'est endormie sur ses intérêts les plus chers, et n'a pas voulu voir les tentatives journalières que faisaient les puissances étrangères pour arracher de son sein les principes de sa prospérité et s'en enrichir elles-mêmes. L'émigration des ouvriers de Lyon était telle, à l'époque du mariage de Louis XVI, alors dauphin de France, que la fabrique de cette cité ne put remplir les commandes qui lui furent faites à cette occasion; et, peu de temps après, on comptait dans la seule ville de Vienne plus de six cents ouvriers déserteurs de ses fabriques.

A cette première cause de dépérissement du com-

merce de Lyon il faut en joindre , dit l'auteur , une seconde , c'est l'introduction des étoffes étrangères , qui enlèvent à la France des sommes d'argent considérables et paralysent ses ateliers. On a éprouvé dans des états voisins que les droits d'entrée n'étaient qu'un moyen impuissant d'en arrêter l'introduction , et ce n'est que par une proscription absolue de ces tissus des Indes et autres , qu'on peut en affranchir le commerce. Nos manufactures de soie peuvent d'ailleurs fabriquer toutes les espèces de tissus qui nous viennent des Indes ; et si la supériorité des matières premières qu'un climat plus favorisé de la nature et peut-être aussi la qualité de leurs mûriers leur procure , leur donne quelque avantage (\*), le goût et la délicatesse de nos dessins et la pureté de l'exécution nous élèvent beaucoup au-dessus de ces fabriques doublement étrangères.....

» Nous remarquerons que depuis dix ans environ les richesses de nos étoffes ont déplu à la nation elle-même. Croyant obtenir du plus beau , on a ajouté la broderie , et ce double luxe fit un mauvais effet : on reconnut que l'on ne pouvait broder avec avantage que sur l'uni , et ce motif fit abandonner ces superbes dessins qui seuls auraient enchaîné une nation raisonnable. On vit alors les trois quarts des grandes fabriques mettre bas leurs étoffes façonnées et se ré-

---

(\*) Il paraît démontré 1<sup>o</sup> que le mûrier de la Chine donne une soie plus moëlleuse et plus belle que le mûrier noir ; 2<sup>o</sup> qu'il peut prospérer dans nos provinces méridionales ; il résiste dans la Normandie à l'âpreté de nos hivers. Il serait bien digne de l'attention de nos fabricants éclairés de multiplier à ce sujet les tentatives : le degré de supériorité que l'introduction des mérinos et leur multiplication donne à nos draperies , forme un préjugé favorable à la culture du mûrier de la Chine , et aux résultats que l'on pourrait en obtenir.

1777.

duire à n'en faire qu'à petits dessins. Ces petits dessins , plus faciles à exécuter , ont relevé l'espoir des fabriques étrangères , diminué l'émulation de nos dessinateurs au point que des maisons qui en occupaient habituellement sept ou huit avec de forts appointements se sont réduites à un ou deux.

» A Paris, où naguères il y avait plus de six cents métiers, on en compterait à peine aujourd'hui une cinquantaine.

» Il est vrai que les manufactures de gaze s'y sont tellement accrues que le nombre des métiers s'est rapidement élevé de huit cents à deux mille cinq cents ; mais l'augmentation des soies des Indes , et les gazes qui viennent de l'étranger ont déjà porté un coup fatal à cette branche de commerce. »

L'auteur ne trouve de remède solide à ce mal que l'entière prohibition des gazes étrangères.

Il désirerait de plus que la Cour, en donnant l'exemple, réglât la nature et le goût des étoffes de chaque saison, et remît en honneur nos superbes tissus, autrefois l'orgueil de nos fabriques, l'admiration de l'Europe et le désespoir de nos rivaux.

---

*Nouveau système inventé par M. PAULET, auteur de l'Art du Fabricant d'étoffes de soie, et par le moyen duquel une seule personne peut faire facilement les étoffes de soie façonnées, les gazes et les toiles à fleurs.*

Nous ne pouvons donner que le titre de ce Mémoire qui ne se trouve point dans nos archives, non plus que les dessins qui devaient l'accompagner et destinés à faciliter l'intelligence du texte.

*Sur les commerces de la Viande et du Pain.*

Ce Mémoire anonyme se partage en deux parties, la première relative au commerce de la viande ; la seconde à celui du pain.

L'auteur voudrait que le prix de la viande fût taxé relativement à la qualité des espèces de viandes que l'on vend aux boucheries ; savoir :

Le bœuf, la vache, le veau, le mouton, la brebis ; et qu'il fût défendu de tromper le public en vendant une espèce pour une autre.

Il demande qu'une police pareille soit exercée sur le pain ; que non-seulement le prix soit fixé sur la qualité, ce qui se rapporte à la blancheur des farines, à la manipulation et à la cuisson ; mais que de plus le poids, qui rarement se rencontre dans le pain, fût rigoureusement exigé.

C'est particulièrement dans la dégradation des poids que le déchet est le plus sensible ; et il faut convenir que la manipulation alors et la cuisson coûtent un peu plus ; mais au moins, en réglant d'après des expériences bien faites le prix de chaque espèce de pain relativement à la qualité, il faudrait que celui qui achète une livre de pain blanc à un prix plus élevé que le pain bis obtint seize onces de pain chez le boulanger ; mais si la police lui permet de retrancher une ou deux onces sur chaque livre, et que de son côté le boulanger en retranche aussi, le particulier qui croit payer une livre de pain à un prix connu la paie effectivement un cinquième et peut-être un quart au-dessus.

*Moyens d'occuper avantageusement en France des bras oisifs , et de tirer de la misère quelques-unes de ses provinces.*

1777.

Ce Mémoire anonyme est l'ouvrage d'un habitant de quelqu'une de nos provinces méridionales où l'on s'occupe de la culture des mûriers , de l'éducation des vers à soie , et de la fabrication des étoffes de soie. L'auteur observe que dans le dévidage de la soie les cocons étant dépouillés de tout le fil qu'on peut leur enlever , il reste une espèce de coque que l'en rejette sous le titre de déchet.

On réserve chaque année un cinquantième des plus beaux cocons pour graine. La chrysalide se métamorphose en papillon , et celui-ci fait à sa prison une ouverture suffisante pour s'en échapper. La soie de ce cocon ainsi percée ne peut plus se dévider avec celle des cocons entiers : c'est l'objet d'une filerie particulière , et la soie qui en résulte se nomme *gallette*.

Les cocons dépouillés vont grossir le dépôt des déchets : c'est le sujet d'une autre espèce de filerie qui occupe beaucoup de bras. Mais tous ces fils ne suffisent pas à la fabrication des tissus plus grossiers auxquels on les destine , et on est obligé d'en tirer les fils de la Suisse , du Piémont et de l'Italie pour plus de six millions par an.

Il y a même une singularité qui mérite une attention particulière : c'est que les Suisses viennent acheter à très-bas prix nos déchets et nous en vendent la soie à un prix fort élevé.

C'est une économie que l'auteur voudrait que l'on

fit d'abord. Il désirerait qu'on appliquât à ce travail les détenus dans les maisons de force, les pauvres sans travail dans les hôpitaux; il voudrait même qu'on en fit des achats considérables aux Indes, où on les emploie vraisemblablement, dit-il, à la fabrication du papier; mais il voudrait aussi que tous les bénéfices vertissent invariablement au profit des malheureux, soit qu'on les fît servir à l'amélioration de leur nourriture ou de leurs vêtements, etc., sans que sous aucun prétexte on pût en distraire la moindre portion au profit de l'établissement ou à celui des préposés.

Ce serait un moyen efficace de bannir l'oisiveté de ces asiles du malheur, d'exciter l'émulation par l'espoir de la récompense, de fortifier la santé, et de faire relleurir les bonnes mœurs.

---

*Avis utile pour le commerce ; par M. DE LA FOLLIE.*

On vend des indiennes rayées en bleu et blanc qui ont beaucoup de vogue : nos manufactures françaises les fabriquent en couleur solide avec l'indigo ; mais les manufactures suisses font entrer en France une quantité de pièces dans les mêmes dessins dont la couleur est très-vive et en même temps si mauvaise qu'elle ne résiste pas au plus léger savonnage.

C'est le bleu de Prusse qui en est le principal colorant, et qui communique au coton une couleur très-brillante, mais elle s'altère par l'impression des alcalis les plus faibles.

M. de la Follie donne un procédé pour fabriquer ces teintures mauvais teint, procédés sans doute bien connus et qu'il est inutile de promulguer.

1778. Mais il communique en même temps un moyen facile de reconnaître la fraude : c'est la lessive des savonniers dans laquelle il suffit de tremper l'indienne mauvais teint dont le bleu disparaît à l'instant pour ne présenter qu'une couleur de rouille.

---

*Ne pourrait-on pas multiplier en faveur des personnes du sexe les moyens de subsistance ?* par M. DE COPPIER.

1779. Jamais le Gouvernement ne s'est occupé aussi sérieusement que sous le règne actuel des vues de bienfaisance ; et si le projet d'Henri IV n'était le rêve d'un cœur vraiment royal , il serait réservé à son petit-fils de l'effectuer, et le moindre de ses sujets aurait la poule au pot le dimanche.

Mais pourquoi les sources de subsistances qui jusqu'à ce jour ont coulé pour les infortunés sont-elles plus abondantes en faveur des hommes qu'en faveur des femmes ? Pourquoi tout en faveur du sexe le plus robuste , et rien en faveur du sexe le plus délicat ?

L'auteur de la nature il est vrai , en formant un sexe plus faible , l'a assujetti à moins de besoins relativement au nécessaire physique ; mais nos mœurs , notre législation même l'écartent d'une infinité d'emplois lucratifs. On lui ferme l'entrée des charges , de presque tous les emplois ; la marine , la navigation , la milice , la finance , nos collèges , nos séminaires , le barreau , la médecine , l'état ecclésiastique offrent en faveur des hommes une infinité de ressources et de moyens de subsistance ; je dis plus les hommes ont encore envahi un grand nombre  
d'états

d'états faciles à exercer et que la nature a dévolus à la faiblesse , à la patience et à la dextérité des femmes. C'est d'après ces données que l'auteur revendique en faveur des femmes tous les genres de travaux à l'aiguille , la couture en linge , la broderie , la fabrication des points , des dentelles , la tapisserie , la boutonnerie , le commerce de détail , etc. , etc. Si l'on croit devoir exclure les femmes de l'exercice de la médecine , toutes les convenances réclament en leur faveur l'art des accouchements. C'est à leur patience , à leur sensibilité naturelle que semblent exclusivement dévolus la garde des malades , le desservice des hôpitaux , le soin des enfants dans les pensionnats et les collèges , etc. , etc.

Que d'établissements formés en faveur des hommes ! Colléges , séminaires , écoles gratuites de dessin , d'architecture , de peinture , de mathématiques , d'hydrographie ; on les compterait par milliers , et à peine en compte-t-on quelques-uns en faveur des femmes.

M. de Coppier voudrait que les couvents de religieuses se convertissent en colléges et en écoles publiques et gratuites en faveur du sexe , où on leur enseignerait tous les métiers et tous les arts compatibles avec leur faiblesse et proportionnés à leurs facultés , à leur capacité , à leur intelligence. Ce serait le moyen d'écarter des cloîtres l'oisiveté et l'ennui qui l'accompagne sans cesse , de procurer tous les genres de secours à la portion de la société la plus intéressante , la plus faible et la plus négligée. Les femmes , les premières institutrices des hommes , formées dès l'enfance à des travaux utiles et à l'exercice de toutes les vertus , deviendraient des excellentes mères de famille , et prépareraient , par

1779. leurs exemples et leurs préceptes , le règne des talents et celui des bonnes mœurs.

---

*Recherches sur l'Agriculture ;* par M. DESFRICHES DE VALAZÉ, ancien Officier d'infanterie.

« L'agriculture est mon occupation favorite , et je répète avec complaisance cette maxime d'un poète philosophe : « Heureux celui qui , ne tenant à nul » emploi , peut donner tous ses soins à la culture » des champs que lui ont laissé ses pères ! » Mais je ne l'avais jamais considéré que comme un objet d'amusement , lorsque je trouvai l'occasion de mettre en valeur trois cents arpents de bruyères ; et , à cette occasion , je dirai plutôt ce que j'aurais dû faire que ce que j'ai fait réellement. Je regarde comme un principe applicable à toute espèce de culture que quelle que soit la nature de votre terrain , prairies , friches , bruyères dont vous voudrez tirer un parti avantageux , il doit être préparé par de nouveaux labours à des productions fructueuses. Dans les prairies , les racines des graminées se multiplient au point de se nuire à la fin et ne produisent plus que des tiges étiolées sans suc et sans valeur. La terre d'ailleurs s'affaisse , se durcit par un long repos et présente à la végétation un nouvel obstacle.

« On a souvent recommandé de peler la superficie de la prairie qu'on voulait labourer , de brûler ce gazon desséché , et d'en répandre les cendres comme engrais. Cette pratique , qui a ses partisans , ne serait pas la mienne ; à la bonne heure que l'on brûle les plantes hautes et voraces , les genêts , les épines , les joncs ; mais , pour le fonds de la prai-

rie , labourez à raies plates et dans une direction contraire à celle que vous vous proposez de donner à vos sillons ; un mois après , labourez dans un sens qui coupe à angle droit le premier labour , faites briser avec la houe les glebes de terre ; quinze jours après , donnez un troisième labour avec les mêmes précautions , laissez la terre en repos durant l'hiver : labourez de nouveau au printemps , et semez de l'avoine ou des pois.

» La même pratique est applicable aux terres en nature de friche qui ne sont pour l'ordinaire que des prés arides.

» Quant aux bruyères , il est indispensable , quand elles sont fortes , de les essarter et de les brûler : elles seraient trop long-temps à se pourrir , au lieu que les herbes plus tendres fournissent en peu de temps à la terre un engrais utile.

» Après s'être pénétré de la nécessité de labourer les bruyères , il faut , sans différer , entourer son héritage de fossés et y planter des haies : l'épine blanche entremêlée d'églantiers forme sous ce rapport des clôtures très-solides et qui bravent ordinairement la dent des animaux. Il est pareillement utile de séparer par des fossés vos diverses portions d'héritage ou vos diverses espèces de culture , et d'en garnir les berges de plantations de saule noir et de bouleau ; le premier se plante de bouture et profite partout ; indépendamment du coup d'œil agréable et de l'ombrage qu'elles procurent et qui permet d'y respirer le frais à toutes les heures du jour , elles dédommagent par leurs coupes régulières du tort qu'elles pourraient faire aux moissons qui les avoisinent.

» Quant aux arbres fruitiers , on peut en faire des ceintures autour de ses fossés ou les planter en massif

1779. dans des portions de terrains consacrées à cet usage ; mais n'en garnissez jamais vos terres à blé , car , indépendamment de l'ombrage nuisible qu'ils procurent , ils n'y prospèrent presque jamais par la négligence des charretiers qui , en labourant , les écorchent ou les renversent. »

Nous ne suivrons pas l'auteur du mémoire que nous analysons dans les devis estimatifs des dépenses que les défrichements entraînent , parce que ces prix sont extrêmement variables relativement aux temps et aux lieux ; mais nous ne devons pas oublier un conseil très-sage qu'il donne aux propriétaires , de présider à toutes leurs opérations. « Il n'est pour voir que l'œil du maître. »

---

*Projet d'établissement d'une ou plusieurs fontaines au faubourg Cauchoise ; par M. J. HODEN , Pompier.*

1780. On peut bien dire ici : « *De bobus narrat arator.* » C'est le directeur des pompes de la ville qui propose l'établissement de fontaines publiques , et qui disserte sur sur une matière qu'il paraît avoir étudiée.

« C'est , dit M. Hoden , de la fontaine Gaalor , dont la source est au pied du Mont-aux-Malades , et de sa cuve établie au-dessous de la porte Bouvreuil que la fontaine qui coule au haut de la rue Cauchoise et dans l'intérieur de la ville tire son origine , ce qui suppose déjà une pente assez considérable de cette cuve à la fontaine Cauchoise.

» Mais de la source à la cuve , la pente doit être pareillement considérable et la masse de l'eau assez grande , puisqu'au rapport de Farin elle suffisait

pour faire tourner le moulin du château d'où la rue du Moulinet tire son nom.

C'est de cette source même que M. Hoden propose de tirer un filet d'eau et de le conduire au lieu le plus élevé possible de la rue Cauchoise, *extra muros*.

» Quant aux moyens d'exécution, on pourrait, selon le même auteur, profiter d'un ancien aqueduc qui règne le long du fossé de la ville, et qui diminuera les dépenses d'un aqueduc tout neuf.

» Cependant, il est probable qu'en dirigeant, d'après des nivellements bien faits, les canaux depuis leur départ à la source, il serait possible de faire jaillir la fontaine dans une partie plus élevée de la rue Cauchoise qu'en profitant de l'aqueduc ci-dessus.

M. Hoden propose un second moyen beaucoup plus problématique que le précédent. Il consisterait à rechercher une source qui a dû couler entre le cimetière de la rue Saint-Maur et la rue Crevier.

» M. Lesueur, dit M. Hoden, m'a raconté qu'il existait une ancienne conduite d'eau en tuyaux de terre cuite passant par sa propriété, au haut de la rue Chasse-Marée. Le père de M. Lesueur la découvrit à cinq ou six pieds de profondeur, il y a une quarantaine d'années, à l'époque du mémoire, en 1780. Cette conduite traversait diagonalement le jardin de M. Dubuc, auditeur des comptes, appelé dans les anciens titres le Jardin de la Fontaine, parce qu'il y avait une fontaine et un réservoir au carrefour des rues Saint-Maur et Saint André.

» Il est probable que cette source a été abandonnée, ajoute M. Hoden, lors de la confection du fossé qui de Bouvreuil s'étend à la porte Cauchoise, vers 1250; mais, suivant le rapport de M. Lesueur, le fontainier de la ville, auquel M. Lesueur son père

1780. avait fait part de sa découverte , y avait introduit une sonde de près de quatre-vingts pieds de longueur sans en trouver le terme.

» Quel avantage inappréciable pour tout le faubourg Canchoise si l'on pouvait retrouver une source à une élévation pareille! »

Qu'est devenue cette fontaine , s'est-elle perdue dans les terres , a-t-elle tari par la destruction des forêts qui couvraient alors les côteaux qui de ce côté commandent la ville ? Il est bien reconnu aujourd'hui que les forêts favorisent la formation des fontaines. Je connais des sources assez abondantes que j'ai vu plusieurs fois à sec , et c'était toujours à la coupe des forêts qui les dominent ; à mesure que le bois repoussait , l'écoulement recommençait et augmentait dans la même proportion. (*Note de l'Editeur.*)

---

*Sur les causes de la mendicité ; moyens de la réprimer ;  
par M. ....*

Un rapport aussi clair que précis de ce long mémoire par M. Dornay nous dispense d'en présenter une autre esquisse.

« L'auteur distingue l'origine de la mendicité des causes qui la produisent. Cette distinction est ingénieuse ; mais peut-on pareillement admettre que les hôpitaux , les prisons , les galères soient les causes occasionnelles du plus grand nombre des mendiants , et n'a-t-on pas plus de motifs de l'attribuer à la fainéantise , au libertinage , à l'amour de l'indépendance , au défaut d'instruction ?

» L'auteur , pour supprimer la mendicité , ne reconnaît que deux moyens : des dépôts et des maisons de force.

Si ces moyens avaient le mérite de la nouveauté, on pourrait s'attacher à les discuter ; mais ce sont des lieux communs, le Gouvernement en a reconnu l'inutilité. Il existe des dépôts et des maisons de force, et cependant le nombre des mendiants s'accroît tous les jours.

Il faut donc recourir à d'autres moyens.

Pour subvenir aux frais que le plan de l'auteur exige, il a recours à une contribution forcée ou gratuite sur les fonds ecclésiastiques. Ce moyen n'est pas plus nouveau que ce qui précède ; mais peut-on penser que le Gouvernement l'ignore, et s'il n'en use pas, on doit présumer qu'il a de puissants motifs pour n'y pas recourir.

Cette manière d'envisager ce mémoire ne nous empêche pas de rendre à l'auteur toute la justice qu'il mérite, nous le regardons comme un citoyen estimable et qui recherche de bonne foi ce qui peut contribuer au bonheur de sa patrie.

---

*Sur quelques améliorations dont les prisons sont susceptibles ; par M. GOSSEAUME, Docteur-Médecin.*

Les circonstances dans lesquelles ce Mémoire fut écrit pouvaient lui donner quelque degré d'utilité. Ces circonstances n'existent plus : c'est un motif de n'en donner ici qu'un simple aperçu.

Il se partage naturellement en deux parties ; l'une relative à la sûreté, l'autre qui regarde la salubrité.

La sûreté est éminemment du ressort de l'administration, et il importe à la tranquillité publique qu'une maison de détention soit munie de clôtures inviolables.

1780.

Quant à la salubrité, elle est plus particulièrement du ressort de la médecine, et spécialement fondée sur la localité, l'air, les aliments, la propreté, la couchure, les secours moraux.

Il serait à désirer que toute maison de détention fût située en un lieu assez élevé pour la soustraire à l'influence de l'humidité; que les cours qui en dépendent fussent vastes et suffisamment exposés à l'action du vent et du soleil.

Le pain doit être toujours bien fermenté, bien cuit : c'est un article qui réclame une attention continuelle, parce que le pain est la base de la nourriture des détenus.

La propreté est relative aux cours, aux salles communes, aux dortoirs, à l'individu lui-même. Il serait à désirer que les cours fussent lavées et balayées plusieurs fois chaque jour, qu'on n'y laissât croupir ni urines, ni immondices; que les lieux d'aisances fussent placés sur des aqueducs bien grillés pour la sûreté, mais susceptibles d'être nettoyés par l'action de l'eau.

Les salles réclament la même attention.

M. Gosseume proscrirait des dortoirs la paille épanchée sur le plancher, parce qu'elle se convertit promptement en une litière infecte où la vermine fourmille.

Il y substituerait le lit de camp séparé par cases, chaque case fournie d'une paillasse et d'une couverture.

Des croisées qui resteraient ouvertes le jour, et des ventilateurs renouvelleraient l'air.

Le linge mérite une attention spéciale; et la propreté, relativement à cet objet, a sur la santé la plus puissante influence.

L'homme en captivité est sujet aux maladies; l'homme en liberté n'en n'est pas affranchi, et c'est

dans cette circonstance que le premier surtout réclame tous les secours de l'humanité et de la bienfaisance.

Des infirmeries où les secours nécessaires seraient réunis sont un article de première nécessité.

Un autre article de la plus grande importance est celui des secours moraux. L'homme accusé peut ne pas être coupable, et il serait coupable en effet qu'il n'en aurait qu'un besoin plus impérieux de toutes les consolations et de toutes les ressources de la religion.

Et à cet égard il serait bien à désirer que les conciergeries ne renfermassent que les accusés dont le procès s'instruit présentement, et que les dépôts des accusés et des condamnés à la réclusion fussent relégués à la campagne, à portée des tribunaux et sous la direction de congrégations religieuses de femmes pour les femmes, d'hommes pour les hommes; que tous y fussent exercés au travail, l'oisiveté étant pour tous le malheur le plus redoutable. Les produits du travail seraient invariablement consacrés à l'amélioration de leur sort. Là, des instructions charitables les rappelleraient aux principes de la probité et de l'honneur; et lorsque les condamnés à la réclusion seraient, à l'expiration de leur peine, rendus à la société, on aurait des garanties plus assurées de leur retour à l'ordre et à la vertu.

Quant aux dépôts, il faudrait profiter des édifices nationaux que le Gouvernement possède encore : la maison de Saint-Yon présente, sous ce rapport et pour la ville Rouen, un établissement tout formé.

---

 SCIENCES PHYSIQUES ET ARTS MÉCANIQUES.
 

---

*Pendule à thermomètre métallique ; par M. GUESNON.*

1771. Parmi les pièces relatives aux sciences et qui appartiennent aux archives de la Compagnie depuis 1771 jusqu'à 1780, se présente d'abord une note, sans nom d'auteur, portant la date de 1771 : cette note n'est qu'une simple indication des pages et des planches où se trouvent les descriptions de *thermomètres métalliques* de formes différentes, et de pendules compensateurs. Dans le traité d'horlogerie de Thiout, dans l'Encyclopédie, dans les ouvrages de Julien Leroi, de Lepante, de Ferdinand Berthoud, la construction du pendule à thermomètre métallique adopté par M. Guesnon est désignée dans cette note comme plus avantageuse.

---

*Compas à spirale ; par M. DICQUEMARE.*

Le 27 février 1771, M. l'abbé Dicquemare a présenté un mémoire sur un *compas à spirale* ayant pour objet de suppléer à l'appareil des forces centrales alors employé par l'abbé Nollet dans ses cours de physique. A mesure que ce compas, dont les branches sont écartées par un ressort, tourne autour d'une de ses pointes, la branche mobile s'approche de l'autre au moyen d'une roue dentée qui y est fixée par son centre, et qui engraine avec les ailes

d'un pignon , lequel sert en même temps d'écrou et se meut le long d'une vis dont l'axe est courbé en forme d'arc : cette vis tient par une de ses extrémités à la branche fixe et traverse la branche mobile qui suit ainsi le mouvement de l'écrou. Pour faire usage de ce compas , on trempe les dents de la roue dans de l'encre d'imprimeur , et elle marque en roulant sur un carton autant de tour de spire que l'on veut. Le mémoire est accompagné d'un dessin qui représente le compas à spirale et d'une spirale décrite à l'aide de ce même compas.

Un rapport de MM. de la Maltière et Scanégatti fait connaître les inconvénients et le peu d'exactitude qui doivent résulter de l'usage de ce compas à spirale , et en même temps la difficulté de le construire.

---

*Tubes capillaires ;* par M. POUILLAIN.

M. Poullain a lu à la séance du 31 juillet 1771 un mémoire sur les tubes capillaires. Après avoir rappelé les hypothèses de Kook , de Newton et de quelques autres physiciens sur la cause des phénomènes produits par ces tubes , l'auteur essaie d'expliquer ces mêmes phénomènes en admettant que les corps sont enveloppés d'une atmosphère particulière formée d'une émanation subtile et continuelle de leur propre substance , émanation qui est plus ou moins abondante selon leur nature : cette atmosphère , qui selon l'auteur remplit la partie supérieure du tube , diminue la pression de l'air atmosphérique dans l'intérieur , et rend prépondérante sa pression sur la surface extérieure du liquide ; de là résulte l'élevation de ce liquide au-dessus du niveau. Quant à

1771. l'abaissement du mercure , l'auteur l'explique par l'excès du poids des molécules du métal sur celui des molécules d'air de même volume.

La belle théorie de M. Laplace , qui embrasse d'une manière complète toutes les circonstances des phénomènes capillaires , dispense de réfuter les hypothèses qui l'ont précédée.

---

*Electricité de la Torpille ;* par M. LECHANDELIER.

1772. Dans une lettre datée du 26 novembre 1772 , M. Lechandelier a transmis à M. d'Ambournay , secrétaire perpétuel de l'Académie , l'exposition détaillée de plusieurs expériences sur l'électricité d'une torpille vivante faites en présence de l'Académie de la Rochelle ; cette observation a été insérée dans les journaux du temps et se trouve dans les *Éléments de Physique* de Sigaud de Lafond , tome IV , page 48 , édition de 1787.

---

HYDROGRAPHIE , NAVIGATION , ARCHITECTURE  
NAVALE , etc.

---

*Sur le Canal de Picardie ;* par M. DE CESSART.

1774. L'Académie doit à M. de Cessart , ingénieur en chef des ponts et chaussées , des *Observations sur la construction du canal souterrain de Picardie pour la réunion des rivières de Somme et de l'Escaut*. Ces observations ont mérité à l'auteur une lettre d'ap-

probation de la part de M. Turgot contrôleur général : cette lettre est transcrite en tête du mémoire.

1774.

L'auteur commence par décrire les circonstances du cours des rivières de la Somme et de l'Escaut ; il rappelle les résultats des expériences faites sur la différence de leurs niveaux en différents points ; les moyens que l'on a proposés pour établir un canal de navigation entre ces deux rivières ; enfin, les motifs qui ont fait adopter le plan de creuser un canal souterrain de sept mille toises de longueur, avec une voûte de vingt pieds de largeur, vingt pieds de hauteur, pour contenir cinq pieds de hauteur d'eau et recevoir les plus grands bateaux de l'Escaut, ( qui ont cent pieds de longueur et quatorze de largeur ; qui tirent de trois et demi à quatre pieds d'eau, et qui sont quelquefois chargés de fayence ou de foin jusqu'à dix-huit pieds de hauteur, ) en pratiquant des banquettes pour les mariniers conducteurs.

M. de Cessart a visité, en 1774, les travaux déjà commencés, et il rend compte des réflexions que cette inspection lui a fait naître. La portion de galerie exécutée traverse un terrain de marne, appelé *crayon*, mêlée de silex noirs de différentes grosseurs ; l'humidité ne pénètre pas jusqu'à la voûte qui est à cent-quarante pieds au-dessous de la surface des champs ; mais à de moindres profondeurs, il peut se faire des infiltrations ; les cailloux se détachent facilement, étant trois fois plus pesants qu'un pareil volume de marne : l'ouverture d'un grand puits de huit pieds de diamètre a facilité l'évaporation de l'humidité ; s'il se rencontrait un banc de sable sur la ligne projetée du canal, il vaudrait mieux le faire dévier en plaçant un puits à l'angle des deux directions. Les dimen-

1774.

sions données au canal ne paraissent pas suffisantes pour le passage des grands bateaux de l'Escaut, ce qui se prouve par un calcul détaillé d'après les conditions d'équilibre d'un corps flottant : pour atteindre le but proposé, il faudrait donner au canal vingt-quatre pieds de largeur, supprimer les banquettes et faire remorquer le grand bateau à l'aide d'un petit bateau de quatre pieds de largeur servi par six ou huit rameurs. Pour donner plus de solidité à la voûte du canal, M. de Cessart voudrait qu'elle fût coupée en forme d'ogive très-surhaussée, et il établit par des raisonnements solides les avantages de cette forme de voûte sur celle à plein ceintre. (Le principal de ces avantages sera de prévenir les effets de l'infiltration de l'eau.) Cette voûte en ogive aurait vingt-sept pieds de montée, vingt-quatre pieds de base; les deux arcs de cercle de 36 pieds de rayon auraient vingt-huit pieds de corde et trois pieds de flèche, ce qui donne quinze lignes de courbure par pied d'élévation. La continuation du canal, en creusant la voûte en forme d'ogive, n'exigera aucun changement de disposition et n'ajoutera qu'un quart à la quantité d'ouvrage comprise dans le premier projet.

Un cahier de cinq dessins lavés et coloriés accompagne le mémoire de M. de Cessart. Le premier représente la coupe du canal commencé par M. Laurent avec une voûte circulaire; le deuxième, la coupe du canal avec une voûte d'ogive; le troisième, la coupe du canal à voûte circulaire avec ses banquettes et une section de grand bateau; le quatrième, la coupe du canal en voûte d'ogive, sans banquettes, avec une section de grand bateau; le cinquième, une section par l'axe du canal, dans lequel on suppose une grande barque de l'Escaut remorquée par

six mariniers avec douze rames et un conducteur au gouvernail pour maintenir la barque dans le milieu du canal ; ce dernier dessin représente aussi l'ouverture d'un puits percé dans le milieu de la voûte d'ogive.

---

*Bois propre au pilotis ; par M. SELLIER.*

M. Sellier , de l'Académie d'Amiens , a adressé , le 12 juillet 1774 , un *Mémoire contenant des observations sur des bois de différentes natures qui ont séjourné plus ou moins long-temps sous les eaux ou dans les tourbes*. Lorsqu'on reprenait en sous-œuvre les piles et culées d'un pont , on reconnut que les pilotis de bois de hêtre sur lesquels reposait une très-ancienne tour étaient sans consistance et se coupaient avec la bêche. L'auteur a remarqué que le saule , que l'aulne et autres bois tendres trouvés dans les tourbes n'ont point de solidité et ne peuvent être employés dans les pilotis : il lui a été présenté un échantillon de bois de chêne également trouvé dans la tourbe et qui était entièrement pourri ; depuis , il a vu des quartiers de bûche de chêne qu'on avait recueillis à une assez grande profondeur dans la tourbe , et qui étaient noirs et cassants comme du charbon. Dans la tourbière du marais de Saint-Pierre d'Amiens , on a trouvé , à huit ou neuf pieds de profondeur , des morceaux de bois de chêne entièrement charbonnés ; l'auteur a rencontré aussi dans des dépôts de sable de rivière des bois de chêne réduits en charbon. Il est remarquable que le chêne se noircit tandis que les bois tendres conservent leurs couleurs. De ces observations , l'auteur conclut que toutes espèces de bois sont susceptibles de s'amollir ,

1774. de se brûler , de se carboniser , de se pourrir dans l'eau , dans les terres humides ou dans les tourbes , et cela dans un temps plus ou moins long ; que dès lors il serait avantageux de connaître le temps que chaque sorte de bois peut séjourner sous l'eau sans y subir d'altération.

---

*Machine à recéper ; par M. DAVID.*

Le 23 novembre 1774 , M. d'Ambournay , secrétaire perpétuel , a remis à l'Académie une *Description* qui lui avait été adressée *d'une nouvelle machine à recéper* avec autant d'aisance que de sûreté les pieux à telle profondeur qu'on le désire au-dessous de la surface de l'eau : cette machine est de l'invention de M. David. L'auteur de la description rappelle que dans la construction des pouts , des quais , des jetées , il faut fonder sur pilotis ; que pour parvenir à couper les pieux , on avait recours autrefois aux batardeaux qui entraînaient beaucoup de dépenses , des longueurs , et quelquefois des accidents ; il rend ensuite un juste hommage à MM. Voglie et de Cessart pour leur ingénieuse machine à scier les pieux sous l'eau , machine si connue de tous les ingénieurs ; cependant , il la croit inférieure à celle de M. David , qui lui paraît plus simple et aussi sûre dans ses effets. Cette nouvelle scie a la forme d'une roue , du centre de laquelle part un axe qui s'élève au-dessus d'une cage , laquelle reçoit deux supports horizontaux qui glissent dans des coulisses pratiquées supérieurement et inférieurement dans cette cage et qui , percés de trous dans lesquels l'axe de la roue est reçu , servent à porter la scie contre le pilotis à recéper

receper pendant le temps qu'on fait tourner l'arbre et avec lui la scie qu'il porte : ce qu'il y a surtout de remarquable , c'est que le même mouvement fait avancer la scie contre le pieu à mesure qu'elle le coupe , et que son action a lieu dans un plan parfaitement horizontal.

---

*Remarques sur la construction des Navires destinés au commerce ; par M. FORFAIT,*

M. Forfait ayant observé que dans la construction des bâtimens de commerce on ne suivait aucune règle certaine , a cherché à établir des principes qui pussent concilier l'économie avec la solidité , l'élégance des formes et les principales qualités d'un bon navire : pour cela , il a consulté en même temps la théorie et l'expérience.

Les deux conditions à remplir sont que le navire ait une cale spacieuse et qu'il puisse se manœuvrer avec le plus petit nombre possible d'hommes.

L'auteur a représenté par des figures les coupes principales des bâtimens français , hollandais , danois , suédois , etc. , et il prouve , par la considération des forces qu'exercent l'eau et le vent , que cette forme est très-désavantageuse parcequ'elle augmente la vitesse et l'étendue des roulis : on doit éviter que la partie du flanc d'un navire qui est exposée à sortir de l'eau ou à y être plongée par le roulis soit dans une direction trop près de la verticale. On fait voir que le navire serait moins sujet à l'inconvénient du roulis si la coupe principale avait la forme d'un trapèze dont la petite base serait par en bas : d'après cela , il convient d'élargir les flancs du navire au-dessus du plan de flottaison ; il suffit de donner trois

1775.

à quatre pouces de plus en largeur au-dessus de la surface de l'eau que dans le plan de cette surface. Une figure fait connaître la forme qui paraît la plus avantageuse à donner aux bâtimens du commerce. Pour justifier son choix , l'auteur cite les exemples de plusieurs flûtes dont les unes avaient beaucoup de roulis et les autres très-peu , parce que leur forme s'éloignait ou se rapprochait de celle ci-dessus. On démontre que la stabilité dans les vaisseaux n'augmente pas toujours le roulis , le mouvement de tangage est plus dangereux que le roulis , plus fatigant pour la mâture , et plus à charge à l'équipage. Il y a plusieurs moyens de l'éviter ou de le diminuer , et l'auteur discute les avantages qu'on en obtient. La qualité d'être bon marcheurs ne doit pas être négligée dans les bâtimens du commerce , et , pour l'obtenir , l'auteur propose de donner autant d'élanement qu'il se pourra sans nuire à la solidité et à la liaison des pièces qui terminent l'avant du navire ; enfin , on rendra les bâtimens plus sensibles au gouvernail , et on augmentera leur solidité en posant l'étambot à plomb.

Au reste , M. Forfait , qui sait que l'exécution ne donne pas toujours les résultats indiqués par la théorie , veut qu'on ne suive que par degré les vues qu'il propose , et qu'on ne se rapproche , dans la construction des bâtimens marchands , des principes qui l'ont dirigé qu'à mesure qu'on en éprouvera de bons effets.

---

*Trombe terrestre ;* par M. VINCENT.

M. Vincent , prêtre et professeur de seconde au collège d'Eu , a présenté , le 15 novembre 1775 , le *Détail historique d'une trombe terrestre* observée près de la ville d'Eu , le 16 juillet de la même année.

L'auteur commence par des considérations générales sur les phénomènes de l'atmosphère, et sur la nécessité de recueillir avec soin tout ce qu'ils offrent de remarquable. Il rappelle ensuite diverses observations de trombes mentionnées dans les mémoires des sociétés savantes; enfin, il rend compte des effets produits par la trombe dont il s'agit : il s'est rendu sur les lieux avec M. Charles, subdélégué et juge de la ville d'Eu, et là, ne consultant que des témoins, ils ont appris toutes les circonstances relatives à ce météore.

---

*Loupe de Trudaine ; par M. DE BERNIÈRES.*

Les effets surprenants obtenus à l'aide de la fameuse *lentille de Trudaine* font lire avec intérêt les détails historiques sur la construction de cette machine. Ces détails sont contenus dans une note adressée à la Compagnie, le 28 juin 1775, par M. de Bernières, écuyer, l'un des quatre contrôleurs généraux des ponts et chaussées, qui a inventé et fait exécuter cette belle lentille. L'auteur raconte que MM. Brisson, Cadet, de Montigny, Macquer et Delavoisier avaient été chargés par l'Académie des Sciences de Paris de faire une suite d'expériences avec la lentille de verre massif du Palais-Royal, et qu'ayant connaissance des loupes à liqueur dont il se servait, ils lui demandèrent s'il croyait possible d'en faire une de quatre pieds de diamètre. Sa réponse fut affirmative, et M. de Trudaine, conseiller d'état, intendant des finances, s'est chargé de toutes les dépenses : le travail de la construction a duré deux années ; M. l'abbé Terrey, contrôleur des finances et direc-

1775.

teur des bâtimens du Roi, a donné son autorisation pour qu'il fût construit dans le jardin de l'Infante un pavillon dans lequel cette loupe et ses dépendances ont été placées. M. de Bernières a composé sa lentille de deux glaces qui, avant d'être courbées, avaient cinquante-deux pouces de diamètre et dix lignes d'épaisseur, et qui avaient été coulées à la manufacture de Saint-Gobin par les soins de M. Deslandes, directeur; il a fallu prendre des précautions infinies pour courber ces glaces et les polir: après cette longue et délicate opération, ces deux glaces qui faisaient partie d'une sphère de huit pieds de rayon, qui avaient conservé huit lignes d'épaisseur et 50 pouces de diamètre, ont été jointes par leurs bords taillés en biseau et serrées l'une contre l'autre par un cercle de cuivre.

Dans cet état, le vide lenticulaire intérieur était de quatre pieds de diamètre sur six pouces et demi d'épaisseur en son milieu, et il est entré dans cet espace près de cent-soixante pintes d'esprit de vin pesant chacune vingt-six onces six gros. Jusqu'alors, M. de Bernières avait rempli ses loupes avec de l'eau distillée; une longue série d'expériences lui a prouvé que l'esprit de vin est préférable aux autres liquides.

La lentille ainsi construite a été montée sur un charriot à l'aide duquel elle pouvait être exposée aux rayons directs du soleil, en suivant les mouvemens de cet astre. Le foyer de cette lentille était à dix pieds et demi de son centre par une température moyenne, et il était de la largeur d'un écu de trois livres, en interposant une petite loupe de verre massif à sept pieds et demi de distance, le foyer commun des deux loupes n'était plus qu'à neuf pieds du centre de la grande, et sa grandeur était celle d'une pièce de vingt-quatre sols. L'activité de ces deux foyers

était telle que les métaux s'y fondaient : un écu de six livres n'employait que quinze secondes à se réduire en bain au foyer commun de la grande et de la petite lentille ; il ne fallait que cinq secondes pour un louis d'or. Quoique la lentille de Trudaine soit connue des personnes qui cultivent les sciences physiques, il a paru intéressant de rappeler les circonstances de sa construction d'après une note de M. de Bernières lui-même, à qui on doit l'invention et le succès de cette merveilleuse machine.

Une lettre du même M. de Bernières à M. le secrétaire des sciences, sous la même date du 28 juin 1775, exprime toute la gratitude de l'auteur pour l'honneur qu'on lui fait espérer d'être nommé membre associé de l'Académie.

---

*Vernis pour préserver le fer de la rouille ; par*  
MM. LOTIOT et CREVEL.

Le 25 décembre 1774, en présence des officiers du port et autres fonctionnaires publics réunis par les ordres du commissaire général de la marine, conformément à la décision du ministre M. de Sartines, il a été fait, au Havre-de-Grâce, diverses expériences pour constater si le vernis des sieurs Lotiot et Crevel, de Paris, était propre à préserver le fer de la rouille. Pour cela, on a enfoncé dans des billes de bois plusieurs clous de longueurs et de grosseurs différentes et enduits de ce vernis ; après avoir fait éclater ces billes pour en retirer les clous, on a reconnu que le vernis adhérait à tous les points de leurs surfaces, excepté à la tête où ils avaient été frappés à coups redoublés avec une masse de fer du poids de huit livres.

1775.

On a fait appliquer sur une bordure de navire une feuille de fer-blanc et une feuille de tôle, l'une et l'autre enduites de vernis : toutes deux ont conservé leurs vernis, excepté la première à l'endroit seulement où le coin de bois avait frappé. Pour mieux éprouver le vernis, on a cloué sur le toit d'un hangard une feuille de tôle vernissée, et on a fixé sur une poutre des clous, des chevilles, une verge de fer, un cadenas, un fusil, une bayonnette, tous enduits de vernis pour les laisser exposés à l'air extérieur pendant une année.

Une copie du procès-verbal qui constate ces diverses expériences a été communiquée à l'Académie le 11 janvier 1775.

---

*Canons courbes ;* par M. DE BERNIÈRES.

Le 15 février 1775, M. Scanégatti a remis à l'Académie, de la part de M. de Bernières, contrôleur des ponts et chaussées un *Mémoire sur une nouvelle forme de canons* pour la mer et dont l'axe est un arc d'un quart de circonférence : l'avantage de ces canons courbes vient de ce que leur poids tend à faire descendre le centre de gravité du navire au-dessous de la ligne de flottaison, ce qui dispensera de charger la cale d'un lest considérable et empêchera le navire de tirer autant d'eau ; il suffira le plus souvent de former la première batterie avec ces sortes de canons. Dans la position naturelle de chaque canon, la tangente à la culasse et la tangente à la bouche seront l'une verticale, l'autre horizontale, et le boulet sera lancé horizontalement ; les trois quarts du poids de chaque pièce seront au-dessous de la ligne de flottaison, et la bouche sera, comme à l'ordinaire,

de quatre pieds au-dessus ; le recul de ces canons sera peu considérable, ils seront aussi faciles à pointer que les canons droits, et leur fonte ne sera ni plus longue, ni plus coûteuse.

Après avoir développé tous les avantages qui doivent résulter de cette nouvelle forme de canons, l'auteur éloigne de lui le reproche d'avoir voulu perfectionner l'art de détruire les hommes : il n'a eu pour but que la solidité et la conservation des vaisseaux de l'Etat ; il invoque les lumières du savant corps de la marine et de l'Académie de Rouen. Avant de communiquer ses idées, l'auteur a fait plusieurs expériences avec un petit canon courbe, et toutes semblent justifier sa théorie. M. le comte de Milly, ancien militaire et homme très-instruit, ayant vu chez l'auteur le canon en forme d'arc de cercle, trouva que cette forme serait très-utile dans la défense des places, parce qu'elle permettait de pointer de haut en bas.

Dans une lettre du 3 mars 1775, M. de Bernières remercie la Compagnie d'avoir accueilli favorablement le mémoire sur les canons courbes et exprime le vœu d'être admis au nombre de ses membres correspondants ; il rappelle avec beaucoup de modestie ce qu'il appelle ses faibles titres ; savoir, 1<sup>o</sup> son invention des *bateaux* insubmergibles, à l'occasion de laquelle il a reçu du ministre une lettre portant que *Sa Majesté avait la plus haute idée d'une découverte qui intéressait si particulièrement l'humanité* ; 2<sup>o</sup> ses loupes de liqueur dont la plus grande, celle dite *loupe de Trudaine*, venait de servir à fondre le platine et promettait d'autres succès ; 3<sup>o</sup> les résultats d'un grand nombre d'expériences sur le pouvoir réfractif de différents liquides.

*Courbure des vaisseaux dans le sens de leur longueur ;*  
par M. FORFAIT.

1775.

M. Forfait , élève ingénieur à Brest , a adressé de ce port , sous la date du 11 janvier 1775 , une lettre respectueuse et modeste accompagnée d'un mémoire très-étendu renfermant déjà le germe des connaissances qui ont illustré depuis la carrière de son auteur. Pour éviter la longueur d'une analyse trop détaillée , on se contentera d'indiquer sommairement l'objet de chaque article.

Tous les bâtimens , vaisseaux de ligne , frégates , corvettes , flûtes , gabarres , etc. , quand ils ont vicilli à la mer ou séjourné dans un port , sont sujets à se courber dans le sens de leur longueur , de manière que la concavité de l'arc est tournée vers le fond de l'eau : il s'agit de trouver les causes de cette courbure , d'en apprécier les inconvénients et d'en prévenir ou d'en diminuer les effets : l'auteur s'est assuré par le calcul et par les observations que pour les vaisseaux de 74 la flèche de l'arc de courbure est de quinze à dix-huit pouces. Dans l'article premier , sur les inconvénients qui résultent de l'arc , on fait sentir que la solidité du vaisseau est la première qualité qu'il doit avoir et qu'il est nécessaire que toutes ses parties soient constamment bien liées : c'est ce qui n'a plus lieu lorsque le vaisseau vient à se courber ; il résulte aussi de la désunion de ses parties que le vaisseau perd de son élégance et de sa beauté. L'auteur établit par un calcul très-clair que cette altération de la forme primitive empêche les bâtimens de porter des charges aussi considé-

rables et de marcher aussi vite que si cet inconvénient n'avait pas lieu.

L'article second a pour objet de rechercher les causes de l'arc : l'auteur les trouve , 1<sup>o</sup> dans la trop grande longueur que l'on donne aux vaisseaux ; 2<sup>o</sup> dans la finesse de leurs extrémités qui sont chargées d'un trop grand poids relativement à la force dont elles sont capables ; 3<sup>o</sup> dans la manière de les lancer à l'eau ; 4<sup>o</sup> dans la manière de les amarrer. On a remarqué qu'à la mer les navires arquent moins que dans les ports, parce qu'ils calent davantage, et que le poids du grand mât et de ses apparaux empêche le milieu de se relever. La manière dont on lance les vaisseaux à l'eau, en les faisant glisser sur un plan incliné dans le sens de leur longueur, tend à faire disjoindre leurs parties, parce que le choc de l'eau s'exerçant d'abord sur une des extrémités, ne détruit la quantité de mouvement acquise par la masse entière qu'en fatiguant les différentes pièces de ce vaste assemblage ; aussi on entend un craquement général quand on lance le vaisseau à l'eau. La construction dans les bassins n'a point cet inconvénient ; l'auteur calcule les efforts que supporte le navire dans cette opération, et quoique la courbure qu'il prend alors se fasse dans un sens contraire à celle qu'il prendra dans la suite, on conçoit que l'une dispose à l'autre. La plus grande cause de courbure vient de la manière dont on amarre les vaisseaux désarmés dans les ports sujets aux flux et reflux : on a remarqué que des vaisseaux de même dimension se conservent plus long-temps dans les ports sans marée. L'auteur entre dans l'examen détaillé des mouvements que tendent à produire l'eau et le vent et des résistances qu'opposent les amarres, et il fait voir que les résultantes de ces différents

1775.

efforts n'étant pas directement opposées le navire éprouve des secousses qui font baisser l'une ou l'autre de ses extrémités, et contribuent ainsi à la formation de l'arc.

Le troisième et dernier article est consacré à l'exposition des moyens qu'on pourrait employer pour empêcher les vaisseaux d'arquer : d'abord il convient de diminuer quelque chose sur leur longueur, et déjà trois vaisseaux de 64 canons ont été construits de cinq pieds plus courts que précédemment. La finesse des extrémités est absolument nécessaire à l'avant pour procurer la vitesse du sillage, et à l'arrière pour rendre plus sensibles les effets du gouvernail ; il convient de diminuer le relèvement des ponts à l'avant et à l'arrière ; de ne donner aux ponts dans le sens de la largeur que la courbure nécessaire pour l'écoulement des eaux, et de rendre ces mêmes ponts très-solides ; il serait bon que le navire calât toujours jusqu'à la ligne d'eau en charge, sauf à placer beaucoup de lest dans le milieu, très-peu à l'avant et point du tout en arrière : il est très-pernicieux à bien des égards de lester avec l'eau de mer ; ces différentes pratiques ont pour but d'établir l'équilibre entre la poussée verticale du fluide et les poids des différentes parties du système. Pour éviter le choc qu'éprouve le navire quand on le lance, on pourrait le construire sur un chantier presque horizontal ou qui n'aurait guères plus de pente que le navire n'a de tirant d'eau ; on disposerait d'ailleurs l'appareil pour le lancer de manière que le navire tombât à l'eau à très-peu-près dans la position qu'il doit affecter quand il est à flot ; on pourrait encore lancer les navires par le travers, c'est-à-dire parallèlement aux quais : l'auteur donne à ce sujet la description détaillée de l'appareil qu'il a imaginé pour

lancer les vaisseaux de cette manière ; il fait remarquer que les principales pièces sont disposées pour prévenir tout accident , et que l'excès de dépenses qu'occasionnera ce nouveau mode sera compensé par les avantages qu'on en retirera. Enfin , on prévient les inconvénients qui résultent d'un mauvais système d'amarrage en faisant en sorte que la résultante des efforts des amarres agisse dans le sens de la longueur du navire : pour cela , l'auteur propose d'employer des coffres ou des canots rebutés ; on placerait deux de ces coffres à l'avant et deux à l'arrière de chaque vaisseau qui serait entouré d'un gros cable , lequel serait suspendu à des cordes qui passeraient par chaque sabord et seraient attachées aux anneaux de l'entrepont ; ce cable serait retenu par de petites cordes amarrées aux anneaux des coffres. En donnant à ces coffres ou bateaux quinze pieds de longueur , cinq pieds huit pouces de largeur , et trois pieds de tirant d'eau , on fait voir , par le calcul , que quelque soit la force du vent et de la marée , jamais le vaisseau n'éprouvera de secousses nuisibles. Dans toute l'étendue de ce mémoire , il y a pour chaque démonstration une figure qui en facilite l'intelligence.

---

*Barrière pour les pièces de terre closes ;* par  
M. GROULT.

Il arrive souvent que près des villes et dans les terrains renfermés les voleurs enlèvent les fruits , les haies , les clôtures de toute espèce. M. Groult , procureur du Roi à l'amirauté de Cherbourg , pour soustraire ses clos à ces sortes de déprédations , a

1776. fait construire des barrières solides , très-difficiles à enlever de leur place , et y a fait ajuster une serrure simple , sans ressorts , à l'abri de la pluie et dont le mécanisme ne pouvait être trouvé par quiconque n'en connaissait pas le secret. M. Groult , après avoir fait pendant quatre à cinq ans l'expérience de ses barrières et de ses serrures , et reconnu qu'elles n'avaient point été forcées ni endommagées , en a adressé à la Compagnie , le 17 juin 1776 , une description accompagnée d'un dessin , en promettant de fournir tous les éclaircissements convenables aux académiciens qui voudraient faire exécuter de semblables fermetures.

---

*Cause de l'élévation des vapeurs dans l'atmosphère ;*  
par M. DUFRICHE DE VALAZÉ.

L'Académie a reçu , le 31 juillet 1776 , de M. Dufriche de Valazé , ancien officier d'infanterie , une *Dissertation sur la cause de l'élévation des vapeurs dans l'atmosphère*. L'auteur admet que la couche d'air en contact avec l'eau en agite les molécules infiniment petites , les déplace , les enlève de manière que les globules d'eau se mêlent avec les globules d'air , et que cet effet se reproduit d'une couche d'air à l'autre ; le vent et la chaleur augmentent la quantité de vapeurs qui s'élèvent ainsi dans l'atmosphère. La chaleur , en s'introduisant dans les corps en chasse les particules humides qui s'échappent dans l'air ; les eaux des mers , des lacs , des fleuves contiennent de l'air dans leurs pores , et cet air , dilaté par les rayons de la lumière solaire , est poussé au-dehors par sa force expansive et entraîne les molécules aqueuses dans l'atmosphère.

Cette hypothèse vague , aussi facile à concevoir qu'à imaginer , ne présente à l'esprit rien de satisfaisant ; les expériences précises des physiciens modernes sur la formation des vapeurs dans le vide , sur la mesure de leur force élastique et de leur poids sous un volume donné , à une pression et une température connues , sur leur mélange avec les gaz , fournissent aujourd'hui une théorie solide de l'évaporation et de l'hygrométrie.

---

*Appareil pour tirer une frégate sur la cale ; par*  
M. FORFAIT.

L'Académie doit au même M. Forfait la description d'un *appareil pour tirer une frégate sur la cale* , et la relation d'une opération de ce genre faite sur une frégate pesant trois cents tonneaux. Les planches qui étaient jointes à ce mémoire ne se trouvent pas dans les archives de la Compagnie , mais on reconnaît , d'après le texte , que l'appareil consiste à entourer la frégate d'une ceinture formée de gros cables , à laquelle sont appliquées des calornes ; ces calornes étaient disposées de manière à produire un mouvement ascensionnel et un mouvement de translation ; la machine était mise en jeu à l'aide de cabestans que faisaient tourner des forçats ; on avait formé au milieu de la cale une coulisse pour y introduire la quille de la frégate dont les flancs devaient glisser sur de longues pièces de bois , le tout étant bien graissé pour diminuer le frottement. Au commencement du flot , on présenta devant la cale la frégate armée de sa ceinture ; alors on amarra les calornes à la ceinture et on fit marcher les cabestans : le na-

1776. vire s'avança étant poussé à-la-fois par la mer qui continuait de monter et par l'effort de l'appareil; au moyen de cordages qui passaient par les sabords on baissait graduellement la ceinture et les caliornes afin de rendre la direction de la puissance autant parallèle que possible au plan de la cale. L'auteur rend compte de plusieurs particularités et de quelques légers accidents qui eurent lieu pendant l'opération; il termine par calculer en détail les forces employées et les résistances à vaincre, en faisant entrer en considération le poids des différentes masses, le frottement, la roideur des cordes.

---

*Sur le fond de la mer; par M. DEGAULLE.*

Un auteur ayant avancé qu'il existe deux fonds de la mer, l'un permanent composé des mêmes couches que le noyau de la terre; l'autre accidentel et variable, formé des matières soumises à l'action de la mer, M. Degaulle, ingénieur de la marine au Havre, a réfuté cette opinion dans des réflexions qui ont été présentées à l'Académie, le 20 mars 1776. M. Degaulle regarde la doctrine qui admet deux fonds dans la mer comme pouvant entraîner les marins dans des erreurs funestes. Pour détruire cette doctrine, il s'efforce d'établir que les eaux de la mer à la profondeur de soixante à quatre-vingts brasses n'éprouvent que peu d'agitation, et que l'action du flux et du reflux est presque insensible à cette distance. En admettant que le mouvement des eaux agitât les dernières couches inférieures et qu'il y apportât des corps étrangers, alors la nature du fonds dans un même point devrait toujours changer;

cependant plusieurs observations prouvent le contraire ; par exemple , celles faites de la Hève à Harfleur et au Pas-de-Calais. Si les eaux de la mer n'éprouvaient de mouvement qu'à une certaine distance de leur surface , elles laisseraient tomber au fond les corps qu'elles auraient entraînés , et le fond primitif , sans cesse recouvert , ne pourrait plus se reconnaître. L'existence des deux fonds dans la mer n'est justifiée ni par les expériences de la sonde , ni par une saine théorie. Ce qu'on doit conclure , c'est qu'il y a des espaces assez étendus dont le fond est constamment de la même nature , et que dans d'autres parages le fond change d'un point à un autre , mais que sa qualité , pour chaque point , reste la même. M. Degaulle indique les moyens de faire de bonnes observations de sondes en s'attachant surtout à bien connaître la position du point pour lequel on opère. C'est ainsi que lui-même a dressé la carte de sondes pour la Manche de Bretagne , publiée à la fin de l'année 1774.

1776.

---

*Machine à battre le blé ;* par M. DE CESSART.

Un mémoire qui prouve dans son auteur un génie inventif et de profondes connaissances dans les lois de la mécanique , a été adressé à l'Académie , le 18 mars 1776 , par M. de Cessart , ingénieur du Roi en chef pour les ponts et chaussées et ports maritimes de la généralité de Rouen. Ce mémoire a pour objet de faire connaître la construction et les avantages d'une *machine à battre le blé*.

L'auteur observe d'abord que le moyen qui se présente naturellement d'égrener les épis par le frois-

1776.

sement des doigts ne pouvant suffire , il a fallu recourir aux machines : le fléau est une invention utile et simple , mais qui est susceptible de perfectionnement ; on estime que dans l'usage ordinaire du fléau , le batteur perd la moitié de sa force ; en prenant pour unité l'effet de la force d'un homme appliqué à mouvoir un treuil de dimensions moyennes , et en partant d'expériences faites en 1762 sur les percussions des corps comparés à leurs pressions , on trouve que l'effet de la force d'un homme appliqué à un fléau est représentée par un peu moins que un demi.

Il résulte de là que la machine du fléau comparée à celle du treuil fait perdre à l'agent plus de la moitié de sa force ; encore tous les hommes ne sont-ils pas propres à battre le blé avec tous les avantages du fléau ; les femmes , les enfans , les vieillards , les personnes faibles obligées de se servir de fléaux plus légers emploient plus de temps et se fatiguent davantage pour battre la même quantité de blé. Le but de la machine en question est d'exiger moitié moins de force pour obtenir le même effet. On recueille en France , terme moyen , soixante millions de septiers de blé ou seigle , et un sixième en sus de menus grains , dont les frais de battage sont évalués à plus de quatre-vingt-sept millions. Le succès de la machine assure une économie de trente millions : pour cela , il faut qu'un enfant de quinze ans ou un vieillard puissent faire frapper et conduire à sa volonté deux fléaux comme le plus fort batteur , de manière qu'il batte un septier par jour ; les hommes forts en feront davantage. La machine toute montée ne doit pas coûter plus de soixante-douze francs ; elle exigera peu d'entretien et sera d'une construction facile. Toutefois cette machine renferme des conditions difficiles à remplir , car elle doit reproduire la force ,  
la

la souplesse des bras d'un habile batteur et la faculté qu'il a de se déplacer pour parcourir tous les points de l'aire.

Pour ne pas réduire les batteurs de profession à manquer de travail, et leur laisser le temps de choisir d'autres genres d'occupations, il sera bon de n'introduire que progressivement les machines à battre le blé comme on a fait pour les métiers à bas et les mécaniques propres aux filatures de coton.

Après ces considérations préliminaires que l'auteur a développées dans la première partie de son mémoire, il consacre la seconde à la description détaillée de la machine à battre le blé : un dessin lavé présente, sur une échelle assez grande, le plan et l'élevation de cette machine avec toutes les pièces qui la composent.

Cette machine, qui n'est autre chose qu'un porte-fléau, est disposée de manière que l'homme n'a qu'un mouvement de rotation à donner à une manivelle coudée, et de temps en temps un autre mouvement latéral à faire imperceptiblement pour que les fléaux puissent frapper sur tous les points de l'aire.

Sur un pivot de bois haut de cinq pieds est placée une pièce de bois horizontale et longue de quatre pieds, qui porte à son extrémité un châssis rectangulaire incliné dont les deux grands côtés ont six pieds de longueur; la partie inférieure de ce châssis est soutenue par des roulettes qui la font mouvoir en tous sens. Au milieu de ce châssis est une traverse à laquelle sont fixées les extrémités des fléaux et qui est le centre de leurs mouvements; à quatorze pouces du centre du châssis, vers son extrémité supérieure, est placée la manivelle; pour relever chaque fléau, on se sert d'une courroie qui joint l'extrémité mobile du fléau, c'est-à-dire celle qui porte la batte, avec

1776.

l'extrémité d'un balancier en bois qui oscille autour du centre , par le moyen d'une verge également en bois et qui fait agir la manivelle : pour que le mouvement de chaque fléau se fasse exactement dans un plan vertical , on dispose des demi-cercles de châtaigner qui servent de coulisses aux balanciers. À chaque révolution de la manivelle le grain est frappé de deux coups de fléau.

On trouve dans le mémoire les dimensions de chaque pièce de la machine , l'indication de la matière dont elle est formée et de la manière dont il faut préparer et assembler toutes les parties de l'appareil. Le reste du mémoire est consacré à calculer , d'après la théorie des moments , la force nécessaire pour obtenir quarante tours de manivelle par minute : pour cela , l'auteur considère le fléau dans deux positions ; savoir : 1° à l'instant où la puissance commence à le soulever ; 2° lorsqu'il est dans une position horizontale. Le résultat de ses calculs le conduit à conclure que la machine qu'il propose permet d'appliquer la force de l'homme d'une manière trois fois et demie plus avantageuse qu'avec le fléau ordinaire ; qu'à l'aide de cette machine on pourra employer utilement à battre le blé les enfants , les femmes , les vieillards , les individus d'une faible constitution , et que dans tous les cas on obtient une grande économie sur les frais du battage. L'auteur , avec la modestie qui est toujours l'apanage du vrai talent , invoque pour le perfectionnement de sa machine les lumières et les avis des hommes industrieux qui , par état ou par goût , s'occupent de découvertes utiles. Le mémoire est terminé par le devis estimatif des différentes pièces de la machine qui , en matériaux et main-d'œuvre , ne doit coûter que soixante-douze francs.

*Exploitation et emploi des bois de service ; par*  
M. FORFAIT.

Ce nouveau travail de M. Forfait, lu à la séance du 9 juillet 1777, renferme un grand nombre d'observations sur les différentes sortes de bois propres aux constructions maritimes ; sur les détériorations qu'ils éprouvent par leur séjour dans l'eau ou leur exposition à l'air ; sur les moyens de les avoir de la meilleure qualité possible dans les ports où on les met en œuvre. L'auteur trace d'abord un tableau abrégé des progrès de la civilisation, de l'industrie, du commerce, de la navigation ; et il fait voir comment on courrait ainsi à grand pas vers une disette effrayante de bois de construction et de chauffage, si le Gouvernement, pour la prévenir, n'eût ordonné des plantations proportionnées aux dépenses, en réglant le temps et la forme des coupes.

La plupart des auteurs qui ont étudié la nature des bois l'ont plutôt considérée en naturalistes qu'en ingénieurs. M. Forfait voudrait qu'on indiquât la meilleure manière d'élever les arbres, de les abattre ; les précautions nécessaires pour les mettre en réserve et les conserver long-temps avec le moins d'altération possible ; enfin, le choix qu'il en faut faire pour les employer plus avantageusement par rapport à leurs espèces et à leurs différentes qualités : c'est ce qu'il a entrepris de faire, et son mémoire n'est que le commencement d'un ouvrage plus étendu qu'il se proposait de compléter. Il a observé que les bois qui nous viennent de l'étranger sont souvent gâtés avant d'être mis en œuvre. Selon lui, les bois du nord

1777.

sont gras et sujets à se pourrir ; les bois de l'Amérique méridionale sont supérieurs à ceux de l'Amérique septentrionale ; de même ceux de Provence surpassent ceux de Normandie ; en général , les bois français sont d'un très-bon usage ; ils sont seulement susceptibles de se travailler quant on les expose à une chaleur un peu trop vive. Les bois gras doivent être préférés dans les ouvrages à l'abri de l'air , et les bois secs dans les ouvrages exposés aux grandes intempéries. La quantité des bois français étant très-inférieure aux besoins de la marine , il importe que les ordonnances sur les forêts soient strictement observées.

Il conviendrait d'encourager les marchands par l'appât d'un bénéfice réel et sans les assujétir à trop de formalités , à vendre au Roi de préférence les arbres et les pièces précieuses par leur forme ou leurs dimensions qui peuvent être employés dans les arsenaux. L'usage de faire flotter les bois et de les empiler en les laissant exposés aux variations de chaleur et d'humidité de l'atmosphère est très préjudiciable ; il y a aussi beaucoup d'inconvénients à les laisser séjourner dans l'eau , et surtout à les équarrir aussitôt qu'ils ont été abattus..... L'auteur , après avoir donné beaucoup de détails sur ces diverses causes d'altération , propose pour prévenir leurs funestes effets 1° de ne pas laisser dans les ventes les arbres exposés aux intempéries des saisons ; 2° de construire des radeaux pour les transporter dans les entrepôts ; 3° de les empiler , de les couvrir avec soin pour éviter qu'ils ne prennent de l'humidité ; 4° de les laisser sécher dans leur écorce ou au moins dans leur aubier , et d'attendre pour les mettre d'échantillon qu'on soit prêt à les employer ; 5° de ne mettre les bois en place que quand ils seront bien secs , et de faire les ouvrages le plus à l'abri qu'il se pourra ;

6° d'entamer très-peu les couches ligneuses , et, quand on ne pourra s'en dispenser , d'intercepter la communication entre deux pièces voisines par l'intermission de quelque corps étranger et peu susceptible de corruption. Ces diverses précautions exigeront un surcroît de dépenses, mais qui ne pourra être mis en parallèle avec le bien qui en résultera, car si un vaisseau du premier rang dure seulement deux ans de plus, on gagnera au moins cent cinquante mille francs, ou plutôt on épargnera le quart du bois nécessaire à la construction.

M. Forfait ne se flatte pas d'avoir épuisé son sujet; il désire que son travail donne lieu à de nouvelles recherches et à d'utiles réformes.

---

*Description de différentes machines ; par M. DE  
CESSART.*

L'Académie ayant reçu successivement plusieurs mémoires sur différentes machines présentés par M. de Cessart, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Rouen, le même auteur a donné, le 6 août 1777, une description succincte de ces machines.

La première a pour objet de simplifier la manière d'ouvrir les portes des écluses, en plaçant un quart de cercle en bois au centre de mouvement de la porte, lequel se prolongera dans l'épaisseur des bajoyers; sur ce quart de cercle se développera un cable roulé dans son milieu sur la fusée d'un cabestan et fixé par ses extrémités sur le quart de cercle; on indique les opérations à faire pour déterminer le centre du mouvement de la porte et pour faciliter le jeu du quart de cercle. Afin d'éviter une description détaillée,

1777. l'auteur avait fait exécuter un modèle qu'il a présenté à la Compagnie.

La seconde machine a été imaginée pour scier les pieux dans l'eau. Après avoir rappelé les difficultés qu'on éprouva en 1756 pour la construction de la première pile du pont de Saumur, M. de Cessart a exposé le modèle en petit de cette belle machine dont il avait médité les principaux mouvements avec M. de Voglie, ingénieur en chef, et qui a servi en 1757 pour la seconde pile du pont de Saumur, et depuis pour les neuf autres piles du même pont de Saumur, et pour celui de Tours. On peut, à l'aide de cette machine, couper les pieux de niveau à telle profondeur que l'on voudra sous l'eau. ( Elle est actuellement employée, en 1817, pour la fondation des piles du pont de Rouen. ) Sa construction, le développement de ses parties, et la manière de la faire agir sont indiqués dans le texte et les planches de l'Encyclopédie.

La troisième machine, pour faciliter le battage du blé, a été précédemment décrite d'après le mémoire principal qui la concerne.

La quatrième machine est destinée à simplifier la manœuvre de l'ouverture du pont de bateaux de Rouen. Cette simplification consiste à faire écarter les deux bateaux suffisamment pour laisser passer les navires à l'aide de deux cabestans ordinaires garnis de leurs leviers et auxquels il suffira de faire faire six tours sans que les ouvriers soient obligés de descendre dans les bateaux. Un modèle représentant cette nouvelle disposition a été présenté par M. de Cessart à M. le comte de Falkeinstein qui avait exprimé à M. de Trudaine, alors ministre, le désir de voir le pont de bateaux de Rouen et le mécanisme de son ouverture.

*Sur l'élasticité et la compressibilité de l'eau ; par*  
M. l'Abbé MONGEZ.

La question de la compressibilité des liquides a été long temps agitée parmi les physiciens. M. l'abbé Mongez, chanoine régulier, professeur de philosophie au prieuré de Saint-Lo, dans un mémoire plein d'érudition, lu à l'Académie le 14 mai 1777, a exposé tous les faits et les raisonnements qui tendent à prouver que les liquides sont élastiques, d'où il résulte qu'ils sont compressibles : l'auteur n'a eu besoin pour parvenir à ce résultat que d'analyser et de faire connaître l'ouvrage sur l'élasticité des fluides publié par le Père Herbert, professeur de physique de l'Académie de Vienne en Autriche, et c'est le but qu'il s'est proposé dans son mémoire. Il rappelle l'expérience des académiciens del Cimento qui ont soumis à une forte pression une boule d'or mince et exactement sphérique qu'ils avaient remplie d'eau, et une autre expérience également connue des physiciens, qui consiste à charger un volume d'eau d'une longue colonne de mercure ; il résulte de ces expériences que l'eau et les autres liquides ne sont pas compressibles ou ne le sont que dans un degré inappréciable ; mais on oppose à ces conséquences que les liquides, comme les autres corps, étant poreux, sont par cela même compressibles, et qu'étant capables de transmettre le son, cela prouve qu'ils sont élastiques et compressibles. La première partie du mémoire de M. Mongez a pour objet de prouver que les molécules des liquides jouissent d'un ressort parfait ; et la seconde partie,

1777.

1777. que la compressibilité des corps est une suite nécessaire de leur élasticité.

---

*Sur la manière de faire les observations météorologiques ; par M. l'Abbé MONGEZ.*

La manière anciennement en usage de noter les *observations météorologiques* en indiquant par des nombres les hauteurs du baromètre et les degrés du thermomètre ne permet pas de saisir d'un coup-d'œil les variations de ces instruments dans un long intervalle de temps ; et lorsque l'on veut chercher la loi de ces variations et l'ordre successif des phénomènes de l'atmosphère , il faut faire de longs et fastidieux calculs. M. l'abbé Mongez , dans un mémoire présenté à l'Académie le 14 janvier 1778 , a fait remarquer les inconvénients de ces volumineux registres d'observations dont on ne tire que peu d'utilité pour les progrès de la météorologie. Il propose de représenter par un tracé graphique les résultats des observations , et , parmi les procédés que l'on peut employer , il donne la préférence au tableau météorologique inséré dans le journal de physique de juin 1775 ; il indique le moyen de perfectionner ce tableau en l'appliquant à trois observations par jour au lieu d'une seule. Le vœu de M. Mongez a été rempli , et les physiciens modernes font usage de constructions géométriques très-commodés pour rendre sensible à l'œil et à l'esprit le tableau comparatif de longues suites d'observations. ( Voyez le *Traité de Physique* , par Biot. )

*Compas de variation à réflexion ;* par M. DEGAULLE.

La variation de l'aiguille aimantée est l'observation la plus essentielle en mer après celle de la latitude : elle se fait au moyen du *compas de variation* et du *compas azimuthal* ; ce dernier instrument est très-peu connu des marins, et le premier offre le double inconvénient d'exiger le concours de deux observateurs et de ne mesurer les angles que dans le plan horizontal. Bouguer, Halley et Duhamel ont perfectionné cet instrument, et M. Degaulle, ingénieur de la marine au Havre, a imaginé d'appliquer au compas de variation le mécanisme de l'octant, de manière qu'un seul observateur suffit pour déterminer en mer à toute heure du jour, la variation de l'aiguille aimantée et la hauteur du soleil sans qu'il soit nécessaire de voir l'horison de la mer. Cette découverte a valu à son auteur une gratification de douze cents livres, et une pension de six cents livres de la part du Gouvernement. M. Degaulle a fait connaître les diverses additions qu'il a faites au compas de variation dans deux mémoires présentés à l'Académie le 18 juin 1777 et le 18 novembre 1778. Outre la description de l'instrument, la manière de le construire, de le vérifier, de s'en servir, ces mémoires contiennent les résultats de plusieurs observations de variation de la boussole, d'amplitude, d'azimuth et de latitude faites en mer et à terre soit à l'aide du vrai horison, soit à l'aide de l'horison artificiel. Il serait superflu de faire une analyse plus étendue de ces deux mémoires parce que le nouvel instrument de M. Degaulle est mentionné dans plusieurs traités

1777  
et  
1778.

1778. d'hydrographie , et qu'il a été publié au Havre , à l'époque de sa découverte , une brochure ayant pour titre : *Construction et usage du nouveau compas azimuthal à réflexion.*

---

*Observation d'un phénomène singulier de lumière ; par M. l'Abbé MONGEZ.*

Le même M. Mongez a communiqué à l'Académie , le 29 avril 1778 , une observation sur un météore lumineux qui lui a offert des particularités remarquables : *La nuit , par un beau clair de lune , l'auteur marchant le long d'un champ de lin , la tête de son ombre , projetée sur le lin , parut environnée d'un grand éclat de lumière en forme d'auréole , et des pieds de l'ombre partaient deux grandes traces lumineuses à droite et à gauche qui , allant toujours en s'élargissant et s'affaiblissant d'intensité , semblaient se perdre à l'extrémité du champ ; l'auréole et les traces lumineuses accompagnaient constamment tous les mouvements de l'ombre : un champ de seigle , déjà en épis , donna l'auréole , mais point de traces lumineuses.* M. Mongez , après avoir fait sentir la nécessité de recueillir avec soin tous les phénomènes que présente la lumière pour parvenir à une théorie solide de cette branche importante de la physique , entre dans l'explication détaillée du fait qu'il a observé ; il attribue la formation de l'auréole et des traces lumineuses à la réflexion et à la réfraction des rayons de lumière par les gouttes de rosée qui couvrent les petites feuilles des végétaux.

*Observation d'un météore igné; par M. CHEFDHOTEL.*

Le 22 janvier 1778, M. Chefdhotel observa, à cinq heures du soir, une petite demi-heure après un coup de tonnerre assez violent qui avait été précédé de quelques autres plus faibles, un cylindre de feu d'environ deux pieds de diamètre apparent qui venait du sud-est et qui était incliné d'à-peu-près 70° à l'horizon. En moins d'une demi-minute ce cylindre s'est allongé de près de quatre-vingts pieds et fut transporté avec la rapidité de l'éclair dans une cour ou son extrémité inférieure s'est élargie en forme de cône, après quoi il disparut sans bruit sensible et sans faire aucun dommage.

1778

Le 28 du même mois, M. Chefdhotel a rendu compte de ce phénomène à la Compagnie.

---

*Sur la vision; par M. DAUBERMÉNIL.*

Après un brillant exposé des avantages et des jouissances que la lumière procure aux animaux, M. Dauberménil, dans une dissertation présentée à l'Académie le 22 juillet 1778, traite la question si long-temps agitée de savoir pourquoi les objets se peignant renversés au fond de l'œil nous les voyons droits. Un naturaliste célèbre ayant avancé que *si le sens du toucher ne rectifiait pas le sens de la vue, nous nous tromperions sur la position des objets; nous les jugerions renversés.* M. Dauberménil répond que ce qui est en haut nous paraissant être en bas, la

1778. main ne pourrait rectifier les erreurs de l'œil ; selon l'auteur , l'incertitude provient de ce qu'on ne fixe pas assez le vrai sens du mot *renversé* : tout objet que nous voyons a pour nous sa partie supérieure du côté de notre tête , et sa partie inférieure du côté de nos pieds. Or , l'image de notre corps ou de quelques-unes de ses parties étant renversée au fond de notre œil comme celle des autres objets , ceux-ci conservent la même position relative et nous les voyons droits. Cette explication avait été donnée par M. Duval , professeur de philosophie au collège d'Harcourt ; mais M. Dauberménil assure qu'il n'en avait aucune connaissance.

---

*Analogie du magnétisme et de l'électricité ;* par  
M. GOURDIN.

L'un de nos plus anciens et plus savants collègues , M. Gourdin , a recueilli , dans une dissertation présentée à l'Académie le 18 novembre 1778 , un grand nombre de faits et d'observations sur l'*aiguille aimantée* , desquels il résulte une analogie frappante entre les phénomènes produits par l'aimant et ceux qui sont dûs à l'électricité. Indépendamment des savantes recherches contenues dans le mémoire de l'auteur , on y distingue une grande sagesse de principes sur la formation des théories , dans lesquelles on doit éviter les écarts d'une imagination trop ardente , et la réserve d'une timidité trop circonspecte. Les vues de l'auteur sur l'analogie entre le magnétisme et l'électricité sont adoptées par tous les physiciens , mais beaucoup de faits s'opposent à ce qu'on puisse regarder comme parfaitement iden-

riques les causes qui donnent naissance aux deux classes de phénomènes. ( Voyez les *Traité de Physique* de Haüy, de Biot, et le *Précis historique des Phénomènes électriques*, par Sigaud Lafond. )

1778.

---

*Moyens de faire entrer les gros vaisseaux dans les ports de la Manche*; par M. LEFEBVRE.

L'Académie doit à M. Lefebvre, ingénieur en chef des ponts et chaussées et ports de commerce de la généralité de Caen, un *Mémoire* très-étendu sur les moyens de faire entrer de toutes marées les plus forts vaisseaux de guerre dans les principaux ports que la France possède sur le canal de la Manche. Le mémoire, composé de plusieurs parties rédigées à différentes époques, a été reçu le 12 mai 1779; il ne contient pas seulement des vues générales, mais des plans détaillés, des moyens d'exécution, des devis qui annoncent un ingénieur aussi habile à faire exécuter de grand travaux que savant à les concevoir.

1779.

L'auteur commence par exposer combien il est important pour la prospérité et la sûreté du commerce, pour la gloire nationale, d'avoir sur la Manche des ports qui mettent nos vaisseaux à l'abri de toute entreprise de la part des Anglais; il observe ensuite que les accès de quelques-uns de nos ports sont couverts d'écueils; que dans les autres ports il ne monte pas assez d'eau pour les gros vaisseaux, même dans les fortes marées, et qu'il faudrait y creuser à grands frais des bassins avec des écluses, des radiers, des chenaux, qu'on ne pourrait garantir des ensablements et attérissements. Pour éviter l'énorme dépense de creuser un port assez profond, M. Lefebvre

1779. propose d'introduire les vaisseaux en diminuant leur tirant d'eau et les soulevant par le moyen d'alléges : ces alléges seraient de longues et fortes gabarres accouplées deux à deux , et qui porteraient de l'une à l'autre des sangles cablées qui formeraient une espèce de filet ou hamac. Lorsqu'un vaisseau aurait passé entre deux haies d'alléges , formées de deux , quatre , six , suivant sa force , on laisserait ces alléges se remplir d'une suffisante quantité d'eau à l'aide de robinets ou de soupapes pratiquées à leurs carènes ; alors , en relevant les sangles cablées par le moyen de treuils placés sur les bords des alléges , et vidant ensuite les alléges avec les nombreuses pompes dont elles seraient garnies , le vaisseau s'élèverait , et , comme il n'aurait plus alors que douze à quinze pieds de tirant d'eau au lieu de vingt-cinq , on pourrait le conduire à force de rames dans le port ou dans un arrière-bassin pratiqué dans l'intérieur des terres et qui communiquerait avec la mer par un canal.

Le chameau dont se servent les Hollandais est fondé sur le même principe que les alléges ; mais l'auteur n'avait pas connaissance de cette invention , et il trouve à ses alléges plusieurs avantages sur le chameau. Pour le passage d'un vaisseau accolé de ses alléges , il faudra des écluses plus grandes que l'on ne pourra plus fermer avec des portes busquées ; l'auteur y substitue un *bateau-porte* , en quoi il s'est rencontré avec M. Grognard qui a suivi le même procédé à Toulon.

M. Lefebvre donne les dimensions , et tous les détails nécessaires pour construire ses *alléges* et le *bateau-porte*. De nombreux dessins étaient joints à son mémoire et il se disposait à faire exécuter des modèles de chaque machine ; il rend compte des

travaux qu'il a projetés pour les ports de Cherbourg et de Caen ; il indique les avantages qui résulteraient pour la marine royale et marchande de l'adoption de son système des allées ; il expose les moyens de construire les radiers des grandes écluses en voûtes renversées et d'employer plusieurs assises de caissons échoués pour établir des forts destinés à défendre les rades et les côtes. Un dernier chapitre contient le résumé de tout l'ouvrage.

MM. David et Scanégatti ont fait, le 14 juillet 1779, un rapport à l'Académie sur le mémoire ci-dessus. En accordant à l'auteur un tribut mérité d'éloges, MM. les commissaires trouvent de grandes difficultés à faire manœuvrer les allées pour peu que la mer soit agitée, et surtout lorsqu'on serait menacé par l'ennemi ; le *bateau-porte* destiné à fermer l'entrée du bassin et qui doit avoir cent-quarante pieds de long, leur paraît d'une trop forte dimension pour qu'on s'en promette un succès certain. Quant au projet de fonder des môles, des forts par encaissement à des profondeurs de trente à quarante pieds dans la mer, les commissaires applaudissent à la sagacité de l'auteur, et d'après le vœu d'appartenir à l'Académie qu'avait exprimé M. Lefebvre dans sa lettre d'envoi, ils proposent son association comme une acquisition flatteuse.

---

*Sur la cause de la pluie ;* par M. BERTHOLON.

Parmi les causes de la pluie, M. Bertholon, de Saint-Lazare, compte la répulsion électrique. Dans son mémoire, ( reçu le 12 mai 1779, accompagné d'une lettre d'envoi dans laquelle il exprime le vœu d'être associé aux travaux de l'Académie, ) il rappelle que

1779.

les nuages orageux sont électriques ; que les corps électrisés de la même manière se repoussent et qu'ils s'attirent dans le cas contraire ; d'après cela , il se représente que quand des nuages chargés d'électricité passent à une petite distance de la surface de la terre , le fluide électrique par sa force répulsive tend à s'échapper du nuage et entraîne avec lui les molécules aqueuses qui , se réunissant dans l'air à d'autres molécules , y forment des gouttes qui tombent en pluie sur la terre. L'air ne devient conducteur de l'électricité que par les vapeurs humides qu'il tient en suspension , mais si ce même air est trop chargé d'eau et qu'il soit en contact avec la masse de la terre , il ne retient aucune portion de l'électricité qu'on lui transmet. Si le nuage est électrisé *en moins* , alors ses molécules aqueuses sont attirées par la masse de la terre qu'on suppose électrisée *en plus* , ce qui produit encore de la pluie ; mais s'il arrive que la surface de la terre soit électrisée positivement et que l'atmosphère soit électrisée négativement , alors l'humidité de la terre est entraînée par le fluide électrique qui s'échappe dans l'air ; de là , la rosée et les brouillards ; les mêmes résultats auront lieu quand la terre qui contient de l'humidité sera électrisée négativement et que l'air sera électrisé positivement. A l'appui de sa théorie , l'auteur décrit plusieurs expériences sur les attractions et les répulsions électriques qui présentent l'image de la *pluie descendante* et de la *rosée ascendante* , dont il trouve la cause dans l'électricité.

*Sur un para-tremblement de terre et un para-volcan;*  
par M. BERTHOLON.

Après un tableau effrayant des ravages occasionnés par les tremblements de terre et les volcans, M. Bertholon, de Saint-Lazare, auteur du mémoire que nous analysons et qui a été lu à la séance du 24 février 1779, présente une longue énumération des funestes effets produits dans les différentes parties du globe par ce redoutable fléau depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Cette première partie du mémoire est très-étendue et prouve que son auteur a fait de nombreuses recherches historiques. Dans la seconde partie de son mémoire, M. Bertholon s'attache à faire voir que les tremblements de terre et les volcans ne sont que des électricités souterraines, et, en se fondant sur ce principe justifié par toutes les expériences et qui sert de fondement aux paratonnerres, savoir, que les corps métalliques sont d'excellents conducteurs du fluide électrique et que les pointes laissent facilement échapper ce même fluide et le soutirent à de grandes distances, il a imaginé un appareil propre à prévenir les volcans et les tremblements de terre, et qu'il nomme *para-volcan* et *para-tremblement de terre*. Cet appareil consiste en une très-grande barre de fer profondément enfoncée dans la terre par un bout et dont l'autre bout s'élève très-haut dans l'air : ses deux extrémités sont garnies de plusieurs pointes aiguës qui divergent de haut en bas pour la partie inférieure et de bas en haut pour la partie supérieure; ces barres de fer doivent être vernies pour

1779.

1779.

empêcher la rouille ; mais on peut faire en plomb les parties de l'appareil qui doivent rester sous la terre. L'auteur décrit une expérience d'électricité qui représente en petit les effets d'un volcan et d'un tremblement de terre : cette expérience est analogue à celle de la maisonnette électrique pour imiter ou pour prévenir l'action de la foudre.

Il est évident qu'on doit placer les appareils ci-dessus dans le voisinage des lieux les plus exposés aux désordres dont on veut les préserver. Les puits, les cavernes, les carrières sont des soupiraux utiles qui, laissant une libre issue au fluide électrique, ne permettent pas aux volcans de se former. L'auteur cite en faveur de cette opinion plusieurs exemples de pays exempts des tremblements de terre et où se trouvent des traces très-profondes formées naturellement ou creusées par la main des hommes. Si l'on objecte que l'appareil du *para-tremblement de terre* et du *para-volcan* est dispendieux à établir, l'auteur oppose les épouvantables désastres dont il s'agit de se garantir ; il répond qu'après tout ces dépenses sont moins énormes que celles qu'entraînent les guerres injustes, les constructions d'édifices somptueux, etc. ; enfin, M. Bertholon exprime le vœu que les rois de Naples, de Portugal et d'Espagne exécutent les moyens qu'il propose.....

---

*Sur le doublage en cuivre des vaisseaux ; par*  
MM. FORFAIT et DELAFOLLIE.

1779

et

1780.

Le 22 octobre 1779, M. Forfait, autorisé de ses chefs, écrivit à M. Delafollie, pour lui faire part que, sur huit frégates doublées en cuivre à Brest,

deux étaient rentrées après deux ans ; que les feuilles de cuivre qui couvraient la partie supérieure de la carène , étaient usées , criblées de petits trous , et qu'il importait de savoir si ce peu de durée du cuivre devait être attribué à sa mauvaise qualité ou aux procédés employés pour l'appliquer sur le bordage des bâtimens. En conséquence , M. Forfait adressa à M. Delafollie cinq morceaux de cuivre ; savoir : deux de France , tirés de planches neuves , un d'Angleterre , ayant servi à doubler un bâtiment , deux retirés de la frégate *la Surveillante* , après 110 jours de navigation , et le pria de faire des recherches sur la qualité de ces cuivres , et le meilleur procédé à suivre pour le doublage. Il décrit celui qu'on a pratiqué à Brest et celui en usage chez les anglais ; il communique , en outre , quelques expériences faites sur un vernis composé par M. Delafollie pour garantir les clous et les chevilles des vaisseaux contre l'impression de l'eau.

Dans sa réponse , rédigée en forme de mémoire , du 6 novembre 1779 , M. Delafollie rend compte à M. Forfait des résultats de ses expériences : il pense que la feuille de cuivre français a trop peu d'épaisseur , et qu'elle a eu trop de feu au recuit , et quoique les cuivres de Suède et d'Angleterre soient plus ductiles que ceux de France , on doit , ne fût-ce que par patriotisme , préférer ces derniers. Les cuivres français et anglais , soumis aux mêmes épreuves , n'ont pas présenté de différence. L'enduit gras et résineux , sur lequel on a posé les feuilles de cuivre , n'est nullement capable d'empêcher la formation du vert-de-gris ; pour éviter cet inconvénient , il faut appliquer immédiatement sur le cuivre des corps privés de sels ; la couche de peinture blanche à l'huile est préférable au goudron , pourvu

1779

et

1780.

1779

et

1780.

qu'elle soit bien sèche quand on y applique le cuivre. Le vernis à l'esprit-de-vin ne corrode point le cuivre, mais, pour en faire usage, il faut que les feuilles de cuivre soient bien polies; ce vernis est, d'ailleurs, un peu dispendieux. Le procédé qui paraît à M. Delafollie le plus simple, le plus économique et le meilleur, est le suivant : il faut étendre sur une table des feuilles de papier fort, verser alternativement, sur chaque surface, du noir de fumée, et frotter avec un tampon de linge, de façon que le papier devienne d'un noir luisant; on posera ce papier charbonneux sur le franc-bord déjà peint à l'huile et bien séché, puis on y appliquera les feuilles de cuivre. L'auteur expose les motifs qui lui font donner la préférence à ce procédé. Un étamage sur les feuilles de cuivre, à égales parties d'étain et de plomb, serait plus dispendieux et ne remplirait pas aussi bien l'objet désiré. On pourrait encore frotter chaque feuille de cuivre bien nettoyée avec de l'huile de lin, et la faire sécher sur un fourneau de charbons ardents : ce vernis est inattaquable par les acides, et coûterait au plus 30 francs pour chaque frégate.

L'académie ayant eu le malheur de perdre M. Delafollie, qui était l'un de ses membres les plus distingués, désira avoir connaissance de ses derniers travaux, et il fut écrit à M. Forfait, qui envoya, le 5 juillet 1780, des copies de sa lettre à M. Delafollie, et du mémoire de celui-ci sur le doublage des vaisseaux en cuivre. M. Forfait communiqua, en même temps, les essais qu'on avait faits des procédés proposés par M. Delafollie. Il a été impossible d'appliquer sur le papier le vernis de noir de fumée. On a fait vernir à l'huile 200 feuilles de doublage, qui ont été appliquées sur deux

frégates ; ce procédé , annoncé comme simple , a offert de grandes difficultés dans la pratique. Le vernis d'huile de lin ne paraît mériter qu'une confiance médiocre. M. Forfait pense que c'est la mauvaise qualité du cuivre qui a donné si peu de durée aux premiers doublages ; car , ayant revu des frégates doublées avec du cuivre des villes anseatiques , et qui avaient navigué plus long-temps que celles mentionnées ci-dessus , il a remarqué que leur doublage n'avait point encore souffert d'altération. On doit donc s'attacher à faire choix de bon cuivre. M. Forfait conclut que les moyens proposés par M. Delafollie sont ingénieux , mais difficiles à pratiquer , et peut-être insuffisants : du reste , il paie un juste tribut de regrets à la mémoire de ce savant estimable.

1779  
et  
1780.

---

*Application du Baromètre à la mesure des hauteurs ;*  
par M. LEMONNIER.

Dans une lettre datée de Paris du 25 octobre 1780 , et mentionnée dans les registres de l'Académie , séance du 22 novembre suivant , M. Lemonnier indique à M. Ballière un procédé exact pour construire un bon baromètre dont le mercure sera bien purgé d'air et de vapeurs ; il observe que la règle de M. Deluc pour mesurer les hauteurs par le baromètre donne une erreur de 25 ou 24 pieds sur 1000 : il propose de comparer la marche de deux baromètres de constructions différentes , et que l'on transporterait de Paris à Rouen. M. Lemonnier a profité de son passage par Rouen pour constater avec M. Bouin le niveau de la rivière et sa pente depuis

1780.

1776. Paris jusqu'à Rouen , au moyen du baromètre et des échelles construites par M. Bouin , et qui sont aux piles du pont.

---

*Machine pour corroyer le mortier ; grue simplifiée ;*  
par M. VAUQUELIN.

Notre collègue M. Vauquelin, chargé en 1780 de diriger les travaux pour la construction d'un château sur la terre de M. de Bouville, conseiller au parlement de Normandie, a eu occasion de faire exécuter deux nouvelles machines, dont l'une a pour objet de corroyer le mortier avec plus de soin et d'économie que par le procédé en usage, et dont la seconde, destinée à remplacer la grue, sert à élever les matériaux à moins de frais et avec plus de promptitude.

La première machine est un bassin circulaire, dont l'aire et les parois sont en brique : une pièce horizontale armée de trois socs et de trois coins se meut autour d'un axe vertical implanté au milieu du bassin. Pendant que deux hommes jettent avec des pelles la chaux et le sable, en proportion convenable, un cheval, attelé à l'extrémité d'un levier, communique à tout ce mécanisme un mouvement circulaire, et, dans une heure et demie, on obtient 56 pieds cubes de bon mortier : quatre hommes ont mis quatre heures vingt minutes pour en corroyer la même quantité par le procédé ordinaire.

La seconde machine est une espèce de chèvre dont la partie supérieure porte un levier horizontal de 16 pieds de longueur, qui permet d'élever les

pierres et autres objets verticalement et hors des murs ; on les ramène ensuite en dedans , en inclinant le levier. Dans le mémoire que M. Vauquelin a adressé à l'Académie à ce sujet , il donne une description détaillée et très-claire de ces deux machines qu'il a inventées , et il fait connaître les résultats avantageux qu'il en a obtenus.

1780.



### BEAUX-ARTS.

*Discours lu à l'Académie Royale des Sciences , Belles-Lettres et Arts de Rouen ; par M. COCHIN , Secrétaire de l'Académie Royale de Peinture , etc. , de Paris.*

« La reconnaissance que je dois à l'Académie pour l'honneur qu'elle m'a fait en m'associant à ses travaux , a fait naître en moi le désir de chercher à lui être de quelque utilité dans les arts que je professe , et sur lesquels elle étend son domaine ; c'est le motif de l'hommage que je lui fais de cet essai. »

1777.

Après avoir sommairement esquissé les avantages du dessin pour le commerce et pour les diverses manufactures , et montré que c'est aux talents de ses dessinateurs et au goût qui préside à la confection des objets qu'elle fabrique , que la France doit la préférence que l'on accorde à ses articles de commerce dans les divers marchés de l'Europe , l'Auteur passe à l'utilité des Académies , comme moyen d'instruction , et combat l'objection spécieuse de

1777.

La rareté des grands talents, malgré le grand nombre des Académies.

« Les Académies ne donnent ni le génie, ni le talent : les hommes extraordinaires, nés pour porter l'art à sa plus haute élévation, sont en petit nombre dans chaque siècle, et ce sont des éclairs qui pourraient être suivis d'une nuit profonde, si des établissements durables ne conservaient, en quelque manière, la lumière qu'ils ont fait briller.

» Les Académies répandent l'instruction, conservent les vrais principes, combattent le mauvais goût.....

» De l'utilité générale des Académies dérive l'utilité particulière des écoles académiques gratuites.

» La ville de Rouen jouit de cet avantage. L'étude des arts y est fructueuse, et conduite avec toute la sagesse et l'intelligence possibles : la quantité d'élèves avancés qui, sortis de son école, viennent, chaque année, perfectionner leurs talents à Paris, en est une preuve très-honorable pour le professeur qui leur a donné les plus excellentes instructions, ( M. Descamps ). « M. Cochin regrette un avantage qui manque même à l'école de Paris.

» Ce serait une école du naturel pour y peindre le nu, étude importante pour laquelle on ne trouve aucun établissement gratuit.

» La figure de l'Homme enseigne tout : elle est la source des belles formes et de toutes les graces dont les productions des arts soient susceptibles.

» Les étrangers reprochent à l'école française de produire rarement des peintres coloristes, reproche que l'on fait aussi aux célèbres écoles romaine et florentine. Cette longue étude du dessin que nous exigeons avant que de mettre le pinceau à la main de l'élève, ne serait-elle pas, en partie, cause du

défaut de sentiment quant au coloris.... Dans l'école vénitienne et l'école flamande on faisait peindre de très-bonne heure les élèves, et malgré le reproche que l'on fait à ces maîtres d'être moins dessinateurs que ceux de l'école romaine, leurs ouvrages n'en sont pas moins recherchés par des hommes de goût.

» J'oserai donc proposer une autre conduite, du moins à l'égard des élèves en qui l'on aperçoit de la chaleur, et quelque sentiment tendant à l'effet; je désirerais qu'on les fît peindre de bonne heure, c'est à-dire, dès qu'ils sont parvenus au degré où on leur permet de dessiner d'après le naturel. Mais, dans cette tentative prématurée, je ne voudrais pas qu'il leur fût permis de peindre la chair ni le nu, mais des vases, des draperies mélangées de quelques têtes; tous ces objets posés à d'assez grandes distances pour que les élèves fussent obligés d'en embrasser les objets par masses, et de ne pas les accoutumer à des manières petites et trop détaillées.

» Je suppose d'ailleurs que l'étude du nu serait suivie avec la plus grande assiduité, et que cette étude d'objets colorés n'en serait que le délassement. Si l'on craignait même que les élèves ne négligeassent le dessin, on pourrait ne proposer un tableau de ce genre que tous les trois mois. Ainsi je crois que l'étude des formes de la nature, qui indique le nu, marchant de concert avec celle de la couleur et des effets de la lumière, cette manière d'étudier, qui aurait si souvent la nature pour modèle, conduirait au vrai et écarterait, autant qu'il est possible, de ce qu'on appelle *maniéré*.

» Je vais plus loin, et j'ose dire qu'elle serait très-importante pour ramener la peinture de l'his-

1777.

toire à des effets vrais. A cet égard même , il ne serait pas difficile d'établir un ou deux prix pour l'exécution d'un tableau d'histoire peint tout entier d'après nature. N'est-il pas évident qu'il serait plus instructif pour les élèves qui y concourraient , qu'il ne l'est de les abandonner d'abord à leur propre génie qui leur fait faire tant de tentatives peu fructueuses ?

» J'espère , Messieurs , que vous me pardonneriez de m'être étendu sur cette idée que je crois nouvelle : elle m'a paru devoir fructifier dans toute école académique , et on peut prédire que vos élèves munis de tels secours , qui viendraient à Paris , s'y trouveraient distingués dans une partie essentielle de la Peinture que nous avons peut-être trop négligée.

---

*Sur les inconvénients du Maniéré ; par M. COCHIN.*

1778.

Chaque artiste a sa manière de peindre ou de dessiner , et il faut distinguer la manière du maniéré. La première est un mode particulier qui , sans s'écarter des lois de la nature , distingue chaque dessinateur ; le second est toute expression apprise ou imaginée , qui n'a pas le vrai pour principe.

» En suivant les progrès de chaque école , on reconnaît que presque tous ceux qui y ont étudié , ont été imitateurs asservis du *maniéré* , dont les premiers maîtres leur avaient donné l'exemple.... Michel-Ange et Raphaël , les chefs de l'école romaine , ont montré le plus grand caractère dans la composition et dans le dessin ; cependant , soit par l'infériorité du génie , ou par le malheur attaché à

l'imitation , ou soit qu'en effet on puisse faire quelques reproches à ces premiers maîtres sur des défauts de vérité et sur des excès maniérés , leur manière en a produit chez leurs élèves une outrée dans ses formes : on y trouve de la souplesse , mais si excessive qu'il semble que les os même aient plié ; des membres serpentés , des muscles gonflés avec excès , etc.

» Raphaël cependant avait plus rarement donné de ces exemples forcés , et souvent s'était approché de la nature.

» Les diverses écoles ne sont pas exemptes de reproches à ce sujet... Les Carraches, les meilleurs imitateurs qu'il y ait eu dans les arts, adoucirent l'austérité des premiers maîtres, en y ajoutant les graces dont le Corrège avait donné l'exemple. Ils laissèrent à leurs élèves la liberté de se livrer à l'impulsion de leur génie. De là ces différences remarquables entre les manières du Dominiquin , du Guide , de l'Albane , de Lanfranc , et de plusieurs autres hommes excellents , formés à leur école.

» Je crois que l'on peut attribuer la plus grande partie des erreurs que l'on remarque dans quelques maîtres , à la recherche d'un beau idéal supérieur à la nature : c'est ce principe séducteur qui flatte l'imagination de l'artiste , en lui faisant espérer l'impossible , c'est-à-dire de surpasser la nature ; ce n'est que la nature vicieuse qu'on doit se permettre de réformer.

» Si donc par le beau idéal on entend des beautés qu'il faut chercher dans son imagination et hors de la nature , j'ose dire que c'est une illusion , et qu'il n'est pas accordé aux hommes d'imaginer aucune beauté dont l'auteur de la nature ne leur ait

1778.

donné le type. La figure antique de l'Hercule n'a de véritables beautés que par les côtés où elle se rapproche de la nature ; et , lorsqu'elle s'en écarte , toutes ses formes exagérées ne sont plus que des faussetés savantes , dont l'exemple peut être dangereux.

» A la dénomination erronée de beau idéal , substituons celle du beau de convention , et nous nous formerons une juste idée du vrai beau , parce que toutes les beautés isolées dont se compose le tout , sont puisées toutes dans la nature. L'Apollon antique et le Gladiateur sont dans ce cas. Peut-être n'a-t-il jamais existé de modèle aussi accompli ; mais il n'existe aucune de leurs beautés qui ne soit puisée dans la nature , et l'existence de leur réunion est rigoureusement possible.

» On peut se manifester dans les formes qu'on donne aux objets , dans les couleurs , dans les effets de la lumière , dans la disposition des compositions , dans le mouvement des attitudes , enfin dans toutes les parties de l'art.

» On se manie dans les formes toutes les fois que l'on s'écarte de celles que la nature présente ; dans les tons de couleur , lorsque l'on en admet que la nature repousse dans la circonstance. C'est sur-tout dans le ton des ombres que l'on aperçoit le plus le maniéré. Chaque maître a le sien et il est bien difficile à un élève de ne pas l'adopter. Les ombres de Rubens sont généralement rous-sâtres ; celles de Paul Véronèse sont un peu violâtres. Le Baccicio est d'un jaune orangé ; Solimèni affecte le bleuâtre , etc. , etc. , d'où il résulte qu'il est très-difficile d'échapper entièrement à ce défaut ; mais au moins doit-on s'efforcer de s'y livrer le moins qu'il est possible.

» Il en est de même des effets de la lumière. La supposition d'une lumière quelconque une fois établie, toutes les autres lumières, ou de reflet ou de renvoi, lui sont subordonnées, et on ne saurait déroger à ce principe sans faire une fausseté.

» On se maniere dans la disposition des compositions, en adoptant une seule distribution, un seul agencement de groupes, pour toutes ses compositions.

» On se maniere dans la force des attitudes, en donnant à ses figures un excès de mouvement. «

M. Cochin donne des exemples choisis de ces diverses manières, et il en conclut qu'il est bien difficile de se soustraire entièrement à quelqu'un de ces défauts.

» Je crois, ajoute-t-il en finissant, avoir suffisamment prouvé que le danger de se manierer résulte,

1° De l'erreur de chercher le beau idéal hors de la nature.

2° De suivre trop aveuglément la manière de son maître.

3° De ce qu'on se relâche trop tôt de la recherche du vrai, se contentant d'*à-peu-près*.

4° En ce que l'on ne pose pas pour base de ses études que la nature est, à tous égards, le maître qu'il faut consulter dans tous les temps, et auquel il faut obéir.

» Je me propose d'examiner, dans un autre mémoire, s'il est des moyens de préserver les élèves de tomber dans des habitudes maniérées, et de les conduire à l'étude de la nature par une route qui les écarte, autant qu'il est possible, de ce danger.

*Moyens d'éviter de tomber dans le Maniéré ; par*  
M. COCHIN.

1779.

» Après avoir exposé le danger de tomber dans le maniéré , et indiqué comme le seul moyen de l'éviter , de revenir toujours à consulter la nature , de ne reconnaître pour principes que ceux qu'elle enseigne , et pour lois que celles auxquelles elle est assujettie , je vais tenter de présenter des moyens de se diriger dans l'étude de cette nature , de manière à ne s'en point écarter , et en conserver toujours les documents , même lorsque l'on sera arrivé au point de pouvoir , avec quelque fondement , prétendre oser la corriger , c'est-à-dire , à n'en imiter que les perfections.

» Je ne dissimule point que ce que je vais proposer pourra paraître singulier , peut-être même nuisible à quiconque refusera de se dépouiller de tout préjugé ; mais , en y réfléchissant , on reconnaîtra bientôt que la marche que je propose tend au même but que la méthode ancienne , et qu'elle y tend par les mêmes moyens ; que je ne propose qu'une transposition des mêmes études , dans la vue de les proportionner au degré des progrès des élèves , de leur offrir les connaissances par gradation , et à mesure qu'ils acquièrent des lumières....

» J'ai déjà annoncé que je crois qu'il y aurait de l'avantage à ne point laisser dessiner si long-temps les élèves , sans leur donner les éléments de la couleur et des effets de la lumière ; je vais ici plus loin , et je dis que le moyen de conduire les élèves par le chemin de la vérité , serait , dès qu'on aper-

poit en eux quelque exactitude à copier des dessins de têtes, de parties, et d'académies, de les faire peindre aussitôt d'après nature, et de consacrer à ce travail la plus grande partie de leur temps. Ce ne serait pas d'abord à l'huile, la manipulation est trop difficile, mais au pastel : ses tons déjà préparés et mélangés donnent promptement quelque satisfaction à celui qui opère, et lui présentent des moyens prochains d'imitation.

» Je les conduirais, par gradation, des objets dont l'imitation est la plus facile à ceux qui présentent le plus de difficultés. Ces exercices donneraient à l'élève la satisfaction d'avoir fait quelque chose de ressemblant, et par conséquent un tableau.

» Dans le commencement, le maître lui indiquerait les teintes les plus convenables, celles qu'il devrait mélanger. On lui aplannerait même les difficultés en lui ébauchant quelque partie, ou en retouchant celles qu'il aurait manquées. Cette première peine ne serait pas de longue durée ; bientôt l'élève désirerait d'exécuter seul.... Alors il serait question de conseils mesurés à sa portée : on le dirigerait lorsqu'il s'écarterait trop, sans cependant exiger de lui des connaissances et une justesse qu'il ne peut encore avoir.

A ces objets, faciles à rendre, on substituera des objets à nuances plus variées et plus délicates, des vases plus riches ; et, corrigeant les défauts les plus grossiers, ceux de justesse sur-tout, on exigera que l'élève s'attache particulièrement à l'imitation de la couleur, de la rondeur, et à l'effet de la lumière.

» En général je crois qu'il sera toujours avantageux, dans les commencements, que l'élève ne peigne la nature que d'une assez grande distance, ce qui le dispensera d'une infinité de détails aux-

1779.

quels il serait assujetti s'il les peignait de plus près :

» Je suppose que les progrès se développent : on a déjà tenté quantité d'objets moins difficiles pour les tons que la nature humaine, comme des plantes, des fleurs, des fruits, des animaux et des oiseaux morts, des draperies, des cuirasses, enfin tout ce dont on a cru l'imitation instructive. Il en faudra venir à peindre des têtes, des mains, des pieds, des demi-figures, et enfin des figures entières, et toujours d'après nature.

» Je n'ai point fixé le temps où il convient de mettre le pinceau à la main pour peindre à l'huile ; cela doit dépendre du jugement de celui qui enseigne : je crois que le plutôt est le meilleur ; cependant, je crois qu'il convient que l'élève ait déjà quelque habitude de la nature et de ses effets, afin qu'en peignant à l'huile, et cherchant à connaître les teintes qu'il obtiendra du mélange des couleurs, il sache, du moins en partie, ce qu'il veut leur faire produire, et qu'il ne travaille pas machinalement et sans but.

» Je suppose, d'ailleurs, que l'étude du dessin marche de concert, et il n'y a pas à craindre, vu la force de l'habitude, qu'aucun maître le laisse jamais négliger. Peindre, d'ailleurs, avec le pastel ou le pinceau, c'est toujours dessiner, et l'élève ne perd jamais de vue sa destination, c'est-à-dire qu'il travaille pour devenir peintre.

» L'étude du modèle étant la base de tous les talents dans les arts, et ne pouvant être journellement suivie dans les écoles qu'avec le crayon, dès qu'il est en état d'en profiter, il est d'absolue nécessité qu'il ne la suspende en aucune manière ; mais à quel degré l'élève doit-il être parvenu pour qu'on la lui permette ?

J'ose

» J'ose croire et prononcer qu'il faut l'y appliquer beaucoup plutôt qu'on ne le fait. Je sais bien que l'élève peu avancé dans le dessin , ne voit d'abord rien des graces et des beautés de la nature , et que les premières figures qu'il dessine ont l'air d'être faites d'après une peau empaillée. Mais celui qui semble plus avancé par le souvenir des dessins qu'il a copiés , n'y voit pas davantage ; s'il y met quelque chose de plus , c'est de pure mémoire , et peut-être ce souvenir le retarde-t-il plus qu'il ne l'avance ; car s'il veut faire des progrès , il faut qu'il abandonne toute réminiscence pour se livrer exclusivement à l'étude de la nature.

» Je ne crois la bosse utile aux commençants qu'à raison de sa fixité et qu'elle est un objet d'imitation qui conduit à l'exactitude nécessaire pour l'étude de la nature.

» Celui qui se destine à la peinture doit joindre à ses études celle du paysage : la connaissance de la nature , dans les grands espaces , lui est nécessaire. Je voudrais , autant qu'il est possible , qu'on ne se livrât pas à cette étude sans le secours de la couleur. La couleur à l'huile , dans ce cas , est impraticable ; le pastel n'offre pas , à beaucoup près , les mêmes difficultés , mais il se prête difficilement à un feuillet délicat. On parvient cependant , avec du travail , à surmonter , en partie , cette difficulté. Il n'y a de bonnes manières à ce sujet que celles que l'on s'est faites d'après nature.

» S'il est vrai que l'on n'exige pas , à la rigueur , cette exactitude dans les tableaux d'histoire , on ne peut cependant y tolérer aucun des défauts de vérité trop sensible. Il faut que par-tout on aperçoive que le peintre connaît les effets vrais , et que

1779.

s'il prend quelques licences, c'est qu'il est entraîné par la fiction poétique.

» Si je n'ai point parlé de l'étude de l'anatomie, c'est que les moyens que l'on emploie ordinairement pour l'enseigner, d'abord sur des parties moulées, ensuite sur le cadavre, et enfin sur la nature vivante, ne laissent rien à désirer. Je dirai seulement qu'il faut la renouveler souvent; rien ne s'oublie plus aisément, et on n'est sûr de bien savoir l'anatomie, qu'après en avoir fait plusieurs cours en différents temps et dans l'âge où la mémoire est dans toute sa force.

» La perspective ne s'oublie pas aussi facilement, et n'est pas moins nécessaire; cependant, si on était long-temps sans la pratiquer, on pourrait perdre, sinon la science, au moins ce que j'appellerai le sentiment de cette science, c'est-à-dire qu'on doit être en état, un point de distance ou un point principal étant donné, de tracer, de pur sentiment, l'effet qui doit en résulter. Ce talent suppose que l'on ait étudié l'architecture et les autres objets auxquels on applique la science de la perspective de tant de manières. A l'exercice de ces opérations, il faut joindre celui de la composition, multiplier les esquisses, et les soumettre aux réflexions que dictent le jugement et le goût; voir surtout un grand nombre de compositions de différents maîtres: la manière des uns tempère celle des autres; c'est dans ce cas que l'on peut dire que la surabondance d'idées peut avoir l'avantage de ne laisser dominer que celle de bien rendre la vérité de l'action de son sujet.

» Après avoir suivi la marche des études, par une gradation du plus facile au plus difficile, et mis l'élève en état de rendre tous les objets à un degré de vérité satisfaisant, c'est alors que je voudrais les

faire concourir au prix que j'ai proposé dans mon premier discours. Ce prix remporté, ou disputé avec avantage, annoncerait les talents nécessaires pour se mettre en état de concourir au grand prix de peinture.

» C'est entre ces deux prix que je fixe l'époque où l'on doit commencer à étudier les tableaux des grands maîtres et les belles statues : les yeux doivent être suffisamment ouverts, la nature doit être assez connue, pour que l'on puisse présumer de n'avoir plus à craindre de tomber dans des manières fausses.

» J'ai remis pareillement l'étude de l'antique au temps où l'élève est en état de sentir ce que les sculpteurs antiques ont conservé de la nature, et ce en quoi ils l'ont embellie, en réunissant en un même sujet toutes les beautés éparses dans divers individus. Quoiqu'il en soit, l'antique est de tous les exemples le plus instructif pour la pureté du dessin et la noble simplicité du goût.

» A l'aide des études que nous avons indiquées, l'élève n'a parcouru encore qu'une partie de sa carrière ; ce qui lui reste exige l'élevation de l'esprit, un goût exquis, et toute la force d'une imagination enflammée par le sentiment du beau. Il est déjà peintre ; mais il faut devenir grand peintre.

» L'étude des belles choses qui sont en Italie est donc essentielle, mais elle est délicate par la possibilité d'y prendre des manières dangereuses, si l'on oublie un instant que c'est la nature qu'il s'agit toujours d'imiter. Je ne puis me dissimuler que dans la méthode que j'ai proposée le renversement des usages reçus n'ait quelque chose qui révolte d'abord ; ce n'est cependant qu'une transposition d'étude, et un renvoi à des temps où l'élève est le plus en état d'en profiter.

1779.

» Je n'oserais avancer que , dans les écoles des grands maîtres d'Italie , on ait suivi la manière d'enseigner que je propose ; mais l'école des Carraches a dû suivre une marche analogue : on n'y a négligé l'étude d'aucun objet accessoire.

» Que l'on cache la plus grande partie d'un tableau du Guerchin ou du Guide , qu'on n'en laisse apercevoir qu'un casque ou un brodequin , on y reconnaîtra qu'ils ont été peints d'après nature , et le faire d'un grand homme.

» Peut-être dira-t-on que tout peintre d'histoire est en état de traiter des objets de genre ; mais il n'y a que trop de preuves du contraire , et combien y en a-t-il qui fassent un portrait avec succès ?

» C'est pour les faire parvenir à une instruction solide , que j'ai proposé de conduire les élèves par la route des détails de la nature , depuis le vrai le plus simple jusqu'au vrai de fiction , et qu'en même-temps j'ai insisté sur ce qu'on les fît toujours peindre d'une distance suffisante , qui leur apprît à traiter la nature avec un faire large , et par grandes masses , en rendant les détails avec vérité , mais en les subordonnant aux grands effets généraux , et c'est je crois ce qui , joint à la science du dessin , constitue la perfection de l'art. »

De mon côté j'ai donné une grande étendue à cet extrait , à cause de l'importance du sujet , de la sagesse des vues , et du grand nombre de vérités pratiques que le mémoire de M. Cochin renferme. J'ai regretté même les retranchements que j'y ai fait ; mais j'y étais obligé par la nature de mon travail , et je me suis efforcé de les faire tomber sur des objets accessoires , et de n'en sacrifier aucun d'une importance majeure. ( *Note de l'Editeur.* )

CRITIQUE.

---

*Supplément à la notice du livre singulier et rare, intitulé : Dice Archiæ Henrici Regis Christianissimi Progimnasmata, qui se trouve imprimé dans le 23<sup>e</sup> volume des mémoires de l'Académie des Inscriptions ; par M. HOUARD.*

» M. Secousse nous a fait, dans la notice qu'il a donnée de cet ouvrage, un portrait bien hideux de Raoul Spifame.

1777.

» Si l'on en croit ce critique célèbre, Spifame était un calomniateur, un faussaire, un forcené ; il disposait, au gré de son imagination, de l'autorité royale : son cabinet était une manufacture d'arrêts d'où, sans caractère et sans autorité, il forgeait des lois sous le nom de son souverain, il déchirait ses proches ; sa propre fille ne fut pas à l'abri de ses diffamations.

» Je l'avouerai, le nombre et la gravité de ces imputations m'a inspiré de la défiance sur leur exactitude. Je n'ai pu concevoir qu'un homme à qui M. Secousse accorde de l'esprit, de l'érudition, dans le recueil duquel il découvre le modèle de plusieurs de nos lois, recueil d'où les personnes en place peuvent encore, selon lui, tirer des secours ; un homme enfin qui a eu cette gloire, que peu d'années après sa mort, le conseil d'état et les parlements ont adopté ses vues sur des articles importants de police générale, ait porté l'impudence et

1777.

l'insensibilité pour sa propre réputation jusqu'à cet excès de jouer publiquement, sous les yeux du monarque, le rôle de législateur, et de dévoiler à ses contemporains, par la voie de l'impression, l'opprobre de sa propre famille.

» Les travaux des gens de lettres caractérisent leurs inclinations, et il y a tout à parier qu'un écrivain dont les vues, en général, sont patriotiques, n'est ni fourbe ni mauvais parent, etc.

» Cette réflexion m'a donc déterminé à rechercher, dans les différentes pièces qui composent ce recueil, le véritable caractère de l'auteur.... J'ai découvert que Spifame n'a jamais voulu faire croire que les modèles qu'il a dressés sous le nom d'arrêts, fussent de véritables arrêts; que ce n'est point lui qui les a rendus publics, et que le titre seul d'Essais qu'il donne à son recueil, dénonce des intentions pures; que désirer qu'un souverain bannisse de ses états la scélératesse et l'irréligion, ce n'est point certainement s'ériger en législateur. M. Hoard énonce des caractères qui ne permettent pas de regarder les prétendus projets de Spifame comme des arrêts; par exemple, de manquer de date précise, d'être précédés, ou par des traits d'histoire, ou par des arrêts du parlement, ou par des titres de famille..., etc.

» Au reste Spifame n'est point un de ces écrivains pour qui ce serait un avantage d'être oubliés. On ne peut lui reprocher que son extrême sensibilité à la conduite d'un frère qui, par ses procédés, a justifié la haine que Raoul lui a portée....; que si même il eût vécu, non-seulement la partie de son livre où son animosité contre ses persécuteurs se manifeste, mais l'ouvrage entier, auraient été ensevelis dans l'oubli....; que son recueil a été im-

primé à Paris en 1639, et que l'auteur était mort gouverneur de Lagny, dès 1563; gouvernement que le Roi lui avait donné en lui rendant la liberté. Si la publication de ce recueil a pu induire en erreur, c'est à l'éditeur qu'il faut le reprocher, et non à l'auteur. Mais pouvait-on considérer comme un insensé celui qui, le premier, a indiqué l'établissement d'hôpitaux sous la direction des communes, le retranchement de tout salaire payé directement aux juges par les parties, la réunion de plusieurs offices de judicature en une seule personne, la condamnation à mort pour le crime de rapt, la conservation des bois de haute-futaie appartenant aux gens de main-morte, le dépôt à la bibliothèque royale de deux exemplaires de chaque ouvrage imprimé avec privilège, etc., etc., etc.

» Que de sang-froid et de sagacité ne découvrent-on pas dans les Essais de Spifame, relatifs à l'utilité publique, l'établissement d'un tribunal de famille qui épargne aux pères et mères l'affreuse nécessité de publier les écarts de leurs enfants, avec autorité pour les réprimer; l'uniformité des poids et mesures, la répression de la mendicité et du vagabondage, la sûreté des grands chemins, etc., etc., tels sont les objets les plus ordinaires de ses méditations.....

» Suivons sa méthode; oublions ces instants d'angoisse où il était trop occupé de lui-même; ne confondons pas l'éditeur avec l'auteur d'un grand nombre de projets utiles, et nous trouverons souvent des motifs de lui accorder notre estime et notre reconnaissance.

*Sur l'enlèvement prétendu fait en 1194, des archives de la couronne de France, par Richard 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre; par M. HOUARD.*

1777.

» Tous nos historiens et nos diplomates attestent qu'en 1194 nos rois n'avaient presque d'autres palais que leurs camps; qu'à l'exemple des empereurs romains, ils faisaient porter à leur suite les archives les plus essentielles à l'instruction de leur conseil; que Philippe-Auguste, surpris par Richard 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, dans une marche, près de Belle-Foge dans le Blaisois, perdit, outre son bagage, toutes les chartres et les titres de sa couronne. D'après leur témoignage unanime, on a généralement pensé jusqu'ici que les chartres, les diplômes et les titres les plus importants de la monarchie française étaient conservés à la tour de Londres.

» Mais sur quels fondements a-t-on attribué aux empereurs romains l'usage de faire porter à leur suite les archives de leurs états?

» Budée a le premier divisé les archives romaines en permanentes et en ambulantes; et il suffisait de remonter aux sources d'où il prétendait avoir tiré cette division, pour se convaincre qu'il n'y était question, sous le titre de *Scrinia*, que de porte-feuilles particuliers et non d'archives publiques.

» Tous les capitulaires nous parlent d'un lieu réservé dans le palais pour servir de dépôt aux constitutions royales, aux préceptions, aux concessions, aux traités... , dépôt confié à la garde d'officiers résidents dans le palais; et il serait bien extraordi-

Pline le  
jeune, et  
Lampride.

naire que les rois du commencement de la troisième race eussent supprimé un dépôt aussi essentiel au peuple, aussi ancien que la monarchie, pour lui en substituer un amovible et à chaque instant exposé au pillage des ennemis de la nation. On a invoqué, en faveur de cette opinion, un passage de Guillaume le Breton qui, bien entendu, en exclut toute idée, et d'abord voici ce passage :

- » Est inter fractam vallem, Blasenseque castrum
- » Non multùm celebris Belsogia nomine vicus....
- » Quò dùm forte suis Rex cum Baronibus esset,
- » Emicat è latebris subitò Rex anglus, inerme
- » De facili vulgus, onustum rebus et escis,
- » Dissipat, occidit, abducit, plaustra reducit.
- » Nec parcit raptor nummis quibus arcta tumbant
- » Dolia, nec sanis quibus ornamenta lanchant
- » Scripta tributorum, fiscique Chirographa, nec non
- » Cum reliquis rapitur rebus regale Sigillum.

» Mais quels étaient ces titres pillés? des mémoires, des registres, etc., et non des titres constitutifs d'aucuns droits, encore moins les chartres et les titres de la couronne, qui ne subissaient aucun déplacement.

» La preuve du peu d'importance des pièces enlevées par les anglais, est la facilité avec laquelle elles furent réintégrées par le jeune Gautier. Répare-t-on avec cette facilité des titres originaux? Aussi quelques anglais n'ont-ils compté, dans ces derniers temps, que d'après nos écrivains, au nombre des avantages qu'ils remportèrent sur nous à Fretteval, la soustraction de nos archives. Guillaume de Neubridge, trop candide pour dissimuler la vérité, n'a fait aucun cas de cette anecdote, et son silence a été imité par Mathieu Paris. Ajoutons qu'aucuns actes relatifs à la France, antérieurs au 12<sup>e</sup> siècle,

1777.

ne se trouvent dans le recueil de Rymer. Nous trouvons, dans ce recueil intéressant, beaucoup d'actes des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, concernant les affaires de France; mais aucuns ne sont émanés de nos rois: tous ont rapport aux opérations du ministère anglais... En tête de ces actes les titres des rois d'Angleterre ne se lisent qu'en abrégé, et leur signature n'est attestée par aucuns de leurs ministres... Enfin j'ai découvert plusieurs originaux des actes publiés par Rymer, avec lesquels les copies transcrites en son recueil ne s'accordent pas....

» Curieux de vérifier quelques chartres, que les rôles gascons et normands m'avaient indiquées, M. Rooke, premier commis aux records de la tour de Londres, m'en délivra deux expéditions en 1766; dans la première, je ne trouvai, comme dans Rymer, qu'un intitulé ainsi abrégé: *R. Archiepiscopis, episcopis, etc.*, et elle était terminée: *Per ipsum Regem*, sans souscription d'aucun officier... J'ai retrouvé, dans les archives de l'Hôtel-de-Ville de Dieppe, l'original de la chartre d'Henri V, du 1<sup>er</sup> Janvier 1420, avec tous les caractères de l'authenticité; l'autre chartre, du 14 Janvier 1420, m'ayant procuré les mêmes remarques, je n'hésite pas à conclure que toutes les autres où il est question des affaires de France, et qui se trouvent dans le recueil de Rymer, ne sont que des extraits ou des copies de nos titres.

Le garde des rôles de la tour de Londres, en délivrant à Rymer le diplôme de Henri V, *De fructibus beneficiorum restitutis*, et la chartre accordée à la ville de Dieppe, lui observe que plusieurs autres actes, dont il se contente d'indiquer le sujet, sont dans la même forme ( qui n'est que celle d'un extrait ), d'où je me crois fondé à inférer que la

Rym. pag.  
200 et 201.

*Extraits d'un abrégé de l'histoire d'Angleterre*, par  
GOLDSMITH ; traduits en français par M. GROULT ,  
Professeur au collège des Grassins.

Nous nous contenterons d'offrir ici quelques para- 1779.  
graphes de la traduction de M. l'abbé Groult. Un  
extrait plus régulier n'étant encore qu'un abrégé d'un  
abrégé enlèverait presque en entier à notre estimable  
collègue la part qu'il a dans ce travail.

« L'Angleterre était peu connue du reste de l'uni-  
vers avant l'invasion de Jules César , elle avait alors  
le nom de Bretagne..... C'est sous ce nom que nous  
la désignerons jusqu'à ce que nous soyons arrivés à  
l'époque mémorable où Egbert , vainqueur de tous les  
brigands qui l'avaient partagée entr'eux , se fit cou-  
ronner solennellement à Winchester en présence du  
clergé , de la noblesse et du peuple , qui , d'une voix  
unanime , le proclamèrent roi d'Angleterre.....

» Rome avait étendu les chaînes de l'esclavage sur  
l'Univers entier , le poids de sa puissance l'écrasa.  
Tous les peuples , comme d'un conseil unanime , sor-  
tirent enfin de leur long assoupissement , tous se-  
couèrent le joug qui les accablait depuis tant de  
siècles.....

» Ethelbad ne fit que paraître sur le trône.....  
Superstitieux et cruel , il fut tour-à-tour l'esclave des  
moines et le bourreau de son peuple..... Ethelred  
son frère lui succéda. Ce fut un grand capitaine :  
il eut une grande part aux victoires qui signalèrent  
le règne d'Alfred. Tout irrité qu'il était contre le roi  
son frère qui l'avait injustement dépouillé de ses  
Etats , il sacrifia son ressentiment au bien public ,

1775.

et, sourd aux cris de la vengeance, dès qu'il entendit la voix plaintive de la patrie souffrante, il vola dans les bras du prince qui l'avait outragé, lui offrit son épée, et scella sa réconciliation du sang de l'ennemi.

» Malgré leurs défaites, les danois prirent leur quartier d'hiver à Nottingham. Ethelred ayant voulu les en chasser reçut au milieu du combat une blessure dont il mourut le même jour.

» Alfred s'assit au timon de l'Etat que tant d'orages grondant de toutes parts menaçaient d'un naufrage prochain.

» Le Northumberland envahi par les Danois, les provinces occidentales en proie à leurs ravages, les Mercians armés contre leur souverain, les autres peuples déployant déjà l'étendard de la révolte ou n'accordant au prince que des secours précaires, les terres incultes et désertes, les finances épuisées, les meilleurs soldats massacrés, ceux que le fer avait épargnés dévorés par la faim, le souvenir effrayant du passé, les tourments du présent, les craintes de l'avenir, tout portait le désespoir dans les cœurs, un seul homme guérit les plaies de l'Etat, un seul homme y ramena le bonheur et la paix.

» Les Danois vaincus demandèrent la paix et l'obtinrent. Ils s'étaient engagés à sortir du royaume; mais, bientôt renforcés par de nouveaux essaims de barbares, ils portèrent partout la désolation et la terreur. Alfred se vit assailli de toutes parts; ses meilleurs sujets passèrent sur le continent, sa vertu seule lui resta. Forcé de céder à la tempête, il se déguisa en paysan et vécut plusieurs mois dans la cabane d'un berger.

» Il avait pris des mesures pour rassembler quelques amis fidèles et déterminés, et ces braves guerriers attendaient dans le silence le temps de la ven-

geance. D'abord ils ne sortaient de leur retraite que pour fondre sur les maraudeurs ennemis. Plusieurs Anglais se joignirent à eux ; enfin, se voyant assez forts, ils allèrent chercher leur souverain dans sa retraite..... Alfred leur commanda de se tenir prêts à marcher ; mais pour assurer le succès il fallut connaître particulièrement les forces de l'ennemi, et le roi n'ayant personne auprès de lui qu'il pût charger de cette périlleuse commission, il prit le parti d'en courir lui-même les risques. Il se déguise en berger, se présente aux Danois une harpe à la main et en tire des sons harmonieux. Toute l'armée accourt pour l'entendre, le général veut partager ce plaisir et fait venir Alfred dans sa tente et l'engage à passer quelques jours avec lui. Alfred eut le temps de tout observer, vit les Danois aveuglés par une trompeuse sécurité, la négligence avec laquelle ils allaient au fourrage, etc. De retour à sa retraite, il réunit ses soldats, les conduit à l'ennemi, l'attaque de tous les côtés à-la-fois et en fait un horrible carnage. En moins de quinze jours, ces fiers conquérants, si long-temps la terreur de l'Angleterre, n'ont plus de ressources que dans la clémence du vainqueur. Il pardonna, Guthrum reçut le baptême, et ceux qui refusèrent de se faire chrétiens eurent la liberté de se retirer en Flandres sous la conduite de leurs chefs.

» Alfred ne formait plus qu'un désir, c'était de réparer les maux de sa patrie. Après avoir vengé ses sujets, il voulut les instruire. Il dit en gémissant, dans un de ses ouvrages, que la première année de son règne il avait cherché en vain dans tous ses Etats un prêtre qui entendît les prières de l'Eglise. Pour dissiper ces ténèbres, il appela à sa cour les plus grands maîtres de l'Europe, rétablit l'université

1779. d'Oxford à laquelle il accorda les plus beaux privilèges. Aux exhortations il joignit l'exemple, aiguillon bien puissant quand il est dans la main des rois..... Rhétorique, philosophie, histoire, architecture, poésie, etc., il s'exerça dans tous les genres, et réussit dans tous..... Sage dans le conseil, intrépide dans l'exécution, plein de dignité sur le trône et d'aménité dans la vie privée, il alliait les qualités du corps à celles de l'esprit; il avait une taille majestueuse, les yeux étincelants, un front qui semblait être le siège de la candeur.

---

*Précis oratoire du règne de Jean-Sans-Terre, Roi d'Angleterre; par M. l'Abbé GROULT.*

1780. Nous suivrons à l'égard de ce morceau historique la même marche que nous avons suivie à l'égard du précédent; nous la croyons plus propre à faire connaître le style de l'auteur que l'extrait maigre et décharné de la totalité du mémoire.

« Richard venait de mourir en chrétien après avoir vécu en héros. Jean son frère lui succéda.

» Jean montra d'abord qu'il pouvait porter la couronne sans la flétrir. Plusieurs provinces ayant refusé de le reconnaître, il sut les faire rentrer dans le devoir. L'Angleterre applaudit à ses victoires; mais la mort d'Artur souleva tous les esprits. On vit avec indignation un oncle, un roi descendre dans l'ombre des cachots, y chercher sa victime d'un œil avide, et, le cœur insatiable de vengeance, poignarder à coups redoublés un jeune héros désarmé, chargé de fers, et dont le seul crime était d'avoir défendu malheureusement un bien que lui avait donné la naissance, et qu'il méritait par ses vertus.....

» Le

» Le clergé s'était rendu indépendant depuis quelques années ; il nommait aux bénéfices vacants, et les élections étaient confirmées par le Pape. Cependant la nomination des archevêques avait toujours été un sujet de dispute entre les évêques suffragants et les Augustins. Le siège de Cantorbery étant venu à vaquer, les deux partis soutinrent leurs droits avec acharnement. Le Roi se déclara pour les évêques, les moines en jetèrent des cris de fureur. Ils furent chassés de leurs couvents, leurs biens furent confisqués. Le Pape, sans se souvenir que jusqu'alors il avait seulement confirmé la nomination des évêques, fit lui-même une nomination qui blessa à-la-fois les deux partis. Etienne Langton fut assez imprudent pour accepter un bénéfice qu'on n'avait pas le droit de lui donner. Le roi défendit à Langton d'exercer aucunes fonctions dans Cantorbery : les foudres de Rome tonnèrent aussitôt sur l'Angleterre ; les temples furent fermés, les vivants privés des secours de la religion, les morts de la sépulture chrétienne ; le royaume d'Angleterre lui-même fut donné au Roi de France ; tout était perdu pour le monarque, si quelques amis restés fidèles, révoltés d'un abus d'autorité si outré, ne se fussent rassemblés autour de lui, et ne lui eussent créé une armée.

» Soixante mille guerriers réunis jurèrent de le venger ou de périr.....

» Innocent, en appelant Philippe au trône de France, n'avait pas le désir de l'y voir placé, et tandis qu'il le pressait d'exécuter ses projets : vous pouvez, faisait-il dire au monarque anglais par la voie secrète de son légat, vous pouvez encore conjurer l'orage.... Mettez-vous sous la protection du Saint-Siège, ou vous êtes perdu. Ces paroles rendent à Jean toute sa lâcheté ; il n'envisage plus les soixante mille com-

1780.

battants qui l'entourent, et l'Angleterre va voir son monarque tomber aux genoux d'un légat et s'attacher au joug de la servitude par le serment le plus lâche dont l'histoire ait conservé le souvenir.....

» Cependant, s'allumait dans le silence un incendie qui devait envelopper toute l'Angleterre. Les barons, honteux d'obéir à un vassal du Pape, avaient cru qu'ils pouvaient se rendre libres puisque leur roi s'était fait esclave.

» Tout-à-coup ils s'avancent avec une puissante armée aux portes d'Oxford..... demandant l'exécution des anciennes chartres de Henri et d'Edouard-le-Confesseur. Le roi leur accorda ce qu'il ne pouvait refuser..... Mais bientôt la guerre se rallume, les barons appellent Philippe à leur secours; l'Angleterre était perdue, si Philippe eût joint son courage à la fureur aveugle des barons..... Entouré de troupes formidables, le roi s'avancait à travers le comté de Lincoln, et trouva à Newark le terme de ses jours et de ses infortunes : une fièvre ardente, suite de ses fatigues, le conduisit au tombeau.

~~~~~

CONCOURS.

—————

Extrait de la Séance publique de 1770.

Le sujet de la dissertation littéraire proposé par l'Académie était de *déterminer dans les principes du goût ce qui appartient à la nature, et ce qui appartient à l'opinion, pour en conclure jusqu'à quel point un homme de génie doit s'accommoder au goût de son siècle et de*

sa nation. L'Académie n'a point jugé à propos d'accorder le prix cette année ; mais dans le nombre des concurrents , elle a distingué le mémoire n° 2 ayant pour devise : *Quid verum atque decens curo et rogo , et omnis in hoc sum.* Hor. , liv. I , Ep. 1. L'auteur paraît connaître la marche et les procédés des arts ; mais on regrette qu'il ne se soit point davantage occupé de traiter son sujet relativement à la littérature , et qu'il n'ait point cherché à développer suffisamment pour les belles-lettres les conséquences pratiques qui doivent être un des objets essentiels de cette dissertation. On a trouvé la partie métaphysique bien traitée ; mais on a pensé que la partie littéraire aurait pu l'être mieux. L'Académie , en remettant le prix , propose de nouveau le même sujet pour l'année prochaine.

1770.

7 Août 1771.

Deux bons ouvrages ont fixé l'attention et partagé les opinions. L'un avait pour devise : *Id generatim pulchrum est , quod tùm ipsius , naturæ tùm nostræ convenit* ; l'autre : *Quid verum , etc.* Quelque mérite que l'on ait reconnu dans le premier de ces mémoires , quelque louable et instructive que soit la façon dont l'auteur , qui est homme d'esprit et de goût , a traité la question proposée , cependant les suffrages se sont réunis en faveur de la dissertation ayant pour épigraphe : *Quid verum.* L'auteur est dom Gourdin , bénédictin , à Beaumont en Auge. Ce nom est connu par différents ouvrages dont nous avons parlé , et l'Académie l'a reçu associé adjoint le mois de juin dernier. Nous devons prévenir le public à cette occasion que le mémoire dont nous ignorions l'auteur nous est parvenu avant que dom Gourdin eût été

1771.

1771.

admis comme associé adjoint. La séance a été terminée par cette lecture.

L'auteur divise son discours en deux parties ; il examine d'abord si ce qui, dans les principes du goût, appartient à la nature, offre quelque chose d'absolu, d'immuable, tellement qu'il puisse servir de règle fixe et de modèle invariable ; ensuite, ce qui, dans les mêmes principes, appartient à l'institution pour en conclure quelle peut et quelle doit être l'influence de l'opinion sur les lettres et sur les arts.

PREMIÈRE PARTIE.

L'auteur pense que l'on pourrait définir le goût en général, *l'impression agréable ou désagréable que font sur l'ame les ouvrages de la nature et de l'art.* « Tout ce qui l'environne forme comme la circonférence d'un cercle dont elle est le centre..... Cette relation essentielle entre l'ame et les objets constitue la beauté de ceux-ci et le plaisir de celle-là. Lorsque ce plaisir naît de certaines formes, de certaines qualités qui plaisent nécessairement en vertu de leurs rapports à l'ame, on le nomme plaisir immédiat. C'est lui dont l'ascendant sur les esprits se maintient d'âge en âge chez toutes les nations dans une force constante, dans une vigueur inaltérable et dont les lois sacrées ne peuvent jamais être violées par le génie : pour s'en convaincre, il ne faut qu'étudier l'ame à l'essence de laquelle ce plaisir est lié.

» Aimer ses perfections, et par conséquent être poussée par une force irrésistible à former des idées ; être possédée d'une curiosité que rien ne peut rassasier, et se complaire dans la facilité de la satisfaire, comme s'irriter des obstacles qui arrêtent ou ralentissent son action, voilà l'essence de l'ame d'où naît

dans les principes du goût ce qui appartient à la nature ; car qu'est-il autre chose sous ce point de vue qu'une connaissance simple accompagnée de plaisir ; qu'un instinct qui fait involontairement une espèce d'application prompte et exquise des règles mêmes qu'il ne connaît pas ; qu'un sentiment enfin qui estime ou rejette d'abord ce que la raison eût, après un sérieux examen, approuvé ou condamné ?

» Le goût, dans son principe, n'est donc point une théorie, parce qu'il importe peu pour qu'une impression soit agréable que l'on connaisse la nature du plaisir qu'elle nous cause, et qu'il suffit qu'il y ait entre les objets et notre ame les rapports ni plus ni moins qu'il doit y avoir.....

» Pourquoi le vrai, l'ordre et l'honnête sont-ils les qualités essentielles du beau, sinon parce qu'ils ont avec l'ame des rapports absolument nécessaires, qu'ils lui servent à développer ses perfections, à satisfaire sa curiosité sans la rassasier, à exercer cette force irrésistible de créer des idées sans s'épuiser, sans même la fatiguer ; sinon parce que l'ame est alors contente d'elle-même ?.....

» On peut, dans les arts et dans les belles-lettres, distinguer trois sortes de vérités auxquelles le génie doit être absolument asservi dans ses productions : la vérité physique, la vérité des mœurs et la vérité du sentiment.....

» Dans les siècles heureux qui font époque dans l'histoire de l'esprit humain, nous voyons les plus grands génies porter le respect pour le vrai physique jusqu'au scrupule.....

» L'antiquité, si sage d'ailleurs, a sacrifié quelquefois le vrai des mœurs à de grands intérêts, à des situations touchantes, à des beautés de détail qui ne pourront jamais en dédommager...

1771.

» L'invention, la chaleur, la gaieté, la force, la vigueur du pinceau ne font point un poëte dramatique, c'est l'unité dans le dessin, la précision dans le trait, la vérité dans la couleur; c'est l'art d'apercevoir et de sentir dans le développement du caractère, ces mouvements de l'ame naïfs, simples et pourtant singuliers, qui plaisent et étonnent toujours, et qui rendent l'imitation tout à-la-fois vraie et piquante. Un seul mot suffit quelquefois pour donner aux mœurs ce caractère de vérité qui saisit l'ame et subjugué l'esprit. . . .

» Le tact du cœur, si on peut parler ainsi, est bien plus délicat que celui de l'esprit, et, pour donner au sentiment la vérité de couleur qu'il exige, il faut joindre au génie le plus fort l'ame la plus sensible. . . . L'art consiste ici à saisir ce qui se passe dans l'ame, les circonstances et précisément le degré d'énergie de la passion. L'amour de la patrie, celui de la gloire, la douleur d'avoir perdu deux fils, la honte d'apprendre la fuite du troisième, que de passions à-la-fois agitent l'ame du vieil Horace! la plus forte l'emporte : *qu'il mourût!*

» Rien n'est beau que le vrai, parce que qui dit erreur, dit faux calcul de l'esprit. Que le littérateur et l'artiste ne présentent donc jamais à l'esprit que le vrai, mais qu'ils le lui présentent dans le plus beau jour, *in bono lumine*, comme parle Cicéron. Qu'ils fassent réflexion que l'activité de l'esprit est, pour ainsi dire, paresseuse, que l'ame est un composé de force et de faiblesse. Comment lui faire sentir ce qui l'anoblit, sans lui faire éprouver ce qui l'humilie, sinon en lui présentant des contrastes, mais symétrisés, en lui offrant un point de réunion qui lui serve de repos et comme de point d'appui d'où elle puisse se porter avec aisance vers un cer-

tain nombre d'impressions absolument variées , mais non pas disparates? . . . Autrement , la confusion qui règne dans les rapports des objets à l'ame passe jusques dans ses facultés. . . . Voilà pourquoi le goût théorique a fait de *l'ordre* une règle essentielle et immuable dans tous les arts. . . .

» C'est par un faux calcul des qualités qui constituent la beauté des objets et qui sont le plaisir de l'ame que l'architecture gothique présente une variété si prodigieuse qu'elle devient uniformité. On ne faisait point attention que l'architecture grecque , si simple dans son ensemble , agrandissait les idées , anoblissait l'ame en quelque sorte par ses grandes divisions , comme le font les touches larges du pinceau d'Homère , et le crayon nerveux , et pour ainsi dire , avare de Tacite. . . .

» Le goût primitif est , comme nous l'avons dit , le plaisir immédiat de l'ame , qui naît des rapports des objets avec ses facultés. Tout ce qui offenserait quelqu'une de ces facultés doit être condamné par le goût théorique. La fécondité , la sublimité , la profondeur ou la délicatesse du génie ne dispenseront jamais de cette règle. Or , le bon et le beau étant essentiellement liés ensemble , l'esprit ne peut approuver ce que le cœur condamne. L'idée de vertu emporte avec elle l'idée d'approbation , comme l'idée de vice emporte celle de blâme , et cela antérieurement à toute institution. L'honnête et le décent , par rapport aux mœurs , seront donc dans les arts et dans les lettres un devoir à jamais indispensable , et en vain se flatterait-on qu'un homme vraiment pénétré de la rectitude de la morale pût sacrifier un seul instant le sentiment de son cœur. . . .

» Le génie est bien moins gêné par rapport à la

1776. décence d'usage , quoiqu'il ne doive en violer les lois que forcé par la nécessité et en en respectant l'objet : le Laocoon en est un exemple et une leçon....

» Vérité , ordre , décence dans quelque production du génie que ce soit , voilà la grande règle du goût théorique , règle fixe et immuable , fondée sur l'essence même des facultés de l'ame....

» Qu'un homme de génie ne se flatte donc point d'obtenir l'approbation des âges et des peuples , si , esclave d'un siècle dans lequel les principes de la nature seraient ou inconnus ou méprisés , et si , sectateur des fantaisies absurdes d'une nation qui aurait comme perdu son ressort et son tact , il sacrifie , à des goûts de mode ou de caprice , le goût primitif aussi immuable que l'ame à l'essence de laquelle il est invinciblement enchaîné.

SECONDE PARTIE.

» Le goût primitif , perfectionné par un jugement sûr et délicat , joint à l'exercice et à l'habitude de comparer , prend une forme , j'allais presque dire une nature toute nouvelle. Il donne alors à l'esprit une sorte de supériorité sur le sentiment , et oblige le cœur à applaudir aux lois de la réflexion. Le goût théorique est , peut-être , antérieur aux chef-d'œuvres du génie , son existence semble même en être indépendante , puisqu'il est le simple résultat du goût primitif qui pouvait n'être jamais mis en exercice ; mais l'ame une fois agréablement affectée par les rapports qu'il y a entr'elle et les objets de la nature et de l'art , elle a voulu découvrir l'origine et remonter à la source de son plaisir , elle a voulu connaître pourquoi , quand et com-

ment elle recevait ces impressions délicieuses qui lui faisaient si agréablement sentir toute sa force et toute sa dignité. Cette connaissance n'a pu être que le fruit de l'expérience et de la comparaison des grands modèles dans le même genre. Ainsi le goût *pratique*, dans les arts et dans les belles lettres, est fils du temps. *Laus est temporum, non hominis...*

» Législateur universel des arts, tout est soumis à l'empire du goût pratique. En vain appliquera-t-on à Pindare ce qu'un philosophe disait de ses dieux : *qu'ils donnent des lois, et n'en reçoivent point* ; voyez son génie, c'est un vaisseau dont toutes les voiles sont déployées, il affronte la tempête et les écueils, les flots le soulèvent, ils sont prêts à l'engloutir : il a disparu aux yeux du spectateur interdit, mais déjà il s'avance au milieu des vagues, il est au port ; le goût pratique est son pilote...

» Il est dans les arts, outre le goût pratique, un goût de *pure institution*, semblable aux lois qui, n'ayant point leur fondement dans les lois éternelles de la morale, n'ont d'autorité que celle du législateur, ni de sanction que celle de l'usage... Ce goût est sujet à quelques variations, mais il n'y a guère que le génie qui eût pu en créer les règles qui aient le droit de les violer...

» Les extrêmes les plus dangereux et les plus à éviter, par rapport au goût d'institution, sont de regarder l'usage comme un tyran dont il faut suivre aveuglément les ordres, ou de le mépriser comme un législateur chimérique dont les lois vaines ne méritent de la part du génie aucune attention. L'usage est fils de l'expérience et des observations des grands maîtres, il doit sa naissance aux circonstances physiques et morales des temps et des lieux. «

L'auteur, pour le prouver, examine et suit les

1771. progrès et les révolutions des arts et des lettres chez les différentes nations anciennes et modernes. Il se demande ensuite :

» Pourquoi le goût national , porté à son plus haut degré de rectitude et de délicatesse , ne peut-il s'y maintenir ? Il en trouve plusieurs causes. Le goût national n'étant point fondé sur une connaissance approfondie des principes , il doit nécessairement être inconstant : comme rassasié de beautés , il cherche , il dévore tout ce qui lui paraît nouveau ; ainsi les romains admiraient les ouvrages de Pline , quoiqu'ils eussent ceux de Cicéron. « Peu-à-peu la simplicité , qui accompagne la nature , et par conséquent les arts qui n'en sont que des imitations , ne paraît plus qu'une insipide uniformité. Tout ce qui nous étonne , tout ce qui nous surprend , tout ce qui est hors de la nature semble avoir seul le droit de nous plaire. Qu'il paraisse alors un de ces écrivains ou de ces artistes à qui l'on puisse appliquer ce qu'on a dit de Sénèque , *dulcibus abundat vitiis* , et il donnera le ton à son siècle....

» Le goût national dégénère encore par une cause contraire. Une production d'un genre nouveau , justement applaudie , le corrompt par les faibles imitations qu'elle produit. Ainsi Pétrarque , émule de Tibulle et d'Ovide , devint le modèle des poètes lyriques de son pays , et les limites qu'il s'était imposées furent prescrites au genre même. Il ne fut plus permis de chanter autre chose que sa maîtresse , ni de la chanter autrement que Pétrarque...

» Ce qui contribue encore à empêcher les arts et les lettres de se maintenir dans ce juste milieu qui fait le point de perfection auquel ils peuvent atteindre , c'est que le goût national , riche de grands modèles , devient dédaigneux... Alors le littérateur

et l'artiste abandonnent une route ingrate , se fraient vers les applaudissements un sentier qui n'est qu'à eux.....

» La première étude d'un homme de génie doit donc être celle du goût dominant de son siècle et de sa nation ; son premier devoir est d'apprécier la mode à sa juste valeur , et de ne point trop accorder à cette partie de nos mœurs... Son mérite enfin est souvent d'être d'avance d'un sentiment dont ses contemporains ne seront peut-être qu'un siècle après lui....

» Enfants de l'étude et du génie , les arts et les lettres n'ont le droit de nous plaire que lorsqu'ils rapprochent les rapports çà et là dispersés dans les ouvrages de la nature qui affectent notre ame si délicieusement. Voulez-vous donc , multipliant ces rapports , créer un nouvel Univers ? Que les plaisirs de la raison l'emportent toujours chez vous sur les plaisirs factices et de fantaisie. Le caprice les fait naître , le bon sens les enterre ; mais l'esprit est pour le cœur , et le plaisir immédiat est toujours le plus piquant. Que le premier coup-d'œil de vos admirateurs soit donc un ravissement , et qu'au second le connaisseur satisfait vous applaudisse encore ! Un ouvrage de l'art n'est point digne de l'immortalité , si l'on ne peut dire des éloges qu'on en fait : *Quod nunc ratio est , impetus ante fuit.* »



QUESTION.

Etablir les caractères des argiles en général , et déterminer les différences qui distinguent entr'elles les bols , les glaises et les terres à foulon.

1771. Le mémoire de M. Chellé , marchand apothicaire à Paris , mémoire consacré à la solution des questions ci-dessus , et couronné par l'Académie , est partagé en deux parties : dans la première , il recherche l'origine même des argiles , et émet , à cette occasion , une opinion que peu de lecteurs partageront sans doute , que c'est des débris des substances végétales que la terre argileuse est formée. Dix-neuf pages in-folio , *carthâ maximâ* , sont consacrées à étayer cette singulière proposition , étrangère à la question sur laquelle , par conséquent , nous croyons inutile d'insister.

» Toute argile , dit M. Chellé , est , du consentement unanime des physiciens et des chymistes , une terre plus ou moins tenace , propre à se modeler , incapable d'effervescence avec les acides , susceptible de se durcir par un feu médiocre , et de se vitrifier à un feu violent , et avec des intermédiaes appropriés. * Cette dernière propriété a fait naître à quelques physiciens l'idée que certains cailloux ne sont que de l'argile durcie.

*Pott, litho-
geog.

**Margraaf,
Opusc.
chym.

» Depuis qu'un chymiste de Berlin , ** aussi recommandable par ses qualités sociales que par ses travaux , a démontré que la terre de l'alun se trouvait dans les argiles ; d'autres chymistes , enchérissant sur cette découverte , ont prétendu que la

totalité de l'argile pouvait , avec l'acide vitriolique , se convertir en alun : un de nos plus modernes chymistes a même été jusqu'à dire que toute argile est un composé salin de terre et d'acide vitriolique , et que ce singulier sel ne diffère de l'alun qu'en ce qu'il est avec surabondance de terre , tandis que l'alun est avec surabondance d'acide.

1771.

» Toutes ces idées méritent d'être confirmées par des expériences bien faites : en attendant , comme la dissolubilité totale de l'argile dans l'acide vitriolique s'est refusée à tous chymistes jusques ici , et sans en excepter M. Margraaf lui-même , comme d'ailleurs la nature de cette portion de terre contenue dans l'argile est absolument ignorée , nous nous contenterons d'en faire l'observation , sans porter plus loin nos recherches. (1)

SECONDE PARTIE.

Cette seconde partie , est divisée en trois sections , dont chacune est consacrée à la discussion des caractères et des propriétés des bols , des glaises , et

(1) On voit qu'à l'époque à laquelle M. Chellé écrivait , on était à la recherche de la nature de la terre alumineuse , et que les plus habiles chymistes de l'Europe , en faisaient l'objet de leurs méditations. Macquer avait beaucoup travaillé sur les argiles... Ses expériences et celles des chymistes qui l'ont suivi , ont enfin conduit les savants de nos jours à cette conclusion que l'argile est la terre où l'alumine surabonde ; que ses caractères sont d'être opaque , terreuse , friable , douce , onctueuse , et comme savonneuse sous les doigts , adhérente à la langue , faisant pâte avec l'eau , infusible au feu , s'y durcissant par la cuisson , etc. (*Syst. des connoiss. chym. T. I.*)

des terres à foulon ; nous nous contenterons d'en présenter ici les conclusions.

§. I.

» Les caractères physiques des bols sont la propriété de happer à la langue , de ne point faire effervescence avec les acides , de former aisément une pâte avec l'eau : leurs caractères chimiques consistent , outre ceux qui leur sont communs avec les argiles , dans la proportion de terre ferrugineuse rouge ou jaune qui les colore.

» On avait conclu de la propriété qu'ont les argiles de décomposer le nitre et le sel marin , que c'était par l'intermède de l'acide vitriolique ; mais M. Chellé conclut d'expériences répétées que toutes substances réfractaires propres à diviser le nitre ou le sel marin , le sable , les cailloux pulvérisés , etc. , ont la même propriété.

§. II.

» Les glaises , ainsi que les bols , sont des argiles combinées avec une terre ferrugineuse ; mais elles diffèrent des bols en ce que les bols ne retiennent point l'eau et sont perméables à ce fluide , au lieu que les glaises , toujours abreuvées d'eau , la retiennent très-long-temps , contiennent une moindre quantité de terre martiale. Que le fer dans les bols est dans un état de calcination , au lieu que dans les glaises il n'est que divisé comme l'éthiops de Lémery.

» Si nous refusons aux argiles l'acide comme principe constitutif , nous n'ignorons pas qu'il entre dans la composition des schistes , pierres de lard de porc ;

mais ces dernières sont des composés secondaires qui s'éloignent déjà de la simplicité des argiles.

1771.

§. III.

» Les terres à foulon sont des argiles très-pures et très-douces, blanches, se délayant facilement dans l'eau, y restant long-temps suspendues, lui communiquant une couleur laiteuse, onctueuses au toucher, et faisant effervescence avec les acides. Cette dernière propriété est due à une petite portion de terre calcaire qui s'y trouve unie.

» Je suis parvenu ainsi à composer une terre à foulon, en unissant à une argile qui ne fût ni boilaire ni glaiseuse, et débarrassée, par le lavage, des sables qui en altèrent la douceur, une portion déterminée de craie pareillement purifiée. «

Tel est l'extrait sommaire d'un mémoire sur lequel on pourrait faire bien des observations, mais que distinguent un style simple et facile, la clarté dans l'exposition, et la régularité dans la méthode. Il faut se reporter d'ailleurs à l'époque où l'auteur écrivait, et ne pas s'étonner qu'il n'ait pas devancé les conquêtes du temps et celles du travail.

Mémoire sur les découvertes anatomiques qui ont été faites depuis le commencement de ce siècle, et les avantages que l'art de guérir en a retirés ; par M. DE LASSUS.

Ce mémoire, de près de 80 pages grand papier, mémoire dans lequel les faits se pressent sous la plume de l'écrivain, n'est pas susceptible d'analyse.

1775.

1775.

Il faudrait copier presque tout si l'on voulait ne rien oublier de ce qu'il contient d'intéressant, et un travail pareil excéderait de beaucoup les limites que nous nous sommes tracées. Nous nous contenterons ainsi d'exposer le plan d'après lequel l'auteur a dirigé son travail, et les conséquences qu'il en tire; quant aux détails, c'est à l'ouvrage lui-même qu'il faut recourir.

» L'objet que je me propose de remplir, dit M. de Lassus, est d'indiquer les découvertes que l'anatomie a faites depuis le commencement de ce siècle, et les avantages que l'art de guérir en a retirés.

» Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans ce discours, je rassemblerai toutes les découvertes qui ont été faites sur un même organe, et je les réunirai dans un même article, en suivant l'arrangement et la disposition des parties du corps humain. Il en résultera une espèce d'abrégé anatomique, où les découvertes propres à chaque partie se trouveront réunies. « C'est en effet d'après ce plan que M. de Lassus expose en autant d'articles les découvertes faites, 1° sur le cerveau, ses membranes et ses nerfs; 2° sur l'organe de la vue; 3° sur l'organe de l'ouïe; 4° sur l'organe de l'odorat; 5° sur celui du goût et de la parole; 6° sur celui du toucher; 7° sur les organes de la respiration; 8° sur le cœur, les artères et les veines; 9° sur les organes de la digestion et de la chylication; 10° Sur les voies urinaires; 11° sur les organes de la génération de l'homme; 12° sur les organes de la génération de la femme; 13° sur les muscles; 14° sur les os; 15° enfin, sur les liqueurs animales.

Je le répète, il est peu de ces articles qui ne se distinguent par la richesse et la variété de leurs tableaux. Voici la conclusion de l'auteur :

Je

» Je finis à cette époque l'histoire des découvertes anatomiques qui ont été faites dans ce siècle. La lecture de cette dissertation fait voir que l'anatomie est de toutes les sciences naturelles celle qu'on a le plus travaillée, mais en même temps, peut-être, celle qui est le moins avancée. Je me suis aperçu de cette abondance stérile de matériaux, en travaillant à cet ouvrage. Le nombre des livres d'anatomie et de médecine est immense, mais tout cet embonpoint apparent n'est, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'une vraie bouffissure. Si donc l'art est si peu avancé ce n'est pas qu'il n'y ait eu depuis longtemps, et qu'il y ait encore aujourd'hui un grand nombre de médecins qui observent, qui raisonnent, qui écrivent : la stérilité du fond ne vient pas de la disette d'ouvriers ; l'anatomie est-elle donc une terre ingrate, ou manquerait-on d'instruments pour l'améliorer ? Faut-il s'en prendre à l'art ou à l'artiste, ou à l'un et l'autre à-la-fois ?

» J'ai tiré des livres que j'ai parcourus tout ce qui m'a paru utile et intelligible ; j'ai supprimé les hypothèses et les systèmes, parce que je ne les entends point, que je ne veux pas les entendre, et que peut-être leurs auteurs ne les entendent pas eux-mêmes. J'ai indiqué, autant que j'ai pu, les avantages que l'art de guérir a retirés de l'anatomie. Quelques uns de ces avantages sont réels et évidents, les autres le sont moins, parce qu'on trouve en anatomie beaucoup de faits isolés, d'expériences solitaires tentées sans vue, ou dans des vues toutes différentes les unes des autres, et des opinions souvent hasardées, de sorte qu'il n'y a que peu ou point de lumières à tirer de ces faits. Je n'ai point parlé des progrès que la médecine et la chirurgie ont faits dans ce siècle, parce que ces progrès, qui

1775. sont le fruit de l'expérience et de l'observation, sont indépendants des découvertes anatomiques. Il faut toujours en revenir au mot de Celse : » *ista quoque naturæ rerum contemplatio , quamvis non faciat medicum , aptiorem tamen medicinæ reddit.* « Celsus præfat. L. I.

LITTÉRATURE.

1772. Le premier morceau qui se présente, en suivant l'ordre chronologique, est un rapport de M. de Miromesnil, commissaire nommé avec MM. Ballière, d'Ornay et autres, pour l'examen de la traduction, en vers latins, des fables de la Fontaine, par le P. Giraud.

La critique judicieuse de M. le rapporteur prouve qu'il savait allier le commerce des Muses avec les graves méditations de la magistrature, et qu'il ne croyait pas déroger à la dignité de premier magistrat, en laissant reposer à propos la balance de Thémis pour badiner avec les Graces.

Nous nous contenterons de présenter le titre de ce rapport, parce que la version du P. Giraud étant imprimée, chacun peut juger à son gré ce charmant ouvrage.

Tableau généalogique de la maison royale de Bourbon ;
par M. DE VEZOU.

Ce tableau ayant pareillement été rendu public , nous nous dispenserons d'en faire l'analyse , et nous nous contenterons d'exposer en deux mots le jugement qu'en porte le rédacteur de l'année littéraire.

1776.

» De toutes les cartes généalogiques qui ont paru jusqu'ici , en 8 , 12 , ou 16 feuilles , celle du sieur de Vezou est sans contredit la plus étendue et la plus régulière , quoiqu'elle ne soit que sur une feuille de grand papier , etc. «

La perfection de cet ouvrage mérita à son auteur un brevet de S. M. Louis XV , qui lui accorda le titre de son ingénieur géographe , historiographe et généalogiste. Ce brevet signé LOUIS , et plus bas PHELIPEAUX.

Histoire de la Grèce , par M. COUSIN-DESPREAUX ,
15 vol. in-12. — *Discours préliminaire.*

Ce manuscrit , de 20 pages grand in-folio , se trouvant imprimé à la tête de l'ouvrage , nous nous contenterons d'en relater le titre , pour conserver le souvenir d'un hommage rendu à l'Académie par l'estimable auteur de l'histoire dont ce discours annonce le plan , et ne pas laisser dans l'oubli une démarche qui honore également et la Compagnie qui en est l'objet , et l'auteur de la déférence.

1777.

M. Gourdin , religieux bénédictin , et alors professeur de rhétorique à Beaumont en Auge , avait

1777.

fourni un grand nombre de mémoires qui appartiennent à ce volume : beaucoup d'entr'eux étaient relatifs à l'histoire littéraire de la Picardie , dont ce sage et laborieux collègue s'occupait alors , et ne se trouvent point dans nos archives. Trois ou quatre seulement y ont été déposés ou réintégrés par l'auteur. Nous les ferons connaître par des extraits proportionnés , pour leur étendue , à l'importance de chacun d'eux ; quant aux autres , on en trouvera les titres dans le catalogue général , au commencement de ce volume. Nous nous contenterons de faire observer ici que les mémoires ayant pour titre : *De l'action de l'Orateur , et Recherches sur la Mémoire* , ont été imprimés à Caen , en 1775.

Le premier mémoire de ceux que nous possédions et dont nous devons rendre compte , porte pour titre :

Du choix et de l'usage des passions dans les Arts.

Nous allons en présenter l'extrait en laissant , suivant notre usage , l'auteur s'exprimer lui-même , et mettant ainsi les lecteurs dans la possibilité d'en apprécier le style ; mais auparavant nous dirons deux mots d'un autre mémoire antérieur pour la date , et dont le titre est :

Essai sur les plaisirs , ou l'art d'être heureux , rappelé à ses vrais principes.

1772.

« Nous nous contenterons , pour faire connaître cette dissertation assez étendue , de rapporter le jugement que MM. Ballière , Auger et de Couronne en ont porté. » Elle rassemble , disent-ils , non-seu-

» lement l'exposé , l'examen ou la discussion des
 » systèmes précédemment exposés , mais on y trouve
 » encore de nouvelles vues sur le régime du bon-
 » heur et sur la durée ou intensité des sensations...
 » Mais à toutes ces solutions que dit la raison ? Car
 » enfin elle est le guide , le pilote à la foi duquel il
 » faut se livrer au milieu des orages. La raison ? elle
 » prouve que la vertu seule est la mesure du bon-
 » heur , et qu'elle est le comble du plaisir ; la vertu
 » est l'ame de notre ame. C'est l'objet ainsi que la
 » conclusion du mémoire. «

1772.

Du choix et de l'usage des passions dans les arts.

» Dans la société , l'homme à qui l'on accorde le
 plus d'esprit , ce n'est pas celui qui l'étale avec plus
 de profusion , c'est celui qui possède le mieux le
 talent de faire briller celui des autres. Dans les arts ,
 c'est du sujet qu'il traite , et non de lui-même , que
 l'artiste doit nous occuper... Horace en a fait une
 loi lorsqu'il a dit :

1779.

Non satis est pulchra esse poemata , dulcia sunt ,
 Et quocumque valent animum auditoris agunt.

De arte poetica , 99.

» Et c'est sur cette loi que j'ai cru devoir fonder
 une suite de réflexions sur le choix et l'usage des
 passions dans l'Eloquence , dans la Poésie , dans la
 Peinture , etc. , et donner une espèce de théorie
 de la partie morale des arts.

I.

Du cœur humain et des passions en général.

1779. » Quelques moralistes ont cru que lorsque nous jugions des choses par sentiment, nous n'en jugions que relativement à nous seuls ; que l'amour propre, l'intérêt personnel était alors le souverain arbitre de nos jugements. Ces philosophes, dit M. Hume, ont plutôt fait la satire que l'histoire du cœur humain. Cela est si vrai que lors même que nous jugeons avec plus de partialité pour nous et pour nos amis, nous sommes encore capables d'une conduite plus équitable.

» César a prononcé la sentence de Ligarius ; son intérêt personnel lui a dicté cet arrêt : César le tient entre ses mains dans le temps même que Cicéron parle pour Ligarius. Quelqu'invincible, quelqu'insurmontable que paraisse un tel obstacle au gain de sa cause, l'orateur ose tout espérer parce qu'il connaît les droits inviolables qu'ont à l'approbation générale des hommes, la bienfaisance, l'humanité, l'amitié, la reconnaissance, la bienveillance naturelle ; en un mot, tout ce qui vient de cette sympathie tendre par laquelle la nature nous lie les uns aux autres, de cet intérêt généreux pour nos semblables que la nature a placé dans tous les cœurs. Cicéron fait l'éloge de ces vertus ; elles rentrent dans le cœur de César, en chassent l'intérêt personnel, l'arrêt lui tombe des mains....

» Le discours de Sinon (*Enéide*, liv. II), est un excellent tableau du cœur humain. « (L'analyse de ce discours et les réflexions qui l'accompagnent se

retrouvent dans le *Traité de l'art oratoire* que l'auteur a publié en 1785, ainsi que plusieurs autres morceaux de cette dissertation.)

» Quand les passions ne sont point produites par des événements qui intéressent tous les hommes, elles sont absolument en proportion avec la manière dont les objets peuvent nous intéresser. C'est alors qu'elles prennent leur source dans l'amour de nous-mêmes, et que la même passion peut être portée à des degrés différents, selon le plus ou moins de rapport que nous avons avec l'objet qui les produit. «

« Dans le *Bélisaire mendiant*, de Vandick, la passion qui domine est la pitié; mais elle se diversifie selon les divers personnages qui occupent la scène. Le tableau est composé de six figures : Bélisaire assis tend la main à une femme qui lui donne une pièce de monnaie; l'attitude du héros est noble : on voit que son état l'afflige, mais ne l'humilie pas. Le sentiment de la commisération est peint sur le visage de la femme. Plus loin, la fille de Bélisaire reçoit aussi quelques pièces de monnaie d'une autre femme qui la fixe avec attendrissement. Auprès de cette femme est un enfant qui, d'une main, la tient par ses habits, et de l'autre agace un gros chien. Le chien ne s'en aperçoit point, il semble tout occupé de Bélisaire; un soldat armé de toutes pièces est sur le devant. Il a posé son bouclier, son casque aux pieds de son général; il est debout devant lui, les bras pendants et les mains jointes, dans l'attitude d'un homme pénétré à-la-fois de compassion, de douleur, d'indignation, de respect et d'admiration.

» Les deux femmes savent peut-être que la pauvreté de Bélisaire et de sa fille est causée par un sort injuste l'une; est attendrie à la vue d'un vieillard

1779.

respectable ; l'autre , à la vue d'une jeune personne dont l'innocence et la candeur intéressent , et dont la beauté , flétrie par la misère , n'en est que plus touchante : leur pitié ne va pas au-delà ; mais dans le soldat que de passions à-la-fois !

II.

Succession et filiation des passions.

» Lorsqu'un bien est certain ou fort probable , il produit la *joie* ; le mal qui se trouve dans le même cas excite la *tristesse* ou le *chagrin*.

» Lorsqu'un bien ou un mal sont incertains , ils font naître la *crunte* ou l'*espérance* , selon le degré d'incertitude.

» Le *désir* naît d'un bien et l'*aversion* d'un mal considérés simplement comme tels.

» La *probabilité* vient d'un conflit d'accidents ou de causes contraires qui ne permettent point à l'esprit de se fixer de part ni d'autre. L'entendement alors se partage entre des vues et le cœur entre des émotions contraires.

» Un degré de probabilité de plus ou de moins d'un côté ou d'un autre , alors le mélange indécis d'émotions opposées cesse , et la passion devient déterminée , ou plutôt la passion dominante absorbe les passions secondaires , et en devient plus forte et plus énergique. « L'auteur appuie son assertion par différents exemples que l'on trouvera dans le *Traité* cité plus haut.

« Le peintre qui est restreint à ne représenter sur la toile qu'une action , qu'un fait , et même un seul instant de l'action , éprouve sans doute , pour rendre les passions diverses qu'émanent les suites

et les conséquences du fait ou de l'action , des difficultés inconnues au poëte et à l'orateur ; mais ces difficultés ne sont point insurmontables. On en a la preuve dans le *Christ aux Anges* de Le Brun.

» Les anges forment plusieurs groupes : quelques-uns sont à genoux au pied de la Croix , et leur douleur est extrême , profonde et plus qu'humaine ; ceux qui s'élèvent au-dessus de ceux-ci semblent plus instruits du mystère de la Rédemption , leur douleur est un attendrissement mêlé de respect et d'adoration. Ceux enfin qui s'élèvent au-dessus de la Croix semblent moins affligés de voir couler le sang du Sauveur du Monde , qu'occupés de la grandeur du sacrifice et des fruits ineffables que l'homme en doit retirer.

III.

Du choix de la passion principale et de l'ordre dans la succession des passions secondaires.

» L'orateur , le poëte , le peintre , le sculpteur , le musicien sont presque toujours déterminés , par la nature même du sujet , sur le choix de la passion principale ; mais cette passion offre des faces plus ou moins communes , présente des aspects plus ou moins intéressants , et il n'y a que le coup-d'œil rapide et étendu du génie , c'est-à-dire le tact heureux et délicat d'un jugement exquis et sévère , qui sache choisir le seul propre à produire l'effet le plus frappant et en même temps le plus naturel.

» On pourrait mettre à la tête du *Cinna* de Corneille et du *Titus* de Debelloy l'inscription placée au bas du tableau de Le Brun , dans laquelle la famille de Darius est aux pieds d'Alexandre ; la passion

1779. principale est la même , c'est la *clémence*. La clémence est une émotion tendre de l'ame , à laquelle , considérée en elle-même , à peine oserait-on donner le nom de passion. Elle peut cependant devenir du plus grand effet , tant les passions secondaires qui l'entourent peuvent lui prêter de force et d'énergie. C'est l'effet qu'elle produit dans *Cinna* , et c'est celui que l'on désire dans *Titus*. Un personnage long temps irrésolu , toujours sans caractère , sans physionomie , tel que *Sextus* , n'est qu'odieux et méprisable , et la clémence de *Titus* a presque l'air d'une faiblesse de caractère. Dans *Auguste* , au contraire , la clémence est l'effort d'une grande vertu ; comme elle coûte à la nature , qu'elle excite dans l'ame des combats longs et violents , elle devient vraiment théâtrale....

» Dans le tableau de *Le Brun* la clémence ne coûte aucun combat ; elle est , il est vrai , l'effort d'une grande ame , mais c'est un effort qui tient à la trempe de cette ame. La clémence d'*Alexandre* est également éloignée de la hauteur dédaigneuse d'un cœur endurci par la prospérité , et de la bonhomie triviale d'une ame faible ; elle est pleine de noblesse et de dignité. La famille d'un roi puissant à ses genoux le touche , le pénètre. Que d'expression dans son attitude ! qu'elle dit de choses ! mais elles se sentent et ne se décrivent point. Toutes les passions secondaires semblent se réunir pour refléter , si j'ose le dire , une nouvelle lumière sur la passion première. La mère de *Darius* , dans l'excès de sa reconnaissance , embrasse les genoux d'*Alexandre* , un rayon de joie brille sur son visage , mais ce rayon n'est pas pur , ni cette joie sans mélange ; la femme du roi de *Perse* fond en larmes , la clémence du vainqueur n'a point de quoi la toucher , ses pertes

sont immenses , et , dans ce moment , toutes les facultés de son ame sont en proie à la douleur. Tous ceux qui l'accompagnent ne sont point capables de sentiments si profonds ; ils se voient libres , ils ne s'y attendaient pas : la crainte , la surprise , l'admiration , la joie sont peintes à-la-fois sur tous les visages et dans toutes les attitudes , selon l'âge , le caractère et la condition.

» Puisque c'est la nature du sujet qui détermine quelle doit être la passion dominante , il s'ensuit que certains sujets offrant une double action , forceront l'artiste à mettre sur la scène une passion double. Alors il doit les faire ressortir l'une par l'autre. Tout ce qui leur appartient réciproquement doit se rassembler autour d'elles et former deux groupes principaux qui se contrastent et se balancent , s'unissent sans se confondre , se distinguent sans se séparer , à moins que le sujet n'offre deux actions absolument indépendantes , et qui n'aient de rapport que le temps et le lieu où elles se passent comme dans la *Transfiguration* de Raphaël...

» Dans tout autre cas , c'est à l'artiste à juger si , d'après la nature des deux actions , les deux passions doivent se balancer et ne point se confondre , ou bien si l'une des deux doit enfin l'emporter sur l'autre. Racine paraît n'avoir point assez fait cette reflexion dans sa tragédie d'Alexandre. Il avait à peindre deux héros , et craignant d'affaiblir les traits de Porus , il le fait trop grand pour le héros de la pièce.

» On fait à-peu-près le même reproche à Gessner : il sentait , avec raison , que de la haine au mépris il n'est qu'un pas ; que l'on ne s'intéresse point à ce qu'on méprise , et que , par conséquent , un personnage absolument et continuellement odieux de-

1779.

viendrait insupportable, il a voulu qu'on s'intéressât pour Caïn, et il fait presque aimer le premier fratricide....

» Quelquefois la passion est double, quoique l'action soit *une*. Ces passions alors veulent contraster avec la même force et doivent briller également par une opposition réciproque. C'est ce que l'on remarque dans les caractères d'Horace et de Curia chez Corneille; c'est ce qu'on admire encore dans le groupe de *Papirius Cursor*, dans lequel les ruses de la curiosité forment, avec les finesses de la dissimulation, un contraste vraiment sublime.

» En général un sujet ne présente guère qu'une action principale, et par conséquent n'offre à peindre qu'une passion dominante; mais si cette action est l'effet d'une autre action qui n'est point encore achevée, il faut que la passion produite par la première action soit rendue avec la plus grande énergie; celle de l'action principale n'en produira qu'un plus grand effet, pourvu cependant que *l'action cause*, si l'on peut la nommer ainsi, et l'action qui l'accompagne, n'occupent qu'un coin du tableau: c'est ce qu'on peut remarquer dans le serpent d'airain de Le Brun. Ce n'est que dans un coin, mais sur le devant du tableau, que sont représentés avec les expressions de la douleur la plus aiguë, avec les marques affreuses d'un tourment inexprimable, les victimes de la vengeance divine... Dans l'action principale la passion dominante est *la confiance* la plus ardente. Mais combien elle est diversifiée par les causes secondaires qui la produisent! Dans la mère qui y soutient sur les genoux la tête de sa fille expirante, la confiance est comme absorbée par la douleur; cette confiance est tendre et touchante dans l'époux qui tient le corps de sa femme livrée

aux maux d'un feu dévorant ; elle a quelque chose de plus mâle , mais non de moins vif dans le fils qui soulève son père dont la grandeur du mal paraît avoir épuisé les forces ; dans toutes les autres figures qui semblent uniquement occupées de leur salut , la confiance produit la sécurité et même la joie.

» C'est ainsi , comme nous l'avons remarqué , que la passion principale emprunte presque toujours sa plus grande force , sa plus grande énergie des passions secondaires. Heureux donc l'artiste qui a le talent de bien suivre l'ordre que la nature suit elle-même dans leur filiation. (L'auteur le prouve par des exemples que l'on trouvera dans le traité dont nous avons parlé.)

» Dans un tableau , les passions secondaires naissent des circonstances du fait et de l'impression qu'elles produisent sur les divers personnages , relativement à leur position , à leur âge , à leur caractère , à leur tempérament. L'ordre dans la disposition de ces passions consiste à les placer de manière qu'elles répandent une nouvelle lumière sur la passion principale. C'est ce qu'on observe dans le tableau de Raphaël , dans lequel J. C. confirme à saint Pierre le pouvoir des clefs en présence des autres apôtres : la passion principale est la reconnaissance vive et le zèle plein de feu du prince des apôtres ; son attitude , les traits de son visage , l'émotion qui y règne expriment parfaitement tout ce qui se passe dans son ame. Saint Jean , par un geste plein de vivacité , applaudit avec la franchise de son âge au choix de son maître ; plus loin un apôtre d'un âge mûr ne fait qu'un mouvement de bras et de tête qui marque son approbation ; à l'extrémité du groupe , on en aperçoit un autre que la préférence chagrine , et dont le regard dédaigneux annonce

1779.

qu'il la trouve injuste; enfin Judas, dévoré par une jalousie morne, se courbe pour examiner ce qui se passe : ses regards sombres, fixés sur Jésus-Christ, annoncent la vengeance qu'il médite dans son cœur. Que l'on change les figures de place, on pervertit l'ordre des passions secondaires, et la passion principale ne produit plus un si bel effet.

» En empruntant de la poésie, de la peinture et de la sculpture presque tous les exemples dont nous nous sommes servi, nous ne l'avons point fait par une exclusion injurieuse à l'éloquence. Les Muses sont sœurs; mais l'éloquence, qu'on nous permette cette expression, est un *art mixte* fait pour agir autant sur l'esprit que sur le cœur, et cela demande des réflexions particulières. Dans les sujets de discussion la vérité doit aller au cœur par l'esprit; dans les sujets de sentiment, elle arrive à l'esprit par le cœur; mais dans les uns et dans les autres, le triomphe dépend de l'ordre avec lequel on présente les raisonnements et avec lequel les passions s'insinuent dans l'ame de l'auditeur.»

Pour les exemples qui appuient cette assertion, nous renvoyons encore au *Traité de l'art oratoire* déjà cité.

Du Génie, et du caractère distinctif de ses productions dans les arts.

.....

« Le génie ne crée point la nature, il la voit, mais il la voit bien et la rend de même.... Le génie est l'alliance heureuse d'une imagination vive et grande, et d'un jugement sain et sévère; c'est l'usage sobre, raisonné, et pour ainsi dire froid, de l'imagination

la plus féconde , la plus ardente , j'allais presque dire la plus fougueuse ; c'est , pour m'exprimer laconiquement , l'économie de l'enthousiasme. 1779.

» Sans doute ces contraires s'allient difficilement , sans doute l'équilibre parfait entre deux facultés qui semblent s'exclure réciproquement , et sur tout lorsqu'on les suppose , comme il le faut , portées au suprême degré , est une chose bien rare. Aussi le génie l'est-il , et voilà pourquoi il nous étonne.

» Le véritable esprit est comme le génie un mélange égal d'imagination et de jugement , mais avec cette différence que ni l'un ni l'autre ne sont portés à un certain degré de perfection. L'esprit fait l'écrivain judicieux , l'artiste recommandable. Leurs productions sont belles et satisfaisantes ; elles méritent toujours notre estime , elles captivent même quelquefois notre admiration. Elles procurent à l'ame un plaisir vrai , mais ce plaisir a je ne sais quoi de froid , et , lors même qu'il paraît vif , il n'est pas toujours pur , parce que la vue de l'esprit , quoiqu'e sûre et étendue , n'est point assez vaste pour saisir à-la-fois tous les aspects de la nature , ni assez juste pour ne faire choix que de ceux qui constituent essentiellement le beau idéal....

» Le style , en appliquant ce mot aux arts comme à la littérature , est toujours conforme à notre manière de voir la nature , et , pour la voir véritablement en beau , il faut non-seulement que l'imagination et le jugement soient portés au plus haut degré , mais encore qu'il règne entr'eux un équilibre parfait. Cet équilibre est-il rompu , l'imagination domine-t-elle , on outre la nature , les expressions vont au-delà de l'idée , le style boursoufflé n'est plus qu'un assemblage monstrueux de figures qui se heurtent , et les étincelles , les bleuettes qui jaillissent

1779.

de leur choc , étonnent , éblouissent et fatiguent. L'enslure de Lucain en est la preuve.

» Dans la jeunesse , l'imagination brave les lois du jugement ; dans la vieillesse , le jugement refroidit l'imagination : le génie n'occupe donc pas tout l'espace de la vie de ces hommes mêmes dont la nature paraît si avare qu'elle met des siècles à les former. Il y a plus , d'une production à une autre , du commencement à la fin de la même production , lorsqu'elle est de longue haleine , l'équilibre peut se rompre ; l'Iliade et l'Odissée , les premiers et les derniers livres de l'Enéïde le démontrent.

» La présence du génie est donc bien rare , c'est pourquoi elle nous étonne ; mais qu'on y réfléchisse ; et l'on verra que le tribut que l'on paie à ses productions est toujours un ravissement tranquille. Les productions du génie ressemblent au lever de l'astre du jour. Contemplez avec quelle majesté cet astre s'avance sur l'horizon. Dans une succession aussi rapide qu'insensible ses rayons s'élèvent , des nuages légers se colorent au loin des feux du rubis , une flamme dorée brille sur le sommet grisâtre des montagnes et semble étinceler sur les feuilles humides des forêts voisines ; peu-à-peu l'univers renaît ; s'anime , se vivifie , le disque du Soleil paraît , il est jour.... Quel sentiment alors mon âme éprouve-t-elle ? Je l'ai dit , un ravissement tranquille , qui la pénètre et qui ne l'agite point , qui ne la trouble point.

» Ainsi , à l'aspect des statues colossales du *Monte Cavallo* mon âme est comme étonnée , mais aussitôt elle est familiarisée avec leurs belles proportions , parce qu'à la hardiesse elles joignent l'exactitude et le naturel. Mon âme en saisit toutes les beautés et le sentiment qu'elle éprouve est une volupté très-
grande

grande qui l'anoblit elle-même à ses propres yeux. 1779.

» La grace , la beauté , le caractère sont trois qualités dont la réunion constitue la belle nature , et qui , dans les productions du génie , ne peuvent jamais être séparées. On les trouve dans l'Apollon et dans la Vénus de Médicis , parce que le caractère distinctif de la belle nature , et par conséquent des productions du génie , est d'unir l'expression la plus juste aux formes les plus belles.

» Le charme séduisant des statues grecques est l'effet de la simplicité des contours unie à l'excellence des caractères. Leur action est naïve , leur grace sans affectation , leur décence sans apprêt ; le naturel de leurs mouvements et de leurs caractères en fait disparaître jusqu'au moindre effort de l'art.

» Supposez , dans les traits de la fille de Niobé , un désordre extrême , une altération totale , et sa douleur en sera beaucoup moins intéressante ; dépouillez le Laocoon de sa grace et de sa beauté , ses cris seront peut-être plus perçants , ses tourments plus aigus ; mais , à sa vue , comme à celle du Prométhée de Caravage , mon ame frémira et détournera ses regards d'un objet plein d'horreur. Je crois donc avoir raison d'avancer que le caractère distinctif des productions du génie est d'exciter dans l'ame un ravissement tranquille. Je dis un ravissement , et non simplement un plaisir , parce que le plaisir pour naître n'a besoin que de la présence d'une des trois qualités essentielles à la belle nature. J'ajoute que ce ravissement est calme et tranquille , que les passions même les plus fortes et les plus véhémentes ne doivent jamais produire de convulsions dans l'ame du spectateur , parce que la grace et la

1779. beauté étant inséparablement unies au caractère , elles en font valoir , elles en animent l'expression , mais l'empêchent d'être outrée et excessive. C'est par cet accord parfait que les productions du génie plaisent au premier coup-d'œil , et plaisent toujours , *placuit semel , decies repetita placbit*. Dans tous les lieux comme dans tous les siècles , ils enlèvent nos suffrages. Dans les productions de l'esprit , on aperçoit des efforts qui étonnent ; on les admire , on désespère de pouvoir les égaler. Dans les productions du génie , tout est si simple et si naturel , comme le *qu'il mourût !* du vieil Horace , le *moi* de Médée , que personne ne les croit au-dessus de ses forces , *ut sibi qui vis speret idem* *. Mais si l'imagination et le jugement ne sont portés au suprême degré , si entr'eux il ne règne un équilibre parfait , on s'épuisera en efforts inutiles , on ne réunira jamais la grace , la beauté et le caractère. *Sudet multum , frustra que laboret , ausus idem* *.
- * Horat. de Arte poet. 241.
- * Ibid.

Nouvelle explication d'un passage de l'Art Poétique d'Horace.

1780. Le passage dont il s'agit est le vers 202 ,

Tibia , non ut nunc , orichalco vincta , tubæque
Æmula.....

L'auteur expose les diverses explications que les commentateurs ont donné de ces mots : *orichalco vincta* , et prétend que leur diversité vient de ce que la flûte des anciens nous est peu connue , et il le prouve par l'autorité d'un grand nombre d'auteurs.

« Il est plus que probable que le mot *tibia*, chez les anciens, était le nom générique de plusieurs instruments qui avaient entr'eux peut-être autant de différences marquées que de vrais rapports. On a lieu de le croire, lorsque l'on sait que la flûte était faite de différentes matières; qu'il y en avait d'or, d'argent, d'oricalque, d'ivoire, de corne; qu'on en faisait avec l'os de la jambe d'un cerf, d'un âne, d'une grue; qu'il y en avait de roseau et de branche de laurier creusés.

» La forme variait presque autant que la matière. La flûte avait une anche comme nos haut-bois, quelquefois cette anche était cachée, alors l'embouchure ressemblait à celle de nos trompettes. Les flûtes dont on se servait aux fêtes d'Adonis, étaient longues d'un palme, d'autres étaient courbes, et alors elles étaient composées de deux pièces; la partie supérieure était de bois, l'inférieure était de corne. » L'auteur cite en preuves divers monuments.

« D'abord la flûte n'eut que trois trous, puis elle en eut quatre, et dans la suite elle en eut jusqu'à dix..... Pour multiplier et varier les sons on joignit ensemble deux flûtes réunies, tantôt à l'embouchure, tantôt par des points différents dans toute leur longueur, tantôt enfin vers le milieu, d'où elles ne font plus qu'un corps jusqu'au haut. »

L'auteur passe ensuite à l'explication du passage d'Horace. Il ne croit point qu'il ne s'agisse ici que d'un simple ornement qui ne pouvait influer sur *le mode et la mesure*; c'est d'après les vers suivants que l'auteur explique ainsi ce passage: « La flûte dont parle le poëte était droite, parce que la trompette nommée *tuba* l'était. Cette flûte était composée de deux corps, puisqu'elle n'était plus *simplex*, la partie inférieure était d'oricalque. » L'auteur examine

1780. ensuite quel était ce métal qui , selon Cicéron , avait la couleur de l'or , au point de s'y tromper. Plinè prétend que la mine en était épuisée depuis longtemps. Le fait est que ce métal était très-précieux , puisque Virgile le fait entrer dans la composition de la cuirasse qu'il donne à Turnus.

~~~~~

### ÉLOGES HISTORIQUES.

---

*Eloge historique de M. Antoine Dufay ; par M. d'AMBURNAY.*

1771. « M. Antoine Dufay naquit à Rouen le 16 novembre 1680. Devenu orphelin dès l'âge de 6 ans , il eut le bonheur de trouver dans sa tante une sage institutrice qui veilla sur son éducation jusqu'à sa dix-septième année. Des mœurs honnêtes , de la docilité , et le désir ardent d'acquérir la connaissance d'un art précieux à l'humanité le firent recevoir élève en chirurgie chez un maître de cette ville , laquelle alors était privée de ces cours publics d'anatomie , de botanique , d'accouchements , etc. , nés dans le sein de l'Académie , et qui ont aplani le plus grand nombre des difficultés dont l'étude de cette science était hérissée. Le jeune Dufay y suppléa par son génie. Il soutint ses examens avec honneur ; fut reçu maître par le grand chef-d'œuvre , et obtint plusieurs fois le titre de prévôt de sa communauté.

» M. Dufay ne tarda pas à se faire connaître avantageusement et à mériter la confiance des citoyens les plus distingués. Il se livra avec passion à l'étude de la botanique et fut l'instituteur de M. Thibault.

Un petit jardin qu'ils cultivaient en commun , au faubourg Bouvreuil , fut le premier asile de l'anatomie errante et persécutée , et devint le berceau de l'Académie.

» Le goût de la botanique leur donna bientôt des associés nouveaux. En 1736, M. Delaroche leur ayant offert son vaste jardin , ils y transportèrent leurs richesses botaniques. Le nombre des associés se multiplia , on y lut des mémoires sur la physique et l'histoire naturelle ; enfin , la société obtint le titre honorable d'Académie qu'elle s'efforça de justifier par ses travaux et les institutions utiles qui prirent naissance dans son sein. ( Voir l'*Histoire de l'Académie*, au premier volume du précis de ses travaux , pages 5, 6, 26, 33, 36, 39, 43, 45. )

» Le goût de la botanique et son habileté procurèrent à M. Dufay des amis célèbres. M. B. de Jussieu lui accorda son estime , le visita à Rouen , et herborisa plusieurs fois avec lui. Tous les ans , M. Dufay lui envoyait trois plantes de nos environs , étrangères alors à ceux de Paris : la première , le *chryso-splenium alterni folium* , L. ; la deuxième , l'*ophrys monorchis* ; la troisième , l'*osmunda luxaria* , du même auteur.

» Assidu à nos séances autant que les devoirs de son état le lui permettaient , M. Dufay y portait cette franchise décente , cette simplicité judicieuse , cette gaieté naturelle qui formaient le fond de son caractère. Son extérieur peignait la bonté et la beauté de son ame , et le faisaient aimer autant qu'il était aimable. L'exercice et la sobriété le préservèrent d'infirmités jusqu'à sa quatre-vingt-dixième année. Il n'avait quitté que depuis quatre ans l'exercice de sa profession , et employa ces quatre années à se préparer à la mort en philosophe chrétien . Bienfaisant , l'an

1771.

et le père des pauvres, il cessa d'exister le 17 janvier 1771.

» Il eut deux fils qui plusieurs fois furent couronnés dans nos séances publiques, tous deux chirurgiens distingués : l'aîné est mort en Amérique, et le second à Rouen. »

---

*Eloge de M. de Boisduval ; par M. d'AMBOURNAY.*

1772.

« Pierre de Chauffour de Boisduval naquit à Ticheville, sur la rivière de Touques, diocèse de Lisieux, le 2 mai 1705.

» Fils d'un père distingué dans l'art de guérir, il se décida à embrasser la même profession, fit ses études en médecine en l'université de Caen et y soutint sa thèse de bachelier le 11 novembre 1728. Il se transporta ensuite à Paris pour y suivre les leçons des plus grands maîtres, étudier la pratique des hôpitaux et perfectionner ses connaissances. Il était occupé de ce nouveau cours d'études lorsque M. Lenormand, évêque d'Evreux, lui fit proposer de se fixer à Evreux, où la mort de M. Nervet, son médecin, lui offrit l'expectative d'un établissement utile. Il quitta Paris, revint à Caen où il soutint ses thèses de licencié et de docteur, et vint se fixer à Evreux. La confiance du prélat entraîna facilement celle de toute la ville.

» M. de Boisduval soutint, par sa vigilance auprès des malades et par ses succès, sa réputation naissante, et tout semblait concourir à le fixer à Evreux pour toujours, lorsque la mort lui enleva son protecteur M. Lenormand. Le chagrin qu'il en conçut joint à quelques considérations personnelles le déterminè-

rent à venir s'établir à Rouen et il y soutint sa thèse d'aggrégation les 2 et 3 août 1734.

1772.

» Le célèbre médecin Etard lui rappelant les bons offices qu'il avait reçus de M. Boisduval père voulut acquitter en faveur du fils la dette d'un cœur reconnaissant , devint à Rouen son promoteur et contribua à le faire connaître. Un hazard lui ayant procuré l'occasion de secourir un malade de l'Hôtel-Dieu, presque moribond , et de le rappeler à la vie , ce succès le fit avantageusement connaître ; il y fut appelé en remplacement de M. Néel, frappé d'apoplexie , et à la mort de ce médecin il fut nommé par l'administration pour lui succéder , le 24 mars 1741. De ce moment et pendant les trente-sept années qui le suivirent , il se consacra spécialement au service des pauvres , leur consacrait chaque jour les premières heures de son travail , visitait ensuite ses malades , et de deux à quatre heures donnait des consultations gratuites à tous les malheureux qui venaient en foule le consulter.

» En 1753, la ville de Rouen fut affligée d'une fièvre putride dont M. Pinard , docteur-médecin , a donné la description. Les Anglais , effrayés de ses progrès , exigèrent de nos vaisseaux une rigoureuse quarantaine jusqu'à ce que le collège des médecins eût certifié que cette maladie n'avait rien de pestilentiel. M. Boisduval était alors revêtu de la dignité temporaire de médecin du Roi.

Journal  
des  
Savants ,  
septembre  
1755.

» Vers le mois de février 1754, une maladie analogue dévastait le village de Pressigny , près Vernon. M. de la Bourdonnaye réclama l'assistance des médecins de Rouen. M. de Boisduval fut invité par ses collègues à se charger de cette fonction , et il y porta des secours également utiles et généreux.

» En 1762, le village d'Oissel éprouva une calamité

1772.

pareille , et M. de Boisduval partagea avec M. de la Roche la gloire et le bonheur d'en arrêter les ravages : c'était une fièvre très-putride et vermineuse. La confiance des pauvres , l'estime et l'amitié des riches soutinrent M. de Boisduval dans ses pénibles travaux. Son cœur aimant avait besoin de s'épancher , et son bonheur était de se livrer à la gaieté dans des sociétés douces et choisies.

» De deux mariages qu'il avait contractés il n'a laissé aucuns enfants. Bon médecin, bon ami, bon époux , bon maître , il excita la sollicitude universelle lorsque le 21 septembre il fut attaqué d'une péripneumonie à laquelle il succomba le quatrième jour, muni des sacrements de l'Eglise. Tous les ordres de la société partagèrent cette perte. M. de Boisduval était le médecin d'un grand nombre de communautés religieuses : à sa mort , toutes ces pieuses solitudes retentirent d'accents lugubres et des vœux présentés à l'Eternel pour le bonheur d'un ami et d'un bienfaiteur.

---

*Eloge de M. Thibault, Chirurgien; par M. d'AMBOURNAY.*

L'éloge de M. Thibault se lie étroitement à celui de M. Dufay. Ils furent unis par leur profession , leurs travaux littéraires et leur passion pour la botanique , et l'amitié la plus intime cimentait ces premiers rapports.

« M. Thibault naquit à Rouen le 10 juin 1702. M. son père , chirurgien distingué , ne lui eut pas plutôt donné les premiers éléments de son art qu'entraîné par le goût des voyages le jeune Thibault s'embarqua pour l'Amérique en qualité de chirurgien major. À peine de retour , il y fit un second voyage. L'étude

des mœurs, des maladies, des productions naturelles d'un pays tout nouveau. pour lui l'occupèrent tour-à-tour.

1772

» Revenu dans sa patrie, il se fit recevoir maître en chirurgie par le grand chef-d'œuvre, mode de réception où les examens sont plus nombreux et plus étendus.

» Il épousa peu de temps après Mademoiselle Marie-Magdeleine Tiphaigne de la Roche. Son penchant décidé pour la botanique et l'histoire naturelle lui fit obtenir une place dans une Société naissante dont M. de la Roche, son beau-frère, et M. Dufay, son ami, furent les premiers promoteurs. (Voyez l'éloge de M. Dufay.)

» La vie active que M. Thibault avait menée dans sa jeunesse lui avait rendu le travail nécessaire, et il venait au jardin se délasser des fatigues de l'esprit par l'exercice corporel.

» Comme chirurgien, il s'était particulièrement livré à la pratique des accouchements et s'y était fait avantageusement connaître.

» M. de la Martinière, en le nommant son lieutenant en la communauté de Rouen, l'engagea à donner des leçons publiques d'un art de la perfection duquel dépend la conservation de la plus belle moitié du genre humain. Ses leçons eurent plus de solidité que d'éclat; près de quarante années d'exercice lui avaient donné le temps de mûrir ses connaissances et de joindre à une théorie solide de nombreux exemples de pratique. Sentant sa santé s'affaiblir, il transmit cette honorable fonction à M. Beaumont, qui depuis l'a toujours exercée.

» Une affection nerveuse mina sourdement la constitution vigoureuse de M. Thibault, et le conduisit au tombeau le 5 mai 1772. Il ne lui est point resté

1772.

d'enfants de son mariage ; il a laissé à ses héritiers une fortune honnête et des vertus à imiter. »

---

*Eloge de M. Aman ; par M. D'AMBOURNAY.*

« La faux du trépas semble s'exercer particulièrement cette année sur les ministres de la santé. M. Aman est une troisième victime dont nous déplorons la perte, et qui seule prouverait, s'il en était besoin, que ni les talents, ni la jeunesse ne sont un rempart assuré contre les traits de la mort.

» Né en 1739, son inclination le destina de bonne heure à l'exercice de la chirurgie, c'était la profession de M. Aman père qui ne négligea rien pour secourir ses dispositions naturelles. Il en reçut les premières leçons à l'Hôtel-Dieu d'Aix, vint à Paris en 1760 et y étudia avec tant de succès que deux ans après il fut choisi pour l'un des chirurgiens de l'hôpital militaire de Strasbourg, où M. Leriche, chirurgien-major, l'institua démonstrateur d'anatomie.

» Il fut lié de correspondance avec le célèbre Lecat ; et la place de gagnant maîtrise à l'Hôtel-Dieu de Rouen ayant, en 1767, été déclarée vacante, il se présenta au concours et fut admis d'une voix unanime.

» Son activité et son zèle s'accrurent sur ce nouveau théâtre, et, par l'exemple du génie ardent qui animait tout autour de lui, M. Aman mérita un prix d'émulation à l'Académie royale de chirurgie, et plusieurs mémoires intéressants qu'il communiqua à notre Académie lui en ouvrirent les portes en 1770.

» Que n'avait-on pas à espérer de son activité et de sa jeunesse ! Il fut moissonné comme une fleur, et enlevé à notre espérance le 22 août 1772. »

*Eloge de M. Lecarpentier , architecte ;* par M. DE  
COURONNE.

Nous nous contenterons de présenter un précis très-abrégé de cet éloge parce qu'il a été rendu public par la voie de l'impression. ( Voir *Affiches de Normandie.* ) 1773.

« Né à Rouen en 1709 , il se sentit entraîné vers l'architecture par un penchant irrésistible. Seul il étudia les ordres , lut tous les ouvrages d'architecture qu'il put se procurer ; enfin , il eut le bonheur de se faire connaître de M. Gabriel , architecte du Roi , qui faisait construire alors la chambre des comptes de Paris , et fut chargé de suivre l'exécution de cet important ouvrage , ce qui le mit à portée de connaître les détails article par article ; rien ne fut négligé de sa part , il ne dédaigna pas de tailler la pierre , de diriger le trait , de tracer les épures.

» Les dessins qu'il donna à M. Isambart , d'Orléans , pour l'embellissement de sa maison , parurent à M. Lemêle , son ami , si bien conçus , si remplis de goût et d'économie à-la-fois que ce dernier le chargea de la construction de sa maison. Il y développa tant d'intelligence que M. le duc de Luxembourg qui en fut instruit le chargea des embellissements de son hôtel à Paris. Il fut désigné par arrêt du conseil pour constater le danger d'habiter l'ancien Hôtel-de-Ville de Rouen et proposer le projet d'un nouvel hôtel. Il fut chargé alors d'importantes bâtisses au Havre , et particulièrement de l'hôtel des douanes et de celui du commandant.

» A son retour à Rouen , il bâtit le portail de l'ar-

1773. chevêché ; fut appelé à Paris où il construisit pour M. de la Bossière , fermier général , un pavillon où il réunit tous les ornements et toutes les richesses de l'architecture. Il bâtit peu après l'hôtel de M. Bourette , aussi fermier général ; puis le château de M. de la Borde , à sa terre de.....

» En 1755 , M. le maréchal duc de Luxembourg l'introduisit chez le Roi , auquel il présenta les plans , élévations , coupes et devis d'un hôtel-de-ville pour Rouen ; ils reçurent la sanction de Sa Majesté , et M. Lecarpentier fut chargé de l'exécution ; on sait quels furent les motifs qui empêchèrent de réaliser ce beau projet. Enfin , M. Lecarpentier mit le comble à sa gloire dans l'élévation de l'hôtel de Bourbon , ouvrage immense et digne de figurer avec éclat dans l'un des plus beaux quartiers de la capitale.

» En 1755 , il fut reçu avec applaudissements de l'Académie royale d'architecture ; et l'année suivante , l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen l'associa à ses travaux , distinctions flatteuses auxquelles il se montra extrêmement sensible.

Non content des succès qu'il avait obtenus , il voulut survivre à lui-même en formant de bons élèves. Je citerai entre autres MM. Couture frères , dont le plus jeune , adjoint à notre Académie , a décoré son jardin de botanique. La belle sphère en fer doré qui couronne la serre chaude est un présent de M. Lecarpentier.

Cet artiste distingué se retira enfin dans une maison qu'il avait bâtie sur les boulevarts et dans laquelle , après une maladie d'une assez courte durée , il termina sa carrière le 16 juillet 1775.

*Eloge de M. Morand.*

Ce tribut d'honneur , payé à la mémoire de l'un des chirurgiens les plus célèbres de la France , par M. Dambournay , au nom de l'Académie , ne se trouve point dans nos archives ; mais des notes communiquées par M. Morand fils , nous mettront à portée , sinon de le suppléer , au moins de ne pas laisser sa place entièrement déserte. 1774.

M. Morand naquit à Paris en 1695 , de Jean Morand , gagnant maîtrise à l'hôtel royal des Invalides , le premier qui ait été créé chirurgien-major de cette maison. Il y puisa les premières leçons d'un art qu'il devait illustrer à son tour , et les talents de tous les genres environnèrent son berceau. Né avec des dispositions heureuses , ses progrès furent rapides , et les places les plus importantes devinrent la récompense de son savoir. Préposé d'abord au service des infirmeries de l'hôtel royal des Invalides , il y fut bientôt nommé chirurgien titulaire , fut mis à la tête de l'hôpital de la Charité , occupa tour-à-tour les emplois les plus importants de la chirurgie militaire , et dans tous fit éclater la supériorité de ses talents. Nommé professeur aux écoles royales de chirurgie , il y donna publiquement des leçons pendant 16 années consécutives : ce vaste théâtre ne suffisant pas encore à ses nombreux élèves , sa propre maison devint un centre d'études , vers lequel ils affluaient de toutes les parties de l'Europe. Il fut honoré de la confiance de plusieurs souverains , et le roi d'Espagne lui fit faire des propositions pour l'attirer dans ses états et l'attacher à sa personne, avr. 1712. nov. 1726. fév. 1730. 1716. 1739. 1740. 1741. en 1725. 1736.

1774. Toutes les distinctions vinrent le chercher dans  
 sa patrie qu'il illustra par ses talents. Il fut associé  
 1721. à l'Académie royale des sciences de Paris , à la So-  
 1728. ciété royale de Loudres , à l'Institut de Boulogne en  
 1737. L'Académie royale de Rouen le compta au  
 1740. nombre de ses fondateurs. Il y précéda l'obtention  
 de ses premières lettres-patentes. Il fut pareillement  
 1746. associé à l'Académie de Pétersbourg , à celle de  
 1755. 1759. Stockholm ; à celles de Florence et de Cortone , à  
 1763. 1769. celle de Porto , et à celle de Harlem en 1730. Il fut  
 nommé censeur royal , et eut l'honneur d'être placé  
 1739. 1752 trois fois , en qualité de directeur de l'Académie ,  
 et 1758. à la tête de sa Compagnie. Enfin le Roi mit le comble  
 1751. à ses bontés en lui donnant des lettres de noblesse  
 1752. et le nommant chevalier de son ordre.

Et tant de distinctions honorables , parce qu'elles furent méritées , sont venues s'ensevelir dans la tombe.

Depuis plus de six mois la santé de M. Morand s'affaiblissait de jour en jour ; il fut enlevé à l'amitié et à l'estime publique le 22 juillet 1773. La nature l'avait comblé de tous ses dons ; une taille avantageuse , un air affable , un son de voix agréable , une élocution facile , relevaient en lui tous les fruits de l'étude et l'immensité du savoir.

---

*Eloge de M. l'Abbé Saas ; par M. DE COURONNE.*

M. Jean Saas , prêtre , chanoine de l'église métropolitaine de Rouen , l'un des titulaires de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen , naquit le 4 février 1703 , à S.-Pierre-de-Franqueville. Il fit ses études au collège de Rouen , et s'y livra à

la poésie latine. Etant parvenu à la prêtrise en 1728, il fut employé au secrétariat de l'archevêché, nommé curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal en 1742, et chanoine de la cathédrale en 1751. Laborieux, infatigable, M. Saas consacra à l'étude tous les instants dont son état fort assujettissant lui permit de disposer. La critique littéraire fut le genre vers lequel le porta son caractère sérieux et sévère. Il suppose une lecture immense, une mémoire fidèle et un jugement sain. « Corrigez, disait-il, corrigez, » doctes français, perfectionnez le Moréry, l'Encyclopédie ; ce sont les fautes des grands hommes qu'il faut relever ; plus un nom est illustre dans la littérature, plus il est à craindre qu'il n'en traîne dans l'erreur. Les vrais savants aiment la vérité. »

Beaucoup des mémoires critiques de M. l'abbé Saas ont été imprimés sous des titres divers, rarement sous son nom ; sur quoi on peut consulter la *France littéraire* et les ouvrages périodiques du temps.

Placé à la tête de la bibliothèque du chapitre, dont il mit en ordre et les manuscrits et les livres imprimés, il y perfectionna le goût naturel qu'il avait pour la bibliographie, s'initia dans la connaissance des bonnes éditions et des éditions rares, et devint dans cette partie un des érudits les plus distingués de son siècle.

L'Académie des sciences, etc., de Rouen, n'était pas encore légalement constituée, lorsque M. l'abbé Saas fut appelé à partager ses travaux. Il y lut successivement un grand nombre de mémoires dont plusieurs ne se sont pas trouvés dans nos archives. Quant à ceux que nous possédons, nous nous sommes fait un devoir de les faire connaître dans le

1774. précis analytique de nos anciens manuscrits , et sous les années dans lesquelles ils furent présentés à l'Académie.

L'anecdote suivante doit trouver place dans cet éloge. Tout le monde connaît la jolie idylle de M<sup>me</sup> Deshoulières , *Hélas ! petits moutons* . . . En 1752 , on renouvela des doutes sur le véritable auteur de cette pièce , que l'on prétendit revendiquer en faveur de l'auteur presque ignoré d'un livre intitulé : *Promenades* de messire Antoine Coutel , seigneur de Moutaux. M. l'abbé Saas se déclara le chevalier de M<sup>me</sup> Deshoulières , et obtint un triomphe complet en montrant que Coutel n'avait été qu'un copiste.

Notre confrère se préparait à faire imprimer son *anti-Morery* in-folio , lorsque l'altération visible de ses forces l'obligea à cesser toute espèce de travail littéraire , et , en 1770 , il traita du prix de ce manuscrit avec M. Desaint , libraire à Paris.

M. Saas ne s'occupa guère du rythme ni des modulations heureuses d'un style nombreux ; l'exactitude des faits parut seule le toucher.

Un homme instruit , et qui l'a bien connu , l'a désigné sous les traits suivants : « Il abhorrait les jansénistes , il adorait les jésuites ; il attaqua Voltaire , les philosophes , les encyclopédistes , et cependant Bayle fut son héros. »

La maladie de langueur dont nous avons parlé le conduisit enfin au tombeau le 10 avril 1774.

*Eloges de MM. Millet , Dallet et Dubelloy ; par*  
M. DE COURONNE.

Après avoir annoncé qu'il n'avait pu obtenir aucuns détails sur la vie privée des trois collègues estimables dont l'Académie déplore ici la perte, M. de Couronne débute ainsi :

1775.

« Le 9 de février 1774, M. Jean-Baptiste Millet *M. Millet,* que son amour pour l'étude avait précédemment fait admettre à la bibliothèque du Roi, fut associé à l'Académie en qualité d'adjoint.

» Sa vie n'a été qu'un passage ; mais, quoiqu'une maladie lente et cruelle l'ait enlevé dans l'âge de l'adolescence, à cet âge déjà il avait acquis une érudition peu commune. Non-seulement les langues grecque et latine lui étaient familières, il savait également l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand ; il ne craignait pas même de porter ses regards sur les langues orientales.

» Le public a de lui *les Etrennes du Parnasse*. Cet ouvrage, dont il a publié les six premiers volumes, devait s'étendre beaucoup au-delà des poètes grecs et latins compris dans ces six volumes.

» Il préparait une bibliothèque française des théâtres, ouvrage qui devait renfermer l'analyse de ce que, dans ce genre et dans ses différents âges, l'Europe a pu produire. Il est facile de concevoir l'immensité de cette collection, et quelles espérances en faveur de celui qui, dès sa première jeunesse, avait su méditer le plan de si vastes entreprises !

La mort, dont la continuité du travail semble avoir accéléré la marche, l'a moissonné comme une fleur ;

*Tome IV, 1771 à 1780.*

T

1775. à peine avait-il atteint sa 28<sup>e</sup> année. Sa physionomie pleine de candeur était l'image de son ame , et l'aménité de sa conversation avait un charme inexprimable auquel il était difficile de résister.

---

**M. Dallet.** Cet estimable collègue naquit à Metz, le 27 août 1716, et reçut sa première éducation à Valognes, sous les yeux d'un oncle professeur de théologie. Peu favorisé de la fortune, il exerça à Valognes et à Paris l'honorable et difficile emploi de précepteur, vint ensuite habiter la Flèche, en qualité de gouverneur d'un jeune seigneur. Il revint enfin à Valognes où il éleva un pensionnat. Il y termina une vie doublement laborieuse et par la nature de ses fonctions et par les douleurs de la goutte, âgé de 59 ans. L'histoire naturelle et la poésie, qui étaient le délassement de ses travaux, le mirent en correspondance avec MM. de Buffon, Lecat, et M. le comte de Caylus. Il s'était formé un cabinet d'histoire naturelle qu'il laissa, avec un grand nombre de manuscrits, à un frère chéri et dont il fut tendrement aimé.

Quant à ses poésies, nous connaissons de lui, et il nous a communiqué, 1<sup>o</sup> un poème sur la prise de Cherbourg.

2<sup>o</sup> Une ode intitulée le retour de la paix ;

3<sup>o</sup> Un petit poème sur le malheur ;

4<sup>o</sup> Un autre sur la goutte ;

5<sup>o</sup> Une pièce intitulée : *Cris de l'Amour filial sur le tombeau d'une Mère ;*

6<sup>o</sup> *Cris de l'Amitié à l'ombre de M....*

Tous ces morceaux qui annoncent de la sensibilité peignent également la douceur de son caractère.

« M. Pierre-Laurent Buiette du Belloy , avocat ,  
l'un des quarante de l'Académie française , naquit  
à Saint-Flour en Auvergne , le 17 novembre 1728.

1775.  
M. du  
Belloy.

» Un voyage qu'il fit en Normandie vers la fin  
de 1772 établit ses premières relations avec l'Académie  
royale des sciences , belles-lettres et arts de  
Rouen , et le 27 janvier 1773 , il fut agrégé à cette  
compagnie sous le titre d'associé libre.

Nous ne suivrons pas M. de Couronné dans l'ana-  
lyse des ouvrages de M. de Belloy. Cette analyse ,  
en 1775 , avait des droits qui 40 ans après ne sont  
plus les mêmes. *Le Siège de Calais* a fait une for-  
tune immense. On peut voir dans le *Cours de Litté-  
rature* de M. de la Harpe le jugement qu'il porte  
de M. de Belloy , auquel , malgré la sévérité de ses  
critiques , il ne peut refuser de *l'imagination et du  
talent.*

T. II. 1<sup>ère</sup>  
Partie.

---

*Eloge historique de M. Le Chandelier , Apothicaire ;*  
par M. DAMBOURNAY.

Le manuscrit de M. Dambournay n'existe point  
dans nos archives , et c'est d'après des notes que  
j'y rencontre que j'essaie de remplir cette lacune.

M. Charles-Pierre Le Chandelier naquit à Fécamp ,  
le 29 juillet 1713. Il fit ses humanités chez un de ses  
parents , curé dans le voisinage. Il fut ensuite en-  
voyé à l'Hôtel-Dieu de Paris , où il demeura long-  
temps en qualité d'élève , et de là vint demeurer  
sous le même titre , chez M. Pia , apothicaire cé-

1775. lèbre de Paris. En 1740 , il vint s'établir à Rouen , et y exerça sa profession durant 35 ans avec honneur.

En 1764 , il fut associé à notre Académie , et y lut un grand nombre de mémoires qui tous furent entendus avec intérêt. Nous n'en répéterons pas le catalogue , parce que tous sont analysés ou dans ce volume , ou dans celui qui le précède.

Grave , laborieux , M. Le Chandelier ne se borna pas à l'exercice de sa profession : il a encore formé un grand nombre d'élèves qu'il se plaisait à instruire , et qui , à leur tour , ont accru le nombre des bons pharmaciens.

Il a laissé plusieurs enfants , dont le plus jeune lui a succédé dans la même profession , et a été nommé l'un des pharmaciens du Jury de médecine du département de la Seine-Inférieure.

M. Le Chandelier est mort le 8 février 1775.

*Eloge de M. l'abbé Pinand ; par M. DE COURONNE.*

1776. « M. Jacques Pinand , licencié ès lois , grand-vicaire et official de Montivilliers , naquit en la paroisse de Longpaon , à Darnétal , de parents peu fortunés , le 20 juillet 1692.

Devenu prêtre en 1716 , il fut placé en qualité de précepteur auprès des enfants de M. de S. Supplix. Cette éducation terminée , il fut nommé curé de Buglise. Il prit possession de ce bénéfice en 1721 , et peu après il reçut le titre de doyen des curés de l'arrondissement du Havre.

En 1755 , il obtint une autre cure plus agréable et d'un revenu plus considérable. M<sup>me</sup> de Sabbeville ,

qui le connaissait et l'estimait, lui donna la cure d'Octeville; elle y joignit le titre de chef de l'exemption de l'abbaye, qui s'étendait sur 15 à 16 paroisses. Il devint enfin le directeur de cette maison.

» Telles furent les circonstances qui l'engagèrent dans un procès contre M. de Tavannes, archevêque de Rouen, qui se crut fondé à réclamer contre les privilèges de l'abbaye.

» M. l'abbé Pinand se livra à la recherche des titres; ce qui lui coûta beaucoup de travail et de fatigues, mais la victoire de l'abbaye fut complète.

» Ami des lettres, M. l'abbé Pinand, fut un des fondateurs de notre Académie, et son nom se trouve inscrit au catalogue qui accompagne nos premières lettres-patentes. Versé dans la connaissance des langues hébraïque, grecque, latine, italienne, espagnole et anglaise, il réunissait en lui tous les moyens qui conduisent au savoir. Il s'était formé une bibliothèque choisie, à laquelle il avait réuni, en cartes géographiques et en estampes choisies, tout ce qui peut utilement occuper les loisirs d'un homme de goût.

» Il cultiva l'histoire naturelle et les muses latines.

» Il a communiqué à l'Académie un mémoire sur les polytypes; plusieurs pièces de vers latins de sa composition; l'observation d'une pièce de bled qui, dans la même année, avait donné deux récoltes; la traduction en vers français des psaumes 136 et 139, et on a annoncé de lui un commentaire sur la Bible.

» Il avait formé le projet de travailler avec M. de Brecquigny à l'histoire de l'établissement des Normands en France. Jusqu'à quel point ce travail a-t-il été conduit? . . . . Nous citerons comme un de ses meilleurs ouvrages une dissertation sur la signifi-

1776,

tion de ces mots *Terra Salica* ; il y discute trois opinions , celle des abbés Dubos et de Vertot , celle du célèbre Eccard ; celle enfin de l'illustre Scribecius , des origines celtiques , qui dérive ces mots de la langue teutonique , *shaligan-lant* , terre de conquête , et se détermine en faveur de cette dernière. Aimable et plein de talents , M. l'abbé Pinand eut des amis estimables et amis des lettres. Il termina son honorable carrière le 28 novembre 1775 , âgé de 84 ans.

» Il est doux pour nous , ajoute M. de Couronne , que le tribut légitime dû à l'homme de lettres se confonde ici avec l'hommage que mérite l'homme vertueux. »

---

*Eloge de M. Pierre-Louis Dufaï ; par M. DAMBOURNAY.*

Ce mémoire ne se rencontre pas dans nos archives et nous tâcherons de le suppléer sur des notes qui en tiennent la place.

M. Pierre-Louis Dufaï naquit à Paris en 1705 ou 1706. Son père , capitaine de haut-bord , le laissa orphelin à l'âge de quatre à cinq ans ; il fut amené à Dieppe , et y fit de bonnes études au collège de MM. de l'Oratoire. A dix-sept ans il passa en Angleterre , où il apprit la langue anglaise assez bien pour la parler et traduire les écrivains.

Il se trouva impliqué dans plusieurs mauvaises affaires qui lui firent perdre les sept huitièmes de sa fortune , sans porter à son honneur la plus légère atteinte. Célibataire et réduit à la fortune la plus bornée , il trouva , dans l'étude de l'histoire naturelle ,

une allégeance à ses malheurs. Il en cultiva avec avantage toutes les parties , botanique , conchiliologie , ichthyologie , etc.

1779.

Cette étude le mit en relation avec plusieurs naturalistes distingués , M. B. de Jussieu , M. Duhamel et autres.

Malgré ses faibles ressources pécuniaires , il avait acquis plusieurs bons instruments avec lesquels il faisait des observations astronomiques , ce qui lui fit donner par les matelots le surnom de *l'Homme qui parle à la Lune.*

Il se promenait seul à la campagne , et sur le rivage de la mer , et fut arrêté plusieurs fois comme un espion. C'est dans ces promenades solitaires qu'il fit en plantes , en coquilles , en poissons , une collection assez nombreuse pour en former un cabinet que les voyageurs ne manquaient pas de visiter.

Peu de personnes éprouvèrent plus que lui les caprices de la fortune. Né dans l'aisance , il vécut pauvre et mourut riche ; mais , par une nouvelle bizarrerie , quand la fortune vint le chercher , il avait perdu un trésor sans lequel tous les autres ne sont rien , la santé. Une paralysie , dont les progrès furent graduels , le priva peu à peu de l'usage de la parole. Après avoir ainsi languï quelques années , une nouvelle attaque le frappa. On le trouva à moitié couché , et ne donnant que par signes des marques de connaissance. On lui prodigua tous les soins sans le moindre succès , et il s'éteignit le 7 de mai 1776.

Il est peu de sciences dans le domaine desquelles il n'ait fait quelque excursion. Il fut inscrit sur les registres de l'Académie en 1760.

Il y présenta une méthode raisonnée pour la liquidation des biens en Caux.

Les notes sur lesquelles cet extrait est rédigé sont

1776.

mention , comme de l'un des meilleurs mémoires de M. Dufaï , d'une dissertation sur les mariages avenants , et la légitimité des filles , sujet qui paraît fort analogue à celui du mémoire précédemment cité.

---

*Eloge de M. de Cideville ; par M. DE COURONNE.*

« M. Pierre-Robert Le Cornier , chevalier , ancien conseiller au parlement de Normandie , né à Rouen , le 2 septembre 1693 , eut pour père et mère messire Robert Le Cornier , chevalier , sieur de Cideville , conseiller au parlement , et noble dame Louise Le Cornier de Sainte-Hélène. Il fut allié à l'ancienne famille des L'huillier , et par conséquent parent du célèbre Chapellet.

» L'éducation du jeune Cideville , et dans la maison paternelle et au collège , fut extrêmement soignée ; son goût pour la belle littérature se développa de bonne heure , et comme Fontenelle , avant que d'entrer dans le monde , il fut couronné aux palinods de cette ville.

1709.

» Tandis qu'il se livrait aux exercices qui donnent de la force et de la grace au corps , il cultivait les arts agréables qui font le charme de l'esprit , la musique , la peinture , la poésie.

» M. de Cideville le père , après avoir long-temps supporté le poids de la magistrature , crut devoir appeler son fils à lui succéder en qualité de conseiller au parlement de Normandie.

» Les Muses durent le regretter , mais , sans perdre le goût qui l'entraînait vers elles , M. de Cideville se livra tout entier à l'étude des lois , et mérita sa propre estime en captivant celle du public.

» Il eut le bonheur d'avoir à la campagne des voisins amis des lettres , MM. de Joigny et de Vertot , dans le commerce desquels il put perfectionner ses connaissances. Placé dans un monde plus nombreux , et dans la plus haute compagnie , il s'y fit distinguer par son goût naturel et par son aménité. Il sut plaire à M. de Luxembourg , gouverneur de cette province. Admis dans son intimité , il proposa l'institution d'un concert public , établissement agréable qui réunit long-temps la compagnie la plus distinguée.

1776.

» C'est à la protection de M. de Luxembourg , et à l'amitié de M. de Fontenelle qu'il dut le succès d'une entreprise plus importante , l'érection d'une Académie des sciences , belles-lettres et arts dans cette capitale.

1744.

» On trouvera dans le premier volume de ces mémoires ( T. I. p. 9 et suiv. ) , la part que M. de Cideville eut à cet établissement et à celui d'une école publique de dessin , et les peines qu'il prit pour les faire réussir.

» Non content d'avoir mérité le titre de fondateur de l'Académie , il lui donna encore pour collaborateurs ses amis distingués dans tous les genres de connaissances , MM. de Fontenelle , du Renel de Bettencourt , Linant , Bréant , l'abbé Pinand , et l'abbé Fontaine. Lui-même ne demeura pas oisif parmi nous. Nous possédons de lui plusieurs mémoires qui respirent l'amour des sciences et ce feu sacré pour la propagation des lumières dont lui-même était animé.

» Il avait quitté les fonctions de la magistrature , et s'était retiré à Paris , où il passait les hivers dans la culture des lettres et le commerce délicieux de sociétés choisies. L'été n'était pour lui qu'une alternative de jouissances : sa maison de campagne de

1776. l'Aunay était le temple de l'amitié et celui des talents.

» Intimement lié d'amitié avec M. de Voltaire, son camarade d'études au collège de Louis-le-Grand, serait-il possible que la poésie fût demeurée étrangère à ses goûts? Il nous a laissé l'ébauche de plusieurs pièces de théâtre, parmi lesquelles *le Triomphe de la Beauté* mérite d'être distingué. Ce titre seul indique une sensibilité et un esprit de galanterie qui lui procurèrent d'illustres amis. Nous citerons MM<sup>mes</sup> de Staël, Bignon, Ogier, Dupin, Dubocage, la marquise de Créqui, etc.

» Il entretenait avec ses amis une correspondance active; c'est à ce doux commerce que nous devons plus de cent lettres originales de M. de Voltaire, et les lettres charmantes de M<sup>me</sup> la marquise de Créqui, dont le rédacteur de ces mémoires a donné une notice.

» A tous les titres que M. de Cideville avait à la reconnaissance de l'Académie, il en voulut ajouter un dernier, en faisant passer dans ses mains son excellente bibliothèque, ses manuscrits et les recueils de plusieurs de ses illustres amis. Il en avait été l'un des fondateurs, il en devint le bienfaiteur; que de titres pour vivre éternellement parmi nous! Hélas, il existerait encore si les qualités de l'esprit et du cœur arrêtaient la faux du trépas; mais rien ne peut nous y soustraire, et cet homme excellent cessa de vivre le 5 mars 1776.

» Nous devons à son amitié son portrait peint par M. Viniot, notre associé à Paris; il était d'avance gravé dans nos cœurs par le respect et la reconnaissance.

*Eloge de M. l'abbé Fontaine ; par M. DE COURONNE.*

M. Pierre Fontaine naquit à Rouen le 7 février 1712. Destiné à l'état ecclésiastique , il se livra à l'étude avec ardeur , et se distingua par un goût particulier pour la poésie. 1776.

Elevé au sacerdoce , il remplit pendant dix années à la collégiale de la Ronde , les fonctions de vicaire perpétuel.

Dès ses premières années , il publia , sous le voile de l'anonyme et le titre de *Muse Normande* , un petit recueil de onze pièces anacréontiques. Son églogue , intitulée *Daphnis* , est une imitation de la V<sup>e</sup> de Virgile ; elle a pour objet la convalescence du Roi. 1736.

Cette pièce fut suivie d'une jolie épître en vers , intitulée *le Goût et le Caprice*. Nous en avons publié quelques fragments. Cette même année , il fut associé à l'Académie le 25 juillet. Il s'y était fait connaître par sa traduction de plusieurs odes d'Anacréon , et depuis il n'a cessé de répandre le charme sur nos séances par ses poésies variées. 1745.

Il publia plusieurs petits poèmes , parmi lesquels nous distinguerons son épître sur le goût : elle est adressée à M. Duboulay , et fut entendue avec plaisir à la séance publique de 1750. 1747.

Mais l'ouvrage essentiel de notre confrère est sa traduction en vers des poésies d'Horace. Ce poète , dont J.-B. Rousseau nous a tracé d'une manière si élégante , si vraie , le portrait , est un des auteurs les plus difficiles à traduire , quand on en veut exprimer la naïveté , la concision , les graces , l'élé- 1747.

Il publia plusieurs petits poèmes , parmi lesquels nous distinguerons son épître sur le goût : elle est adressée à M. Duboulay , et fut entendue avec plaisir à la séance publique de 1750. 1750.

Mais l'ouvrage essentiel de notre confrère est sa traduction en vers des poésies d'Horace. Ce poète , dont J.-B. Rousseau nous a tracé d'une manière si élégante , si vraie , le portrait , est un des auteurs les plus difficiles à traduire , quand on en veut exprimer la naïveté , la concision , les graces , l'élé-

1777. vation et la grandeur. C'est déjà un grand mérite que d'avoir osé former un pareil projet , et d'avoir eu des titres pour le former.

Cet ouvrage doit être incessamment imprimé, et nous laissons au public judicieux le soin d'en apprécier le mérite.

Nous ne devons pas oublier que M. l'abbé Fontaine s'est encore exercé sur Anacréon et Pindare , et qu'il nous en a communiqué plusieurs morceaux. C'est par ces études agréables , qu'il charmait ses loisirs à la campagne, et qu'il contribuait à nos plaisirs ; mais ce serait une faible partie de son éloge si nous n'ajoutions aussitôt qu'il fut un homme de bien et un curé vertueux , bon parent et ami fidèle. Une hydropisie de poitrine , causée par le vif chagrin qu'il ressentit de la mort d'un père cheri , répandit l'amertume sur ses derniers instans , et nous enleva cet estimable confrère le 25 août 1775 , à l'âge de 63 ans.

---

*Notice sur M. le Président de Rouville ; par M. DE  
COURONNE.*

1777. « Le nom seul de ce magistrat , dit l'orateur , rappelle la réunion de toutes les vertus sociales... L'immensité des devoirs de la place éminente que M. de Rouville occupait au parlement n'absorba pas toute son attention. Il sut tempérer l'âpreté de la jurisprudence par l'agrément des belles-lettres : elles devinrent le charme de sa vie. Dans tous les temps il offrit l'exemple d'une modération rare et l'union de la dignité avec la douceur des mœurs , et l'aménité du caractère.

» Fixons à son égard et comme académicien quelques dates particulières. Il était né en août 1707 ; fut associé à l'Académie de cette ville dès sa première institution , et s'y fit remarquer par son assiduité et par son amour pour les beaux-arts dont plusieurs lui étaient familiers.

» Lorsque la Société d'agriculture fut instituée , M. de Rouville fut appelé à en partager les travaux.

» Mort en 1777 , il est probable que pendant cette longue succession d'années il a présenté à l'Académie plusieurs mémoires. Aucun n'est parvenu jusqu'à nous , et nous sommes privés de pouvoir justifier par des exemples l'idée que nous ayons donnée de ses talents. »

---

*Notice sur M. de Sainte-Foix ; par le même M. DE COURONNE.*

« Né le 25 février 1698 , d'une famille noble , à Rennes en Bretagne , et mort à Paris le 25 août 1776 , cet auteur célèbre est trop connu , ses ouvrages ont été si judicieusement discutés , qu'il serait superflu d'entrer à ce sujet dans un détail circonstancié. Ses *Essais sur Paris* sont entre les mains de tous les hommes de goût ; ses pièces charmantes de théâtre ont fait l'amusement de la cour et de la ville. On a pu lui reprocher de la roideur dans le caractère , et même un peu de sécheresse , mais en fut-il moins un militaire généreux et brave , un philosophe plein de droiture , un écrivain distingué ?

Ce fut en 1746 qu'il fut associé à cette Académie , et il y prit séance le 28 juin. Plus d'une fois il s'occupa des travaux de cette Compagnie , et fut , en

1777. 1746 , compris au nombre des commissaires chargés de l'examen des poésies présentées pour le concours.

En 1746 encore , il lut des réflexions sur cette question : *Est-il avantageux que les gens de la campagne sachent lire et écrire ?*

Le 28 février il lut une de ses pièces représentées à la cour le jour du mariage de M. le Dauphin.

En nous proposant de ne pas faire l'énumération des ouvrages de M. de Sainte-Foix , à raison de leur grande publicité , nous nous permettrons d'ajouter ici que ses *Essais sur Paris* ont été traduits et imprimés en langue danoise. M. de Couronne termine ainsi cette notice : « Par l'effet d'un style agréable et piquant , d'une satire vive , d'une diction élégante , il trouva le secret de se faire écouter. »

---

*Eloge du P. Girault ; par M. de COURONNE.*

M. J.-B. Girault , de la maison de l'Oratoire de Rouen , naquit à Troyes en Champagne , le 19 juin 1701. Je ne dois pas laisser ignorer que c'est à sa mère , versée dans l'étude des langues , qu'il dut la connaissance des principes de la langue latine.

A l'âge de 21 ans , il entra dans la maison de l'Oratoire , et fut promu à la prêtrise en 1737 , et pendant 25 ans chargé de l'éducation publique. Il fit paraître de bonne heure une aptitude singulière pour la poésie latine , et composa divers petits poèmes dont plusieurs ont été imprimés.

Mais un ouvrage beaucoup plus important par la difficulté de rivaliser de naïveté , de justesse , de précision avec l'immortel La Fontaine , est la traduction de ses fables charmantes en vers latins. Cette

traduction , qui a eu plusieurs éditions , est trop connue pour que nous nous permettions d'en présenter un aperçu.

On lui a reproché d'avoir quelquefois détourné le sens de La Fontaine , et la fable 1<sup>ere</sup> du 3<sup>e</sup> liv. en fournit un exemple. Mais , en examinant le caractère des vers dont il s'agit , on voit que la délicatesse du traducteur , et la gravité de son ministère , ne lui permettaient pas de traduire littéralement son original.

L'anecdote suivante , peu connue , donnera une idée de sa franchise. Un homme de lettres possesseur d'une trentaine de fables de La Fontaine , traduites en vers latins , lui proposa de s'associer à lui pour leur impression. A la première lecture , le P. Girault reconnut l'ouvrage des PP. Tissart et Vinet oratoriens , et le déclara franchement au plagiaire , en lui faisant observer qu'en les lui accordant , et toutes dates rapprochées , il n'avait pas quatre ans quand il les fit paraître.

Compatriote de La Fontaine , il en eut encore la bonhomie , la franchise , la sincérité. Il parlait de ses fables comme il eût parlé de celles d'un étranger : un vers lui paraissait-il mauvais , il disait , cela est bien médiocre ; en était-il content , il disait , celui-ci est bien bon.

Il connaissait bien les poètes latins , et ses notes , ses variantes en sont la preuve.

Cet homme , qui rappelait , par sa candeur , les mœurs du bon vieux temps , fut enlevé à la considération et à l'estime universelle , le 5 octobre 1776 , à l'âge de 76 ans.

Etant à Rouen ( je n'habitais pas encore cette ville ) , et désirant faire l'acquisition du 1<sup>er</sup> volume

1777.

des fables du P. Girault, je demandai à M. Ballière, à qui je devais m'adresser : au P. Girault, me répondit-il.... Je me transporte à l'Oratoire, et demande au portier si le P. Girault était chez lui, et si je ne lui serais pas importun ; non, non, Monsieur, me répondit-il, quand il s'agit de causer, il a toujours du temps de reste. Je vis le P. Girault qui me retint presque une heure, me raconta l'histoire de sa vie, et plusieurs anecdotes singulières qui lui étaient propres, et se peignit lui-même d'après nature. (*Note de l'Editeur.*)

---

*Eloge de M. Le Moine, sculpteur ; par M. DE COURONNE.*

1778.

« M. Jean-Baptiste Le Moine, né à Paris en 1704, eut pour père Jean-Louis, sculpteur du Roi, célèbre par plusieurs grands ouvrages. Cette origine favorisa sans doute les dispositions que le jeune Le Moine reçut de la nature.

» Il se livra à l'étude avec une ardeur incroyable, et le jour ne suffisant pas à son zèle, il y consacrait une partie des nuits. Il obtint le grand prix, digne récompense de ses veilles.

» En 1738, il fut admis à l'Académie royale de peinture et sculpture, professeur en 1744, et directeur en 1768, place honorable dont il fit l'hommage volontaire à M. Pierre, premier peintre du Roi.

» Il serait difficile de suivre M. Le Moine, et de spécifier tous les ouvrages qu'il exécuta. Essayons au moins d'indiquer les plus considérables.

» Le premier fut l'achèvement en marbre du groupe de Saint-Jean en Grève. Il y fit une tentative, et nous le dirons pour l'instruction des élèves et les garantir du désir d'innover.

» Il

» Il avait ouï-dire que Le Bernin , par le mélange des marbres , était parvenu à donner à la sculpture tout l'effet du tableau. Mais il n'avait vu ni l'Italie , ni les chef-d'œuvres de ce sculpteur fameux , et ses essais n'eurent aucun succès. Une seconde tentative à Saint-Louis du Louvre ne fut pas plus heureuse.

» Une entreprise beaucoup plus importante fut la statue équestre que demandait la ville de Bordeaux. La réussite fut encore malheureuse. Lemoine en tomba malade , et le déplaisir d'avoir compromis sa réputation y eut sans doute plus de part que la perte énorme qui en résultait pour lui. De grands secours lui furent offerts , et deux années lui suffirent pour réparer cette infortune : une nouvelle fonte réussit complètement , et Bordeaux jouit bientôt de ce monument magnifique. En conduisant sa statue , Lemoine passa par Rouen , l'Académie profita de cette circonstance pour s'associer cet artiste célèbre. Nous ne devons pas oublier une anecdote flatteuse pour Lemoine. Avant que l'on transportât sa statue , le Roi fut la voir , et appercevant Madame Lemoine alors enceinte , il se nomma le parrain de l'enfant qu'elle portait.

en 1748.

» Quelque temps après il exécuta en marbre , pour l'église des Jacobins , le tombeau de Pierre Mignard , monument qui a été reproduit par le burin de Lépiciér ; et le tombeau du cardinal de Fleury , pour l'église de Saint-Louis du Louvre. Le prélat y est représenté mourant dans les bras de la Religion.

» Ce bel ouvrage fut suivi de la statue de Louis XV en pied et en bronze pour la ville de Rennes. C'était à l'occasion de la convalescence du Roi , circonstance caractérisée par la déesse de la santé qui en forme un accompagnement agréable.

» Un nouveau monument projeté pour la ville de

1778. Rouen devait présenter le Roi élevé sur un pavois soutenu par trois des principaux officiers, suivant l'antique usage. On suppose facilement les motifs qui en ont empêché l'exécution.

» Nous pourrions citer un grand nombre de bustes qui tous annoncent le beau talent de notre célèbre artiste. La reconnaissance nous fait un devoir de citer celui du Roi et celui de Fontenelle dont il fit présent à l'Académie ; il devait y joindre celui de Jovenet.

» En considérant une si grande suite de travaux, et de travaux considérables, on pourrait supposer que cet artiste aurait amassé à ses enfants une fortune brillante, et il ne leur a laissé qu'une fortune médiocre. Egalemeut généreux et désintéressé, il paya libéralement les talents auxiliaires auxquels il fut obligé de recourir, et s'oublia presque toujours lui-même.

» Nous ne devons pas omettre que des quatre magnifiques statues que l'on admire dans la belle galerie de peinture du roi de Prusse, et qui toutes sont des chef-d'œuvres d'artistes français, la Vénus et le Mars de Coustou ; la Diane de Pigalle ; l'Apollon de Lemoine en est le complément.

» Une paralysie, suite d'une apoplexie dont cet artiste célèbre fut frappé en 1777, lui fit tomber le ciseau de la main. Il languit encore durant un an, et termina sa brillante carrière le 25 de mai 1778, âgé de 74 ans.

» Il a laissé des élèves distingués, et nommer MM. Falconet, Pajon, Caffieri, Dhuèz et Millot, c'est annoncer les héritiers de son génie. »

*Eloge de M. Hébert, peintre; par M. DE COURONNÉ.*

« M. Jean-Samuel Hébert naquit à Paris le 16 mai 1697.

1778.

» Il professa d'abord la religion prétendue réformée; mais, revenu au sein de l'Eglise, il fit son abjuration en octobre 1776, entre les mains de M. l'abbé Terrisse, dans la chapelle de l'archevêché, et n'a laissé subsister aucun doute sur la sincérité de sa croyance. Il perdit de bonne heure son père, bijoutier instruit. Ses parents, qui le destinaient au même commerce, lui donnèrent un maître de dessin, talent essentiel pour tous les arts soumis à l'influence du goût. Les progrès rapides du jeune Hébert déterminèrent M. Bell, son parent et l'un des premiers peintres de son temps, à se charger de son instruction. Son goût naturel le détermina à se livrer entièrement à la peinture, et il ne fut plus question de bijoux. La miniature fut le genre qu'il adopta, et il y devint habile.

» Héritier de bonne heure de la fortune paternelle grossie de plusieurs successions collatérales, il vint à Rouen, âgé de 25 ans environ, et s'y occupa d'une fabrique de savon. Cet essai malheureux lui coûta plus de cent mille livres, ce qui fit à sa fortune un tort irréparable.

» Il se souvint alors de ses premières études qui lui procurèrent une existence honnête.

» Il avait été l'un des premiers associés de cette Académie et il y lut plusieurs mémoires. En 1745, il en présenta un sur la perspective : aucun ne se trouve dans nos archives.

1778. » En 1745 , l'Académie le nomma son trésorier , et il en remplit les fonctions sans interruption et à la satisfaction universelle pendant vingt-neuf années consécutives ayant été prorogé d'année en année par l'assentiment unanime.

» L'âge et les infirmités le déterminèrent en 1776 à donner sa démission. La Compagnie , affligée de sa retraite , ne put pas se refuser à son désir. Nous prévîmes alors qu'il fallait nous préparer à une séparation plus douloureuse , et en effet nous eûmes la douleur de le perdre le 15 juillet 1778 ; il était âgé de plus de 81 ans.

» Il fut académicien zélé pour la gloire de sa Compagnie , et cher à tous ses collègues par son aménité et toutes les qualités sociales.

---

*Eloge de Don Labbé , religieux bénédictin ; par M. DE COURONNE.*

1779. « Don Labbé , bénédictin de la congrégation de Saint-Maur , naquit à Noissy , diocèse de Paris , en 1751. Il fit profession à l'abbaye de Sées , à l'âge de 22 ans , et fut envoyé à celle de Saint-Ouen de Rouen.

» Il se fit connaître à cette Académie par la communication d'un ouvrage composé pour l'école royale militaire de Paris , ayant pour titre : *l'Héroïsme , ou Histoire militaire des plus illustres capitaines* , et y fut associé sous le titre d'associé à adjoint.

Imprimé  
à Paris en  
1756.

En mai  
1772.

» Il communiqua également à l'Académie un nouvel ouvrage manuscrit qu'il se proposait de publier , sous le titre de *l'Amour de ses semblables* ; puis un troisième sous le titre de *Memoire pour servir à l'histoire des révolutions des mœurs*.

» Enfin nous eûmes de lui , en 1778 , des *Observations sur les anciens édifices gothiques*. Il demeurait alors à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés , où il a fini sa carrière à l'âge de 48 ans.

» Ce ne sera pas s'écarter sensiblement de notre sujet que d'observer ici qu'en 1741 M. Soufflot publia un mémoire ayant pour titre : *Parallèle des églises gothiques et des églises suivant les règles de l'architecture grecque*.

Mercur  
de France,  
page 1191.  
Juin.

» Et combien serait-il intéressant d'avoir une bonne histoire de l'architecture , à partir de la décadence de l'empire romain. Combien de grands ouvrages les goths et les arabes ou maures ne nous ont-ils pas laissé..... Mais revenons à don Labbé ; cet homme laborieux , qui fut moissonné à la fleur de son âge , fut d'une société agréable par la douceur de son commerce et la variété de ses connaissances. Placé à Saint-Germain dans le sanctuaire des sciences , quels fruits n'eût-il pas produits avec les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature ! Hélas ! la mort frappe sans choisir. Mais peut-elle éteindre , peut elle même affaiblir le souvenir de l'homme aimable , et l'hommage que mérite l'homme vertueux ? »

---

*Eloge de M. Bernard de Jussieu ; par M. GOSSEAUME.*

Après un avertissement sommaire où il expose les motifs qui empêchèrent l'Académie de rendre dès l'année dernière à la mémoire de M. de Jussieu l'hommage que mérite cet homme si justement célèbre , l'auteur entre en matière ainsi qu'il suit :

« M. de Jussieu naquit à Lyon en 1699. Ses parents , qui tenaient dans cette ville un rang honnête ,

1779.

lu idonnèrent une éducation soignée.... Sa famille semblait destinée à illustrer la médecine et la botanique spécialement. Il avait été précédé dans cette belle carrière par son frère Antoine qui avait été jugé digne de s'asseoir à la place que Tournefort et Vailant avaient occupée.

M. Bernard de Jussieu n'était âgé que de 22 ans lorsqu'il fut nommé démonstrateur au jardin royal des plantes. Emule et collègue d'un frère chéri, ils donnèrent jusqu'en 1751, que M. Antoine de Jussieu mourut l'exemple de deux savants distingués qui courent la même carrière sans autre rivalité que celle qui avait pour but l'avancement et les progrès d'une science à laquelle ils consacraient tous leurs loisirs.

» C'est dans les ouvrages des grands hommes qu'on doit puiser la matière de leur éloge. Si les productions de M. de Jussieu n'offrent pas d'abord cet éclat qui éblouit, il n'en est aucune qui ne soit marquée au coin de l'utilité et d'une saine critique.

» Le premier ouvrage qu'il publia deux ans après son installation est une nouvelle édition de l'*Histoire des plantes des environs de Paris*, catalogue raisonné que Tournefort avait fait paraître, mais auquel la multitude des affaires de ce restaurateur de la botanique l'avaient empêché de donner toute la perfection dont il était susceptible.

» Cette nouvelle édition devait regarder M. de Jussieu, chargé des herborisations à la campagne et intéressé à compléter cette espèce d'itinéraire fait pour servir de guide à ses nombreux élèves.

» C'est dans une de ces excursions aux environs de Montmorency, qu'il fit une application heureuse de l'eau de Luce contre la morsure de la vipère.

» M. de Jussieu avait reçu de la nature cette apti-

tude à l'observation et cette patience rare qui seule conduit aux découvertes utiles. Il publia en 1739 dans les mémoires de l'Académie des sciences ses idées sur le développement et l'explosion de la poussière qui recouvre les anthères des fleurs. Il publia la même année un autre mémoire sur les étamines des fougères, et y joignit pour exemple la description du pitularia et du lemna.

» Les corallines étaient un problème en histoire naturelle malgré les recherches d'Impérati en 1699, et de Peyssonel en 1727, ou plutôt la botanique les revendiquait ainsi que les coraux, etc. Un mémoire de M. le comte de Marsilly semblait décider pour toujours cette question importante. Notre auteur célèbre, d'après des expériences décisives, rendit enfin au règne animal cette portion considérable de l'histoire naturelle, et montra, dans un mémoire publié en 1741, que ces concrétions singulières et prodigieusement variées sont l'ouvrage de polypes.

» Mais le travail le plus considérable de M. de Jussieu, celui qui lui a coûté plus de temps et plus de recherches, est sa *Méthode des familles des plantes*.

» Ce fut à Trianon que M. de Jussieu en fit l'essai dans la plantation du magnifique jardin de botanique que Louis XV y avait formé et qu'il se plaisait à visiter souvent. Lorsque cette notice fut lue à la séance publique de 1779, M. A.-L. de Jussieu, neveu de notre illustre confrère, et lui-même recommandable par ses vastes connaissances, n'avait pas encore publié son *Genera plantarum*, et l'auteur pouvait entrer alors dans bien des détails relatifs à cette méthode et qui seraient superflus aujourd'hui. C'est dans la belle préface de ce *Genera plantarum* qu'il faut les chercher, et on les y trouvera détaillés avec

1779. une précision et une ordonnance digne des plus grands éloges.

» M. Bernard de Jussieu fit plusieurs voyages en Normandie ; il y avait des amis. Et où n'en n'avait-il pas ? Son affabilité et son profond savoir le rendirent précieux à tous ceux qui eurent le bonheur de le connaître. Je pourrais citer à Rouen MM. de Laisement , d'Angerville , Dufay , Lecat. A Conches , M. Daujon , médecin distingué et connaisseur en plantes.

» Il fit le voyage de Conches pour herboriser dans la belle forêt de ce nom et ne crut que la *Dentaire*, *Dentaria heptaphyllos baccifera* C. B. y croissait spontanément que lorsque M. Daujon la lui eut fait cueillir. ( Voir *Histoire des plantes des environs de Paris*, tome II, page 551. Voir le *Botanicum Parisiense* de S. Vaillant , f<sup>o</sup>, édité par Boerhuave , page 47 , où cette anecdote est répétée ).

» M. Bernard de Jussieu mourut âgé de 79 ans la même année que nous avons perdu Haller et Linné , époque funeste qui laisse dans cet ordre de savants un vide immense.

» Ami des hommes , ami des sciences naturelles , M. de Jussieu leur sacrifia jusques aux intérêts de son cœur. Tout entier à l'instruction des uns et aux progrès des autres , il eut des motifs de mécontentement de la part des premiers , et lui seul négligea de s'en plaindre.

» Il ne connut ni la rivalité qui dégrade les talents , ni la vanité qui les dépare. »

*Eloge de M. De la Bourdonnaye ; par M. DE  
COURONNE.*

M. De la Bourdonnaye , conseiller-d'état , ancien intendant de Rouen , associé vétéran de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de la même ville , naquit à Bordeaux , en 1700.

Reçu maître des requêtes en 1724 , il fut nommé en 1731 pour remplir dans cette ville la place distinguée d'intendant que M. son père avait précédemment occupée.

Si nous nous permettons de définir cette magistrature , nous dirons qu'un intendant est l'ame de la province que le Roi lui confie : tout par lui germe , prospère , fructifie ; police , finances , commerce , manufactures , telle est une partie des trésors remis à sa garde et confiés à son intelligence. Placé immédiatement entre le souverain et le peuple , il est l'organe immédiat du premier , et l'interprète de la multitude , chargé de porter au pied de trône de justes réclamations , et d'y faire valoir tout ce qui peut accroître la gloire et la prospérité de la Généralité qui lui est confiée. Que l'on juge présentement de l'importance d'une telle place , dans la Normandie agricole , manufacturière et maritime !

Pendant vingt-quatre ans M. De la Bourdonnaye soutint glorieusement ce fardeau , et en conservant les bonnes grâces de son roi , sut mériter la confiance et la tendre affection des habitants de cette province.....

Mais considérons aussi M. De la Bourdonnaye comme Académicien : Et pourrions-nous oublier la

1780.

part très-active qu'il eut à la création de cette Académie , à l'établissement et à la dotation des écoles de botanique , d'anatomie et de dessin ? Il se plaisait à éclairer ces institutions utiles par ses conseils , et à les animer par sa présence. Persuadé que dans une société de gens de lettres , il est de la dignité d'un premier magistrat d'en partager les fonctions , il s'imposa la loi d'un commun travail , et fournit d'excellentes observations dans lesquelles on trouve également l'homme de goût et l'administrateur habile. ( Voir I<sup>er</sup> vol. p. 175 , II<sup>e</sup> vol. p. 168 et 190. )

Assidu à nos séances , il les présida en 1745 , ayant été nommé vice-président dès l'année précédente.

Aimable et d'un commerce doux et facile , également capable de supporter le poids d'une grande administration , et de faire les délices de la société , il ne dédaignait pas de folâtrer quelquefois avec les Muses , et on a vu de lui des poésies légères ou la gaieté embellissait la raison.

En 1755 , nous le vîmes avec regret s'éloigner de ces contrées. Appelé à Paris , il fut chargé , comme conseiller d'état , de présider divers bureaux ; mais nous pouvons dire qu'il ne cessa d'habiter parmi nous , et ses lettres ont en tout temps justifié qu'il avait conservé un sincère attachement pour cette province , pour l'Académie et les divers établissements qui s'étaient formés dans son sein , et à la stabilité desquels il avait si puissamment coopéré.

Des infirmités , suite presque inévitable de la vieillesse , l'avertirent de songer à la retraite , et il se fixa entièrement en Bretagne. C'est là que dans la pratique des vertus et l'exercice des devoirs de la religion , après deux ans de maladie et de langueur , il mourut au château de la Bourdonnaye , le 12 juillet 1779 , âgé de près de 80 ans.

Le caractère particulier de M. De la Bourdonnaye fut la modestie et la candeur ; s'il eût suivi son goût , il eût vécu en simple particulier et éloigné des affaires. Obligé par état à une représentation continue , il ne cessa jamais d'être bon , affable , d'un accès facile , et prompt à obliger..... Son image et le souvenir de ses bienfaits ne s'effaceront jamais de notre mémoire.

---

*Eloge historique de M. d'Angerville ; par M.  
GOSSEAUME.*

M. d'Angerville , plus connu à Rouen sous le nom de Saint-Sylvestre , naquit en cette ville en 1706 , de parents distingués par la noblesse et leurs succès dans la culture des fleurs.

M. de Saint-Sylvestre commença ses études à Rouen , et alla les finir à Paris ; il y mérita des prix et se distingna tellement que les supérieurs de la communauté de Sainte-Barbe où il demeurait , le chargèrent , tout étudiant qu'il était , de faire des conférences à ses camarades.

M. de Saint-Sylvestre se destinait au sacerdoce ; la pureté de ses mœurs et son érudition lui en appanissaient la route ; malheureusement les affaires de la Constitution causaient alors les débats les plus orageux , et croyant voir dans la signature du formulaire sa conscience tyrannisée , il abandonna ce projet pour se livrer à l'étude de la médecine ; mais il ne réussit pas plus dans cette seconde tentative. Le nombre d'années que les lois exigent pour les études en médecine lui donnaient une nouvelle et longue carrière à parcourir. Durant ce temps s'introduisit

1771. l'usage précédemment inconnu d'exiger des aspirants aux degrés dans cette faculté la même signature. Le formulaire gardait les avenues du temple d'Esculape, lorsque M. de Saint-Sylvestre se présenta pour y pénétrer, et, fidèle à ses principes, il renonça à son entreprise.

Depuis cet instant il se consacra uniquement à la pratique des vertus domestiques, et à l'étude de l'histoire naturelle. Cette étude, pour un grand nombre d'amateurs, n'est qu'un objet d'agrément : M. de Saint-Sylvestre ne l'estima que par les avantages qu'elle procure. La botanique sur-tout devint son étude favorite : cette science tient de si près à l'art de guérir ; elle présente à l'homme instruit de si grandes, de si nombreuses ressources, qu'il était impossible que M. de Saint-Sylvestre ne s'y livrât pas avec une ardeur soutenue.

Ami et associé de M. de Jussieu, en qualité de correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, il lui était permis de travailler sur ses principes. Aussi dans la plantation d'un jardin de botanique qu'il avait formé, avait-il suivi l'arrangement par familles de plantes. C'était dans cet asile solitaire que souvent je l'ai vu faire une application féconde de ses profondes méditations. La plante la plus commune était pour lui la source de l'entretien le plus intéressant, et, en effet, lorsqu'on ne néglige rien de ce qui intéresse son histoire, le détail de ses propriétés dans la médecine et dans les arts, etc., etc., que de choses à dire, que de merveilles à révéler !

Tous les hommes ne sont pas capables de ces études réfléchies, ni doués d'une patience capable d'en dévorer les longueurs.

Dans un voyage que M. de Jussieu fit à Rouen

avec son ami M. Rouelle , chymiste célèbre , ils se trouvèrent réunis un jour chez M. de Saint-Sylvestre , avec M. Delaisement , M. Lecat et M. Ballière. Il n'était pas possible d'associer des hommes plus savants et des caractères plus opposés. J'ai fait connaître la tranquillité de MM. de Jussieu et de Saint-Sylvestre , et M. Lecat toujours en activité ; pour M. Rouelle , il était dans un état habituel de convulsion.

On se promenait dans le jardin , tandis que MM. de Jussieu et de Saint-Sylvestre , le nez fixé vers la terre , et la lorgnette à la main , examinaient un insecte sur un brin d'herbe. M. Rouelle ne put se contenir long-temps , et , s'adressant à M. Ballière : « Monsieur , lui dit-il , leur patience met un terme » à la mienne , et je suis tenté de leur froisser le nez » contre terre pour les tirer de leur spéculation. «

On attendait de M. de Saint-Sylvestre un ouvrage auquel il était en état de donner une grande perfection , la Flore des environs de Rouen , et on ignore quel motif l'a empêché d'exécuter ce projet. Mais on a dû trouver dans ses papiers les matériaux de cet utile travail. Il est à désirer que ces mémoires , qu'un herbier considérable , et qu'un grainier bien fourni ne soient pas perdus.

M. de Saint-Sylvestre passait une partie de ses jours à donner chez lui des consultations à de pauvres malades , ou à les visiter chez eux et les consoler dans leurs afflictions. La médecine avait été une de ses premières inclinations , et

« Il est mal aisé qu'on oublie

» Ce qu'on a tendrement aimé. »

Ce fut dans cet exercice de travail et de bienfai-

1780.

sance qu'il passa sa vie. Les infirmités la lui rendirent laborieuse sans la lui rendre à charge ; il profita de ses beaux jours sans en abuser, et supporta la douleur sans murmure.

Indulgent envers tout le monde, sévère envers lui seul, il fut savant sans orgueil, bienfaisant sans ostentation, religieux sans bizarrerie.

---

*Eloge de M. Dreux du Radier ; par M. DE  
COURONNE.*

« M. J.-F. Dreux du Radier, avocat au parlement, ancien lieutenant particulier de Châteauneuf, seigneur des Marchais, Lennetteau, Ponthiersault ; associé aux académies de Lyon, Angers, la Rochelle, Châlons et Rouen, naquit le 10 mai 1714, à Châteauneuf en Thimerais, petit canton de l'Île-de-France.

» Destiné par ses parents à l'étude des lois, il fut placé en terminant son cours de philosophie chez un procureur, et sut allier la culture des lettres aux épineux principes de la jurisprudence. Ayant fini son droit et obtenu, suivant l'usage, le titre d'avocat, il acheta la charge de lieutenant particulier, civil et criminel du bailliage de Châteauneuf. « Relégué, » dit-il, dans ma province, l'amour des lettres m'y » suivit, il y devint une ressource nécessaire à l'en- » nui de ma petite magistrature. »

» Exilé à Poitiers en 1749, par un ordre surpris, et qui, en 1750, fut révoqué, il profita de son séjour en cette ville pour y recueillir les matériaux des divers ouvrages qu'il a composés sur cette ville

et la province du Poitou. Il revint à Châteauneuf; mais chaque jour ses études lui devenant plus intéressantes, il songea à se défaire de sa charge et à se fixer à Paris, où il demeura dix ans, de 1750 à 1760.

1780.

» C'est à ces dix années de séjour dans la capitale que se rapportent les connaissances qu'il fit des hommes les plus distingués dans la république des lettres; mais l'étude, qui peut suffire à l'esprit, ne suffit point au cœur. Le cœur a besoin de repos; de consolations, d'amis, et M. Dreux du Radier en eut. Nous citerons MM. Davy de la Feutrière, conseiller au parlement, Falconet, Bonamy, Le Camus D. M., M. Secousse, etc. »

Ici M. de Couronne se livre à l'énumération des nombreux ouvrages sortis de la plume de M. Dreux du Radier, non-seulement de ceux qui se trouvent indiqués au catalogue imprimé des ouvrages de ce savant en 1776, mais de ceux dont il est fait mention dans un manuscrit dont M. Dreux du Radier fit dépositaire M. Beau cousin, avocat en 1779, et que ce dernier avait communiqué à M. de Couronne.

Il est peu de genres dans lesquels M. Dreux du Radier ne se soit exercé; histoire, chronologie, jurisprudence, littérature, poésies latines et françaises, anecdotes, critique, etc.

Cette nomenclature seule remplirait plusieurs pages et excéderait de beaucoup les limites que nous avons dû nous tracer. Que serait-ce si nous suivions M. de Couronne dans l'examen critique qu'il fait, et le jugement qu'il porte de beaucoup de ces ouvrages. Aussi son éloge pourrait facilement former un petit volume, qui toutefois présenterait aux bibliophiles un grand intérêt.

1780. » En 1760 , M. Dreux du Radier s'aperçut que la vie trop agitée , trop bruyante de Paris lui devenait à charge. Préférant alors le repos que l'homme vertueux sait toujours faire tourner au profit de la société , négligeant des espérances flatteuses et fondées , il se retira à la campagne dans un petit domaine qui lui appartenait , s'occupant à perfectionner divers ouvrages manuscrits. Il y devint encore , comme avocat , le conseil de tous les gens honnêtes de son canton. Il obtint ce que peut ambitionner un cœur honnête , *otium cum dignitate* ; c'est dans un petit endroit nommé le trou Saint-Eliph , près le château de la Loupe-au-Perche , qu'il fut enlevé à l'estime et à l'amitié. ( \* )

Son testament olographe est daté du 9 août 1779 , et lui-même , penché sur le bord de sa tombe , a tracé avec courage l'épithaphe qu'il désira qu'on y inscrivît.

Hic jacet J. Fr. Dreux

Peccator unus è multis.

Artibus ingenuis vixi , juriq̄ue dicatus ,

Unis una fuit cura placere bonis :

Plurima scripta mihi sunt , et mihi plurima lecta ;

O utinam rectè lectaque scriptaque siut !

A cette occasion , M. de Couronne ajoute : « Je regrette de trouver ici une double similitude. Beverland a dit dans son épithaphe :

Non unus è multis peccator hic jaceo.

---

( \* ) Il avait épousé , à l'âge de 28 ans , Melle Copineau de Mareuil , et n'en a point eu d'enfants.

Et Calmet ,

1780.

Multa legi , scripsi , ô utinam bene !

Nous donnerons pour exemple de la poésie française de M. Dreux du Radier , ces vers improvisés devant la statue de Montesquieu ,

Des plus rares talents quelle heureuse harmonie !  
 C'est l'âme d'Épictète et celle de Platon ;  
 La douce volupté , la sublime raison ,  
 Animent tour-à-tour sa plume et son génie :  
     Historien , législateur ,  
 Il connaît la nature et suit toujours ses traces,  
 Des peuples et des rois il fut le précepteur,  
 Il fut le disciple des graces.

L'anecdote qui suit montre combien il faut se défier des jugements précipités. M. Dreux du Radier avait traduit en vers français l'épigramme de Catulle :

« Lesbia mi dicit semper male , etc.

Il montra sa traduction à M. l'abbé Desfontaines , critique célèbre et bien connu dans la république des lettres , et sans lui dire qu'elle fût de lui.

Le critique trouva que la pièce française ne valait rien. C'est la traduction d'une épigramme latine , dit M. du Radier , qui alors récita la pièce de Catulle , en remplaçant Lesbia par un autre mot ; le latin vaut encore moins , répliqua M. l'abbé.

Alors M. du Radier lui répondit avec douceur : la traduction est de moi , et je vous l'abandonne ; mais l'original est de Catulle.

Le censeur fut assez déconcerté ; et en effet c'est

1780.

Épître à  
Marot.

une des plus jolies épigrammes de ce poète charmant, dont J.-B. Rousseau a dit :

Catulle, en grace et naïves beautés,  
Avant Marot mérita la couronne.

*Eloge de M. Chardin, peintre ;* par M. DE COURONNE.

M. J.-B.-Siméon Chardin, naquit à Paris le 21 novembre 1699. Son père, menuisier distingué, destinait son fils à sa profession ; mais le goût que le jeune Chardin manifesta pour la peinture, déterminait le père à le placer chez M. Cazes, peintre du Roi. Il y trouvait peu de motifs d'instruction, et il y fit peu de progrès.

Le hasard lui fit sentir la nécessité d'une étude profonde de la nature. M. Noël-Nicolas Coypel, eut besoin d'un jeune homme pour le seconder dans quelques ouvrages ; le jeune Chardin fut appelé. La première chose que M. Coypel lui donna à peindre fut un fusil, dans le portrait d'un chasseur. Le maître eut l'attention de placer le fusil qui servait de modèle sous le jour le plus favorable. L'élève fut d'abord étonné de voir un homme aussi habile prendre tant de précautions : il réussit cependant, mais ce ne fut pas sans peine, et conçut que c'était la nature qu'il fallait étudier. Fidèle à cette inspiration, il acquit cette touche harmonieuse et large, et cette magie de couleurs qui depuis l'ont rendu si célèbre.

Une circonstance singulière le fit connaître. Un chirurgien, ami de son père, lui demanda un tableau pour le placer au-devant de sa maison. Quel-

ques instruments de chirurgie étaient tout ce que le chirurgien réclamait. Il peignit une nombreuse composition de figures. Le sujet était un homme blessé d'un coup d'épée qu'on avait apporté dans la boutique du chirurgien qui visitait ses plaies. Le commissaire, le guet et autres personnages remplissaient la scène. Le tableau n'était que heurté, mais traité avec goût. Un matin, avant que personne fût levé dans la maison du chirurgien, il fait poser son tableau. La multitude se pressait pour le voir : le chirurgien demande à son réveil le sujet de ce rassemblement, et voit le tableau. Il est tenté de se fâcher, ne retrouvant rien de ses idées ; mais les éloges du public pacifièrent tout. L'Académie le vit, l'admira, et connut ainsi le mérite du jeune Chardin.

Le père de M. Chardin voulait que son fils fût reçu maître de la communauté de Saint-Luc ; il fallut obtempérer, et il fut reçu maître. Encouragé par des éloges flatteurs, il osa aspirer à une place à l'Académie royale de peinture : mais, désirant pressentir le sentiment des principaux officiers, il se permit un innocent artifice ; il plaça dans une première salle, et comme au hasard, ses tableaux, et se tint dans la seconde. M. de l'Argillières, excellent peintre, et l'un des meilleurs coloristes, arrive, s'arrête, et, après les avoir considérés et en entrant, « Vous avez » là, dit-il, de très-bons tableaux ; assurément ils sont » de quelque bon peintre flamand. » Puis s'adressant au jeune Chardin, « Voyons, dit-il, vos ouvrages. » Monsieur, répondit le jeune homme, vous venez de les voir. . . — Quoi, ces tableaux ! . . . — Oui, monsieur. — Oh, dit M. de l'Argillières, présentez-vous, mon ami, présentez-vous ; et M. Chardin fut agréé avec un applaudissement général. Agréé et reçu en 1728, il fut fait conseiller en 1743.

1780.

et trésorier en 1755. Il trouva les finances de l'Académie dans un grand désordre. M. Chardin les rétablit par une sage économie, et les secours que procura M. le marquis de Marigny. Il obtint en 1757 un logement aux galeries du Louvre. Le voisinage de l'illustre M. Cochin fut pour eux le principe d'une intimité que la mort seule a pu interrompre.

- Lorsqu'en 1765, il témoigna le désir d'appartenir à l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, cette compagnie venait de faire une perte bien douloureuse dans la personne de M. Michel-Ange Slodts. M. Chardin paraissait suscité pour en adoucir l'amertume, et il fut le digne successeur de cet homme si justement célèbre.

Notre confrère a vécu jusqu'à un âge fort avancé, sans que l'amour du travail se soit ralenti un moment en lui. Pendant plus de quarante ans, il n'a cessé d'exposer au salon ses brillantes productions, et jamais vieillard n'a porté plus loin le feu de la jeunesse. En 1779, il avait exposé, entr'autres ouvrages, une tête d'un jeune garçon peinte au pastel. Madame Victoire de France, frappée de la beauté de ce morceau, désira en savoir le prix. M. Chardin répondit que l'honneur que lui faisait Madame, en daignant l'accepter, était pour lui le plus doux salaire. Madame lui fit présent d'une très-belle tabatière en or, et il en fut pénétré de reconnaissance.

Mais tandis qu'il jouissait de ses triomphes, il portait dans son sein les germes d'une destruction prochaine, il était depuis long-temps tourmenté des douleurs de la pierre. L'enflure des jambes et l'hydropisie y mirent le comble. Il mourut le 6 décembre 1779, âgé de 80 ans.

Tous ses tableaux sont extrêmement soignés; il les retouchait jusqu'à la plus parfaite imitation de la

nature. Il réunissait la vérité et la simplicité à la plus grande force de coloris.

1780.

Son caractère était doux et modeste , mais dans l'occasion il savait montrer de la vigueur. Un artiste un jour lui vantant un moyen qu'il possédait pour rehausser les couleurs , et l'impatientant de son bavardage : Eh Monsieur , lui dit-il , qui vous a dit que l'on peignait avec des couleurs..... — Avec quoi donc? ... — Avec le sentiment , Monsieur.

De deux mariages qu'il avait contractés , il n'eut qu'un fils qui donnait les plus grandes espérances. Il se noya à Venise , et cette perte lui fut extrêmement sensible.

M. Chardin vécut considéré de tous les justes estimateurs des talents , et il emporte les regrets de ses collègues , dont il fut l'ami , et des élèves dont il fut le père. Il laisse la réputation d'un artiste supérieur et d'un homme de bien.

---

*Eloge de M. de la Follie ; par M. D'AMBOURNAY.*

« M. Guillaume-Louis de la Follie , négociant , ancien administrateur trésorier de l'Hôtel-Dieu , officier des troupes bourgeoises , titulaire de l'Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Rouen , de la Société royale d'agriculture de Rouen , naquit en cette ville le 11 mars 1739. Fils alors unique de parents tendres et fortunés , il reçut une éducation très-soignée. La musique , la danse , l'escrime furent les délassements de ses études , et , dès sa seizième année , il étonnait par ses connaissances et enchantait par ses talents.

» Ses études finies , deux années passées chez un

1780.

procurer le mirent en état de défendre son propre bien et de donner des conseils utiles.

» Rappelé à Rouen pour y apprendre les éléments du commerce , il continua de cultiver les arts agréables. La pyrotechnie l'occupa quelque temps , et il imagina des feux adoptés par des artistes en titre.

» Il étudia à Lyon le mécanisme des belles manufactures de cette grande cité , et à Bordeaux les éléments du commerce maritime. Dans l'une et l'autre de ces villes il fut admis dans les meilleures sociétés et traité avec les égards que méritaient ses talents et sa politesse.

» Une circonstance particulière fit admirer sa délicatesse. Conduit à un concert où une jeune demoiselle chanta avec beaucoup de goût , il complimenta la belle chanteuse et l'accompagnateur avec délicatesse et de manière à décéler son propre talent. Elle lui proposa de chanter de nouveau s'il voulait l'accompagner ; il s'en excusa d'abord sur la médiocrité de son talent : pressé de nouveau , il accepta ; mais , pour ne mettre aucun point de comparaison entre le premier virtuose et lui , il l'accompagna tout en sons harmoniques et fut doublement applaudi et pour son talent et pour sa délicatesse.

» C'était sous le célèbre Moudonville qu'il s'était perfectionné dans ce genre très-insolite alors.

» Ainsi , en s'instruisant et en s'amusant , il parcourut la France et une partie de l'Espagne. Ils revint à Rouen et s'occupa du commerce sans négliger les arts agréables ses uniques délassements.

» Agé d'environ 30 ans, il épousa une personne aussi raisonnable qu'aimable et vécut heureux avec elle.

» S'il fit tous les efforts possibles pour échapper aux honneurs qui décorent les autres places , il ne refusa jamais d'en partager les pénibles fonctions.

» Les deux tribunaux de commerce et des manufactures lui confièrent la décision des affaires les plus épineuses , et presque toutes par sa médiation ont été conciliées.

» On lui doit la suppression d'un supplément dangereux adopté dans nos douanes et celle d'une nouvelle balance à cadran infidèle dans ses désignations.

» En 1775 , il demanda et obtint le titre d'adjoint à notre Académie. Il fut assez rapidement nommé titulaire , vice-directeur , et directeur.

» Vingt-neuf mémoires qu'il a donnés pendant l'espace de sept ans ont presque tous obtenu la distinction d'être lus en séances publiques. Un grand nombre , de l'aveu de la Compagnie , ont été imprimés pour faire jouir le public des travaux d'un savant trop peu confiant dans ses lumières.

» M. de la Follie cultiva les muses avec avantage. Nous connaissons de lui les deux premiers actes d'une tragédie qu'il a laissé imparfaite , et des vers de société pleins d'agrément. La morale et la philosophie occupèrent aussi ses loisirs ; mais il les fit marcher sous la bannière des graces et de l'enjouement.

» Sa maison fut toujours ouverte aux artistes auxquels il communiquait généreusement ses procédés. Nos fayenceries , nos papeteries , nos imprimeries , nos blanchisseries , nos fabriques d'huile de vitriol , nos ateliers de teinture , lui doivent ou des améliorations ou des inventions utiles.

» En 1779 , il communiqua au gouvernement un vernis presque sans épaisseur sensible , qui préserve le cuivre employé pour le doublage des vaisseaux , de l'action corrosive de l'eau de la mer. Sur le rapport favorable qui en fut fait , le Roi ordonna qu'on en ferait l'épreuve sur deux nouvelles frégates présentement ( 1780 ) en station à l'Amérique.

1780.

» M. de la Follie , par son affabilité et ses connaissances variées , mérita d'avoir des amis , et des amis illustres , MM. les ducs de la Rochefoucault et de Liancourt , M. le comte Milly , M. Tolosan , le chevalier de Grignon , etc. A son insçu , ils avaient déjà obtenu de l'administration la digne récompense de ses services et de son désintéressement , lorsqu'un accident funeste prévint les effets de leur bonne volonté. Le 20 janvier de cette année il se blessa à la main droite avec les fragments d'un vaisseau de chymie ; les progrès de l'inflammation furent rapides. La violence de la douleur nécessita une opération qui parut le soulager ; mais bientôt la fièvre se ralluma , et les accidents éludèrent toutes les ressources de l'art. Il fut enlevé à l'amitié , à l'estime , à la reconnaissance le 2 février 1780.

---

*Eloge de M. l'abbé La Croix ;* par M. D'AMBOURNAY.

« M. La Croix , docteur de Sorbonne , doyen de Saint-Just , vicaire général du diocèse de Lyon , abbé de Saint-Ramberg en Bugey , trésorier de France , des Académies de Lyon , Rouen , etc. , de la Société d'agriculture de Lyon , fut un des hommes les plus instruits et les plus aimables de son temps. Né avec une constitution délicate , il trouva des ressources précieuses dans la sobriété et un exercice raisonnable , dans la gaieté et les doux épanchements d'un caractère vif et franc. Jamais ame active ne sut mieux se délasser d'un travail par un autre. Sa maison était le temple de la paix , comme celui des sciences et des beaux arts. Une bibliothèque nombreuse et bien choisie , d'excellents tableaux , des

statues de grands maîtres , et les meilleures estampes annonçaient son goût.

» Dans un voyage qu'il fit en Italie avec M. Soubrin son confrère au bureau des finances , il se lia avec le célèbre M. A. Slodts et M. Soufflot, dont il présagea les succès.

» Etant à Rome , il désira célébrer dans la basilique de Saint-Pierre , mais il portait perruque , le sacristain exigea qu'il la quittât , et il célébra en enfant de chœur.

» On doit en partie à M. La Croix l'établissement à Lyon d'une école gratuite de dessin , celui d'une bibliothèque , d'un jardin de botanique , d'un cours de chymie et d'un cabinet d'histoire naturelle.

» Sa maison de campagne , sans décoration fastueuse , présentait toutes les commodités que l'on peut désirer : ses bosquets , dessinés avec élégance , offraient des vases , des statues agréables , des inscriptions spirituelles. C'est là que tous les ans il tenait ce qu'il appelait ses états. Il y rassemblait tour-à-tour les personnes qu'il voyait à la ville , et la loi qu'il s'était imposée de ne recevoir que sur invitation , le mettait dans le cas de ne réunir que des hommes qui se convenaient entr'eux , et qui tous ensemble pouvaient penser tout haut.

» Dans une ville de passage comme Lyon , il fut souvent obligé de haranguer , à la tête de son chapitre , des voyageurs du premier ordre , et son éloquence naturelle le servit toujours heureusement. Une de ces circonstances lui procura l'amitié du cardinal de la Rochefoucault , qui , pendant son séjour à Lyon , se plaisait à venir se délasser chez lui du cérémonial et de la représentation. Lorsqu'en 1759 ce prélat présidait à Paris l'assemblée du clergé , il vit avec plaisir M. de La Croix au nombre des

1780.

députés, et partageait avec lui tous les moments de délassement que ses fonctions lui permettaient. Après la fin de cette assemblée, cet homme aimable fit un voyage à Rouen. L'Académie s'empressa de l'adopter, et le pria d'être le lien d'une correspondance suivie avec celle de Lyon.

» M. La Croix avait le talent de faire des vers de société fort agréables, mais il les a tenus enfermés dans son porte-feuille.

» Nous avons appris avec douleur la perte de cet ami des beaux-arts, qui fit toujours servir à l'intérêt de la société les fruits de ses longues études, et ce goût délicat et sûr qu'il avait reçu de la nature.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

---

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

**S**UITE DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE , page 1

*Discours prononcé par M. Gosseaume à la séance du  
12 décembre 1817, en présentant à l'Académie le  
quatrième volume manuscrit du Précis analytique  
des travaux de cette Compagnie, depuis janvier 1771,  
jusques et compris décembre 1780,                   ibid.*

*Tableau des membres composant l'Académie en 1780,*  
9

*Liste des Mémoires présentés à l'Académie, depuis  
1770 jusqu'en 1780 inclusivement,                   17*

*Séances publiques de l'Académie,                   35*

---

**SUITE DU PRÉCIS ANALYTIQUE,                   53**

### DÉPARTEMENT DES SCIENCES.

#### SCIENCES MÉDICALES.

*Histoire de la gaine des muscles ; par M. Auran ;*  
55

*Avantage de la cautérisation par le moxa, principa-  
lement dans les douleurs rhumatismales et gout-  
teuses,                   55*

- Extrait d'un mémoire sur la formation des abcès du foie à la suite des plaies de la tête ,* 58
- Essai pratique sur les eaux thermales de Bourbonne en Champagne ; par M. Juvet ,* 59
- Sur l'anévrisme de l'artère crurale ; par M. Sue le jeune ,* 60
- Réflexions théoriques et pratiques sur plusieurs médicaments chimiques ; par M. Bonté ,* 62
- Réflexions sur le sucre purgatif ; par M. Lechandelier ,* 63
- Observations anatomiques faites à l'ouverture du cadavre d'un homme mort de la folie ,* 64
- De la cause matérielle de la peste et des épizooties ; par M. Dautic ,* 66
- Sur l'utilité d'une analyse méthodique des végétaux ; par M. Gosseaume ,* 70
- Quels sont les signes qui , lors de l'accouchement et la tête de l'enfant se trouvant enclavée , indiquent la nécessité de recourir au forceps courbe ? par M. Poullain ,* 74
- Dissertation sur l'opium ; par le même ,* *ibid.*
- Mémoire sur le remède anti-goutteux des Caraïbes ; par M. Dambournay ,* 76
- Sur une affection nerveuse extraordinaire , guérie par les bains froids ; par M. Poullain ,* 77
- Sur la nature du fluide animal ; par M. \*\*\* ,* 79
- Sur une paralysie nerveuse ; par M. \*\*\* ,* 80
- Sur une fièvre maligne compliquée d'affection convulsive , guérie par l'usage de l'eau ; par M. Terrède ,* 81

- Sur les effets de la poudre de cantarides , prise intérieurement ; par le même ,* 83
- Ramolissement des os des îles ; par M. Gosseaume ,* 84
- Mémoire dans lequel on recherche si , à l'inspection du cadavre d'une personne empoisonnée , on peut déterminer lequel du sublimé corrosif ou de l'arsenic a été la cause de la mort ; par M. Marigues ,* 87
- Observations sur des ovaires très-viciés ; par le même ,* 89
- Sur la cause qui fait surnager à l'eau les pierres biliaires ; par le même ,* 92
- Observation d'une dose considérable de mercure sublimé corrosif , prise sans résultats désastreux ; par M. Mortreuil ,* 93
- Sur une hydropisie , accompagnée d'accidents extraordinaires ; par M. Terrède. 94*
- Sur l'usage abusif de la pommade de Saturne ; par M. Poullain ,* 96
- Sur l'abus des sutures ; par M. Mortreuil ,* 97
- Coustitution épidémique du Havre , en 1750 ; par M. Lepecq ,* 100
- Des ligaments postérieurs de l'Utérus ; par M. Ferrand ,* 102

#### ARTS CHYMIQUES.

- Sur le besoin que la plupart des arts ont d'être éclairés par la Chymie ; par M. de Machy ,* 103

- Sur une falsification du savon de Marseille ;* par M. Godde , 105
- Observations sur l'éther nitreux ;* par M. de Guesnon , 107
- Projet de leçons de pharmacie ;* par M. Lechandelier , 109
- Observations théoriques sur le bleu de Prusse ;* par le même , 111
- Solution d'une question proposée à l'Académie sur les dangers de la céruse dans les liqueurs potables, et les moyens d'en reconnaître la présence ;* par le même , 112
- Supplément aux expériences sur la fabrication de l'huile de vitriol ,* par M. de la Follie , 113
- Papier violet , teint en paille ;* par le même , 116
- Rapport de MM. Ballière , de la Follie , et Godde sur le vernis des sieurs Lolliot et Crevel ,* 117
- Sur le blanchiment des toiles ;* par M. de la Follie , 119
- Pierres trouvées à Alençon en creusant un puits ,* 120
- Le chymiste et l'agronome ,* ibid.
- De l'application de la chymie à la botanique pour reconnaître les principes végétaux ;* par M. Gosseume , 121
- Expériences sur diverses combinaisons savonneuses ;* par M. Mezaise , 124
- Expériences sur la résine de gayac , traitée avec l'alkali du tartre ,* 126
- Esprit ardent de lait de vache ;* par M. Oscretz-Kerssky , 127

- Analyse chymique des eaux des fontaines et des puits de Rouen , de celle de la Seine et de celle de la source des fontaines de Dieppe ; par M. Descroizilles ,* 128
- Blanchiment du coton ; par M. A. Petit ,* 131
- Mine de bismuth artificiel ; par M. Mesaize ,* 132
- Moyens d'accroître nos richesses territoriales ; par M. \*\*\* ,* 133
- Projet d'établissement d'une pharmacie universelle dans tout le royaume ,* 134
- Mémoire sur le mortier du sieur Lorient ; par M. d'Ambournay ,* 134

## HISTOIRE NATURELLE.

- Extrait d'un discours sur la botanique ; par M. Gosseume ,* 135
- Utilité de démontrer en France la botanique en langue française ; par le même ,* 137
- Sur la cause qui fait blanchir les plantes ; par M. Marigues ,* 139
- Sur les anémones de mer ; par M. l'abbé Dicquemare ,* 141
- Sur un Touyou ; par M. d'Ambournay ,* 142
- Observation d'un madrépore conique , de l'espèce des astroïtes , pétrifié en silex ; par M. de la Maltière ,* 144
- Pierres vertes trouvées à la porte Cauchoise ; par M. de la Follie ,* 145

- Moyen de connaître en peu de temps toutes les richesses minéralogiques , etc. de la France ;* par M. Dallet , 145
- Nouvelles observations lithologiques sur la formation du silex ;* par M. l'abbé Bacheley , 146

MÉTÉOROLOGIE.

- Observation d'une aurore boréale ;* par M. de Vezou , 49

ECONOMIE.

- Mémoire sur les eaux et le desséchement des vallées ;* par M. de Bernières , 150
- De l'acide vitriolique employé comme engrais des terres à blé ;* par M. Jamard , 152
- Aréomètre nouveau ;* par M. Scanégatti , 153
- Causes de l'affaiblissement des fabriques de soie en France ; moyens de les soutenir ,* 154
- Nouveau système par le moyen duquel une seule personne peut faire facilement les étoffes de soie façonnées , les gazes et les toiles à fleurs ;* par M. Paulet , 156
- Sur les commerces de la viande et du pain ,* 157
- Moyens d'occuper avantageusement en France les bras oisifs ,* 158
- Avis utile pour le commerce ;* par M. de la Folie , 159
- Ne pourrait-on pas multiplier , en faveur des personnes du sexe , les moyens de subsistances ?* par M. de Coppier , 160

*Recherches*

- Recherches sur l'agriculture* ; par M. Desfriches de Valazé , 162
- Projet d'établissement d'une ou plusieurs fontaines au faubourg Cauchoise* ; par M. J. Hoden , 164
- Sur les causes de la mendicité ; moyens de la réprimer* ; par M..... , 166
- Sur quelques améliorations dont les prisons sont susceptibles* ; par M. Gosseaume , 167

SCIENCES PHYSIQUES ET ARTS MÉCANIQUES.

- Pendule à thermomètre métallique* ; par M. Guesnon , 170
- Compas à spirale* , par M. Dicquemare , ibid.
- Tubes capillaires* ; par M. Poullain , 171
- Electricité de la Torpille* ; par M. Lechandelier , 172

HYDROGRAPHIE , NAVIGATION , ARCHITECTURE  
NAVALE , etc.

- Sur le canal de Picardie* ; par M. de Cessart , 172
- Bois propre au pilotis* ; par M. Sellier , 175
- Machine à récéper* ; par M. David , 176
- Remarques sur la construction des navires destinés au commerce* ; par M. Forfait , 177
- Trombe terrestre* ; par M. Vincent , 178
- Loupe de Trudaine* ; par M. de Bernières , 179
- Vernis pour préserver le fer de la rouille* ; par MM. Lotiot et Crevel , 181
- Canons courbes* ; par M. de Bernières , 182

- Courbure des vaisseaux dans le sens de leur longueur* ,  
par M. Forfait , 184
- Barrière pour les pièces de terre closes* ; par M. Grout ,  
187
- Cause de l'élévation des vapeurs dans l'atmosphère* ;  
par M. Dufriche de Valazé , 188
- Appareil pour tirer une frégate sur la cale* ; par  
M. Forfait , 189
- Sur le fond de la mer* ; par M. Degaulle , 190
- Machine à battre le blé* ; par M. de Cessart , 191
- Explication et emploi des bois de service* ; par M.  
Forfait , 193
- Description de différentes machines* ; par M. de Ces-  
sart , 197
- Sur l'élasticité et la compressibilité de l'eau* ; par  
M. l'abbé Mongez , 199
- Sur la manière de faire les observations météorolo-  
giques* ; par le même , 200
- Compas de variation à réflexion* , par M. Degaulle ,  
201
- Observation d'un phénomène singulier de lumière* ,  
par M. l'abbé Mongez , 202
- Observation d'un météore igné* ; par M. Chefd'hôtel ;  
203
- Sur la vision* ; par M. Daubermesnil , 203
- Analogie du magnétisme et de l'électricité* ; par M.  
Gourdin , 204
- Moyens de faire entrer les gros vaisseaux dans les  
ports de la Manche* ; par M. Lefebvre , 205

- Sur la cause de la pluie* ; par M. Bertholon , 207  
*Sur un para-tremblement de terre et un para-volcan* ;  
par le même , 209  
*Sur le doublage en cuivre des vaisseaux* ; par MM.  
Forfait et de la Follie , 210  
*Application du baromètre à la mesure des hauteurs* ;  
par M. Lemonnier , 213  
*Machine pour corroyer le mortier ; grue simplifiée* ;  
par M. Vauquelin , 214

BEAUX-ARTS.

- Discours lu à l'Académie par M. Cochin* , 215  
*Sur les inconvénients du maniéré* ; par le même , 218  
*Moyens d'éviter de tomber dans le maniéré* ; par le  
même , 222

CRITIQUE.

- Supplément à la notice d'un livre singulier et rare* ;  
par M. Houard , 229  
*Sur l'enlèvement prétendu fait en 1194 des archives de  
la couronne de France par Richard I<sup>er</sup>, roi d'An-  
gleterre* ; par M. Houard , 232

HISTOIRE.

- Dissertation sur nos réjouissances du Roi-boit* ; par  
M. Romans de Coppier , 235  
*Extraits d'un abrégé de l'histoire d'Angleterre* , par  
Goldsmith ; traduits en français , par M. Groult ,  
237

*Précis oratoire du règne de Jean-Sans-Terre , roi d'Angleterre ; par M. l'abbé Groult ,* 240

#### CONCOURS.

*Extrait de la séance publique de 1770 ,* 242

*— du 7 août 1771. — Dissertation sur les principes du goût ; par M. Gourdin ;* 243

*Mémoire sur les argiles en général ; par M. Chellé ,* 252

*Mémoire sur les découvertes anatomiques qui ont été faites depuis le commencement de ce siècle , et les avantages que l'art de guérir en a retirés ; par M. de Lassus ,* 255

#### LITTÉRATURE.

*Rapport de M. de Miromesnil sur une traduction en vers latins des fables de Lafontaine ; par le père Giraud ,* 258

*Tableau généalogique de la maison royale de Bourbon ; par M. de Vezou ,* 259

*Discours préliminaire de l'histoire de la Grèce ; par M. Cousin-Despréaux ,* 259

*Essai sur les plaisirs , ou l'art d'être heureux rappelé à ses vrais principes ; par M. Gourdin ,* 260

*Du choix et de l'usage des passions dans les arts ; par le même ,* 261

*Du génie , et du caractère distinctif de ses productions dans les arts ,* 270

*Nouvelle explication d'un passage de l'art poétique d'Horace ,* 274

## ÉLOGES HISTORIQUES.

|                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Eloge historique de M. Antoine Dufay ; par M. d'Ambournay,</i> | 276 |
| — <i>de M. de Boisduval ; par le même,</i>                        | 278 |
| — <i>de M. Thibault, chirurgien ; par le même,</i>                | 280 |
| — <i>de M. Aman ; par le même,</i>                                | 282 |
| — <i>de M. Lecarpentier, architecte ; par M. de Couronne.</i>     | 283 |
| — <i>de M. Morand ; par M. d'Ambournay,</i>                       | 285 |
| — <i>de M. l'abbé Saas ; par M. de Couronne,</i>                  | 286 |
| — <i>de MM. Millet, Dallet et Dubelloy ; par M. de Couronne,</i>  | 289 |
| — <i>de M. Lechandelier ; par M. d'Ambournay,</i>                 | 291 |
| — <i>de M. l'abbé Pinand ; par M. de Couronne,</i>                | 292 |
| — <i>de M. P.-L. Dufay ; par M. d'Ambournay,</i>                  | 294 |
| — <i>de M. de Cideville ; par M. de Couronne,</i>                 | 296 |
| — <i>de M. l'abbé Fontaine ; par le même,</i>                     | 299 |
| <i>Notice sur M. le Président de Rouville ; par le même,</i>      | 300 |
| — <i>sur M. de Sainte-Foix ; par le même,</i>                     | 301 |
| <i>Eloge du P. Girault ; par le même,</i>                         | 302 |
| — <i>de M. Lemoine ; par le même,</i>                             | 304 |
| — <i>de M. Hébert ; par le même ;</i>                             | 307 |
| — <i>de don Labbé, religieux bénédictin ; par le même,</i>        | 308 |
| — <i>de M. Bernard de Jussieu ; par M. Gosseaume,</i>             | 309 |
| — <i>de M. de la Bourdonnaye ; par M. de Couronne,</i>            | 313 |

|                                                     |     |
|-----------------------------------------------------|-----|
| <i>Eloge de M. d'Angerville</i> ; par M. Gosseaume, | 315 |
| — de M. Dreux du Radier ; par M. de Couronne,       | 318 |
| — de M. Chardin ; par le même,                      | 322 |
| — de M. de la Follie ; par M. d'Ambournay,          | 325 |
| — de M. l'Abbé Lacroix ; par le même,               | 328 |

FIN DE LA TABLE.

---

---

## ERRATA.

| Pages. | Lignes. |                                                                                                              |
|--------|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19     | 27      | <i>Au lieu de Godde Cessart , lisez de Cessart.</i>                                                          |
| 48     | 12      | — Viguéral , <i>lisez Vigneral.</i>                                                                          |
| 79     | 16      | — existante , <i>lisez excitante.</i>                                                                        |
| 80     | 18      | — contraction , <i>lisez constriction.</i>                                                                   |
| 91     | 26      | <i>Il faut lire comme suit : Cette tumeur était l'ovaire.</i><br><i>Isolée, elle , etc.</i>                  |
| 112    | 4       | <i>Au lieu de Macquet , lisez Macquer.</i>                                                                   |
| 127    | 27      | — le lait , <i>lisez le lait.</i>                                                                            |
| 148    | 27      | — d'un lettre , <i>lisez d'une lettre.</i>                                                                   |
| 170    | 10      | <i>Le point qui suit le mot compensateurs doit être</i><br><i>placé à la fin de la 12<sup>e</sup> ligne.</i> |
| 171    | 8       | <i>Au lieu de tour , lisez tours.</i>                                                                        |
| 197    | 11      | — à la construction , <i>lisez à sa construction.</i>                                                        |
| 198    | 26      | — les deux bateaux , <i>effacez les.</i>                                                                     |
| 225    | 26      | — feuillet , <i>lisez feuiller.</i>                                                                          |
| 228    | 31      | — fait ; <i>lisez faits.</i>                                                                                 |
| 254    | 25      | <i>Après martiale mettez ; au lieu du point.</i>                                                             |
| 263    | 35      | <i>Il faut lire comme suit : injuste ; l'une est</i><br><i>attendrie , etc.</i>                              |
| 296    | 3       | <i>Au lieu de légitimité , lisez légitime.</i>                                                               |

